Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12958 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1986

Nouvelle alerte au Togo

Confrontés à des difficultés d'ordre intérieur ou extérieur, bien des chefs d'Etat en Afrique ont tendance à faire le silence et à accuser la presse étrangère d'« exagération ». Tel n'est pas le cas du président Eyadema, qui, en bon militaire, a dirigé en personne la poursuite du commando infiltré dans son pays pour attaquer, dans la nuit du 23 au 24 septembre, le camp militaire où il loge. Dès mercredi matin, l'ambassade du Togo en France attirait l'attention des rédactions sur cet événement, alors que le général recevait le corps diplomatique accrédité à Lomé pour lui exposer la situation. Le Togo s'estime victime d'un complot étranger et entend le faire savoir.

Tout un arsenal de fabrication soviétique utilisé par les assaillants a été présenté aux ambassadeurs. Le chef de l'Etat a assuré que le Togo, « pays pacifique, se bornerait à se défendre », sans désigner l'agresseur. Mais, de source officielle togolaise, on précisait aussitôt que parmi les sept tués du commando il y avait deux sous-officiers ghanéens. Le calme règne à Lomé, où les liaisons avec l'extérieur n'ont jamais été coupées, mais la frontière avec le voisin anglophone est fermée. Accra accuse l'armée togolaise d'avoir « tiré à l'aveuglette sur des gardes-frontières qui effectuaient une opération contre la contrebande ».

Une fois de plus, le torchon brûle entre Jerry Rawlings, le capitaine « progressiste », et Gnassingbé Eyadema, le général pro-occidental engagé dans une politique économique réaliste avec la bénédiction du FMI. Sur un fond d'antagonismes idéologiques et de haines tribales, les accusations mutuelles et les incidents de frontière ne se comptent plus. Cette frontière, née du partage du Togo allemand après la première guerre mondiale — un tiers pour l'ancienne Gold Coast britannique, deux tiers pour le Togo français, — permet trafics et infiltrations. Bien matérialisée à Lomé, capitale qu'elle prive d'une partie de ses faubourgs, elle s'estompe dès que commence la campagne.

Les Ewés, population du sud du pays, n'ont pas pardonné au général Eyadema la mort de l'ancien président Sylvanus Olympio lors du putsch organisé en janvier 1967 par les jeunes officiers nordistes qui le portèrent au pouvoir. Réfugiée au Ghana, la famille Olympio, qui compte des fidèles à l'étranger, veut encore venger ce qu'elle qualifie d'assassinat. Cette fois, des moyens importants ont été employés par les assaillants. Six civils, dont un ressortissant ouest-allemand, ont trouvé la mort au cours des combats.

Mais Lomé vit aussi à l'heure d'un terrorisme insidieux. Plusieurs séries d'explosions ont eu lieu l'an dernier, faisant des victimes. La première bombe éclata en août 1985, quelques jours avant la visite du pape Jean-Paul II. Le raid qui vient d'avoir lieu précède un sommet francophone prévu à Lomé en novembre, comme si les adversaires du président Eyadema s'employaient toujours à ternir, au bon moment, l'image de « Suisse africaine » qu'il veut donner de son pays.

Chacune des tentatives de déstabilisation a été suivie d'une répression sans merci, ce qui fait dire aux opposants en exil qu'elles sont de simples « provocations » montées par le pouvoir pour éliminer ses adversaires. Puisque le président togolais prend l'opinion internationale à témoin des mauvais procédés dont son pays est victime, il serait bien avisé de ne pas prêter le flanc à la critique par de nouvelles atteintes aux droits de l'homme dans la recherche des complicités intérieures.

Le discours de M. Chirac à l'ONU et les contacts avec Damas

Le gouvernement recherche l'appui de la Syrie dans la lutte contre le terrorisme

La visite éclair, mardi 23 septembre, à Damas de M. Aurillac, ministre de le coopération, et la présence à Paris de Mgr Hilarion Capucci, proche du président syrien Assad, montrent que le gouvernement français recherche du côté de la Syrie un appui dans ses efforts pour mettre un terme à la vague d'attentats en France, et éventuellement retrouver les coupables. Mgr Capucci a, par deux fois, rencontré M. Pandraud, avant et après sa visite à Georges Ibrahim Abdallah à la prison de la Santé.

Après avoir prononcé un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, M. Chirac est rentré, ce jeudi, à Paris.

Faut-il parler avec les terroristes, fût-ce par l'intermédiaire d'émissaires plus ou moins accrédités ? Faut-il reculer devant la dénonciation d'Etats qui apportent aide et soutien aux terroristes ?

La tentation agite de nouveau, manifestement, les dirigeants français, même s'ils ne le reconnaissent pas officiellement. Pourquoi, si tel n'était pas le cas, M. Pandraud aurait-il pris le temps de s'entretenir à plusieurs reprises avec un personnage comme Mgr Capucci, l'ancien vicaire grec catholique de Jérusalem, très lié aux dirigeants syriens, iraniens et palestiniens ? Pourquoi, si tel n'était pas le cas, le ministre de la sécurité aurait-il donné le feu vert à une rencontre entre Mgr Capucci et Georges Ibrahim Abdallah à la prison de la Santé ? Pourquoi, enfin, si tel n'était pas le cas, M. Chirac aurait-il envoyé mardi à Damas son ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, pour une mission qui aurait dû rester secrète ?

Qu'on hésite toujours en haut lieu sur la voie à suivre, on peut en avoir une illustration dans certains des propos tenus, mercredi 24 juillet à New-York, par M. Chirac.

EXCUSEZ-MOI, MAIS... LA VISITE EST TERMINÉE !

AH ! ARRÊTEZ DE TORTURER MON CLIENT !!

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

Lire page 8 l'article de P.-J. Franceschini : Les chrétiens libanais et le terrorisme en France, et nos informations pages 2, 6 et 36.

A Peshawar, sanctuaire de la résistance afghane

La lassitude du « héros de Kaboul »

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

La limousine japonaise flambant neuve du commandant Abdoul Haq s'arrête à 16 heures pile devant l'unique quatre étoiles de la cité. « *Tiens, les moudjahiddins ont appris à respecter les horaires* », dit quelqu'un. Un pachtoune barbu, et bien mis, descend, grand style, ouvrir la portière. Assommés de chaleur, les journalistes s'engouffrent dans l'air climatisé et le confort de sièges profonds. On leur avait dit que les chefs de la Djihad avaient tendance à s'embourgeoiser, mais ils ne s'attendaient quand même pas à cela.

Le temps des vieilles guimbardes tressautantes et des locaux sales et poussiéreux semble bien fini. La villa d'Abdoul Haq, dans un faubourg « afghanisé » de Peshawar, pourrait appartenir à n'importe quel grand bourgeois pakistanais. Un moudjahid, kalachnikov en bandoulière, ouvre le lourd portail d'acier, puis le referme avec précaution derrière les visiteurs. Il va ensuite reprendre sa faction sur la pelouse bien taillée de la résidence. On fait entrer la presse dans un salon climatisé.

Sur une table en verre, entourée de fauteuils tapissiers, le thé vert et les petits gâteaux sont servis. Au mur, dans un élégant cadre de bois, un document, frappé du sceau tricolore de la République française, célèbre le jumelage d'Antony, dans la banlieue parisienne, avec Paghman, une petite ville à l'ouest de Kaboul, où le commandant Abdoul Haq a vu le jour. Le document, daté du 20 février 1985, symbolise la solidarité du maire d'Antony avec les Afghans en lutte contre l'occupant soviétique. Joli geste qui n'avait pas dû coûter bien cher, et qui faisait passer un délicieux frisson de bonne conscience dans le cœur des Français en visite.

Abdoul Haq, le « héros de Kaboul », l'homme qui depuis sept ans signe la plupart des attentats et des coups de main contre l'armée rouge de la capitale afghane, fait une entrée sans cérémonie.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 3.)

Manipulations et déviations génétiques

La liste noire

Pour la première fois, une assemblée parlementaire — le Conseil de l'Europe — adopte un certain nombre de règles concernant l'utilisation des embryons humains. Ces mesures, qui n'ont qu'une valeur de recommandations adressées aux Etats membres du Conseil, sont une mise en garde contre les dévoiements possibles des manipulations génétiques.

Une véritable liste noire : création d'êtres humains identiques par clonage ; implantation d'un embryon humain dans l'utérus d'une autre espèce ; création de chimères, etc.

D'autre part, le Conseil de l'Europe propose d'interdire le maintien des embryons *in vitro* au-delà du quatorzième jour après la fécondation.

Quelques jours après le « *Je n'irai pas plus loin* » du professeur Jacques Testart et l'annonce par deux équipes, suédoise et française, d'importantes avancées dans le domaine des neurosciences, les recommandations adoptées par le Conseil de l'Europe témoignent du légitime souci des pays européens de ne pas voir les progrès scientifiques s'effectuer sans le moindre contrôle éthique et juridique.

(Lire page 15 l'article de FRANCK NOUCHI.)

La mort de Napoléon revue par Simon Leys

Splendeurs et misères des monarques

Le romancier redistribue les cartes du jeu, sinon les cartes du temps. C'est son droit, et c'est son métier. Pour sa première œuvre de fiction, Simon Leys ne se prive pas d'exercer ce privilège. Il s'était fait connaître jusqu'alors par ses ouvrages sur la Chine, aussi clairvoyants dans l'analyse que souverains dans la forme.

A une époque où le maoïsme s'attirait les faveurs de la mode parisienne, ce briseur d'illusions avait jeté comme un froid en publiant *les Habits neufs du président Mao* (Champ Libre, 1971). Et voilà que le sinologue, entraîné par une aimable fantaisie romanesque, se permet d'inventer une autre fin de carrière et une autre mort pour Napoléon.

Rappelons-nous diverses oraisons funèbres. Celle de Stendhal : l'Empereur était « *plutôt fait pour supporter l'adversité avec fermeté et majesté que pour soutenir la prospérité sans s'en laisser enivrer* ». Celle de Chateaubriand : « *Les miracles de ses armes ont encorcelé la jeunesse* [...]. » Celle de Léon Bloy : Napoléon « *pensa toujours en poète et ne put agir que comme il pensait, le monde visible n'étant pour lui qu'un mirage* ». Et celle d'Elie Faure : « *Il paya l'incomparable ivresse d'être lui par l'incomparable souffrance d'être seul à le savoir.* [...] *Quand la gloire, après avoir atteint les extrêmes limites matérielles de la conscience et de la mémoire des hommes, s'estime inassouvie, sa rançon est le désespoir* ».

Beaucoup de lyrisme, on le voit. Et du meilleur ton. Mais, avec Simon Leys, le poète que célébrait Léon Bloy finira dans la prose, cette fameuse prose de la vie que les monarques font souvent mine d'ignorer. L'auteur des *Habits neufs* nous a donné là un petit chef-d'œuvre qui mérite la comparaison avec *le Retour de Casanova* d'Arthur Schnitzler (1).

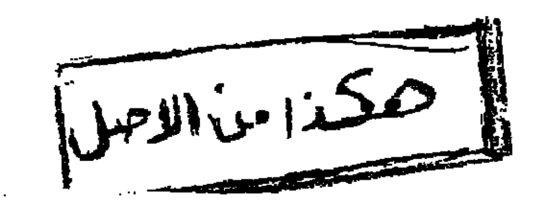
Après la peinture du séducteur déchu, voici le portrait du monarque rabaissé. Le retour des conquérants vieillis s'accomplit de la même façon désastreuse. Que le premier ait soumis un empire, et le second, le cœur des femmes, cela n'y change rien. Quand il est trop tard, quand l'époque a rendu son verdict, ils ne sont plus que la caricature d'eux-mêmes : « *Cernés par la conspiration de toutes les décrépitudes* », ils n'ont plus qu'à remâcher leur irréparable mélancolie, qui vaut bien tous les enfers.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 22.)

(1) Ed. du Sorbier. Et 10/18.





Etranger

La session de l'Assemblée générale des Nations unies

Une « journée Chirac » à New-York

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Passé en coup de vent mercredi 24 septembre à New-York, M. Jacques Chirac y a déployé cette ardeur faite de grandes enjambées, de formules à l'emporte-pièce et de sourires enjôleurs ou carnassiers qu'il exerce d'ordinaire dans ses tournées corréziennes. Sans doute y a-t-il loin de Manhattan à Ussel ou Egleton, de l'Assemblée générale des Nations unies aux comices agricoles et des gratte-ciel de l'UN Plaza à la gentilhommière de Bity : mais, quand on sait séduire d'un même discours un conseiller général ultraconservateur et un maire communiste de son département, on doit aussi arriver à plaire, dans la même journée, à M. Shultz et à M. Chevardnadze, à l'Assemblée générale et à la presse accréditée aux Nations unies.

Le premier ministre en semblait en tout cas convaincu en débarquant du Concorde mercredi matin. Et en reprenant l'avion le soir même, après être allé, sa journée faite, croquer un hamburger en ville, dans cet incognito que New-York ménage si bien aux Européens de passage, il pouvait raisonnablement espérer y être parvenu. Même si la grande salle de l'Assemblée générale venait de retentir de quelques éclats de voix suscités par son discours de la matinée.

Avant de s'adresser à l'ensemble des chefs de délégation, M. Chirac avait eu un entretien avec le secrétaire général de l'organisation. Au traditionnel tour d'horizon de la situation internationale se sont ajoutées quelques considérations sur le Liban et la FINUL. Paris est d'autant plus enclin à soutenir la démarche de M. Perez de Cuellar fondée sur les conclusions du rapport Goulding, que ce dernier va tout à fait dans le sens de l'analyse française actuelle, y compris en ce qui concerne la responsabilité d'Israël dans la situation d'impuissance qui est celle de la force des Nations unies. Le premier ministre a aussi rappelé au secrétaire général de l'ONU qu'il n'était pas très normal que « *des pays pauvres qui participent à la FINUL, comme le Ghana, le Népal, les îles Fidji, doivent aussi en supporter les frais financiers* ».

Après s'être entretenu avec le président mexicain, M. Miguel de La Madrid, en particulier du problème de la dette du tiers-monde, M. Chirac a prononcé son discours devant l'Assemblée générale. Exercice en principe de routine mais nouveau pour lui que ce passage en revue des principaux problèmes internationaux, effectué, devait-il souligner au cours de sa conférence de presse avec une visible gourmandise, « *au nom de la France* ». Ce fut ensuite après une séance de photos un déjeuner de travail avec le chef du département d'Etat, M. Shultz, occasion – comme plus tard dans l'après-midi une conversation avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, – de parler de l'état actuel des rapports Est-Ouest et des relations bilatérales. Mais aussi, de façon plus approfondie, avec son interlocuteur américain de la situation au Proche-Orient. On est sensible du côté français au fait que Washington n'a finalement pas fait jouer son droit de veto au Conseil de sécurité, permettant ainsi l'adoption d'un texte très proche de ce que souhaitait Paris.

Pas de soutien ou d'aide étatique aux terroristes

Puis ce fut la non moins traditionnelle conférence de presse, tenue dans un registre et sur un ton à la fois expéditif et gouailleur qui n'était pas pour déplaire à l'auditoire.

Le sort de la FINUL ? « *Il faut sortir de l'hypocrisie et dire la vérité. Si on veut la maintenir, d'accord, mais il faut en tirer les conclusions quant à la nature de sa mission et les moyens qui lui sont impartis.* »

La visite de M. Aurillac à Damas ? Ce sont les Syriens qui l'ont demandée, et, à la suite de la venue à Paris du vice-président Khaddam, elle appartient au cours normal des relations entre les deux pays.

Ne devrait-on pas rétablir la peine de mort en France contre les terroristes ? « *Les récents attentats ne modifient pas ma conviction : je ne suis pas partisan de la peine de mort et j'ai voté son abolition. Je ne vais pas proposer maintenant son rétablissement.* »

Peut-on se contenter d'allusions vagues aux Etats qui commanditent le terrorisme ? « *Il y a un groupe auquel appartient Ibrahim Abdallah qui a sans doute organisé ces attentats, du moins telle est la conclusion actuelle de la police. Je ne pense pas que ce groupe et ses complices soient soutenus ou aidés par un Etat (...).*

Quant aux attaques contre la FINUL « *ce n'est pas simplement la France qui est visée (...). Nous n'avons pas de preuves pour porter des accusations plus précises. Le monde actuel d'ailleurs est trop enclin à accuser n'importe qui de n'importe quoi* ». La presse iranienne, tout de même, n'a-t-elle pas récemment suggéré que la vague d'attentats était due à la politique proche-orientale de la France ? « *Il ne faut pas croire tout ce qui est écrit dans les journaux.* »

N'y aurait-il pas eu cependant des contacts entre le gouvernement français et les groupes terroristes, comme *le Canard enchaîné* l'indiquait à nouveau mercredi 24 septembre ? Non, a répondu M. Chirac. Le gouvernement français est résolu « *à lutter par tous les moyens conformes aux exigences de l'idée que nous nous faisons de la démocratie pour éradiquer le terrorisme* » avec lequel « *il ne peut y avoir le moindre compromis* ». « *Je démens de la façon la plus formelle et la plus catégorique*, a ajouté le premier ministre, *les informations d'une origine des plus douteuses selon laquelle il y aurait eu des discussions entre le gouvernement et des groupes terroristes ou des intermédiaires (...). Je suis allergique au chantage et au terrorisme, et il n'est pas question de discuter. Jamais nous n'avons songé un seul instant à soustraire M. Abdallah à l'action de la justice, rien ne peut me faire changer d'avis à cet égard et surtout pas les bombes. Et tout le monde est d'accord là-dessus en France.* »

Accrochages à propos du Tchad et du Cambodge

A propos du Nicaragua, tout de même, n'aurait-on pas enregistré de sensibles divergences entre le précédent et l'actuel gouvernement ? « *La France est un pays complexe, on s'y dispute plus souvent qu'ailleurs, c'est notre côté latin, qui a aussi son charme* », a concédé M. Chirac sous les rires. « *C'est plus vivant. Mais il y a chez nous une extrême identité de vues dans le domaine de la défense et de la diplomatie et ce consensus qui n'existe pas dans tous les pays est une grande force. Mon discours de ce matin, par exemple, c'est moi qui l'ai écrit* (sourires poliment sceptiques, les journalistes français scrutant particulièrement le visage du conseiller diplomatique du premier ministre, M. Bujon de l'Estang, assis derrière M. Chirac), *mais je l'ai évidemment soumis au président de la République, qui n'a fait aucune remarque.* »

A en juger par les premières réactions, le discours prononcé en fin de matinée par le premier ministre devant l'Assemblée générale a été favorablement perçu par les amis ou alliés traditionnels de la France, qui l'ont jugé opportunément musclé, voire, selon le mot du ministre des affaires étrangères ivoirien, « *très gaullien* ». Mais les passages sur le Cambodge et sur le Tchad devaient susciter, en soirée, quelques empoignades verbales.

Le représentant libyen, M. Trikki, a ainsi estimé que le conflit tchadien était dû « *à l'intervention militaire de la France qui empêche la réconciliation nationale* ». Le chef de la mission française, M. de Kemoularia, devait relever qu'une telle déclaration avait « *fait sourire certains dans la salle* », puisque « *la France aide le Tchad à aboutir à la réconciliation* ». Le représentant de N'Djamena, de son côté, s'est déclaré « *ahuri d'entendre parler d'intervention militaire française, alors que c'est la Libye qui occupe une partie du Tchad où elle maintient six mille soldats* ». « *Comment donc ?*, bondit M. Trikki, *il n'y a pas un seul soldat libyen au Tchad* [sic], *seulement quelques éléments qui conseillent le GUNT.* »

Quant au représentant du Vietnam, il devait s'insurger contre les propos de M. Chirac sur « *l'occupation étrangère de plus en plus pesante* » dont « *est victime le peuple khmer ami de la France* », une « *nouvelle forme de colonisation* », une « *guerre de conquête d'un autre âge* », comme d'ailleurs l'Afghanistan. La France est « *une puissance colonialiste notoire* » et « *nos peuples n'ont que faire de ses leçons* », devait répondre, à propos de l'invasion et de l'occupation militaires du Cambodge par son pays le ministre vietnamien, dans un bref mais virulent exercice de langue de bois prodigue en condamnations des « *impérialistes, hégémonistes et colonialistes* ».

Mais le premier ministre français, déjà loin de cette véhémence incantatoire qui appartient elle aussi au rituel onusien (et qui devait provoquer une sèche réplique chinoise), faisait route vers Kennedy Airport, après s'être fait photographier en compagnie de M. Chevardnadze au cours d'une nouvelle rencontre avec les journalistes, sans doute la plus courte de sa carrière : vingt secondes, une demi-question, un quart de réponse... Même l'agence Tass, pourtant rompue aux turpitudes occidentales, n'en revenait pas. Une journée française à l'ONU ? En tout cas, certainement une journée Chirac.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le premier ministre a dénoncé « la lèpre du terrorisme... »

New-York, Nations unies *(AFP)*. – M. Jacques Chirac a vivement dénoncé « *la lèpre du terrorisme* », mercredi 24 septembre, dans son intervention devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Il n'a nommément mis en cause aucun pays, mais il a critiqué « *la complicité d'Etats qui acceptent de fermer les yeux sur les activités d'organisations terroristes ou n'hésitent pas à les utiliser à leur profit, quand ils ne les encouragent pas* ».

« *Arme systématique d'une guerre sans frontières et, le plus souvent, sans visage* », le terrorisme ne saurait être confondu, aux yeux du chef du gouvernement français, avec une quelconque action de résistance : « *Les procédés odieux qu'il emploie, le massacre, le chantage permanent sur la vie des otages, interdisent de le confondre, si peu que ce soit, avec la résistance authentique.* »

La France, dont sept ressortissants sont retenus en otages au Liban et qui fut cible d'une série d'attentats meurtriers au cours des dernières semaines, « *tient à souligner la nécessité de prendre les mesures concrètes qu'exige la situation* », a encore déclaré M. Chirac.

Toujours à propos du terrorisme, le premier ministre a qualifié d'« *intolérable* » la situation dans laquelle se trouve le contingent français de la FINUL (Force intérimaire de l'ONU au Liban) au Liban sud. Il est devenu, a-t-il dit, « *la cible d'attentats méthodiquement préparés qui, bientôt, ne lui laisseront d'autre choix que de se replier* [sur lui-même] *pour assurer sa propre sécurité* ».

« *Les sacrifices que nous avons consentis jusqu'ici nous donnent le droit d'exiger que chacun prenne enfin ses responsabilités et que les moyens mis à la disposition de la force correspondent à la mission qui est la sienne* », a-t-il fait valoir, au lendemain de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui réclame le départ de toutes les forces non autorisées de la région et le déploiement des « casques bleus » jusqu'à la frontière israélo-libanaise.

Sur le Proche-Orient, M. Chirac a affirmé : « *Nous approuvons le principe* » d'une conférence de toutes les parties concernées qui serait « *préparée de manière adéquate* », faisant allusion au plan soviétique d'une réunion préparatoire au niveau des membres permanents du Conseil de sécurité.

Il a enfin rappelé sur ce chapitre que « *la sécurité et l'existence d'Israël doivent être garanties et consacrées. Le peuple palestinien doit lui-même être mis en mesure d'exercer son droit à l'autodétermination.* »

Dans son examen des foyers de crise internationaux, M. Chirac a appelé à mettre un terme à la « *guerre absurde* » que se livrent l'Iran et l'Irak, et constaté que, en Afrique du Sud, « *les mesures annoncées à Pretoria n'ont pas, jusqu'ici, touché à l'essentiel, et nul ne peut s'étonner qu'elles n'aient pas arrêté la spirale de la violence* ».

Il a par ailleurs nommément mis en cause Moscou et Hanoï pour leurs actions en Afghanistan et au Cambodge : « *L'URSS et le Vietnam*, a-t-il déclaré, *dans leur propre intérêt et pour la paix dans le monde, se doivent de mettre un terme à leurs entreprises.* »

La Libye clouée au pilori

Autre pays cloué au pilori, la Libye, pour ses « *tentatives de déstabilisation, l'occupation d'une partie du territoire et, pour finir, l'agression militaire ouverte* » au Tchad.

Sur le désarmement, M. Chirac a réitéré les thèses traditionnelles de Paris concernant la nécessité d'une première étape soviéto-américaine de « *réductions vérifiables, progressives et équilibrées* » avant que la France puisse se joindre au processus. Pour la France, a-t-il dit, « *la dissuasion nucléaire demeure un facteur de paix irremplaçable* » et « *elle n'est susceptible d'aucune alternative à vue humaine* » (allusion à l'Initiative de défense stratégique des Etats-Unis).

M. Chirac a, en outre, réaffirmé avec force que la France restait opposée à « *la prise en compte directe ou indirecte* » de ses forces dans les négociations de Genève. La France, a-t-il expliqué, « *se refuse à se prêter à toute forme d'obsolescence planifiée de ses forces* », et « *elle n'accepte ni le gel numérique ou qualitatif de ses moyens, ni l'arrêt de ses essais nucléaires* ».

Le premier ministre s'est par ailleurs montré peu empressé de voir se tenir la conférence sur le désarmement et le développement, qui a été repoussée cet été : il faudra en reparler, a-t-il dit, « *à l'occasion de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, ou qu'un consensus se dégage en faveur d'une conférence particulière qui se tiendrait à une date plus rapprochée* ».

Dans un long chapitre consacré aux problèmes du tiers-monde, il a enfin préconisé trois mesures : des financements accrus « *pour desserrer l'étau de la dette* », la poursuite des « *efforts de redressement engagés par les pays en développement* » et un remède « *aux désordres actuels du système économique et financier international* ».

● **TUNISIE : l'ONU et l'affaire Mzali.** – Le centre des droits de l'homme de l'ONU a confirmé, mercredi 24 septembre, à Genève, qu'il a été saisi d'une plainte de l'ancien premier ministre accusant les autorités tunisiennes de maintenir arbitrairement les membres de sa famille en prison ou en résidence surveillée (*le Monde* du 25 septembre). Le centre ajoute que la prochaine session de la commision des droits de l'homme de l'ONU aura lieu au Palais des nations, à Genève, du 2 février au 13 mars prochains. Toutefois, M. Mzali peut s'adresser au responsable de la commission afin que ce dernier agisse discrètement auprès des autorités tunisiennes avant que le cas ne soit officiellement évoqué à la tribune des Nations unies. – *(AFP.)*

● **CHINE : les négociations avec Moscou.** – La Chine et l'Union soviétique tiendront, le mois prochain à Pékin, une neuvième série de discussions sur la normalisation de leurs relations politiques. Selon des sources est-européennes informées, ces négociations devraient tenter de concrétiser un échange de visites des ministres chinois et soviétique des affaires étrangères, MM. Wu Xueqian et Chevardnadze. – *(AFP, Reuter.)*

● **Réunion des parlementaires francophones.** – La quinzième assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) s'est tenue à Québec. M. Daouda Sow, président de l'Assemblée du Sénégal, a été reconduit dans ses fonctions de président de l'AIPLF, tandis que M. Jacques Legendre (RPR, France) a été désigné pour succéder à M. André Delehedde (PS, France) au poste de secrétaire général. L'assemblée de l'AIPLF a voté une résolution condamnant l'apartheid, reprenant celle adoptée cette année par le sommet francophone de Paris. Une motion de solidarité avec le Liban a également été adoptée. – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LE MONDE

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Le gouvernement cherche l'appui de la Syrie

(Suite de la première page.)

Qu'on en juge : dans son discours devant l'Assemblée générale, le premier ministre a dénoncé, sans nommer aucune capitale, il est vrai, « *la complicité d'Etats qui acceptent de fermer les yeux sur les activités d'organisations terroristes ou n'hésitent pas à les utiliser à leur profit, quand ils ne les encouragent pas* ». Auparavant, il s'était même demandé – s'agissait-il d'une amorce d'autocritique française ? – si la communauté internationale « *a toujours montré* [dans le passé] *la lucidité nécessaire face à ce fléau* ».

Quelques heures plus tard, au cours de la conférence de presse donnée par le premier ministre, changement de ton : se réfugiant derrière la police et la piste des frères Abdallah, M. Chirac affirme : « *Je ne pense pas que ce groupe* [des Abdallah] *et ses complices soient soutenus ou aidés par un Etat.* » Et M. Chirac d'innocenter dans la foulée l'Iran dans l'affaire des attaques contre la FINUL.

Comme M. Pasqua ce jeudi matin, M. Chirac a réaffirmé également qu'il ne peut pas y avoir « *le moindre compromis* » avec le terrorisme et dément avoir « *jamais un seul instant songé à soustraire Georges Ibrahim Abdallah à l'action de la justice* ». Le premier ministre, il est vrai, ne paraissait pas alors être au courant de la visite rendue à Georges Ibrahim Abdallah par Mgr Capucci...

Il était au courant, en revanche, des résultats – s'il y en eut – de la mission express effectuée mardi par M. Michel Aurillac à Damas. Il avait eu le temps, en effet, de s'entretenir avec son ministre mercredi matin, avant de quitter Paris pour New-York. Depuis, le ministre de la coopération a de nouveau quitté la capitale pour la Mauritanie où il effectue une visite officielle de trois jours.

Selon notre envoyée spéciale à Damas, Françoise Chipaux, M. Aurillac aurait notamment demandé la coopération des services syriens dans l'enquête sur les attentats de Paris. La bourgade de Kobayat, d'où sont originaires les frères Abdallah, est en effet sous contrôle syrien, et il est exclu que ceux-ci aient pu quitter la région sans que les services spécialisés de Damas en soient, au moins, avertis.

Le dilemme des autorités

Les interlocuteurs de M. Aurillac n'auraient rien promis de ferme. Ils ont bien sûr protesté de leur innocence et se sont plaints des accusations lancées à leur égard par les enquêteurs français.

La démarche de M. Aurillac illustre parfaitement le dilemme dans lequel se débattent les autorités françaises, obligées de demander la coopération d'un pays qu'elles soupçonnent, sinon d'encourager, du moins de tolérer le terrorisme. Un pays, au demeurant, qui n'a jamais caché qu'un de ses objectifs était de faire disparaître toute influence française – sauf culturelle – au Liban et qui a déjà eu recours au terrorisme pour faire entendre son message.

Le dilemme de M. Chirac – qu'ont bien connu son prédécesseur et M. Mitterrand lui-même – est d'autant plus aigu qu'il lui faut tenir compte d'une opinion publique à laquelle on répète depuis plus de deux semaines qu'aucun compromis n'est possible avec le terrorisme mais à laquelle on voudrait tout de même pouvoir assurer une trêve des attentats.

JACQUES AMALRIC.

Amériques

CHILI

Les rafles se poursuivent dans les banlieues ouvrières de la capitale

Santiago-du-Chili *(AFP)*. – Environ quatre-vingts personnes ont été appréhendées, mercredi 24 septembre, par la police chilienne au cours d'une rafle opérée dans deux quartiers ouvriers de la capitale, la troisième opération de ce genre en une semaine. Cinq des personnes arrêtées l'ont été pour port illégal d'armes, a-t-on indiqué de source policière.

Les carabiniers et membres de la police judiciaire et de la Centrale nationale d'investigation (CNI, police politique) ont contrôlé quelque sept cents personnes, selon les autorités. Mais, selon des témoignages recueillis par l'AFP, une grande partie des dix mille habitants ont été contrôlés, les hommes adultes étant ensuite amenés dans des terrains vagues pour être interrogés.

D'autre part, le dirigeant socialiste Ricardo Lagos, de tendance modérée, et deux responsables du Mouvement démocratique populaire (MDP, coalition de tendance marxiste), arrêtés peu après la proclamation de l'état de siège, ont été interrogés mercredi par un juge militaire de Santiago chargé de l'enquête sur l'attentat manqué du 7 septembre contre le général Pinochet. M. Lagos, l'une des personnalités les plus en vue de l'Alliance démocratique (coalition de partis modérés), ainsi que le Père Rafaël Maroto et le sociologue German Correa – tous deux dirigeants du MDP, une coalition formée autour du Parti communiste chilien (interdit) – ont été ramenés immédiatement après l'interrogatoire dans les locaux policiers, où ils sont détenus depuis le 7 septembre.

Toujours de source officielle, on apprend que douze militants du Parti communiste chilien (PCCH, interdit) et du mouvement de guérilla d'extrême-gauche, le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), ont été arrêtés et mis mercredi à la disposition de la justice militaire de Valvidia, à 850 kilomètres au sud de Santiago. Selon le communiqué du gouvernement régional de Valvidia, ces douze personnes sont *« responsables de la totalité des attentats terroristes perpétrés dans la région »*. Les principaux dirigeants locaux du PCCH, du « front militaire » de ce parti et du FPMR figurent parmi les personnes arrêtées.

● **Le nombre des exilés chiliens interdits dans leur pays est de 3 703.** – L'interdiction de rentrer dans leur pays frappait 3 703 exilés chiliens au 15 septembre dernier, a annoncé mercredi 24 septembre la police judiciaire chilienne, qui a nié que le régime militaire de Santiago ait durci son attitude vis-à-vis des exilés désirant rentrer au Chili. Cette déclaration survient après que le porte-parole du Haut Commissairiat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), M. Léon Davico, eût affirmé que le rapatriement des réfugiés avait été suspendu à la suite d'un durcissement des contrôles gouvernementaux (*le Monde* du 25 septembre). – *(AFP)*.

CUBA

Arrestation de deux membres du Comité pour les droits de l'homme

La Havane *(AFP)*. – Deux membres du Comité cubain pour les droits de l'homme ont été arrêtés « quelques jours » avant que M. Ricardo Bofill ne se réfugie à l'ambassade de France, le 27 août dernier, a affirmé M. Elizardo Sanchez, vice-président de ce comité, mercredi 24 septembre.

Interrogées, les autorités cubaines ont confirmé officiellement ces arrestations mais ont indiqué que ces personnes *« ne représentent pas les droits de l'homme »* et que leur détention, dont le motif n'a pas été précisé, n'était pas liée au droits de l'homme. Ce sont *« des terroristes locaux agissant contre l'Etat cubain »*, a indiqué un porte-parole.

M. Elizardo Sanchez a précisé que ces deux personnes, MM. Domingo Jorge Delgado Castro, conseiller juridique du comité, et José Luis Alvarado, étaient incarcérées à la prison du Combinado-del-Este, dans la capitale. M. Sanchez a déclaré être membre fondateur du Comité des droits de l'homme et avoir passé six ans dans les prisons cubaines. Il a été libéré le 29 décembre 1985.

Il a encore indiqué que le comité estimait à 1 500 le nombre de prisonniers politiques à Cuba. Ce chiffre, a-t-il dit, s'élèverait à 15 000 si l'on tenait compte des personnes incarcérées pour objection de conscience, motifs religieux ou refus de faire le service militaire en Angola.

Des sources ecclésiastiques cubaines estiment à 78 le nombre de prisonniers politiques dits « historiques » (c'est-à-dire incarcérés avant 1976) et encore détenus. Les mêmes sources indiquent ne pas pouvoir dire avec certitude qui est prisonnier « politique » ou qui ne l'est pas après cette date. – *(AFP.)*

Les correspondants de l'AFP et de Reuter ont été expulsés

La Havane *(AFP)*. – Le gouvernement cubain a expulsé, ce jeudi 25 septembre, les directeurs des bureaux de l'AFP et de Reuter à La Havane, MM. Noël Lorthiois et Robert Powell. Les deux correspondants ont appris la nouvelle les concernant au ministère des affaires étrangères, où ils avaient été convoqués mercredi vers minuit.

Les deux journalistes avaient diffusé des dépêches citant des déclarations de M. Elizardo Sanchez, un ancien détenu cubain se présentant comme le vice-président d'un Comité cubain des droits de l'homme, lequel aux yeux des autorités n'a aucune personnalité juridique et aucune existence légale.

BIBLIOGRAPHIE

« Mémoires de prison », d'Armando Valladares

Radioscopie de l'univers carcéral cubain

Des années durant, Armando Valladares avait été en quelque sorte un symbole – celui du détenu politique dans un pays qui, comme tant d'autres d'ailleurs, affirmait imperturbablement qu'il n'y avait pas de prisonniers de conscience dans ses geôles. Tel n'était pas l'avis du principal intéressé, ni de sa femme, ni de ses proches, ni finalement des centaines d'anonymes qui avaient pris sa défense pour l'arracher à la prison. Il est vrai que les interventions d'associations humanitaires, d'écrivains connus et du président Mitterrand lui-même auront aussi joué un rôle non négligeable dans son élargissement, en octobre 1982.

Mais pour cette libération, déjà précieuse, car sortir un homme des cachots de quelque régime que ce soit est toujours une victoire, combien d'autres croupissent encore dans l'ombre, et pour combien de temps ? C'est en tout cas la question qui revient, lancinante, au fil des pages du témoignage de l'ancien prisonnier. Le document est d'autant plus accusateur qu'il se borne à rapporter des faits. C'est d'une certaine manière un journal au pays de l'horreur et de l'iniquité : pour les inconditionnels de la révolution castriste, la découverte, peut-être, d'un univers qu'ils préféraient ignorer; pour ses adversaires, la confirmation de ce qu'ils savaient déjà, au moins par fragments.

Pourtant, un autre aspect capital se dégage de ce témoignage : la lutte d'un individu acculé à la solitude par un système, et qui refuse de plier. Du reste, c'est aussi pour cela qu'il aura payé si cher. Soutenu par sa foi chrétienne, Valladares y puise la force de tenir tête à ses sbires, et surtout de ne perdre ni la raison ni une manière d'ironie, bouclier contre la peur qui submerge un monde où toutes les règles d'élémentaire humanité sont jetées aux oubliettes.

Ces « Mémoires » replacent dans une chronologie historique souvent mal connue l'évolution de Fidel Castro lui-même, et par conséquent de son régime. L'éclairage donné par Valladares, on ne s'en étonnera guère, diffère sensiblement de l'imagerie classique savamment distillée par la propagande officielle. C'est que l'ex-détenu est bien placé pour montrer l'envers du décor, précisément celui que le système s'acharne toujours à dissimuler et à nier. Ce témoignage est cependant dépourvu de hargne, et c'est aussi en cela qu'il est important : l'auteur ne règle pas ses comptes, il détaille le prix de l'imposture et de la manipulation intellectuelle entreprise au nom de la révolution. Le réquisitoire porte, et il est difficile à réfuter.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

★ Armando Valladares, *Mémoires de prison*, Albin Michel, Paris, 1986, 536 p., 120 F.

Asie

La lassitude du « héros de Kaboul »

(Suite de la première page.)

Pieds nus, longue chemise immaculée, cou de taureau, tête ronde, épaules larges et taille moyenne, le commandant se laisse tomber dans un fauteuil et entreprend d'étudier ses visiteurs. Un Américain et un Français : on est entre amis. Ses courtes et puissantes jambes de baroudeur s'allongent sur le tapis moelleux. Il n'est pas armé.

« Je n'aime pas être armé tout le temps », dit-il. *« Je n'aime pas tuer (...), je suis fatigué. Si je pouvais, je dormirais pendant trois au quatre ans d'affilée. »* A Kaboul, la ête du commandant est mise à prix pour une forte somme (300 000 F). Cela le fait sourire. *« Oui, je suis obligé de prendre de plus en plus de précautions pour entrer en ville. Mais j'en reviens. Nous avons marché, mes hommes et moi, neuf jours entiers pour revenir ici. »*

« C'était plus facile autrefois »

Le ton est las et le regard triste. De temps en temps, Abdoul Haq caresse la montre suisse en or massif qui brille à son poignet gauche. Condamné à mort une première fois sous le règne de Daoud, en 1977, Abdoul Haq n'avait dû son salut qu'à la confusion née en 1978 du changement de régime. Confusion qui avait permis à sa famille de verser 300 000 afghanis (environ 20 000 F) de pots-de-vin aux geôliers de l'époque. Le commandant avait alors dix-sept ans.

Aujourd'hui, il en a vingt-huit, mais il en fait bien quinze de plus. *« Oui, c'était plus facile autrefois. Kaboul est maintenant entourée d'une ceinture de sécurité. Il y a des postes de surveillance tout autour de la ville. Cela leur pose des problèmes de logistique, bien sûr, mais à nous aussi. »* Marié depuis deux ans, père d'un petit garçon, Abdoul Haq commande, dit-il, à cinq mille hommes. *« Je vais être obligé de réduire un peu. L'entretien des moudjahiddins coûte cher, vous savez : 1 500 afghanis* [environ 100 F] *par mois et par tête. »*

Au printemps dernier, le commandant a fait la tournée de ses trop peu généreux donateurs européens : Londres, Paris, Bonn et Amsterdam. *« En termes militaires*, jure-t-il, *je n'ai rien obtenu. »* D'autres sources, parmi les experts professionnels occidentaux de la *Djihad*, assurent au contraire qu'il a reçu au moins des lance-missiles britanniques, *« et peut-être aussi quelques instructeurs pour ses hommes »*. En tout cas, pas de quoi gagner la guerre...

« J'ai profité de mon voyage pour acheter des vêtements chauds, des chaussures et des jumelles pour ma troupe », reprend-il. *« J'ai pu superviser et faciliter les dédouanements »*... Magique présence des héros lointains de l'anticommunisme dans un Occident engourdi de confort : quand ils sont de passage, même les gabelous savent fermer les yeux...

Il y a toujours, quelque part dans le monde riche, un colloque, une conférence ou une fête de solidarité avec les Afghans en lutte. Les mouvements de résistance y délèguent leurs intendants et leurs chefs politiques. Rarement leurs guerriers. Un homme comme Massoud, par exemple, le « lion du Panshir », et sans doute le meilleur stratège de la Ddjihad, n'a jamais mis les pieds à Peshawar. Encore moins en Europe.

C'est le professeur Rabbani, chef du Jamiat-i-Islami (le parti de Massoud), qui voyage et sensibilise l'Ouest – et les donateurs du Golfe – à sa cause. Paris, Londres, Washington, Djeddah, le doux professeur fait conciencieusement son travail. Il est secondé par une kyrielle de permanents, *« fonctionnaires de la Djihad »*, qui assurent les contacts avec les étrangers : diplomates ou journalistes, aventuriers, mercenaires ou romanciers en mal d'inspiration.

Au Pakistan, dans l'opposition au général Zia-ul-Haq, c'est ce qu'on appelle, en la dénonçant, la *« bureaucratisation »*, voire la *« commercialisation de la Djihad »*. *« Il y a maintenant de 3 000 à 4 000 bureaucrates afghans rien qu'à Peshawar »*, reconnaît un sympathisant occidental de la résistance. *« D'accord*, rétorque le médecin d'une organisation humanitaire, *mais c'est nous, les donateurs occidentaux, qui les obligeons à se structurer, à s'organiser, à gérer notre aide, bref, à se bureaucratiser. »* Vrai.

> *Bureaucratisation, embourgeoisement, corruption... on voit et entend d'étranges choses dans ce sanctuaire de la résistance.*

Un bazar-arsenal

Il y a trois ans, dans la ville-frontière, il y avait moins de 150 étrangers. A présent, dans les pimpantes villas de University Town – l'un des quartiers chics de la cité, – ils sont plus de 500. Médecins, infirmiers, éducateurs, intendants, conseillers militaires ou agricoles et « humanitaires » de toutes spécialités. *« Ces temps-ci*, constate un expert qui les connaît bien, *les organisations d'aide sont encore plus tribalisées que les moujahiddins eux-mêmes. Et elles passent une partie de leur temps à démolir ce que fait le voisin. »*

Regrettable pratique due au surnombre, bien entendu. Mais il y a tant à faire pour les deux millions de réfugiés afghans (1) qu'aucun mouvement de résistance n'envisage de se passer d'un seul « humanitaire ». *« Il en faudrait plus encore »*, dit-on au siège du Jamiat. Attablé devant son ordinateur Macintosh et ses téléphones, Mohamed Ishaq, l'« officier politique » du groupe, y va même de son traditionnel couplet sur *« la lâcheté du reste du monde »* face à l'invasion communiste de son pays...

Malgré tout, pourtant, malgré la corruption pakistanaise et afghane (entre le quart et la moitié des armes étrangères débarquées à Karachi et destinées au « djihad » sont régulièrement prélevées) les moudjahidines admettent que leur puissance de feu, en armes légères tout au moins, s'est nettement améliorée. Ils ne sont d'ailleurs pas les derniers à revendre les surplus sur les marchés d'armes des zones tribales (2), le long de la frontière.

Au bazar-arsenal de Darra, à une heure de Peshawar, une kalachnikov chinoise d'origine vaut 9 000 F; 4 000 F seulement pour une copie fabriquée sur place. Les Affridis – une tribu pachtoune de la frontière – ont la réputation de pouvoir reproduire à peu près toutes les armes du monde. Et d'une échoppe à l'autre, dans le vacarme perpétuel des armes qu'on essaie dans les arrière-cours, le visiteur se voit en effet proposer revolvers, pistolets et mitraillettes de toutes marques et tous calibres. On trouve aussi des armes russes d'origine prises ou achetées à l'ennemi et revendues par les moudjahidines.

Quelques-unes des deux cents boutiques alignées côte à côte le long de la route offrent des mines antichars (10 F l'unité) et des canons légers (1 500 F). Mais, contrairement à une légende répandue dans la North-West Frontier (la province de Peshawar), les Affridis de Darra ne fabriquent apparemment ni mortier ni lance-missiles. Encore moins des *stingers* américains, du type de ceux promis l'an dernier par Washington et que personne n'a encore vus dans la région. Selon une rumeur, l'armée pakistanaise, ne tenant pas à encourager outre mesure l'escalade du conflit à ses frontières, empêcherait la livraison de ces foudroyants missiles sol-air aux moudjahidines...

Le royaume de la contrebande

Les SAM-7, par contre, atteignent plus ou moins leurs destinataires. En nombre insuffisant, certes, mais il est de notoriété publique qu'une proportion des livraisons atterrit en fait directement dans l'escarcelle de l'armée pakistanaise, voire dans celle des trafiquants pachtounes.

Au total, la « djihad entreprise », que dénoncent régulièrement les partis de gauche pakistanais, va toujours bon train, et l'ostentatoire prospérité de Peshawar, *« capitale économique de la guerre sainte »*, est là pour en témoigner.

Le bazar Kucchi, dans le centre-ville, regorge de réfrigérateurs et de climatiseurs soviétiques, très en vogue en raison de leur bas prix. Toutes sortes d'équipements audiovisuels japonais et américains voisinent sur les étals avec des téléphones de fabrication allemande et des textiles russes. Malgré la prohibition islamique qui règne sur l'ensemble du territoire pakistanais, on trouve, pour étancher la soif de Peshawar, de la vodka moscovite et du whisky américain à gogo. Pour les cigares cubains et le caviar russe, il faut aller faire ses emplettes un peu plus loin à Jamrud, sur la route du col de Khyber.

Peshawar, ville-frontière, *« a toujours été le royaume de la contrebande*, dit un commerçant local. *Mais la guerre a multiplié par deux ou trois notre chiffre d'affaires. Son règlement nous ruinerait »*.

PATRICE CLAUDE.

(1) Un groupe d'experts des Nations unies venus inspecter les camps de réfugiés, en novembre dernier, avait découvert qu'ils abritaient environ 1,9 million de personnes et non 2,7 millions comme le disait alors le gouvernement pakistanais.

(2) Zone tampon entre le Pakistan et l'Afghanistan de 250 kilomètres de long sur 50 à 90 kilomètres de large. Les territoires tribaux ne sont pas gouvernés par les lois pakistanaises, mais par des *jirgas*, conseils tribaux indépendants. L'essentiel du trafic d'armes et de drogue transite par là ou en provient.

JAPON

Une gaffe de M. Nakasone

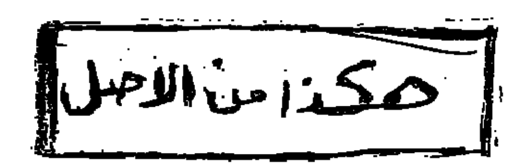
Le groupe des élus noirs du Congrès américain (Black Caucus) a réagi avec indignation aux propos du premier ministre japonais, M. Nakasone, qui avait déclaré que les communautés noire et hispanique américaines avaient une incidence négative sur le niveau intellectuel moyen des Etats-Unis. *« Que M. Nakasone ait voulu se référer au niveau intellectuel ou au niveau d'analphabétisme des Noirs, des Portoricains et des Mexicains, il doit dans tous les cas se rétracter »*, a déclaré, mercredi 24 septembre, le président du groupe, M. Esteban Torres (dém., Californie). Les parlementaires noirs américains ont également demandé à l'ambassade du Japon à Washington des éclaircissements sur les propos du premier ministre.

Lors d'une conférence de presse de son parti, lundi, M. Nakasone avait souligné le haut niveau intellectuel des Japonais et ajouté, selon plusieurs organes de presse japonais : *« La moyenne en Amérique est très inférieure, à cause de gens comme les Noirs, les Portoricains et les Mexicains. »* Accusant les journaux d'avoir déformé sa pensée en ne reproduisant qu'une partie de son discours, M. Nakasone a rétorqué : *« Ma déclaration disait que les Etats-Unis ont à leur actif de grandes réussites, comme le programme Apollo et l'IDS. Mais il y a des choses, dans l'éducation, par exemple, dont ils n'ont pas été capables à cause de leurs nationalités multiples. Les choses sont, au contraire, plus faciles au Japon parce que nous sommes une société homogène »*, a-t-il dit à la presse. *« Je n'avais aucune intention de discrimination raciale ni de calomnier un autre pays »*, a ajouté le premier ministre japonais. *(AFP.)*

● **CHINE : accélération des réformes économiques.** – La Chine va accélérer ses réformes économiques en continuant d'encourager les investissements étrangers et en se prêtant davantage au libre jeu du marché, malgré les résistances au sein du parti, a affirmé le secrétaire général du PC, M. Hu Yuobang, dans une interview publiée mercredi 24 septembre par le *Washington Post*. – *(AFP.)*

● **INDONESIE : exécution.** – Un extrémiste musulman condamné à mort en 1983 pour avoir participé à une attaque meurtrière contre un poste de police a été exécuté le 12 septembre, a rapporté, mercredi 24 septembre, l'hebdomadaire indonésien *Tempo*. L'accusation avait affirmé que le groupe Imran, auquel appartenait le condamné, voulait établir un Etat islamique en Indonésie. – *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : embuscade.** – Quatre militaires ont été tués et trois autres blessés, mercredi 24 septembre, au cours d'une attaque lancée par des séparatistes tamouls à Trincomalee (nord-est de Sri-Lanka), a-t-on appris de source officielle. Cinq soldats ont également été blessés par l'explosion d'une bombe à Batticaleo. – *(AFP.)*



مكذا من الأصل

URSS

La porte s'est entrouverte pour les Français retenus contre leur gré

MOSCOU
de notre correspondant

« J'ai l'impression d'avoir été roulé. » L'homme qui s'exprime ainsi a quelque raison d'être amer. M. Jean Der-Sarkissian, né à Valence (Drôme) en 1930, s'efforce depuis trente ans de regagner la France qu'il a quittée en 1947, emmené par ses parents venus s'établir en Arménie soviétique. Son cas paraissait réglé depuis la visite à Moscou de M. Mitterrand en juillet dernier. Il a payé les 2 500 roubles (environ 25 500 F) que les autorités exigeaient pour son départ, celui de sa femme, française comme lui, et de leurs trois enfants.

Par un de ces tours de passe-passe dont la bureaucratie soviétique a le secret, on lui affirme maintenant que son cas ne relève plus de l'OVIR (bureau des visas) d'Erevan, capitale de l'Arménie, mais du praesidium du Soviet suprême à Moscou. Bref, on le promène d'un bureau à l'autre, alors qu'une promesse formelle avait été faite à son sujet à M. Mitterrand. L'argument est le suivant : M. Der-Sarkissian s'était toujours dit français et avait en conséquence refusé d'acquérir des papiers d'identité soviétiques. Pour faciliter son départ, il avait cependant accepté, en juillet, de demander à être déchu de la citoyenneté soviétique.

On lui fait donc savoir qu'il a ainsi reconnu être Soviétique. Son dossier devrait donc être traité désormais à Moscou par le praesidium du Soviet suprême, seul organisme habilité à lui retirer cette citoyenneté, et non plus à Erevan... M. Der-Sarkissian, qui n'est pas loin du désespoir, a le sentiment qu'on s'est moqué de lui et du président français.

Ce sentiment est d'autant plus vif qu'il voit autour de lui un certain nombre de personnes dans la même situation enfin autorisées à partir. La visite de M. Mitterrand a en effet été plutôt fructueuse dans le domaine des « cas humanitaires ». Rien ne bougeait depuis des années pour ces Arméniens français venus par bateau de Marseille, en 1947, pour s'installer dans la patrie de leurs ancêtres, et qui ont déchanté. Or la porte s'est entrouverte pour eux cet été.

Le cas de M. Catrain

Quatorze familles au total sont déjà rentrées en France depuis le voyage présidentiel. Ce n'est pas un mauvais résultat, puisque M. Mitterrand avait évoqué vingt-quatre cas. Méticuleusement fouillés à l'aéroport, ils n'ont eu le droit d'emporter avec eux que l'équivalent de 90 roubles après des lustres passés à travailler en URSS. Mais ils ne se sont pas trop plaints et ont profité de l'aubaine. Premier depuis longtemps sur la liste des candidats au départ, M. Der-Sarkissian sera-t-il le dernier à s'en aller ?

Les autorités françaises continuent inlassablement leurs démarches pour les Français retenus contre leur gré et qui seraient environ cent quatre-vingts au total. Certains sont en URSS depuis la seconde guerre mondiale, mais ne se sont manifestés que ces dernières années, souvent au prix de grandes difficultés. Un des cas les plus énigmatiques est celui de M. Paul Catrain, qui était tellement oublié qu'on a gravé son nom sur le monument aux morts de sa commune, à Crécy-sur-Serre (Aisne). Mobilisé à l'âge de vingt ans en 1939, fait prisonnier par les Allemands, libéré par les Soviétiques, il s'est marié et établi en Ukraine.

En 1980, il écrit à l'ambassadeur de France à Moscou pour signaler son existence. Deux diplomates français sont autorisés à le rencontrer en Ukraine, en mars 1985, mais dans des conditions qui suscitent plus que des réserves. M. Catrain ne les voit pas, en effet, à son domicile, mais au chef-lieu voisin, entouré de responsables en tous genres qui parlent à sa place. Il a écrit à nouveau le 22 mars à une de ses sœurs qui vit toujours à Crécy-sur-Serre. Il lui a demandé de venir lui rendre visite dans son village ukrainien, mais sans se faire accompagner d'officiels français, car cela pourrait *« vexer »* les autorités soviétiques, auxquelles, dans cette missive rédigée en russe, il rend abondamment hommage...

DOMINIQUE DHOMBRES.

YOUGOSLAVIE

Un journaliste qui fait du bruit

BELGRADE
de notre correspondant

Une première à Belgrade. Dans une galerie de peintures du vieux quartier de la capitale, Milovan Brkic, membre de l'association des journalistes, mais jouissant du statut de *« journaliste libre »* et, en conséquence, sans attaches permanentes avec une rédaction, a exposé une vingtaine de ses textes parus dans divers périodiques, certains des plus connus, qui lui ont valu nombre d'inculpations et de déboires avec les autorités. Brkic est un spécialiste dans la recherche des vols, des fraudes et autres formes de corruption qui, affirme-t-il, *« fleurissent dans ce pays »*. Dans ses textes, il a révélé les noms des coupables, notamment de certains directeurs de grandes entreprises qui, *« usant de leurs relations personnelles* et *de leurs attaches avec le pouvoir »*, avaient réussi à plusieurs reprises à le faire condamner. Mais chaque fois, Brkic s'en est tiré en appel.

Sauf la dernière fois. En effet, après la parution d'un de ses articles dans le bimensuel *Svet* de Belgrade, où il accusait le directeur d'une entreprise d'export-import d'avoir gaspillé des sommes considérables pour *« faire la noce avec les fonds sociaux »*, il fut condamné à six mois de détention avec sursis, et à l'interdiction d'écrire pendant trois ans. Son cas a fait grand bruit parmi ses confrères, et son exposition des textes incriminés a attiré de nombreux dissidents et intellectuels de renom ainsi que des représentants de la presse étrangère.

L'exposition fut inaugurée par son défenseur, Mᵉ Rajko Danilovic, et deux écrivains, Radoje Smiljanic et Zoran Jovanovic, qui ont rendu hommage à son courage.

Dans une brève intervention, Brkic a dressé un violent réquisitoire contre le président du tribunal du département de Belgrade et la police, qu'il accuse de l'avoir soumis à des sévices et d'avoir même tenté de l'enfermer dans un asile. Homme d'une trentaine d'années, possédant visiblement le sens de la satire, Brkic, applaudi frénétiquement par l'assistance, a « remercié » le tribunal de l'avoir condamné, ce qui lui permettra, a-t-il dit, de *« vivre plus longtemps, étant donné que les journalistes en Yougoslavie appartiennent à la profession dont les membres, exposés aux chicanes et aux mauvais traitements perpétuels, meurent plus vite que les pilotes d'essai, les chirurgiens, les bergers, les serruriers et les boulangers et, bien entendu, les magistrats qui les condamnent »*...

PAUL YANKOVITCH.

A TRAVERS LE MONDE

Iran

« Une seule opération suffira pour vaincre l'Irak », assure le président Khamenei

Le président iranien Ali Khamenei a estimé, mercredi 24 septembre, que l'armée irakienne était si affaiblie qu'il suffirait d'une seule opération pour la vaincre.

Le chef de l'Etat irakien, qui s'adressait à des milliers de volontaires en partance pour le front, a déclaré : *« Une offensive généralisée tout le long de la frontière est dans nos projets et a été étudiée par les responsables de la conduite de la guerre, mais l'ennemi est si affaibli et désespéré qu'une opération d'une telle envergure n'est peut-être pas nécessaire et qu'il suffira d'un seul coup décisif pour le vaincre. »*

La radio de Téhéran a annoncé d'autre part que les forces iraniennes ont lancé avec succès, dans la nuit de 23 au 24 septembre, une opération contre deux bases des forces irakiennes situées sur la rive est du Tigre, dans la région de Khour-al-Azim, en territoire irakien. — *(AFP.)*

Pérou

Un mort et une dizaine de blessés lors d'affrontements entre étudiants

Lima. — Des affrontements entre deux mouvements universitaires rivaux ont fait au moins un mort et plus d'une dizaine de blessés, mercredi 24 septembre, à l'université de Huancayo, à 300 kilomètres à l'est de Lima. D'autres informations, non confirmées, font état de trois morts et d'une trentaine de blessés. La victime a été tuée d'une balle dans la tempe.

Les affrontements ont éclaté après la clôture des élections des délégués étudiants à l'assemblée universitaire. Selon le président du comité électoral, le Front des étudiants progressistes (FEP, extrême gauche) a remporté les élections, entraînant une violente réaction de l'Alliance révolutionnaire étudiante (ARE), liée au parti gouvernemental APRA (social-démocrate).

Des étudiants de la FEP auraient arrêté et livré à la justice plusieurs des assaillants présumés, parmi lesquels un député du parti gouvernemental. — *(AFP.)*

Pologne

Un parlementaire américain demande la levée des dernières « sanctions »

Washington. — Un membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis, M. Stephen Solarz, a invité le gouvernement américain à réagir favorablement et sans délai à la récente libération de tous les prisonniers politiques en Pologne. Dans un article publié mercredi 24 septembre par le *Washington Post*, M. Solarz estime que *« les Etats-Unis devraient agir rapidement pour encourager d'autres progrès en matière de droits de l'homme et de réforme économique »*. *« Une absence de réaction annihilerait notre potentiel d'influence »*, écrit-il.

M. Solarz, qui s'était rendu cet été en Pologne, où il avait eu de longs entretiens avec de hauts représentants du pouvoir, de l'Eglise et de Solidarité, souhaite en particulier que soient levées les dernières « sanctions » encore appliquées par Washington contre Varsovie depuis le 13 décembre 1981. (Ces « sanctions » se limitent en fait à la suspension de la clause de la nation la plus favorisée en matière d'échanges commerciaux et à l'absence de crédits garantis par le gouvernement américain).

Selon M. Solarz, qui est membre de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, les Etats-Unis pourraient toujours réimposer des sanctions en cas de nécessité. — *(AFP.)*

Soudan

Le gouvernement interdit le pont aérien « Rainbow »

Khartoum. — Le gouvernement soudanais a décidé d'interdire pour des raisons de sécurité un pont aérien destiné à ravitailler le sud du pays, ont annoncé, mercredi 24 septembre, des responsables étrangers des secours.

L'envoi de vivres pour une valeur de 1 million de dollars devait commencer à être assuré, à la fin de la semaine, par des vols vers Yirol et Wau, mais le gouvernement a jugé que ces villes n'étaient pas sûres.

Yirol est contrôlée depuis onze mois par les rebelles armés qui assiègent Wau. Quelque deux millions de personnes sont affectées par la famine et la sécheresse dans le Sud.

Le pont aérien, baptisé « Rainbow » (arc-en-ciel), est financé par l'ONU, le Canada, les Etats-Unis, les Pays-Bas, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Des organismes de secours sont entrés en contact avec l'Armée populaire de libération du Soudan (ALPS) pour organiser le pont aérien, et *« certains éléments du gouvernement n'aiment pas ces contacts »*, a indiqué l'un des responsables à l'agence Reuter. — *(Reuter.)*

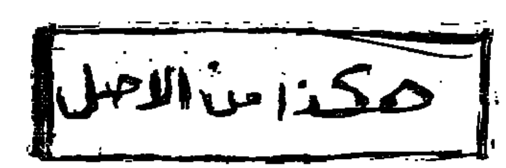
Liban

L'Organisation de la justice révolutionnaire revendique l'enlèvement d'un Français

Beyrouth. — Revendiqué mercredi 24 septembre par l'Organisation de la justice révolutionnaire, l'enlèvement du ressortissant français Marcel Coudari semble être au départ une affaire de règlements de comptes qui, dans le contexte actuel, a été récupérée et politisée.

« Il n'y a aucun nom correspondant à celui publié dans le communiqué de l'Organisation de la justice révolutionnaire parmi les Français immatriculés dans les services consulaires français au Liban, a déclaré au *Monde* l'ambassadeur de France, M. Christian Graeff qui a cependant ajouté : *« En revanche, il existe un Français dont on était sans nouvelles depuis février dernier et dont le nom est très proche de celui annoncé, à propos duquel nous n'avions reçu ni informations ni revendications jusqu'au communiqué de ce matin »*.

Selon des sources qualifiées, Marcel Coudari aurait été enlevé en février à Beyrouth-Ouest. Aucune trace de son entrée au Liban n'existe à la Sûreté libanaise.



La lutte contre le terrorisme

L'enquête sur les attentats parisiens

Entre l'Autriche et la Syrie

Par la voix de M. Jacques Chirac, lors d'une conférence de presse mercredi 24 septembre aux Nations unies, le gouvernement a fait siennes les convictions policières : *« Toutes les informations rassemblées (...) nous conduisent à penser qu'un groupe auquel appartient un terroriste en prison en France, Georges Ibrahim Abdallah, est responsable de ces attentats (...). Ce sont les soupçons actuels de la police. Nous n'avons jamais dit que ce groupe était soutenu ou aidé par un Etat. Nous ne le pensons pas (...). S'il y a des complicités, nous ne les connaissons pas. »* M. Charles Pasqua pense lui aussi que *« c'est bien le groupe Abdallah qui a commis les attentats »*, tout en jugeant *« improbable qu'ils aient pu agir seuls et sans un support sur le territoire national »*.

Depuis le début de la nouvelle vague d'attentats, les spécialistes de la police judiciaire, qui assurent en substance ne croire que ce qu'ils voient, répètent que *« tous les signaux »* vont dans la même direction : l'utilisation du réseau des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), relancé par les proches de Georges Abdallah. Contenu explicite des textes du CSPPA qui a revendiqué les principaux attentats, série inhabituelle d'attentats qui relèvent plus de la vendetta que du « message » d'un Etat à un autre, témoignages visuels, recoupements au sein de la communauté libanaise, déclaration du chef du « clan », Joseph, à Kobayat, silence — *provisoire ?* — des bombes depuis le repli des frères au nord du Liban et leur « ciblage » psychologique par la police française, etc, *« nous n'excluons rien* a priori *mais, d'expérience, nous nous refusons aux plans sur la comète,* dit l'un des responsables de l'enquête. *C'est ce que nous avons ; comment ne pas en tirer des conclusions ? »*

Ce refrain policier entraîne deux questions : peut-on attendre une preuve tangible de la participation des proches de Georges Abdallah aux attentats ? Si ce sont bien les FARL, quel est le rôle de la Syrie, qui entretint des liens étroits avec ce réseau ? La réponse à la première question se trouve peut-être à Vienne (Autriche), où trois inspecteurs français séjournent actuellement sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien chargé des attentats, M. Alain Marsaud.

Leur mission : vérifier la pertinence du témoignage d'une employée de l'aéroport d'Orly qui assure avoir reconnu Emile Abdallah, soupçonné d'être l'un des auteurs de l'attentat de la rue de Rennes, parmi les passagers du vol Paris-Vienne de 20 h 50, le 17 septembre. Et cela malgré sa présence au Liban le lendemain.

Les premières constatations sont négatives : aucun membre du personnel du vol ne reconnaît sur photo Emile ; aucun nom moyen-oriental ne figure sur la liste des passagers du vol Paris-Vienne ni sur celle du vol Vienne-Larnaka (Chypre) ; enfin, aucun billet pour Larnaka n'a été acheté en transit à Vienne.

Les enquêteurs français n'en tirent pas, pour autant, des conclusions définitives : il reste à interroger le personnel au sol autrichien et à retrouver l'ensemble des passagers du vol Paris-Vienne. Ils soulignent en outre que, malgré leur déclarations en faveur de la coopération européenne antiterroriste, les autorités autrichiennes ne souhaitent pas une nouvelle désignation de leur capitale comme plaque tournante du terrorisme international. Notre envoyé spécial Laurent Greilsamer, qui a suivi, une semaine après, la piste envisagée par les policiers français jusqu'à LarnaKa, souligne en tout cas la faiblesse des contrôles.

Quant à la Syrie, l'hypothèse la plus couramment évoquée par les spécialistes policiers est qu'elle aurait laissé *« jouer »* le réseau FARL-CSPPA, à l'égard duquel elle est historiquement débitrice, sans pour autant être directement à l'origine des attentats.

C'est, en tout cas, leur présence à Damas, cet été, qui vaut à cinq proches de Frédéric Oriach, l'une des figures de l'ultragauche propalestinienne française, d'être actuellement en garde à vue depuis mercredi matin 24 septembre. Parmi eux, M. Boussemah et Mmes Da Silva et Frénot, qui assurent s'être rendus en Syrie pour une visite *« d'ordre culturel et informatif »* dans le cadre de leur soutien *« à la cause palestinienne »*.

Une Syrie qui semble au centre des actuelles manœuvres françaises pour enrayer durablement la vague d'attentats, depuis la pause de la dernière semaine. Ami du président syrien, Mgr Hilarion Capucci a rencontré M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, avant et après une visite à Georges Ibrahim Abdallah dans sa cellule de la Santé. De quel message était-il porteur ? Cette visite, dont l'impact a été renforcé par l'annonce de la présence de M. Michel Aurillac à Damas, fait craindre à nouveau parmi les policiers une concession à l'égard de Georges Abdallah, à laquelle ils sont farouchement opposés.

Le premier ministre a assuré à New-York qu'il n'en était pas question. Dans tous les cas, l'instruction de l'affaire dans laquelle le chef présumé des FARL est inculpé de complicité d'assassinat durera encore deux mois avant toute décision du juge — renvoi en cour d'assises ou non-lieu, — en raison des compléments d'enquête demandés par Me Georges Kiejman au nom des Etats-Unis qui sont partie civile.

E.P.

Paris, Vienne, Larnaca

Un vol pour gens pressés

LARNACA
de notre envoyé spécial

Le vol OS 232 est un vol pour gens pressés. Un vol efficace, sur mesure, de la compagnie Austrian Airlines, qui vous arrache d'Orly-Sud à 20 h 50 pour vous déposer à 22 h 40 en Autriche, à l'aéroport de Vienne.

Trois policiers français ont pu le constater, mardi 23 septembre. Ils ont embarqué pour Vienne, forts du témoignage d'une employée de l'Aéroport de Paris affirmant avoir assisté, le mercredi 17 septembre, à l'*« enregistrement »* d'Emile Abdallah, vingt-huit ans, ingénieur, frère cadet de Georges Ibrahim, près de trois heures après l'attentat de la rue de Rennes. Un témoignage visuel qui vient conforter, pour la police, le récit de deux autres personnes présentes rue de Rennes et reconnaissant formellement, sur photographie, Emile, moustache conquérante, yeux clairs et brushing de jeune premier.

Mercredi, comme tous les soirs, le vol OS 232 était au rendez-vous. Les quelque soixante-dix passagers ont sagement sacrifié, dès 20 heures, aux formalités requises auprès du comptoir de la compagnie aérienne, à celles de la police, rapides, sur fond d'affiches du ministère de l'intérieur offrant aux regards les portraits de la famille Abdallah, puis, au terme d'une longue flânerie sur un trottoir roulant, au contrôle des bagages à main ; pas de fouille, une sécurité bon enfant. Orly-Sud somnole déjà, avant de sombrer dans un sommeil relatif.

Des formalités réduites au minimum

Le vol OS232 est un vol calme, une voiture-balai pour hommes d'affaires pressés d'en finir avec Paris ou désireux d'être à pied d'œuvre, tôt le lendemain, en Autriche. Dans l'avion dont la police suppose qu'il a transporté Emile Abdallah, il y avait une cinquantaine de passagers comprenant un grand nombre de ressortissants de pays arabes. Cette fois, les clients de l'Austrian Airlines sont en majorité européens.

Dès l'arrivée à Vienne, tout ce petit monde s'égaillera. Un seul passager du DC-9 emprunte — comme nous — les escaliers et les couloirs semi-déserts de l'aérogare conduisant au guichet des correspondances afin d'attraper le vol OS731 en partance pour Larnaca (Chypre) et Jeddah (Arabie saoudite). Les formalités sont réduites au minimum. Vers 23 heures, nous franchirons sans encombre le portique de sécurité — destiné à s'assurer que les voyageurs ne transportent pas d'arme. Une trentaine de passagers ont rendez-vous à la salle d'embarquement numéro 7. Les billets sont rapidement vérifiés et les candidats au voyage vers Chypre sont aimablement transbahutés dans un car jusqu'au DC-9 prêt au décollage.

Rien ne prouve définitivement qu'Emile Abdallah a emprunté le vol Paris-Vienne, rien ne dit qu'il s'est rendu à Larcana. Il est 3 h 25, heure locale, lorsque le DC-9 se pose sur le tarmacadam. Les passagers pour Jeddah *« sont priés de rester à bord »* : ils seront une dizaine. Tous les autres franchissent le contrôle des policiers chypriotes en une dizaine de minutes au plus.

Vers Tripoli...

L'air est aussi doux et chaud que la nuit noire. Dans l'hypothèse où Emile Abdallah serait arrivé ici, les transports réguliers ne lui auront été d'aucun secours pour rejoindre Tripoli (Liban), puis Kobayat, son village natal, où deux journalistes de l'AFP l'ont vu le jeudi 18 septembre à 13 h 30. A 3 heures du matin passées, un jeudi, Larnaca ne peut que proposer aux voyageurs d'attendre le vendredi, 9 h 50, pour décoller vers Beyrouth ou de prendre le bateau pour Jounieh, à 23 heures.

On peut rêver en voyant, sagement couchés les uns à côté des autres, cinq ou six petits avions de tourisme. Mais il fait trop sombre — à une telle heure en tout cas — pour envisager un départ vers le Liban avec l'un d'eux. Reste alors la mer. La mer et ses bateaux. La mer et ses vedettes rapides et privées. Il ne faut qu'un petit quart d'heure pour rejoindre, à partir de l'aéroport, le port de Larnaca et quatre ou cinq heures pour cingler — mais avec l'approbation des Syriens et en échappant à la surveillance israélienne — vers Tripoli. Larnaca, nid d'espions, n'a peut-être pas encore dévoilé tous ses mystères.

LAURENT GREILSAMER.

Mgr Capucci, prélat militant de choc

Personnage haut en couleurs, Mgr Hilarion Capucci, ancien vicaire patriarcal de la communauté greco-catholique de Jérusalem, qui vient de rencontrer à la prison de la Santé, à Paris, Georges Ibrahin Abdallah, avait défrayé pour la première fois la chronique en août 1974, lorqu'il avait été arrêté par les autorités israéliennes, sous l'accusation d'avoir transporté, dans sa voiture personnelle, un véritable arsenal. Il avait alors été salué comme un « héros » dans le monde arabe et qualifié de « terroriste » par les israéliens.

Mgr Capucci n'a jamais dissimulé ses convictions et se présente volontiers comme l'un des plus acharnés défenseurs de la cause palestinienne et arabe. Né en 1925 à Alep, dans le Nord de la Syrie, il avait épousé dès son jeune âge les thèses du nationalisme arabe qu'il ne trouvait pas incompatibles avec sa vocation pastorale et sa fidélité à l'Eglise. En 1967, après l'annexion du secteur arabe de Jérusalem par les Israéliens, il avait refusé tout contact avec les autorités de la *« force d'occupation »*. Mais il n'a jamais admis les accusations israéliennes selon lesquelles il aurait coopéré avec une organisation illégale (le Faht) et transporté des armes pour le compte de cette organisation. Il y voit une « provocation » destinée à neutraliser l'action politique qu'il menait en faveur des « déshérités palestiniens ». Il a coutume de répéter : *« L'holocauste aujourd'hui, c'est celui du peuple palestinien. »*





Défendu au cours de son procès par Me Roland Dumas, futur ministre socialiste des relations extérieures, il avait multiplié les incidents de séance, fustigeant après sa condamnation à douze ans de prison, *« les vils conquérants venus des ténèbres violer la cité sainte de Jérusalem, berceau de deux religions, la chrétienté et l'islam »*. Il s'était écrié : *« Seul Jésus-Christ, qui pleure au ciel sur le sort de Jérusalem, a le droit de me juger. »*

Embarrassé par ce prélat fort encombrant, le Vatican n'avait pu que déplorer la sentence qui *« atteint et peine une des glorieuses communautés catholiques d'Orient, l'Eglise melchite dans laquelle Mgr Capucci exerce depuis des années les fonctions épiscopales »*.

C'est à la suite des pressions exercées par le Saint-Siège que Mgr Capucci avait été libéré, après trente-neuf mois de détention, au prix d'un accord tacite lui interdisant de séjourner au Proche-Orient.

Il ne devait cependant pas respecter cet accord. Nommé, en 1978, envoyé spécial de Paul VI en Amérique latine, il avait quitté son poste sans l'autorisation du Vatican et était devenu... membre du Conseil national palestinien. Jean-Paul II avait mis un point final à l'*« affaire »* en lui confiant la charge de *« visiteur pour les communautés melchites de l'Europe occidentale »*.

Résidant depuis à Rome, il avait entrepris en avril 1980 une mission de médiation réussie en Iran, obtenant la restitution des dépouilles des huit militaires américains tués lors du raid dans le désert de Tabas. Sa tentative en vue d'obtenir la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran était cependant demeurée infructueuse. Mgr Capucci semble également avoir joué un rôle dans la libération de Gilles Sidney Peyrolles, ancien directeur du centre culturel français à Tripoli au nord-Liban, enlevé en mars 1985.

J. G.

Après la découverte d'une cache d'explosifs

Quatre Iraniens écroués

L'enquête menée par la direction de la surveillance du territoire (DST) après la découverte d'une cache contenant des explosifs, située dans un bois de la commune de Montchenot (Marne), a permis l'arrestation de trois autres Iraniens. Le premier, Ali Abdollahzadeh Klosh Akhlagh, vingt-quatre ans, qui avait révélé aux enquêteurs la cache, a été écroué, lundi 22 septembre, sous les inculpations d'association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les explosifs, par M. Jean Rivière, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Mercredi 24 septembre, Joseph Monachipour, trente-cinq ans, sa sœur Azita, vingt-neuf ans, et Seyyed Kalibi, cinquante ans, ont été, à leur tour, placés sous mandat de dépôt par M. Rivière, après avoir été inculpés des mêmes infractions, en application de la loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme.

L'enquête aurait établi que ce groupe iranien avait eu des contacts avec des terroriste européens.

Cinq interpellations

La brigade criminelle de la police judiciaire parisienne a effectué, mercredi matin 24 septembre, diverses opérations au domicile de plusieurs personnes susceptibles, selon les renseignements généraux, d'apporter aide et assistance à des terroristes. Cinq d'entre elles, de nationalité française, ont été interpellées. Elles seraient connues pour être des proches de Frédéric Oriach, l'une des figures de l'ultra-gauche propalestinienne, libéré de prison le 11 avril dernier. Le séjour de Frédéric Oriach, cet été, à Damas intrigue les policiers français.

Ces interpellations ont été opérées sur commission rogatoire de M. Alain Marsand, le juge d'instruction chargé des dossiers des attentats commis dans la capitale depuis décembre 1985. Placés en garde à vue — dont le délai est désormais de quatre jours dans les affaires de terrorisme, — les cinq interpellés sont actuellement entendus au quai des Orfèvres.

D'autre part, Georges Ibrahim Abdallah, Anis Naccache et Varoujan Gardidjian, les trois terroristes dont le CSPPA demande la libération, ont été regroupés à la prison parisienne de la Santé pour *« des raisons de sécurité et administratives »*.

● Le mouvement du RECOURS, organisateur d'une réunion d'information qui a rassemblé près de six cents pieds-noirs, samedi 20 septembre, à Pertuis (Vaucluse), en présence du secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, a fait observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes du terrorisme, *« associant dans cet hommage celles d'Afrique du Nord et celles de Paris »*. Ses dirigeants ont fait adopter à l'unanimité une motion approuvant la politique de fermeté du gouvernement.

Ils ont également affirmé qu'*« il serait inadmissible que les Français musulmans, qui ont souvent sacrifié leur vie à leur attachement à la France, fassent aujourd'hui les frais d'un amalgame sommaire et dangereux consistant à lier la confession islamique à la pratique du terrorisme »*.

M. Chirac aux obsèques du deuxième policier tué dans l'attentat du Pub Renault

Les obsèques du gardien de la paix Bertrand Gauthier, vingt-neuf ans, qui est mort de ses blessures, le mardi 23 septembre, après l'attentat au Pub Renault, auront lieu vendredi à 9 heures à la Préfecture de police.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, et le ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, assisteront à la cérémonie. Bertrand Gauthier était père de quatre enfants. Un autre policier, Jean-Louis Breteau, vingt-quatre ans, était mort peu après l'attentat.

● **Le président chez les pompiers.** — M. François Mitterrand a effectué mercredi 24 septembre une visite surprise au centre opérationnel des sapeurs-pompiers et au service d'aide médicale urgente (SAMU) de Paris. Ces deux services de la capitale ont joué un rôle essentiel dans les secours apportés aux victimes des cinq attentats qui ont fait neuf morts et plus de cent soixante blessés, entre le 8 et le 17 septembre. En fin de matinée, après le conseil des ministres, le chef de l'Etat s'est rendu à la caserne Champerret, dans le 17e arrondissement de la capitale, où est situé le centre opérationnel des pompiers, puis dans les nouveaux locaux du SAMU, à l'hôpital Necker, dans le 15e arrondissement.

● **La CGT, cavalier seul.** — Fait assez exceptionnel, les centrales syndicales CFDT, FO, CGC et CFTC ont publié un communiqué commun pour condamner le terrorisme : *« Si l'on n'y prend garde, c'est la démocratie elle-même qui sera mise en cause. Tous les moyens nécessaires à la disposition d'un Etat de droit doivent être pris pour que le terrorisme soit éliminé. »* Mais le mouvement syndical *« refuse que les immigrés soient victimes d'un amalgame inadmissible »*. Seule la CGT n'a pas signé le communiqué. Elle a expliqué que le texte *« s'en tient à une dénonciation de principe très insuffisante »*, alors qu'elle avait proposé des actions, par exemple *« des arrêts de travail à l'occasion des obsèques des victimes »*. D'autre part, *« des questions se trouvent posées sur l'origine véritable des crimes commis »*.

مكذا من الاصل

La lutte contre le terrorisme

L'inquiétude des chrétiens libanais

« Pourvu que l'arrière tienne bon ! »

BEYROUTH-EST
de notre envoyé spécial

Ici, l'inattendu est au rendez-vous, l'impossible probable et l'improbable certain. Voici que les chrétiens libanais ont peur... de la France. Ils se sont habitués à la voiture piégée qui peut toujours surprendre les enfants sur le chemin de l'école, aux obus baladeurs, aux mauvaises nouvelles qui, lorsque les choses semblent aller un peu mieux, viennent sournoisement vous casser le moral. Et voici qu'à la galerie des adversaires, miliciens chiites, Palestiniens, Druzes, terroristes d'ici et d'ailleurs, vient s'ajouter un couple inquiétant : celui que forment MM. Pasqua et Pandraud. La rumeur court les salons : à Roissy, on « épluche » le Libanais et ses bagages. Au ministère de l'intérieur, on prépare des « mesures ». Le refuge français va se fermer. « *La France, Monsieur* », soupire un médecin qui a amplement prouvé n'avoir pas peur des balles, *c'est notre arrière-pays. Même si on n'a aucune intention d'y aller, on sait qu'elle est là et qu'elle nous ouvre la porte. Alors, si elle la ferme !* »

« *Pourvu que l'arrière tienne bon !* » disaient les poilus de 14-18, mi-blague, mi-souci. C'est ce que pensent les Libanais. Il n'y a pas de conversation, quand on arrive de Paris, où l'on n'entende un « *Vous n'allez pas nous laisser tomber, tout de même ?* » qui gagnerait à être plus convaincu. Ou un : « *Votre Chirac a les nerfs solides, au moins ?* » Vœu pieux. Car dans ce pays où l'on ne tire pas à petit plomb sur des casquettes, les poses de Tartarin ont fait très mauvais effet. S'ils en avaient envie, les Libanais feraient des gorges chaudes du « *terroriser les terroristes* » de M. Pasqua. Quant à « *châtier impitoyablement les assassins et ceux qui les manipulent* », comme le promet le premier ministre...

L'angoisse est réelle. Elle s'explique par le fait que huit sur dix des soixante-dix mille Libanais de France sont chrétiens — les musulmans commençant d'ailleurs à les rejoindre en nombre appréciable. Cette communauté outre-mer engendre une noria de voyageurs, un perpétuel va-et-vient, un flot de visas si important que l'ambassade à Beyrouth, pour faciliter les choses, a obtenu, non sans peine de Paris, le droit d'étendre la période de validité à deux ans afin de réduire d'incessants renouvellements.

Un amour rétro

On craint pour tout : les permis de séjour, la visite aux enfants, les tracasseries, le mauvais renom apposé, comme un visa d'infamie, sur le passeport libanais. Les voyages, déjà malaisés et coûteux, risquent de se faire plus difficiles. Déjà, la chute vertigineuse de la livre libanaise rend les séjours à l'extérieur inabordables pour ceux qui n'ont pas de revenus en devises étrangères.

Et puis, même sans vouloir pincer la corde sentimentale, qui plaît tant en Orient, les Libanais sont sincèrement affectés, peinés et, pour certains, atterrés par la vague de terrorisme qui vient de nous frapper. Le soir où le colonel Gouttierre fut assassiné, l'ambassadeur de France était invité à dîner en ville : pour démontrer qu'il ne se laisse pas intimider, il ne se décommande pas. Scène étrange et inoubliable : les messieurs cravatés et les dames en apparat regardent, de la vaste terrasse de ce septième étage d'Achrafieh, le ballet des gardes du corps autour des voitures blindées ; l'ambassadeur cache mal son émotion, s'attelle à la tâche difficile de rassurer les invités quant à la détermination de son pays.

« *J'ai reçu des témoignages bouleversants* », nous dit-il. Et l'on voit ses yeux s'embuer d'autre chose que de convenances diplomatiques...

Car les Libanais chrétiens aiment la France. D'une façon démodée, rétro, qui peut faire sourire autant qu'on voudra, mais le fait est là. Ils supportent mal de la savoir endeuillée, anxieuse et faible. Ils ne croiront guère — et ils le disent avec une espèce d'indulgence triste qui serre le cœur — qu'elle puisse résister longtemps au chantage. A la veille du samedi qui vit — innovation à Beyrouth-Est — la moitié de la ville paralysée par une « grève du deuil », les ménagères faisaient leurs courses et les automobilistes s'approvisionnaient en essence. Personne n'a cru un instant que la manifestation de solidarité avec Paris pût être un échec.

Une vitalité intacte

Sur les responsabilités du terrorisme, les avis se rejoignent. L'Iran et la Syrie sont montrés du doigt, mais on s'interroge sur leur coopération. L'opinion la plus argumentée, notamment dans la bouche d'un ancien ministre que sa lucidité a doté d'une sorte de statut d'oracle officieux incrimine, Téhéran et donne à Damas un rôle subalterne, assumé plus ou moins à contre-cœur sinon « à contre-intérêt ». « *Ces gens-là, nous dit-il, Abdallah ou non — ne demandent pas toujours son avis à la Syrie et elle est obligée de les couvrir. L'Iran, seul à vouloir vraiment humilier la France et la faire chanter, est en train de coincer son alliée et de la mener là où elle ne veut pas aller.* » Sur la responsabilité directe du clan, Abdallah dans les derniers attentats, le scepticisme est de rigueur. Mais il s'agit de Libanais, — « *marxisés en France* » vous dit-on avec une amère malice — et ce sont des chrétiens. On préférerait visiblement que d'autres aient fait le coup.

Etrange « réduit chrétien » de plus en plus coupé du reste du pays, mais débordant d'initiative et d'une vitalité intacte ! On y connaît toujours les embouteillages apocalyptiques du week-end, quand il faut franchir, pour aller dans les « chalets » — les marinas de la côte, — le redoutable « tunnel ». La chute de la livre est une cruelle épreuve. Mais l'ingéniosité libanaise a su en tirer parti : voici que l'industrie, naguère tuée dans l'œuf par l'importation, reprend vie. Chacun cherche fébrilement à produire tout ce que l'on peut vendre à bon compte à l'étranger. On vous raconte, comme un bon tour joué à l'adversité, l'histoire de l'ami qui inonde de chemises les Etats-Unis ou du parent qui exporte — griffe prestigieuse à l'appui — des articles de luxe. Jamais chaussures italiennes et parfums français de fabrication locale n'auront eu tant de succès.

La dégringolade de la monnaie a un autre effet, plus surprenant. Les munitions s'achètent en devises et sont hors de prix. Si bien que les artilleurs y regardent à deux fois et qu'il tombe nettement moins d'obus à l'aveuglette. Comme nous le dit un jeune milicien, visiblement désolé : « *Maintenant, sur la ligne intersecteurs, nos chefs comptent les balles qu'ils nous distribuent...* » La guerre civile est à l'heure de l'austérité.

Pour gagner Beyrouth-Est, les chrétiens — sauf quelques têtes brûlées — n'utilisent pas l'aérodrome, situé à l'ouest et réputé dangereux. Ils répugnent souvent à faire le détour par Damas. Reste le bateau qui assure une navette quotidienne entre Chypre et Jounieh. L'autre jour, dans le grand salon de l'*Empress* qui levait l'ancre à Larnaka, des journalistes étrangers regardaient, effarés, de jeunes femmes croupiers aux crinières blondes préparer les tables de boule et de roulette, tandis que les passagers, détendus, s'apprêtaient à mener toute la nuit un jeu d'enfer. Facon indécente de retourner dans sa patrie martyrisée ? Au fond, c'était un spectacle réconfortant, roboratif. Des gens capables d'installer un tripot sur le radeau de la Méduse survivront à tous les naufrages.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Avant la réunion des douze ministres de l'intérieur

Le gouvernement britannique veut aider la France

LONDRES
de notre correspondant

« *La diminution des contrôles à l'intérieur de la CEE ne doit pas faire le jeu des terroristes.* » C'est ce qu'a déclaré, le 24 septembre, M. Douglas Hurd, ministre britannique de l'intérieur, en recevant son homologue ouest-allemand à la veille de la réunion des Douze réclamée récemment par la France.

Ayant, depuis près de deux ans, pratiquement réglé son contentieux financier avec le reste de la Communauté, le gouvernement de Mme Thatcher s'efforce de donner des gages de son attachement européen et souhaite marquer de son sceau son tour à la présidence de la CEE. D'autant qu'en matière de lutte antiterroriste, les Britanniques se prévalent d'une « *certaine expérience* ». Ils veulent manifester aujourd'hui leur « *compréhension* » à l'égard de la France, ce qui se traduit à Londres, jusque dans la rue, par une évidente compassion à l'égard des Français de passage.

Les Britanniques se souviennent de la vague d'attentats commis par l'IRA durant les années 70 en Grande-Bretagne (1), comme de l'explosion qui, en 1983, a causé la mort de cinq personnes devant le magasin Harrods à Londres et celle qui, près de deux ans plus tard, visait à Brighton le premier ministre et son cabinet durant le congrès du Parti conservateur (six morts). Mme Thatcher ne manque pas une occasion de déclarer que l'Europe et le monde occidental ont le devoir de lutter avec fermeté contre le terrorisme.

Sollicité par M. Chirac, le gouvernement britannique a aussitôt répondu à la demande française. De la réunion des ministres de l'intérieur des Douze, les dirigeants britanniques n'attendent pas, pour l'instant, de décisions immédiates et spectaculaires, mais de « *sérieux progrès* ». A Londres, on est tout d'abord assez favorable à un renforcement des mesures de contrôle à l'égard des ressortissants des pays étrangers à la CEE. La décision française d'imposer le visa pour les personnes provenant des pays hors de la Communauté n'a pas surpris. Pour des raisons « *administratives* » — selon la version officielle — la Grande-Bretagne a rétabli cette formalité au début du mois de septembre pour plusieurs pays membres du Commonwealth (Inde, Pakistan, Bangladesh, Ghana et Nigéria) contre toute tradition.

D'autre part, le gouvernement britannique souhaite le perfectionnement à l'intérieur de l'Europe de la « *surveillance* » d'un certain nombre de « *terroristes potentiels* », les plus dangereux, dont la liste pourrait être établie par les différents pays membres de la Communauté. On espère, tout au moins, une meilleure collaboration des services de police concernant les mouvements des « *suspects* » d'activités terroristes.

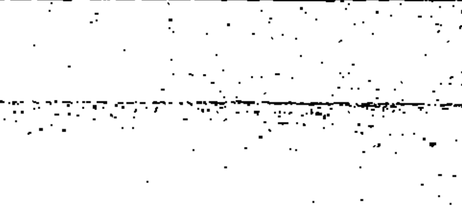
Enfin, le gouvernement de Mme Thatcher aimerait que l'on définisse de nouveaux critères pour faciliter l'extradition des terroristes présumés d'un pays à l'autre au sein de la Communauté. Les Britanniques essaient actuellement d'obtenir le retour des Pays-Bas de deux membres importants de l'IRA, évadés en 1983 d'une prison nord-irlandaise.

En outre, le gouvernement de Mme Thatcher souhaite que l'on autorise un examen par rayons X des « valises diplomatiques ». En 1984, plusieurs opposants au régime du colonel Kadhafi ont été victimes de règlements de compte, en Grande-Bretagne ; la même année, des membres du « bureau du peuple libyen » avaient ouvert le feu à Londres sur des manifestants, tuant un agent de police.

Cependant, la compréhension des Britanniques envers la France et ses épreuves actuelles a des limites. Elle ne va pas sans quelques critiques, celles du *Guardian* notamment, qui, le 23 septembre, dans un éditorial, estimait que la France s'était « *infligée ses propres blessures* ». Le quotidien libéral dénonce les interventions « *confuses* » de la France au cours des dernières années au Liban, ainsi que son engagement au côté de l'Irak contre l'Iran et sa tentative récente d'améliorer ses relations avec Téhéran dans le souci de préserver le sort des sept otages français encore détenus au Liban. Le *Guardian* suggère que le gouvernement français mette fin à une politique « *post-coloniale* » et opère réellement un « *désengagement d'ensemble* » au Proche-Orient.

FRANCIS CORNU.

(1) Géographiquement et politiquement, l'Irlande du Nord fait partie du Royaume-Uni mais non pas de la Grande-Bretagne.





ILS N'ONT AUCUN POUVOIR SUR L'EVENEMENT DU JEUDI

PROFITEZ-EN

si vous voulez comprendre, grâce à nous, pourquoi certains responsables de la lutte antiterroriste au ministère de l'Intérieur nous prennent pour des billes.

si vous voulez savoir tout ce que nous savons nous-mêmes (rien de moins, rien de plus) sur ceux qui inspirent, arment et manipulent les tueurs.

si vous voulez que l'on vous dise tout sur vos allergies, et pas seulement celles que la médecine observe !

si vous voulez découvrir, avec nous, les coulisses des imbroglios politico-criminels qui agitent le département du Var.

si vous voulez apprendre, comme nous, où passe vraiment l'aide humanitaire à l'Ethiopie.

si vous voulez connaître à quelles sauces les fabricants de cuisines modernes s'apprêtent à nous manger.

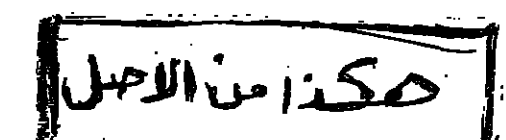
si vous voulez que l'on vous révèle le nom des faux produits français qui sont américains et des faux produits américains qui sont français.

si vous voulez pénétrer en notre compagnie dans le repaire des Dalton de la terreur.

DECOUVREZ CETTE SEMAINE L'EVENEMENT DU JEUDI

Donnez-nous votre opinion sur L'EVENEMENT DU JEUDI en vous servant du système Minitel L'Evénement. Composez le **36.15** et le code d'accès **DKP** et découvrez nos services.

Vivement Jeudi !



Politique

Le découpage électoral

Le chef de l'Etat prendra sa décision « dans un délai aussi bref que possible »

Au terme des délibérations du conseil des ministres, mercredi après-midi 24 septembre, le porte-parole de la présidence de la République, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, a indiqué, à propos des ordonnances relatives au découpage électoral, que *« le président de la République a rappelé que, lundi dernier, lorsqu'il a été saisi du projet d'ordre du jour du conseil des ministres, il avait fait savoir au premier ministre qu'il ne lui paraissait pas sage de réveiller cette controverse au moment où les Français étaient appelés à se rassembler face au terrorisme »*. Le porte-parole de l'Elysée a ajouté : *« Devant l'insistance du gouvernement, le président de la République a pris acte, conformément à l'article 38 de la Constitution, de l'avis du Conseil d'Etat et de la délibération du conseil des ministres. » « Il fera savoir, dans un délai aussi bref que possible*, a conclu Mme Gendreau-Massaloux, *la décision qui relève des responsabilités que lui confère l'article 13 de la Constitution. »*

Le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, a affirmé, de son côté, que le président de la République, *« tenu au courant jour par jour »*, de l'élaboration de ces textes, avait indiqué au conseil qu'il prendrait *« le minimum de temps raisonnable pour faire connaître sa décision »*.

M. Juppé a souligné que, sur les 574 circonscriptions délimitées par ces deux textes (le premier concernant la métropole et les DOM, le second les TOM), 535 ont fait l'objet d'un avis favorable de la commission dite des « sages » et 517 d'un avis favorable du Conseil d'Etat.

Ces deux séries ne se recoupent pas, a ajouté M. Juppé, mais sur 574 circonscriptions, 12 seulement, situées toutes dans le même département (le Val-de-Marne) n'ont pas fait l'objet d'un avis favorable, soit de la commission, soit du Conseil.

Au cours des délibérations, M. Mitterrand est également intervenu, au sujet du projet de loi autorisant la ratification de l'Acte unique européen regroupant sur divers points des dispositions qui révisent les traités de la CEE. Il a souligné que cet Acte unique constituait *« un compromis de progrès »*.

Les socialistes s'étonnent de la « précipitation » du gouvernement

Le délai que le président de la République s'accorde pour décider de signer ou non les deux ordonnances (l'une pour les départements de métropole et d'outre-mer, l'autre pour les territoires d'outre-mer) de découpage électoral soumises au conseil des ministres du 24 septembre est diversement interprété. Ainsi M. Jean-Claude Gaudin considère que si M. François Mitterrand se refusait à signer, *« il l'aurait dit »*. Tout en reconnaissant au chef de l'Etat le droit de *« se donner le temps de réflexion »*, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a expliqué au micro de RFO, mercredi 24 septembre, qu'un refus de signature constituerait *« un défi »* qui le conduirait à souhaiter *« dans un certain nombre de cas des modifications qui iraient, bien entendu, dans un sens profitable à l'UDF et au RPR »*, et ce *« d'un commun accord entre les deux formations »*, a-t-il précisé. M. Gaudin a ajouté : *« Le gouvernement n'existe que parce qu'il y a des députés. Si nous ne le soutenons pas, il n'y a plus de gouvernement. Donc, le gouvernement est bien obligé de faire attention à ce que disent les députés et en particulier leurs chefs d'équipe. »*

Du côté communiste, la partition de certaines communes continue de susciter des protestations, comme dans le Val-de-Marne ou la Seine-Saint-Denis. *L'Humanité* du 25 septembre dénonce *« le flou et l'ombre »* qui entourent l'élaboration du futur découpage, et Jean Chatain observe que *« le fait du prince* [le président de la République] *et celui du conseil des ministres s'additionnent en un brouillard procédurier tenace »*. L'agence soviétique Tass reprend l'essentiel des griefs formulés par le PCF contre le découpage préparé par le ministre de l'intérieur, qui *« vise en particulier à la réduction du nombre des députés communistes »*.

Au Parti socialiste, les considérations sur l'opportunité du découpage émanant du président de la république sont largement reprises. Que ce soit par M. Pierre Mauroy, qui s'est déclaré *« surpris »* de voir le conseil des ministres se préoccuper de ce sujet *« au moment même où tout le monde se rassemble autour du président de la République et du gouvernement »* — pour l'ancien premier ministre, *« le gouvernement a une attitude politicienne qui ne correspond pas à la volonté de cohésion exprimée à gauche et à droite »* — ou que ce soit par M. Jean Poperen, pour qui *« il y avait mieux à faire ce 24 septembre »*. Pour le numéro deux du PS, *« l'affaire du découpage électoral est une affaire importante, il ne faut pas la faire à la sauvette et dans des circonstances qui, nous semble-t-il, appellent d'autres préoccupations »*. Selon lui, *« on peut se demander si cette précipitation du gouvernement n'est pas une manière de faire passer à la sauvette un projet, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il fausse gravement l'expression du suffrage universel »*.

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 24 septembre, a condamné, dans un communiqué, *« l'attitude de division du gouvernement »*, pour avoir soumis au dernier conseil des ministres son projet de découpage électoral, alors que dans le climat actuel *« il demeure essentiel de préserver la cohésion nationale »*.

Rappelant dans un communiqué que la France *« vit des jours difficiles »* et qu'un Français vient à nouveau d'être enlevé au Liban, le bureau exécutif du PS poursuit : *« Dans ces conditions, comment comprendre que le principal souci du gouvernement ait été de soumettre au conseil des ministres son projet de découpage, toutes affaires cessantes ? »*

Le bureau exécutif indique également que *« le projet rencontre l'opposition de plusieurs formations politiques et divise le pays »*. Selon le PS *« ce n'était donc pas le moment de le présenter. A moins que le gouvernement ne veuille profiter du climat actuel pour faire passer à la hussarde son découpage. C'est un piètre calcul politicien qui ne peut que troubler l'opinion au moment où celle-ci a besoin d'unité face aux menaces terroristes »*.

M. François Mitterrand, qui, mercredi soir, a rencontré son compagnon de longue date, M. Maurice Faure, dans le Lot, et l'ancien ministre, Martin Malvy (PS), s'est refusé à dévoiler ses intentions quant à la signature des ordonnances. Le président de la République a cependant réaffirmé sa position qui est de juger inopportun et dangereux un projet de loi qui divise les Français. *« J'ai fait connaître, dès lundi, mon sentiment au premier ministre, demandant que soit reporté de quelques semaines un projet qui ne peut que ranimer la controverse et diviser les Français au moment où l'unité nationale est plus que jamais nécessaire face au terrorisme »*, a-t-il déclaré.

Le Monde publiera le texte intégral de l'ordonnance sur le découpage électoral, circonscription par circonscription et canton par canton, dans ses éditions datées samedi 27 septembre.

POINT DE VUE

Pourquoi le président ne signera pas

par Michel Vauzelle
député (PS) des Bouches-du-Rhône, ancien porte-parole de la présidence de la République

LA lutte contre le terrorisme doit *permettre* au gouvernement de manifester son autorité et son efficacité. Les Français le souhaitent. Si par malheur celles des mesures annoncées *qui ne sont prises que pour rassurer* contribuaient au développement d'une psychose, le gouvernement n'aurait pas débarrassé la France du terrorisme mais *il aurait ouvert des territoires nouveaux à l'extrême droite.*

Dans l'hypothèse *d'une déception grave de l'opinion* dans la lutte contre l'insécurité — ou contre le chômage — le dernier rempart contre l'extrême droite serait le rassemblement national autour *du président de la République.*

La France a la chance, grâce au général de Gaulle, *d'avoir une bonne* Constitution. Pourtant certains docteurs de la loi rêvent encore des institutions américaines, comme si elles pouvaient convenir à notre culture politique. *D'autres pensent, à intervalles réguliers,* à un référendum pour réduire la durée du mandat présidentiel, comme si nos concitoyens n'avaient pas le bon sens de juger plus *urgente* la solution des problèmes sociaux. D'autres discutent gravement pour savoir si quelques mois de « cohabitation » ne rendront pas impossible la restauration de la présidence *absolue d'avant* 1986. Pourtant la faveur populaire qui soutient la « cohabitation » ne semble pas naître d'une préférence pour un équilibre subtil et illusoire entre les pouvoirs, *mais bien du refus très clair d'une campagne électorale anticipée.*

Les Français savent qu'ils n'ont *rien* à attendre d'une *nouvelle consultation, sinon une débauche* financière au profit d'une propagande souvent médiocre.

Les institutions sont si bien adaptées à la période présente que tout permet de penser qu'elles seront respectées scrupuleusement, *jusque dans le calendrier* qu'elles proposent. Les Français ont un peu plus d'un an pour réfléchir à leurs choix prochains. C'est peu, et ils le savent. Il ne faut donc pas les bousculer, à moins *que le terrorisme ou la situation sociale* n'imposent brutalement qu'on en appelle au peuple. Sauf crise grave, le président ne devrait donc pas précipiter les échéances. *La* dissolution *de l'Assemblée — comme le référendum* — supposerait l'existence préalable d'un puissant courant populaire, faute de quoi elle apparaîtrait comme une manœuvre. Elle risquerait *alors* d'être *condamnée comme telle par des électeurs* que l'on ne dérange pas impunément.

Un comité électoral

Du reste, la nouvelle carte électorale n'a pas encore *été discutée par le Parlement.* Or, quel *que* soit le contenu du projet d'ordonnance, et alors que ne sont en cause ni des moyens pour gouverner ni l'urgence, on voit mal le président le signer. En *effet, dans ce cas précis, signer ne* serait pas arbitrer mais prendre parti contre trois et peut-être quatre des cinq grandes familles politiques nationales. En pareille matière, s'il y a arbitrage, *il ne peut être prononcé, par principe, qu'en* faveur du respect des droits du Parlement.

Quant à la *démission* du président, elle est plutôt sous la Ve République une abdication. A ce titre, elle n'est pas envisageable si le peuple peut la considérer comme un abandon de poste. *Par ailleurs,* un *nouveau retour* de *M. Poher* à l'Elysée constituerait un handicap considérable. En tout cas, on ne voit guère actuellement pourquoi le président, à la veille d'une élection anticipée, renforcerait lui-même la droite en *lui abandonnant, même pour un intérim, la présidence.*

Le monde politique peut donc, *en principe, consacrer tous* ses soins à *la préparation* de l'échéance normale de 1988. Il faut souhaiter, pour les socialistes mais aussi pour l'ensemble des Français, que le président Mitterrand soit candidat.

En effet, l'œuvre de restructuration du paysage politique qu'il a entreprise en unifiant et en modernisant la gauche n'est pas terminée. *Les résultats électoraux obtenus* en *mars dernier respectivement* par le Parti communiste et par le Parti socialiste font de 1986, non pas une rupture avec 1981, mais une étape. L'objectif prochain est de projeter dans une majorité *parlementaire nouvelle, avec l'*Assemblée actuelle ou avec la suivante, le rassemblement républicain que seul François Mitterrand peut inspirer. L'effondrement du Parti communiste et la radicalisation de la droite ouvrent aujourd'*hui un* espace *important. Seul François Mitterrand* peut l'occuper, obligeant toutes les forces politiques à l'*aggiornamento* qu'attend le pays.

Le *deuxième centenaire* de la Révolution française approche. Le meilleur comité des fêtes pour les républicains sera un comité électoral.

BIBLIOGRAPHIE

Les Français de la promotion Blum

Oublions les célébrations du cinquamenaire du « Front popu », qui vont leur petit train de plaisir même si le cœur n'y est pas. La gauche désunie traîne les pieds. La droite s'intéresse davantage au martyr des Vendéens. Les médias font, comme on dit après un assaut manqué, tout leur devoir. Seuls des militants à la retraite tentent de montrer de jolies photos jaunies aux enfants des écoles et les derniers « instits » détachés dans les ligues diverses de l'éducation populaire feignent de croire que la nostalgie pourrait *ête* encore ce qu'elle était. Pour tout dire, « 36 » passe mal. Comme si une crise chassait l'autre, un consensus inédit détournait des vieilles empoignades et une culture plus apatride vivait en apesanteur historique.

Cette grisaille n'a pas affaibli le moral des historiens, même si certains rêvaient de souffler sur une cendre encore chaude et si d'autres attendaient les vivats du bon peuple. Sans trop se soucier d'encaisser ou non les dividendes sociaux de son labeur, la recherche a donc placidement *disposé la batterie de ses colloques* et publications, un peu « pour voir » (sait-on jamais ?) et beaucoup pour faire le point. En avril dernier, à l'université de Southampton, la jeune école historique britannique a vigoureusement balayé le terrain, en comparant point par point le Rassemblement populaire français et le *Frente popular* espagnol. L'université de Strasbourg-III, les 14 et 15 novembre prochain, prépare un plateau alléchant sur « Cinquante ans de congés payés ». Et les revues spécialisées ont su ouvrir l'horizon (1).

A mi-course, le *récent* colloque des 15 et 16 septembre organisé par le Centre de recherche sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme de l'université de Paris-I a eu le mérite d'afficher les ambitions sans dissimuler les lacunes. L'heure n'est plus en effet, vingt ans au moins après les premiers travaux, au calcul des effets des états d'âme de Blum, à l'examen des stratégies discordantes ou à l'affirmation du caractère exceptionnel de l'événement, grèves avec occupation et non-intervention en Espagne comprises.

Tout, ou presque, a été dit sur ce Front populaire-là, même si on s'empoigne encore un peu sur les causes de l'échec final, sur les *impuissances de la SFIO* ou la nouvelle ferveur tricolore du Parti communiste. Une histoire plus intimiste part aujourd'hui à la rencontre des Français de 1936 : *leurs modes de* vie, leurs cultures et leurs loisirs, leur travail et leur adhésion à la politique étaient opportunément inscrits au menu de ce colloque. On n'en est pas à dire « atmosphère » comme Arletty, mais ce retour au « vécu », cet hommage au quotidien, sont un encouragement et un aveu.

L'aveu de singulières faiblesses. On attend toujours, en ce pays qui restaure si volontiers la thèse de doctorat, « le » monument sur les grèves de 1936. La vigueur de la *droite ou* l'enjeu — décisif, on le sait — des classes moyennes sont bien peu pris en compte dans les analyses : le politique penche trop à gauche. Les associations sont à peine repérées et les sociabilités gardent tous leurs mystères : le social est volontiers réduits aux organisations « ouvrières » et aux classes.

Mais nombre d'interventions ont redonné espoir. On s'est enfin interrogé sur les baisses de productivité de l'industrie avant *la guerre* en les confrontant avec l'évolution de la masse salariale et avec les effets des « 40 heures » ; on a diagnostiqué non *pas la naissance d'anachroniques* « relations sociales » dans l'entreprise mais, à tout le moins, une prise de conscience de la crise du *commandement* et de l'*encadrement* qui les enkylose. On a appris à distinguer le logement populaire de l'appartement bourgeois sans ressasser *les banalités sur la cité-jardin ou* sur « M. Vautour ».

Le colloque en tournée

Les liens entre marchés du travail, appels à la consommation de masse et impératifs de défense ont été dits. Et les grévistes sont sortis de Levallois ou de la Samaritaine : les ouvriers agricoles du Roussillon étaient au rendez-vous. Pêle-mêle, les femmes, au foyer comme au travail, les ingénieurs et les ancêtres des « travailleurs sociaux » ou des « animateurs culturels » ont aussi *déboulé. Heureuse affirmation des* particularismes de groupe, qui laisse soupçonner une mobilité sociale plus forte que le suppose l'affrontement du « classe contre classe ».

Ces heureuses avancées sont pour l'essentiel le fruit des voyages en province entrepris à l'ocasion de ce colloque. De Poitiers à Torreilles, du Nord à l'Alsace, à *Gray* comme à *Saint-Vincent-de-Tyrosse*, ces Français de la promotion Blum révèlent un sens de l'événement qui s'aiguise sur de vieux héritages. Les défilés du 1er mai jusqu'en 1939, étudiés par *Antoine Prost* (université Paris-I), deviennent des fêtes bon enfant où le rituel ouvrier des origines sanglantes conquiert un peuple en chantentaises avide d'abord de légitimité, *tout plein des sociabilités* qu'un Maréchal jugera détestables après la défaite. Ce *vibrato* à fleur de joie, qui emplit l'activisme culturel du temps, a doucement conduit le colloque à sa meilleure conclusion, avancée par Yves Lequin (université Lyon-II) : ces cortèges aux poings levés, ces *frénésies festives et* commémorantes, ce « grand corso des corporations », laissent soupçonner que « 36 » fut aussi une immense « *dérive culturelle du politique* ». Et c'est sans doute par ce clin d'œil assez canaille qu'il nous pique encore au jeu cinquante ans plus tard.

L'affaire n'est pas close, et l'histoire retourne paisiblement à ses archives et à ses magnétophones, jusqu'au prochain *colloque*. Mais *l'honnête citoyen* qui ne se résout pas à désespérer des enseignements inédits de notre histoire doit savoir que le meilleur des travaux savants des dix dernières *années*, le suc des interrogations prometteuses, ont été heureusement rassemblés par Jacques Kergast dans un livre placide et sûr, *une sorte de manuel jubilatoire*, bien complété par un bilan bibliographique. Kergoat a plongé dans la mare des thèses et des *mémoires accumulés*. Il ne *masque* ni les impuissances, ni l'échec, ni les espoirs. Il a senti le rôle des « ailleurs » dans cette histoire hélas trop française à l'heure de Hitler, *cette* URSS paradisiaque des naïvetés communistes, cette Espagne du sanglot d'une guerre civile dont la France, elle, se détache au plus intime, par l'arbitrage de ses conflits et la ferveur de son élan vers une autre vie. Son livre, sans doute, ne dit pas assez la coloration culturelle de cette « embellie » promise à l'échec. Mais ses lecteurs y retrouveront, sans rétromanie et pourtant avec émotion, l'air vif d'une belle équipée (2).

JEAN-PIERRE RIOUX.

(1) En particulier *le Mouvement social*, numéro 135, avril-juin 1986, Editions ouvrières, 57 F, et *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, numéro 11, juillet-septembre 1986, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 70 F.

(2) Jacques Kergoat, *la France du Front populaire*, la Découverte, 1986, 414 p., 140 F.

● **M. Chaban-Delmas et les archives allemandes.** — A la suite des « révélations » de l'ancien chef des services secrets, M. Alexandre de Marenches, selon lesquelles des personnalités connues se seraient fait passer pour résistants, le président de l'Assemblée nationale a déclaré, le mercredi 24 septembre, dans un entretien accordé à FR3 Bordeaux : *« Il faut crever l'abcès, le gouvernement a les moyens de savoir ; s'il y a eu des traîtres, il faut qu'on les connaisse. »* M. Chaban-Delmas, lui-même compagnon de la Libération, demande également au gouvernement de rendre public le contenu de ces archives.

L'élection législative de Haute-Garonne

Fin de campagne

Les candidats de l'élection législative partielle de Haute-Garonne produisent leurs derniers efforts avant le scrutin du dimanche 28 septembre. C'est l'occasion pour eux de livrer aux électeurs leurs derniers bons propos de campagne.

M. Dominique Baudis, maire de Toulouse et meneur de la liste de la majorité unie RPR-UDF, a dit de lui et de son principal adversaire, M. Lionel Jospin, *premier secrétaire* du PS et tête de liste socialiste, qu'il y avait *« d'un côté un homme de pays, de l'autre un homme de parti »*. Invité au « Forum-RMC », M. Baudis s'est qualifié non pas d'*« apolitique »* mais d'*« indépendant »*. Interrogé sur son choix de renoncer, une fois élu, à son mandat de député de la Haute-Garonne, il a affirmé : *« J'ai seulement voulu montrer que j'étais présent. Si j'étais resté sur la touche, on me l'aurait reproché, alors j'ai pris mes responsabilités. C'était encore plus naturel*, a-t-il ajouté, *avec la candidature de M. Jospin. »*

« Il faut faire bloc », a affirmé M. Baudis à propos du terrorisme, en précisant que, *« dans des périodes comme celles-ci, il faut des attitudes de civisme et d'union nationale »*. Enfin, le maire de Toulouse a estimé : *« Nos ressortissants doivent quitter le Liban. Mieux vaut avoir une politique d'accueil pour les Libanais francophiles que laisser nos compatriotes exposés là-bas. »*

Au cours d'un meeting, en présence de mille cinq cents personnes environ, mardi, à Toulouse, M. Jean-Marie Le Pen a évoqué la question du terrorisme. Le président du Front national a estimé que l'élection de M. Gilbert Melac, tête de liste FN, *« serait un signal qui s'allumerait dans le midi de la France, servant de phare non seulement à notre pays, mais aussi à l'Europe et au monde »*. Alors que ce meeting se déroulait au Parc des expositions de Toulouse, quelque trois cents personnes, à l'appel de plusieurs organisations de gauche, *manifestaient* au centre de la ville contre la venue de M. Le Pen.

De son côté, M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes et député *« communiste unitaire »* apparenté au PS, a appelé, mercredi 24 septembre, *« tous les communistes à voter pour Lionel Jospin »*. Loin des yeux et des oreilles de la presse, M. Fiszbin a, dit-il, rencontré quelques communistes *« troublés »* par l'attitude de leur parti. Selon lui, l'électorat communiste prend de plus en plus ses distances avec le PCF.

Chef de file de la liste communiste, M. René Piquet indique dans une interview à *l'Humanité* de ce jeudi : *« Ce n'est pas pour rien que les forces de droite et de l'extrême droite désignent en permanence le PCF comme adversaire, comme seul adversaire »*. Il répond ainsi à une question selon laquelle *« le candidat communiste n'est pas représenté comme un interlocuteur de poids... »*

A l'extrême gauche, M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), s'est lui aussi rendu dans la ville rose pour apporter à la liste Lutte ouvrière (LO) — en compétition avec celle du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT, ex-PCI) — le soutien de la LCR, *« compte tenu des rapports unitaires de longue date entre les deux organisations »*, a précisé M. Krivine.

Le débat au PS

MM. Mauroy et Chevènement de concert

M. Pierre Mauroy a participé, le mercredi 24 septembre, à une réunion de sympathisants socialistes du XXe arrondissement, à l'invitation de M. Michel Charzat, député de Paris, l'un des dirigeants de Socialisme et République (ex-CERES), qui est ici dans son fief. M. Charzat a précisé à M. Mauroy qu'il avait devant lui des représentants de *« la gauche profonde et sentimentale »*, celle qui, en somme, plaît au maire de Lille... De l'aveu même de M. Charzat, cette invitation, dans une section où l'ex-CERES représente, dit-il, de 75 % à 80 % des militants, alors que les mauroyistes se comptent sur les doigts d'une main, n'est *« pas complètement innocente »*. M. Mauroy, précise son hôte, *« est actuellement en phase avec ce que nous sommes ici : une gauche qui veut en découdre »*.

Quelques heures auparavant, M. Jean-Pierre Chevènement intervenait pour la première fois devant le bureau exécutif du PS, où il vient de faire sa rentrée. L'ancien ministre, tout en reconnaissant que les socialistes ne pouvaient guère, à propos du terrorisme, adopter une autre attitude que celle qu'ils ont eue, a jugé que M. Chirac a su tirer parti de la situation. M. Chevènement a souligné la nécessité, pour le PS, de définir une *« ligne politique claire »*.



Regardez tout ce qu'on sait faire sur un pied!

PIANINO
Lampe de travail, métal/plastique, blanc ou noir, ampoule halogène. Réflecteur Ø 12 cm
390 F

KOLME
Suspension extensible jusqu'à 1,40 m. fluo 11 W blanc et noir
390 F

SPEL
Suspension extensible jusqu'à 1,40 m. Abat-jour métal - Ø 42 cm - blanc
178

KATARINA
Lampadaire 1,33 m avec abat-jour Ø 45 cm
385 F

18 F

AMPOULES IKEA
Lot de 10 ampoules mélangées, 60 et 40 W E 27, standard

SNABB/STÉRÉO
blanc
130 F

SNABB/STROF
blanc
160 F

STICKAN
Boule japonaise (sans monture), noir, blanc.
45 F

FOTO
éclairage ponctuel. Suspension aluminium, noir et rouge
38 F

SNABB
Rail électrique 1,2 m blanc ou noir
110 F

LAMELL
Applique pin
95 F

FARAD/ZIRKON
Lampe de table, pied de verre décor laiton, 2 sources de lumières 1 de 40 W pied et 1 de 60 W abat-jour Ø 57 cm - H 60 cm
495 F

TORNADO
Lampadaire, chromé, hauteur réglable, abat-jour Ø 34 cm
380 F

YKSI
Lampadaire halogène métal laqué blanc ou noir, 120 cm H
495 F

TAKT
Spot mural, blanc et noir
38

RAPID
Spot à pince halogène, 20 W 12 V noir
290 F

Chez IKEA, nous avons eu une idée drôlement lumineuse le jour où nous avons décidé de séparer les têtes et les pieds de nos lampes, pour faire la lampe que vous voulez... En plus, c'est amusant. Vous prenez votre pied et vous lui essayez plein d'abat-jour. Tous les goûts sont permis, il y en a de toutes les formes et de toutes les couleurs. *Quant aux prix, ils sont* complètement allumés tellement ils sont petits... Maintenant, si vous préférez partir de l'abat-jour pour choisir le pied, c'est tout aussi amusant. Simplement, vous opérez en sens contraire. Et les prix ne sont pas plus chers...

Comme ce n'est pas toujours facile de se décider, nous avons également quelques lampadaires, lampes et appliques touts faits. Par exemple une série à halogène, au design très actuel, qui va faire causer dans les salons.

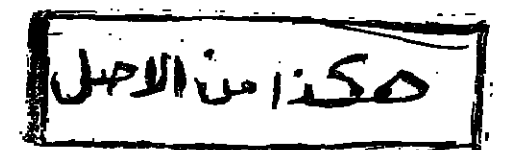
Ça y est, vous avez choisi votre pied et votre abat-jour? Ils sont déjà prêts à emporter, soigneusement emballés dans leurs cartons. Et pour monter votre lampe, nous ne vous laissons pas dans le noir: un petit schéma vous explique que c'est facile comme tout et IKEA vous dit quelle ampoule il faut. Après, pour la brancher, vous mettez la prise mâle dans la prise femelle. Nous garantissons le résultat...

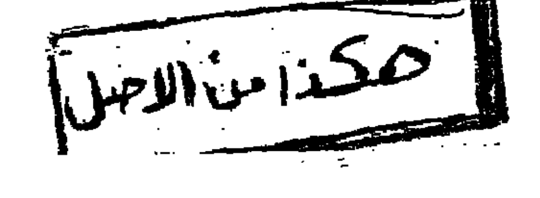
Prix valables jusqu'au 2 Novembre 1986 inclus, dans la limite des stocks disponibles.



Ils sont fous ces Suédois

IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - MAR.: 11-20 H - MER. JEU. VEN.: 11-22 H. - SAM. ET DIM.: 10-20 H - FERME LE LUNDI RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-19 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.





Politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 24 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **RATIFICATION DE L'ACTE UNIQUE EUROPÉEN**

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de l'Acte unique européen.

L'Acte unique européen regroupe des dispositions révisant sur certains points les traités instituant la Communauté économique européenne, la Communauté européenne du charbon et de l'acier et Euratom, selon les procédures prévues par ces textes, et un traité portant sur la coopération politique européenne. Signé en février dernier, il doit entrer en vigueur au 1er janvier 1987, après l'achèvement des procédures de ratification en cours dans les douze Etats membres.

Dans son volet communautaire, l'Acte unique vise à assurer la mise en place effective d'ici à la fin de 1992 d'un marché intérieur, la convergence des politiques économiques et monétaires, une meilleure utilisation de la recherche et de la technologie au service de la compétitivité des industries européennes, une protection plus efficace de la santé et de la sécurité des travailleurs et la préservation de l'environnement. A ces fins, l'Acte unique introduit quelques aménagements institutionnels tendant à améliorer le processus de prise de décision, sans altérer la répartition et l'équilibre des compétences au sein de la Communauté.

L'Acte unique codifie en outre les principes et les règles de fonctionnement de la coopération politique européenne, destinée à coordonner les politiques étrangères des Etats membres. Il crée un secrétariat permanent léger chargé d'assister la présidence en exercice.

L'Acte unique doit donc mettre la Communauté élargie mieux à même d'affronter, de manière solidaire, les défis économiques et sociaux auxquels elle est confrontée et d'affirmer son rôle sur la scène internationale.

● **DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS POUR L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS**

Le ministre de l'intérieur et le ministre des départements et territoires d'outre-mer ont présenté au conseil des ministres les projets d'ordonnances portant délimitation des circonscriptions électorales des départements de métropole et d'outre-mer et des territoires d'outre-mer. *(Lire page 10.)*

● **AUTORISATIONS D'IMPORTATION DE PRODUITS DÉRIVÉS DU PÉTROLE**

Sur proposition du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, le conseil des ministres a adopté un décret prorogeant pour une durée de six mois, à compter du 1er octobre 1986, la validité des autorisations d'importation, de livraison et de mise à la consommation intérieure de produits dérivés du pétrole (autorisations dites A3). *(Lire page 32.)*

● **SITUATION INTERNATIONALE**

Dans le cadre de la communication sur la situation internationale, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte au conseil des ministres des négociations menées avec le Vietnam en vue du rapatriement en France des sépultures militaires françaises au Vietnam.

Les négociations ont abouti à un accord qui a fait l'objet d'un échange de lettres en date du 23 septembre. Les premiers transferts auront lieu le 10 octobre prochain.

● **LES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DU GATT A PUNTA-DEL-ESTE**

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur a présenté au conseil des ministre une communication sur les résultats de la conférence du GATT qui s'est tenue à Punta-del-Este en Uruguay.

Réunis du 15 au 20 septembre, les quatre-vingt-douze pays parties à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont décidé d'engager un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales portant sur un grand nombre de sujets.

Sur l'agriculture, la délégation française a veillé à ce que les intérêts de la France soient préservés. La déclaration ministérielle de Punta-del-Este ne comporte aucune mise en cause particulière des principes et des mécanismes de la politique agricole commune.

Plusieurs questions importantes pour la France ont fait l'objet d'une mention particulière. Il en est ainsi des liens existant entre les problèmes monétaires et les problèmes commerciaux et de l'inclusion dans la négociation de sujets n'entrant pas dans le cadre de l'Accord, tels que les échanges de services, la propriété intellectuelle et les investissements.

La déclaration ministérielle finale a recueilli l'accord de tous les pays participants, notamment parmi les pays en développement. La pratique du consensus, à laquelle la France reste particulièrement attachée, a été ainsi sauvegardée.

Il importera de maintenir, au cours du déroulement des négociations commerciales multilatérales, la cohésion de la Communauté européenne qui s'est exprimée à Punta-del-Este.

● **LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DE LA SANTÉ DES ENFANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET A LEUR PROXIMITÉ**

Le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement a présenté au conseil des ministres une communication sur la sécurité et la protection de la santé des enfants dans les établissements d'enseignement et à leur proximité.

Nominations de préfets

Le conseil des ministres du mercredi 24 septembre a adopté les nominations suivantes :

● **Mayotte : M. Akli Khider**

M. Akli Khider, sous-préfet hors classe, est nommé préfet, représentant du gouvernement à Mayotte en remplacement de M. Guy Dupuis, préfet nommé chargé de mission auprès de l'inspection générale de l'administration.

[Né le 1er septembre 1925 à Aïn-Choffa (Algérie), M. Khider a été nommé sous-préfet en 1961 et a occupé des fonctions dans divers cabinets ministériels, notamment à l'éducation nationale, à la coopération, aux transports, à la défense et à la culture. En 1984, il avait été nommé à Mayotte, après avoir dirigé depuis 1980 le service de l'aide technique au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.]

● **Conseil régional d'Ile-de-France : M. Jean Chevance**

M. Jean Chevance, préfet de la région des Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique, cesse, sur sa demande, d'exercer ses fonctions. Il est placé en service détaché pour exercer les fonctions de directeur général des services du conseil régional d'Ile-de-France, en remplacement de M. Jacques Perrilliat, nommé directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur.

La préparation des élections sénatoriales

L'union de la gauche à la mode antillaise

Seuls à se singulariser de cette façon à travers le territoire national, les partis composant la gauche martiniquaise avaient fait sensation, en mars dernier, en se présentant unis aux élections législatives. Le résultat ayant été positif, ils font également équipe pour le scrutin sénatorial. Le tandem désigné est cette fois composé d'un membre du Parti progressiste martiniquais (app. PS), M. Rodolphe Désiré, et d'un représentant du Parti communiste local (app. PC), M. Pierre Zobda-Quitman. Les socialistes, conformément aux accords du printemps dernier, se contentent d'un candidat suppléant. Cette stratégie permettra peut-être à la gauche martiniquaise d'avoir dimanche prochain un sénateur pour la première fois depuis trente ans.

La Martinique ayant ainsi donné l'exemple, la gauche se présente unie en Guadeloupe comme en 1977. Le maire communiste de Pointe-à-Pitre, M. Henri Bangou, fait équipe avec le maire socialiste de Goyave, M. François Louisy. Au grand dam du sénateur socialiste sortant, M. Georges Dagonia, qui, mécontent du choix de son parti, fait cavalier seul.

Du coup, les partisans de la majorité nationale ont tenté de faire bloc à leur tour, mais autant ils y sont parvenus assez facilement en Martinique, où le RPR et l'UDF se partagent logiquement le travail afin d'essayer de conserver les deux sièges que la droite départementaliste détient jusqu'ici au palais du Luxembourg, autant la zizanie continue de prédominer dans leurs rangs en Guadeloupe, où une candidature de dernière heure est venue ajouter à la confusion créée par le scandale politico-financier qui agite tous les milieux depuis le début du mois (*le Monde* du 23 septembre).

A Saint-Pierre-et-Miquelon, où M. Albert Pen, candidat unique, est assuré d'être élu, la seule question est de savoir quelle mouche a piqué le maire de Saint-Pierre pour qu'il cherche ainsi à quitter le Palais-Bourbon, où il venait de se faire réélire, afin de retourner au palais du Luxembourg.

Quant à M. Marcel Henry, sénateur centriste sortant de Mayotte, il supportera sans aucun risque la concurrence d'un nouveau venu, M. Ali Mohamed Boiba.

GUADELOUPE : deux trouble-fête

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

La gauche et la droite ont chacune son trouble-fête. Les communistes et les socialistes s'étaient mis d'accord, comme en 1977, pour faire équipe en s'unissant derrière le maire de Pointe-à-Pitre, M. Henri Bangou (PDG), qui brigue la succession de M. Marcel Gargar, malade, et le maire de Goyave, M. François Louisy (PS), au sein d'une *« union de la gauche guadeloupéenne »*. Mais le sénateur socialiste sortant, M. Georges Dagonia, ancien président du conseil général, a très mal vécu son remplacement. Récusé par la fédération de son parti, il a fait acte de candidature en déclarant qu'il n'acceptait pas d'être ainsi *« bafoué »* et en reprochant à *« certains hommes »* de *« se confondre avec le parti »*. Sa réaction a été d'autant plus vive qu'en ratifiant le choix de M. Louisy la convention nationale du PS, réunie le 3 septembre, a placé sur le devant de la scène politique un adhérent de fraîche date puisque le maire de Goyave n'a rejoint le Parti socialiste qu'il y a seulement quelques mois. La présence de M. Dagonia jettera sans doute un certain trouble parmi les grands électeurs de gauche.

A droite, c'est une candidature surprise, celle du maire de Trois-Rivières, M. Germain Jean-Louis (divers droite), qui provoque la confusion. Annoncée au dernier moment, cette décision semble provoquée par le choix du conseiller général de Vieux-Habitants, M. Nathalien Etna (divers droite), pour faire équipe, au nom de la liste d'*« union de la droite »*, avec le conseiller général de Gosier, M. Léopold Hélène (RPR). Les derniers échanges de vues entre les différentes composantes de la droite locale avaient, en effet, donné lieu à une réunion houleuse dans la commune dont M. Jean-Louis est le maire. Cette querelle de personnes, exploitée en dernière minute par le président de l'association des maires du département, promet de rudes « négociations » parmi les départementalistes.

Quant à la présence dans la compétition de M. Edouard Deher-Lesant, elle ne surprend guère dans la mesure où ce candidat écologiste est de tous les scrutins depuis de nombreuses années.

ANDRÉ LEGER.

MARTINIQUE : peut-être un scrutin « historique »...

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Ce scrutin sénatorial deviendra un scrutin *« historique »* si l'union de la gauche, qui prévaut depuis les législatives, permet à M. Rodolphe Désiré, maire et conseiller général du Marin, porte-drapeau du parti de M. Aimé Césaire, le Parti progressiste martiniquais (PPM), de briser enfin l'hégémonie de la droite locale au palais du Luxembourg. Cette perspective est plausible bien que trente conseillers municipaux de Rivière-Pilote, conduits par leur maire *indépendantiste*, M. Alfred Marie-Jeanne, aient décidé de boycotter ces élections. Respectant le pacte d'union conclu en mars dernier, la fédération socialiste s'est effacée pour laisser le champ libre, aux côtés de M. Désiré, au candidat du Parti communiste martiniquais, M. Pierre Zobda-Quitman, premier adjoint du maire du Lamentin et conseiller général de cette municipalité communiste. Le maire socialiste du François, M. Ernest Wan-Ajouhu, a accepté d'être le suppléant de ce dernier.

La droite départementaliste risque donc de perdre l'un des deux sièges qu'elle détenait. Tandis que M. Roger Lise (UDF) sollicite un nouveau mandat, le RPR a choisi, pour tenter de succéder à M. Edmond Valcin, qui se retire après un seul mandat, le président du conseil général, M. Emile Maurice, qui apparaît, à soixante-seize ans, comme le « parrain » de tous les notables locaux partisans de la majorité nationale. Ce sont les « divers droite », qui représentent environ un tiers du corps électoral, qui arbitreront cette compétition interne à la droite martiniquaise.

La campagne électorale a été un peu occultée, toutefois, par les débats que provoque le projet de loi de programme *« pour le redressement économique et social »* des départements d'outre-mer. Le secrétaire général du PPM, M. Camille Darsières, bras droit de M. Césaire et principal animateur du conseil régional, vient de prendre une position remarquée en déclarant, à ce sujet : *« Nous passerons sur tout : sur le charcutage électoral, sur l'escroquerie de la « parité globale », sur les quelques milliards de centimes* [accordés par la loi de programme] *pour relancer l'économie qui tourne déjà avec des injections de centaines de milliards. Nous passerons sur tout si le gouvernement montre sa volonté de dynamiser l'économie des DOM en renouvelant le principe des contrats de plans. »*

En d'autres termes, la gauche martiniquaise veut se concerter avec Paris pour tout ce qui concerne la politique de développement et non pas être *« téléguidée de Paris »*.

ÉTIENNE MARIE.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : mais que veut donc M. Pen ?

SAINT-PIERRE
de notre correspondant

Mais que veut donc M. Albert Pen ? Tout le monde, dans l'archipel – devenu collectivité territoriale, – se pose la question depuis que le maire de Saint-Pierre a annoncé sa candidature alors qu'il vient à peine d'être réélu député (apparenté socialiste) et qu'il s'était fait élire au Palais-Bourbon, en 1981, après avoir justement renoncé au siège sénatorial qu'il occupait déjà à cette époque, depuis 1968. Il en résulte un certain émoi, d'autant que le sénateur apparenté socialiste sortant, M. Marc Plantegenest, qui préside le conseil général – et qui avait succédé à M. Pen au Sénat en 1981, – a, semble-t-il, été le premier agacé d'être mis sur la touche de cette façon. Il a d'ailleurs aussitôt fait savoir qu'il regrettait l'initiative de son collègue. Pour lui la couleuvre paraît dure à avaler.

Pourtant, il ne s'agit que d'une demi-surprise pour les trente et un grands électeurs de ces terres françaises d'Amérique du nord. Bien que, dans un éditorial de l'organe de la mairie de Saint-Pierre, *l'Echo des caps*, M. Pen ait laissé entendre aux élus de sa majorité le soin d'expliquer les motifs de ce chassé-croisé, ses motivations, en effet, n'échappent pas complètement à la population. Il avait laissé entendre plusieurs fois qu'un mandat de sénateur lui laisserait davantage de loisirs pour s'occuper de la gestion de la ville de Saint-Pierre (cinq mille cinq cents habitants) et favoriserait la cohésion et le travail du conseil général, dont il est également membre.

Cependant, le chef du mouvement Archipel demain, M. Gérard Grignon, qui avait bien résisté à M. Pen aux législatives du 16 mars et qui s'est récemment rallié au CDS, n'a pas manqué cette occasion d'attaquer son rival en lui signifiant, dans une lettre ouverte, qu'il avait *« trompé »* son électorat et qu'il n'avait pas été *« sérieux »* de sa part d'avoir été candidat le 16 mars, alors qu'il pensait retourner au Sénat.

Candidat unique de l'actuelle majorité locale, M. Pen, sauf événement imprévu, sera élu dans un fauteuil, mais il y aura ensuite une vive bataille quand il faudra élire le nouveau député. M. Pen a l'intention, à ce moment-là, de faire approuver par sa majorité la candidature d'une personnalité locale, alors qu'il avait soutenu la tentative de candidature de M. Paul Dijoud, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, aux législatives de mars dernier et s'était vu opposer une fin de non-recevoir de la part de ses amis, ce qui l'avait décidé à se présenter lui-même. En proposant, cette fois, un candidat local, M. Pen démontre qu'il a compris la leçon, mais ce candidat devra, de toute façon, affronter M. Grignon. Bel affrontement en perspective...

MARC DE SAINTE-MARIE.

● **NOUVELLE CALÉDONIE : rassemblements indépendantistes.** – A l'occasion du cent trente-troisième anniversaire du rattachement du territoire à la France, des manifestations, qui se sont déroulées dans le calme, ont principalement eu lieu dans le nord du territoire et dans les îles alentours. Des cahiers de revendications ont été remis à la gendarmerie en différents points de la côte Est, le mercredi 24 septembre. Ces cahiers de revendication rédigés par le FLNKS demandaient notamment la fin des opérations de *« nomadisation »* et de *« militarisation de Kanaky »*, la rétrocession des terres aux Canaques, la réouverture du dossier Pierre Declerq, secrétaire général de l'Union calédonienne (principale composante du FLNKS), assassiné à Nouméa le 19 septembre 1981, et l'inculpation du militaire ayant grièvement blessé un jeune mélanésien par balle, le 7 septembre dernier.

● **M. Doubin (MRG) et l'avenir de Mayotte.** – M. François Doubin, président du MRG, déplore que *« contrairement aux engagements répétés du premier ministre et de son ministre des DOM-TOM, le gouvernement semble revenir sur l'impératif de départementalisation de l'île de Mayotte »*. *« Ce revirement est condamnable car il laisse entendre que la France pourrait manquer à sa parole. Il est d'autant plus malvenu que la loi de 1979 autorisait la population à définir par référendum sa volonté de faire de Mayotte un département d'outre-mer »*, a précisé M. Doubin le mercredi 24 septembre.

Le projet de budget de la justice

Moins d'éducateurs, davantage de gardiens

M. Albin Chalandon bénéficiera en 1987 d'un budget qu'il considère comme *« l'un des meilleurs (...) depuis des dizaines d'années »*. La sécurité, donc la justice, est l'une des priorités du gouvernement. En conséquence, le garde des sceaux voit les crédits de son ministère augmenter de 10 % par rapport à 1986 (1), alors que le budget de l'Etat ne progresse que de 1,8 %. Grâce à ce sérieux coup de pouce, les crédits de la justice représenteront l'année prochaine 1,27 % de ceux de l'Etat, contre 1,18 % en 1986. Cela reste maigre mais, comme le notait M. Robert Badinter, *« les décimales, ça compte »*.

La sécurité est privilégiée au détriment de la prévention. 207 postes sont supprimés dans le secteur de l'éducation surveillée chargée des mineurs délinquants, soit 3 % des postes de ce secteur. L'administration pénitentiaire se taille la meilleure part des crédits de fonctionnement, qui progressent, pour l'ensemble du budget, de 8 %; des dépenses d'équipement, qui au total augmentent de 47,8 %; et des autorisations de programme, qui, globalement, font un bond de 54,7 % (2).

Moins d'éducateurs, davantage de gardiens de prison. M. Chalandon justifie ce choix par l'encombrement des établissements pénitentiaires et par la nécessité de remettre de l'ordre dans le secteur de l'éducation surveillée. *« Je souhaite savoir quel est le rendement »* de ce secteur, a-t-il déclaré mercredi 24 septembre à Paris, au cours d'une conférence de presse consacrée au projet de budget.

Le mot rendement est venu deux fois aux lèvres du ministre. Les magistrats, a-t-il annoncé, bénéficieront bientôt d'une *« prime de rendement »*, un peu comme leurs collègues du Conseil d'Etat, dont elle représente jusqu'à un tiers du traitement.

M. Chalandon affectionne ce langage de manageur et voudrait gérer la justice comme une entreprise. *« Se passer du budget chaque fois que cela est possible »*, tel est son maître mot, qui explique sa décision de confier au privé la construction et la gestion de quelque vingt mille nouvelles places de prison *« réparties en une soixantaine d'établissements (...) regroupés en quatre ou cinq zones géographiques »*.

Ce grand dessein ne va pas sans contrariété. Pour la première fois depuis qu'il a lancé cette idée, le garde des sceaux a évoqué la possibilité d'un échec, c'est-à-dire d'un veto du Conseil constitutionnel. *« Si, pour une raison ou pour une autre,* a-t-il averti, *la privatisation ne se faisait pas, il faudrait alors réviser en forte hausse l'actuel dispositif budgétaire et maintenir un rythme élevé de croissance des dépenses publiques pendant les années à venir »*.

Parallèlement, M. Chalandon s'emploie à rassurer et à séduire les syndicats de l'administration pénitentiaire, tous effarouchés par ses projets. A ceux qui craignent de voir se développer à côté d'un secteur public laissé pour compte un secteur privé qui lui ferait de l'ombre, M. Chalandon promet que les prisons publiques bénéficieront bientôt d'un *« vaste programme de modernisation »* sous forme de rénovation et de construction d'établissements. Il ne sera pas dit qu'il laisse péricliter ce secteur.

Le garde des sceaux s'efforce aussi de faire miroiter aux yeux des gardiens de prison les avantages du secteur privé : *« Réouverture de carrière (...), amélioration des possibilités de promotion (...), diversification des conditions de rémunération. »* On verra si les syndicats se laissent convaincre.

Un « programme d'urgence »

En attendant les premières prisons privées, qui pourraient voir le jour dès la fin de l'année prochaine, M. Chalandon a conçu un *« programme d'urgence »* destiné à réduire la surpopulation actuelle. Ce plan prévoit la mise en service d'ici à la fin de 1987 de 6 391 nouvelles places de prison, un chiffre malgré tout inférieur aux besoins. Il y avait, en effet, 47 628 détenus (DOM-TOM compris) le 1er septembre, pour 32 500 places, soit un surplus de 15 000 incarcérés.

Les quelque 6 000 places nouvelles seront créés, pour certaines, *ex nihilo*. Elles seront pour la plupart aménagées dans des prisons qui existent déjà ou dans des bâtiments vides, loués par exemple aux armées. Les directeurs régionaux de l'administration pénitentiaire sont priés de prospecter et de faire preuve d'imagination.

La priorité ainsi donnée aux prisons explique que l'administration pénitentiaire bénéficie de 1 100 des 1 250 emplois qui seront créés réellement en 1987. 50 postes iront aux fonctionnaires chargés de mettre en œuvre le transfert à l'Etat de certaines dépenses de la justice supportées jusqu'ici par les collectivités locales; 25 postes de fonctionnaires des tribunaux seront créés et 75 de magistrats. Le recrutement de ces magistrats est rendu pour une part nécessaire par la montée de la criminalité. Ils siégeront, pour certains, dans les chambres correctionnelles chargées de juger les petits délinquants selon la nouvelle procédure de comparution immédiate entrée en vigueur le 10 septembre.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cette augmentation tient compte de l'enveloppe de 250 millions de francs accordée pour la première fois au ministère de la justice pour la lutte contre la toxicomanie.

(2) Le budget de la justice représentera en 1987 13 351,02 millions de francs, dont 12 456,20 pour le fonctionnement et 894,82 pour les équipements. Les autorisations de programme sont de 1 317,82 millions de francs.

● **Les éducateurs protestent.** – Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (FEN), majoritaire dans ce secteur, *«s'indigne»*, dans un communiqué, de *«la campagne de dénigrement systématique envers le personnel orchestrée (...) par la chancellerie»* (*le Monde* daté 21-22 septembre). Le syndicat proteste contre les suppressions de postes dans ce secteur et contre la *«remise en cause»* des principes éducatifs auxquels il est attaché. Il condamne en particulier la création par M. Albin Chalandon, garde des sceaux, de *«centres fermés»* et de *«chantiers de jeunesse»*. Le syndicat appelle les éducateurs à se mettre en grève le 21 octobre.

● **Khéops : Albin-Michel débouté.** – Les remous qui agitent les milieux de l'édition à propos d'ouvrages concernant la pyramide de Khéops et les hypothèses formulées sur sa construction interne par deux architectes d'Arras sont sur le point de s'apaiser. Les éditions Albin-Michel, qui avaient demandé en référé, devant le tribunal de Paris, l'interdiction de publication en librairie de la plaquette publiée par La Diffusion de la pensée française, et les éditions Recherche sur les civilisations sur la théorie de Gilles Dormion et Jean-Patrice Goidin, ont été déboutées et condamnées aux dépens, mercredi 24 septembre (*le Monde* du 25 septembre). Le tribunal a notamment estimé que la plaquette éditée par ERC sur les théories des deux architectes ne pouvait nuire à l'ouvrage qu'Albin-Michel envisage de publier prochainement sur l'aventure qu'ils ont vécue à ce sujet.

POINT DE VUE

Prisons : non à la logique du marché

par Simone Gaboriau (*)

LA logique du marché dans toute sa splendeur appliquée aux prisons : l'Etat ne peut plus répondre à la demande, une seule solution augmenter l'offre et pour cela rentabiliser la prison !

Les causes de l'accroissement des emprisonnements sont ignorées. Sont passés sous silence les processus de précarisation, de fragilisation de toute une population qui en font une cible privilégiée de la détention provisoire, source massive de l'incarcération (80 % entrent en prison sous mandant de dépôt). D'ailleurs, on multiplie sciemment les procédures de jugement en urgence, qui contribuent structurellement à augmenter les peines de prison.

Au reste, le système lui-même pour être profitable exigera une *« clientèle fidélisée »* ou pour le moins stable, si ce n'est en extension permanente. A défaut, le marché ne serait pas intéressant. Jusqu'où irat-on ?

Il n'est pas nouveau que l'Etat délègue certains de ses pouvoirs en matière de justice pénale. Déjà des établissements ou services privés reçoivent, sur décision de justice, des mineurs délinquants ; le contrôle judiciaire est exercé par des associations. Le travail d'intérêt général, pour la première fois, a consacré la possibilité de faire exécuter par un organisme non étatique la sanction pénale même. Mais jamais la coercition suprême, la privation totale de liberté n'a été déléguée. En effet, dans tous ces cas, s'il y a manquement grave de la part du mineur, de l'inculpé, du condamné, justifiant l'incarcération, on en revient à la répression par l'Etat. Au demeurant, dans toutes ces mesures, l'accent est mis sur l'aspect éducatif, la recherche de la réinsertion. Alors, pour reprendre la terminologie chère à Michel Foucault, plutôt le droit de surveiller que le droit de punir. Surtout, parmi ces institutions privées, associations, collectivités locales..., aucune ne poursuit un but lucratif. Le problème essentiel n'est-il pas là ?

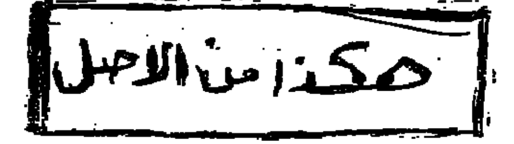
Est-il simplement moral qu'un Etat permette à des entreprises privées de réaliser du profit sur un droit régalien par excellence, celui de supprimer la liberté des gens parce qu'ils ont enfreint les règles de cet Etat ? *Quid* de l'hypothèse de la faillite de la société privée ? L'Etat interviendra-t-il pour reprendre l'entreprise en difficulté ? Que dire de l'efficacité du contrôle de la justice sur les entreprises privées ! Que restera-t-il des pouvoirs des juges de l'application des peines ? La question du droit disciplinaire se posera avec encore plus d'acuité que dans le cadre actuel du service public.

Certes on pourrait imaginer, cela mérite pour le moins réflexion, des prisons gérées par des associations sans but lucratif qui auraient la volonté d'un fonctionnement novateur. Le projet actuel se situe à l'opposé, il est une simple application de la logique libérale de gestion.

L'absence de réactions des milieux politiques est navrante. Ce projet, en effet, qui n'a que l'apparence d'un gadget, nécessite un débat de fond débordant le cadre de spécialistes et dépassant les corporatismes étroits.

Il reste que le préalable indispensable est la réduction de la demande, par le développement réel des alternatives à la détention, en refusant de se laisser aspirer par la spirale de l'inflation carcérale.

(*) Présidente du Syndicat de la magistrature.



هكذا من الاصل

(Publicité)

LA CHARTE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

1 000 signataires

- Démocratie politique.
- Droit au travail pour tous.
- Egalité des droits devant l'instruction.
- Droit au logement pour tous.
- Egalité dans l'accès aux soins.
- Pour une réforme fondamentale de la fiscalité et de la répartition des revenus.
- Pas de société réellement démocratique sans droits de la femme réellement respectés.
- Le droit de vivre ne s'arrête pas avec la « vie active ».
- Défendre et étendre les libertés pour garantir la sûreté des citoyens.
- Egalité des droits français-immigrés.
- Pas de majorité civile sans majorité sociale.
- Droit au contrôle et à l'information : deux conditions pour que la société maîtrise ses innovations.
- Face à la crise économique mondiale et au totalitarisme, répondre à l'attente des peuples.

« Combattre pour l'égalité des droits, c'est donc non seulement récuser toute idée de droits différents, mais c'est surtout combattre pour que les droits de l'homme soient dans les faits les droits de tous les hommes et de tous les citoyens, et non ceux d'une classe, d'une caste ou d'une « race ». En ce sens, il n'est pas de démocratie conséquente qui ne se fonde sur l'égalité des droits. Voilà pourquoi il faut dire haut et fort : en cette fin du 20e siècle, il n'y a pas d'idée plus moderne que celle de l'égalité des droits. » (Extrait du préambule.)

Signataires : Abbeys-Chapelon B. ; Avelange D. ; Asselin T. ; Arrignon M. ; Ancel J. ; Albessard L. ; Amar I ; Aubert E. ; Arnout C. ; Ancillotti J.-P. ; Asselin F. ; Augendre F. ; Antonelli I. ; Ait Mohamed M. ; Anquez A.M. ; Audard P. ; Andris E. ; Aaron S. ; Angendre O. ; Aldan D. ; Arditi P. ; Amit P. ; Arconada J. ; Aphis J.-L. ; Aquaviva A. ; Armèdie A. ; Astrid P. ; Amsallini D. ; Aubry F. ; Apral F. ; Arcode S. ; Artise J. ; Amedet P. ; Accore Y. ; Alain E. ; Azothy S. ; Broue M. ; Berdon C. ; Bouley J.-E. ; Bouvier G. ; Brocq C. ; Bardin P. ; Brun B. ; Brunet F. ; Begue J. ; Blanadet I. ; Berille L. ; Bussière A. ; Brenner H. ; Barrand C. ; Bokobza K. ; Bokobsa H. ; Borgel C. ; Bitton-Caroubi C. ; Buisson C. ; Bodennec C. ; Bedu D. ; Bouloufa S. ; Brandao M.-J. ; Bois J.-M. ; Billion D. ; Boccara M. ; Berro S. ; Berro J. ; Baudry M. ; Bria S. ; Barcos E. ; Boitelle A. ; Brubert M.-L. ; Ballager P. ; Blondel G. ; Bulcourt M. ; Benoit M. ; Bebin S. ; Bisson V. ; Bourgueba Y. ; Belen F. ; Bahuaud A. ; Bari G. ; Bottero F. ; Beauvieux A. ; Bourgeois F. ; Blot A. ; Benayoun E. ; Bosca E. ; Boyer M. ; Borgel M. ; Berodier A. ; Bernard J.-F. ; Bonnard I. ; Bathyani A. ; Baudry P. ; Barrand C. ; Bureau M. ; Buisson L. ; Bouet M. ; Bidou J.-L. ; Blomenfield D. ; Bulot J.-C. ; Bohero F. ; Basaille J.-C. ; Blot F. ; Bache J. ; Beau I. ; Bigest M. ; Bravery C. ; Bskuwiak R. ; Blougeannes C. ; Barcq E. ; Bellancout J. ; Brilloit J.-C. ; Brun P. ; Berrebi M. ; Blondeau R. ; Bussières A. ; Baumer C. ; Baumer S. ; Beaurain C. ; Brebant M. ; Breault T. ; Blein J.-J. ; Bardot G. ; Bennier P. ; Bisole F. ; Bouzigues P. ; Boumaza A. ; Baduel R. ; Biro P. ; Barnard J.-M. ; Biruley J.-M. ; Bastien C. ; Baumé H. ; Bella S. ; Catin J.-M. ; Cherfi F. ; Chevallier F. ; Culturello P. ; Chou C. ; Caron P. ; Cambadelis J.-C. ; Caullier G. ; Caullier M. ; Charles R. ; Cherfi M. ; Cherfi S. ; Cuvellier D. ; Cuvellier F. ; Cardon C. ; Casier P. ; Coquet H. ; Cuvelier C. ; Claude H. ; Cavillon J. ; Collonville J. ; Chazaud N. ; Carton F. ; Czajkowski S. ; Cherfi D. ; Campinchi P. ; Chamberlain A. ; Chengenet D. ; Calogine P. ; Chapelon A. ; Culturello L. ; Camero J. ; Czaja J. ; Celton C. ; Conan C. ; Caron P. ; Casabonne J.-M. ; Caron M. ; Castano M. ; Catel A. ; Cupil A. ; Carton A. ; Cosnard F. ; Cotta F. ; Ceccaldi M. ; Caroubi C. ; Chamas F. ; Collet B. ; Choquet S. ; Catoire A. ; Catin Y. ; Chevaleyre C. ; Coadou B. ; Clément. ; Culturello M.-A. ; Casiglia T. ; Chevallier F. ; Chhun A. ; Charles R. ; Carvin N. ; Culturello L. ; Cassiaux D. ; Charles M. ; Caravana M.-H. ; Charles M. ; Calvier G. ; Chalut G. ; Chapuis C. ; Clement M.-P. ; Calmatti P. ; Claich' G. ; Carret M. ; Cabril R. ; Celtone V. ; Cicrala F. ; Cosanis M.-C. ; Crader A. ; Crifaud G. ; Cruber P. ; Cardiche E. ; Caullin J. ; Cuison V. ; Cauthier S. ; Cherrandi C. ; Cosselut M. ; Carlier M. ; Carsenac S. ; Cluzant P. ; Communal C. ; Camillucci P. ; Capon P. ; Chamberlin P. ; Chantry S. ; Carbonnel S. ; Chanois A. ; Chêne E. ; Cohen M. ; Chaler P. ; Delaunay J.-L. ; Duthin J. ; Dubois F. ; Delettre B. ; Demberet O. ; Daguzan T. ; Doucet L. ; Danel A. ; Dé D. ; Dé J.-M. ; Durand G. ; Darboumet A. ; Delacour G. ; Damais A. ; Dolera D. ; Duchemin I. ; Dietrich P.-M. ; Ducreta A. ; David C. ; Derome C. ; Derome P. ; Delas M. ; Derriau-Rennes L. ; Durand A. ; Dugue R. ; Decorte C. ; Desantin T. ; Doriet J.-M. ; Decker Y. ; Delisle G. ; Delgenes J.-C. ; De La Pradelle A. ; Decazes F. ; Davergne J. ; Destaille A. ; Delost J.-F. ; Debrackelaer P. ; Doligez M. ; Durand C. ; Desmet A. ; Deplanque-Collonville M. ; Desmet E. ; Dupont C. ; Dupont J. ; Darriulat P. ; Ducat P. ; Daridant A. ; Dias A. ; Dibo P. ; Ducat F. ; Daverell Y. ; Daver A. ; Decorte P. ; Decoin J.-L. ; Dallennes J. ; Darnand J.-C. ; Debeauvais M.-J. ; Dapiedadz G. ; Derriau R.-L. ; Drouot Y. ; Désir R. ; Damien G. ; Delard M.-P. ; Drout L. ; Deloène J.-L. ; Denis J.-P. ; Descoing J. ; Danglais A. ; Deanjean P. ; Dibanjian F. ; Doby T. ; Drigey F. ; Durmet H. ; Deslannes M.-P. ; Desanti T. ; Dellanot C. ; Drissens R. ; Dereck C. ; Dard G. ; Drouin G. ; Delamparte A. ; Duchesnes M. ; Durand O. ; Ellia C. ; Emmanuel J. ; El Rachid M. ; Etiemble D. ; Etiemble J. ; Ebrand M. ; Etraint S. ; Etorre S. ; Etriloti P. ; Esteve C. ; Ellia Aldo. ; Ellia J.-M. ; Escurat C. ; Espasito J. ; Etani E. ; Elland R. ; Esteban M. ; Etchverce B. ; Eratte L. ; Epon L. ; Esprot C. ; Equare J. ; Esther F. ; Fabrot C. ; Fecry A. ; Fidérat H. ; Forget M. ; Froment D. ; Fourmanoir P. ; Farcy M. ; Fournier D. ; Farcy H. ; Feyel D. ; Friaud F. ; Ferrand C. ; Fontaine B. ; Fraboulet M. ; Filancq A. ; Fillon S. ; Franconal S. ; Fontana H. ; Feyel D. ; Froment D. ; François Y.-N. ; Formentini C. ; Formentini B. ; Fournier J. ; Farre J. ; Foutrier P. ; Foutrier B. ; Froger E. ; Fourillon S. ; Fustera A. ; Fayard A. ; Flament-Duclary A. ; Farbigger N. ; Feran R. ; Furlan L. ; Ferroni H. ; Fasb D. ; Francia A. ; Freger B. ; Frigent J. ; Frolary B. ; Frutart C. ; François J. ; Ferrer M.-H. ; Ferrer V. ; Fragel Y. ; Froit P. ; Fourme E. ; Faure J. ; Fhal P. ; Fhal D. ; Fortin G. ; Fonbonne I. ; Friand J. ; Friand F. ; Fran C. ; Farand J.-M. ; Fluta D. ; Fetta A. ; Farnet J.-P. ; Farnet C. ; Guillauma L. ; Gauthier M. ; Gabylone C. ; Goldstein O. ; Georges E. ; Godard M. ; Galdeano M. ; Giraud N. ; Guidon S. ; Grosset J. ; Gantier T. ; Girault J.-M. ; Guenard M. ; Giovanneli X. ; Giodanengo C. ; Galmacci M. ; Grassart G. ; Gachen F. ; Gautier A. ; Guillemoto P. ; Gosseyn I. ; Guillauma M. ; Grandville N. ; Gude-Gomez J. ; Gombert F. ; Girard F. ; Gaissas M. ; Gil Y. ; Gil J. ; Girard V. ; Giroulet R. ; Garcin J. ; Gabriel C. ; Gabriel C. ; Guaillard J. ; Galand R. ; Géront C. ; Girondeau M. ; Gelond C. ; Grimmaud M.-C. ; Gorse S. ; Grollet J.-P. ; Gerbois I. ; Guy S. ; Gardiet F. ; Galdon B. ; Gary B. ; Gerad H. ; Gibaud F. ; Godand A. ; Grabier P. ; Grenier C. ; Grigny H. ; Gunenbaum A. ; Güner M. ; Gerard P. ; Gleize J.-P. ; Gamelon L. ; Guvaud J.-C. ; Gomès E. ; Girande M. ; Hyzet A. ; Hirbec S. ; Haour P. ; Hoang-Ngoc L. ; Halary I. ; Havrez P. ; Hardy v. ; Henrion J.-C. ; Hladynink J. ; Henneveu C. ; Hamourouch F. ; Hanni E. ; Halimi V. ; Huguenard M. ; Hazan J.-J. ; Henderson V. ; Hamon M.-T. ; Huzet S. ; Hatchadourian C. ; Henot B. ; Henbry J. ; Hiberin M. ; Hosry N. ; Huguenot C. ; Hibert S. ; Hanidane H. ; Hermint J. ; Henard G. ; Hanurex M.-A. ; Hacher C. ; Hirse H. ; Hutin J.-L. ; Hastor M. ; Hontier M.-Hontier M. ; Hann T. ; Hellian S. ; Houto F. ; Iovino B. ; Izzet A. ; Isbrard M. ; Iston M. ; Idier J. ; Ibiot J. ; Icorre F. ; Ibrahim P. ; Illouis F. ; Ilsant C. ; Isban G. ; Ill Jeremie. ; Jenard C. ; Jacob D. ; Jobard L. ; Julien J. ; Jaoui J. ; Jonard I. ; Juster D. ; Jacques J. ; Jérond A. ; Jimoul C. ; Jasmint X. ; Jallard M. ; Joncheray J.-M. ; Jean P. ; Jourdain M. ; Jean D. ; Joste G. ; Janin F. ; Jarrige C. ; Jaste C. ; Jupond L. ; Krellenstein P. ; Kintzig C. ; Kawalkowski E. ; Khaled M. ; Khan I. ; Kluvitch Y. ; Kerdouve A. ; Kallener E. ; Kölm P. ; Levy M. ; Le Meur G. ; Lacasse M. ; Lizet E. ; Lecomte E. ; Labrousse M. ; Lefebvre C. ; Leroy M. ; Loir M. ; Loir M. ; Le Hellaye Estevez C. ; Lucas S. ; Lhermite C. ; Lavergne A. ; Lamiable G. ; Lebourg F. ; Lesueur N. ; Labrousse R. ; Lhami C. ; Lepillouere P. ; Louise M. ; Leroy B. ; Lemoyer A. ; Le Scanff C. ; Luce Y. ; Lonsoba M.-B. ; Laimone S. ; Luhan C. ; Luce Y. ; Larue P.-A. ; Layme Guy. ; Lauthier G. ; Lesueur N. ; Lesdena A. ; Lassia C. ; Luluc M. ; Lejeune P. ; Lebreton M. ; Launay F. ; Leduc J. ; Legouguec A. ; Le Clainche M. ; Ladier S. ; Lequen M. ; Lafourcade R. ; Legres F. ; Leraille F. ; Leraille N. ; Lebray T. ; Lehouedec C. ; Lafargue E. ; Lassot T. ; Lebras J. ; Lisard G. ; Lorais C. ; Lübeck F. ; Luciani Y. ; Lutty P. ; Lerne J. ; Laurent P. ; Luce S. ; Landier R. ; Lame C. ; Lucini M.-C. ; Lecureuil D. ; Lafargue E. ; Lagneau M. ; Lesaut S. ; Legras D. ; Lebourg F. ; Lamzouri A. ; Lafritte P. ; Lhaute F. ; Laurent J. ; Lenart C. ; Lansello O. ; Lullart J. ; Lamielle C. ; Lacueil C. ; Lancelot P. ; Meslet Y. ; Monsillon G. ; Manduit L. ; Magnone S. ; Martin I. ; Morelle C. ; Maillard A. ; Malmejart J. ; Mairesse M. ; Malaize D. ; Mansion M. ; Mairesse A.-M. ; Murat B. ; Mahen-Setbon A. ; Murat-Zana A. ; Maurel P. ; Mare D. ; Morel S. ; Mahen E. ; Messina J. ; Marton D. ; Maheu A. ; Maroutian D. ; Melhaa M. ; Melhaa K. ; Menechal H. ; Masson E. ; Monville P. ; Mansuino M. ; Mansuino M. ; Michelin J.-M. ; Mury F. ; Maille A. ; Massena A. ; Montgignoux J.-L. ; Mabillon M. ; Martin O. ; Martoln L. ; Marchand T. ; Monsillon G. ; Martrenchou J. ; Mensnart M. ; Mouny D. ; Minne B. ; Morniroli c. ; Maruani D. ; Melhaa-Champenois J. ; Mutel L. ; Marcy E. ; Marthouret F. ; Maranche H. ; Mirol R. ; Mondo F. ; Monilac H. ; Marmille A. ; Mérand M. ; Mallard O. ; Murvel A. ; Melvoy J. ; Milcar J. ; Morvais B. ; Mubraud E. ; Mallori O. ; Martin J. ; Moreau P. ; Marchand T. ; Merout E. ; Montes f. ; Millioux P. ; Marthe L. ; Margend B. ; Montoun J. ; Mondo R. ; Maestracci J. ; Muller J. ; Millot P. ; Mentique A. ; Musot N. ; Mufant S. ; Moutier H. ; Nouacer Z. ; Narberes C. ; Narberes G. ; Noube G. ; Navarro J. ; Nemer M. ; Nora N. ; Naouri J. ; Naasz H. ; Nieto S. ; Nance D. ; Nisart E. ; Nouricier S. ; Nemann D. ; Nasser Ali. ; Nebey C. ; Nielt P. ; Niett E. ; Nironi C. ; Nathan C. ; Nels D. ; Nicols D. ; Norit M. ; Nami A. ; Nérol J.-C. ; Nivoni H. ; Nerc H. ; Naccra M. ; Natrani T. ; Obadia G. ; Oltra Denys. ; Oltra C. ; Oueizani H. ; Oberlander M. ; Oberlander c. ; Oltra M. ; Obadia B. ; Oltra F. ; Oulder h. ; Olive C. ; Obraux N. ; Ompe G. ; Odier P. ; Odier M. ; Ollendier v. ; Ostury E. ; Odibran J. ; Offman M. ; Obry O. ; Oclaisse B. ; Ouribba P. ; Paraud F. ; Prevoteau F. ; Pélicier v. ; Pardaille G. ; Pardon J. ; Pecque C. ; Pruvost P. ; Perot J.-M. ; Poquet F. ; Pecque M. ; Patte J. ; Pecque C. ; Picard E. ; Papp s. ; Paganelli D. ; Pron A. ; Poveda M.-L. ; Peyron C. ; Picard D. ; Proust C. ; Pedrosa C. ; Pedrosa B. ; Peshard E. ; Philibert P. ; Princet R. ; Paradis E. ; Peray V. ; Pigard J. ; Pocart m. ; Priand R. ; Pudry H. ; Péronne H. ; Plant A. ; Paille B. ; Pillon A. ; Plaine J. ; Perez C. ; Paul C. ; Prunte F. ; Paran E. ; Praze A. ; Peche S. ; Petrequin I. ; Picard. ; Perichet P. ; Pechoux P. ; Pruvost S. ; Perreau S. ; Poullet O. ; Plaisant M. ; Perdignon A.-M. ; Peyron C. ; Palaset S. ; Péont g. ; Pasnes J. ; Pesnes P. ; Pardini N. ; Quentin L. ; Quentin C. ; Quirici J. ; Quiper N. ; Quesp J.-C. ; Quiraut A. ; Rey O. ; Roussiez C. ; Rozenblat M. ; Rayard B. ; Rouband J. ; Rollinat R. ; Rande B. ; Rubi G. ; Robert J. ; Ristori D. ; Rodrigues P. ; Rodrigues M. ; Rabrunie P. ; Rondeaux N. ; Rogbom N. ; Rasamoely P. ; Richaume J.-M. ; Rey. ; Ruggieri M.-F. ; Rakonokatny A. ; Ramon D. ; Rossignol N. ; Ruel M. ; Rattier L. ; Robert M. ; Ragnard G. ; Robert J. ; Rebry G. ; Ruthaud A. ; Roy Martin. ; Rodier A. ; Rist P. ; Rochais J.-E. ; Rendon S. ; Ruste J.-L. ; Renée J.-J. ; Rémond L. ; Reix L. ; Renard J. ; Rinaldi S. ; Raoul M.-P. ; Ratré M. ; Rammel V. ; Reny p. ; Rallond P. ; Rayne J. ; Rosane B. ; Ruiz J. ; Réam V. ; Rupot S. ; Roussel S. ; Ramon S. ; Sarfati c. ; Setbon G. ; Sellam M. ; Sisco C. ; Solene J. ; Soufflet L. ; Schwartz J. ; Schamelhout A. ; Spinasson M.-C. ; Sarlat E. ; Stora B. ; Simony S. ; Sadi-Haddad K. ; Saint-Upery C. ; Saidj N. ; Sevnaeve J.-M. ; Sieger S. ; Sieger N. ; Sinanian G. ; Sorel F. ; Somaruga H. ; Somaruga M.-C. ; Salaun P. ; Serreau P. ; Szuszkin H. ; Spagnoli J. ; Salmon T. ; Swimmer M. ; Scemama M. ; Sin Ronia C. ; Steigneyer K. ; Sedan T. ; Steigneyer N. ; Scemama M. ; Slama M. ; Segura Gérard. ; Sillan Miroslav. ; Sillan Elliane. ; Samy Joël. ; Serrant E. ; Sylvain C. ; Slisco I. ; Slaim D. ; Sathy E. ; Setbon F. ; Sigrand S. ; Sopart P. ; Sramine H. ; Sursic S. ; Servant P. ; Soula P. ; Somms J. ; Souty J.-M. ; Simonet M.-L. ; Saumo P. ; Szablewski F. ; Sensacq C. ; Sherer S. ; Slus P. ; Santon L. ; Saintalbert H. ; Saurier A. ; Soupre G. ; Starmel E. ; Stein C. ; Samson O. ; Sorde C. ; Soultere F. ; Satinot M.-P. ; Sebran C. ; Sorre M. ; Sultier M. ; Stasse J.-Y. ; Thivel A. ; Terk L. ; Turmel G. ; Turpin D. ; Thomas v. ; Thiennot C. ; Triller R. ; Tuduri C. ; Testaniere C. ; Toussaint T. ; Thomas F. ; Tanpia L. ; Theveneaux J.-P. ; Tinchan A. ; Tavun P. ; Tubert J. ; Toussot M. ; Train J.-L. ; Toulouse S. ; Trampot P. ; Trevisant M. ; Tholy C. ; Tablot A. ; Telgen G. ; Tiraud J. ; Toclatie P. ; Vrillard P. ; Travers F. ; Tatu E. ; Thiven O. ; Than F. ; Tardier A. ; Tiston r. ; Toistain R. ; Terse S. ; Tubbaud B. ; Trandore c. ; Toillé O. ; Tinard D. ; Tarres R. ; Toulouse G. ; Toumyre C. ; Thiebault I. ; Taillandier J. ; Ursulet G. ; Ulibari-Garcia J. ; Urugne P. ; Ultier J.-C. ; Urban C. ; Usinier P. ; Ulmor P. ; Ulliot E. ; Ugain S. ; Urany L. ; Van Eslande L. ; Verard R. ; Verhaeghe E. ; Viviani B. ; Vidal B. ; Villepin L. ; Viktensas V. ; Villard A. ; Vinche V. ; Viviant B. ; Vallois M. ; Velline M. ; Vuisset J.-M. ; Valloy M. ; Vergnes F. ; Viaron E. ; Vaul J.-F. ; Viveron B. ; Vore H. ; Vermes P.-J. ; Vaillard D. ; Vanst H. ; Vusier R. ; Varein A. ; Velou A. ; Vané N. ; Vial D. ; Valego P. ; Viclard P. ; Verond J. ; Voicit H. ; Ventura G. ; Venela S. ; Wachsberger E. ; Warin J.-M. ; Walter E. ; Worms J.-C. ; Wegner J. ; Wait L. ; Wattier E. ; Weber F. ; Xavier C. ; Yvernat M. ; Yvort P. ; Yves P. ; Yacinthe F. ; Yvan R. ; Zanzouri B. ; Zanzouri D. ; Zagorac L. ; Zarco F. ; Zeltier A. ; Zaroudi Y. ; Zobiri M.-P.

Pour toute correspondance :
Ecrire à **Benjamin Stora**, *50, rue Diderot, 92600 Asnières.*



Société

JUSTICE

Edgar Brandys devant les assises de Vaucluse

Les lacunes de l'enquête sur la nuit du crime

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

L'affaire Brandys a-t-elle fait de Carpentras un Epinal judiciaire? Autrement dit, l'enquête conduite sur l'assassinat de Jocelyne Brandys à Pernes-les-Fontaines aurait-elle été viciée comme celle de l'affaire Villemin par la conviction trop vite acquise par les gendarmes et le juge d'instruction, la certitude d'une culpabilité? La défense, sans l'avoir dit encore très ouvertement, l'a déjà laissé entendre. En fait, on a pu mesurer, une fois encore tout au long de la deuxième journée du procès, toute la différence qu'il y a entre des charges – ou, selon le mot plus rigoureux du président Martin, des indices – et des preuves. C'est bien la raison pour laquelle tant de questions sont inlassablement posées non seulement par ceux dont c'est le métier, magistrats et avocats, mais tout autant par des jurés qui participent, comme rarement on l'a vu, à ce débat oral, règle d'or des assises.

A toutes ces questions, Edgar Brandys apporte ses réponses. Elles *valent ce qu'elles valent.* Aucune interrogation, en tout cas, ne parvient à le laisser sans voix. A chacune il est capable de donner sa riposte. Il connaît au reste son dossier autant que ses avocats. Il a en mémoire toutes les explications qu'il a fournies au cours de l'instruction. Il produit, chaque fois, le procès-verbal où elles furent consignées. Jamais, à cet exercice, il n'a pu être pris en défaut.

La veille, on avait exposé les raisons apparentes qu'il pouvait avoir de tuer sa femme : une situation financière difficile à Lyon, l'opposition de son épouse au divorce qu'il désirait pour refaire sa vie avec la dernière en date de ses maîtresses *pour laquelle il éprouvait une passion* immodérée qui, aujourd'hui, en tout cas, n'est plus réciproque.

Un alibi incertain

Il s'agissait, pour la seconde journée, d'examiner ce qui avait pu se passer dans la ville de Pernes-les-Fontaines en cette nuit du 6 au 7 août 1984 et le comportement d'Edgar Brandys dans les heures qui suivirent le crime. Dès qu'ils furent avisés, les gendarmes firent un certain nombre de constatations. Si l'état des lieux pouvait faire croire à un crime de rôdeur-cambrioleur, cette piste fut assez rapidement abandonnée. Pourquoi? Parce que le désordre constaté apparut fort suspect. Certes, des tiroirs étaient ouverts, des objets et de l'argent avaient disparu. Cependant, une somme importante laissée en évidence par la victime dans la cuisine fut négligée. Le rôdeur-cambrioleur préféra emporter des fusils, des appareils-photo, en un mot des objets bien encombrants pour pouvoir prendre la fuite, surtout après avoir tué. A cela, Edgar Brandys a répondu que la cuisine où se trouvait effectivement l'argent négligé par le criminel était d'un accès difficile.

Une autre raison de suspicion : toutes les portes-fenêtres étaient fermées, dont une par un système de serrure particulier nécessitant une connaissance de cette particularité. Réponse d'Edgar Brandys : ce système de fermeture est aujourd'hui très répandu et n'importe quel cambrioleur le connaît.

Faut-il alors, comme le firent les gendarmes, s'étonner que l'on n'ait pas relevé, dans la villa comme sur le perron, des traces de pas alors que la pelouse qu'aurait dû fouler le rôdeur était mouillée par un arrosage? Non point, rétorque Edgar Brandys. Ce système d'arrosage, bien qu'automatique, se déréglait souvent. Et puis, le crime ayant été accompli vers 3 heures ou 4 heures du matin, au mois d'août, ces traces n'auraient-elles pas pu sécher lorsque le drame fut découvert, c'est-à-dire vers midi, huit heures plus tard? Le président a voulu savoir si l'expérience fut faite. Elle ne le fut pas. Ce n'est évidemment qu'un détail.

> *De nombreuses charges ont été accumulées contre l'accusé qui a réponse à tout, ou presque. Mais les indices ne sont pas des preuves de culpabilité.*

Autre question : le chien des Brandys, un setter irlandais, n'aurait pas aboyé. Cette déduction du silence de l'animal est, en fait, fondée sur le témoignage de Stéphanie, la fillette du couple, qui dormait dans une chambre de la villa et ne fut pas réveillée. Mais, là encore, si de nombreux familiers des Brandys ont assuré que le setter, qui répond au nom de Sirène, aboyait à l'arrivée de tout étranger, les gendarmes furent les premiers à dire que, lorsqu'ils se présentèrent, Sirène resta silencieux.

A vrai dire, la question majeure est assurément celle-ci : Edgar Brandys se trouvait-il encore à Pernes-les-Fontaines au moment du crime? Il a invoqué un alibi : « *J'ai quitté,* dit-il, *la villa cette nuit-là vers 3 h 45 pour regagner Lyon où m'attendait mon cabinet d'assurances. Ma carte d'abonnement d'usager de l'autoroute A 7 a permis d'établir que je suis passé au péage d'Orange à 4 h 24. Si ma femme a été tuée après 3 h 45, voilà bien la preuve de mon innocence.* »

Assurément. L'ennui, c'est que les médecins légistes ne sont pas en mesure de dire à quelle heure fut tuée Jocelyne Brandys. Ils savent que les deux coups de feu qui l'ont atteinte à la joue et à l'oreille droite – un tir ajusté, ont-ils précisé – ne furent pas immédiatement mortels. Il y eut une période d'agonie. Cela dit, leur réponse est exactement la suivante : « *Que les blessures aient été faites avant 4 heures du matin est une hypothèse parfaitement admissible, mais il est non moins plausible que ce soit après 4 heures.* » On ne saurait mieux dire l'incertitude.

Y aurait-il alors un témoin susceptible, cette nuit-là, d'avoir entendu les coups de feu et, par là-même, d'établir à quelle heure ils furent tirés? Effectivement, il en est un. C'est Mme Raymonde Bouvier. Elle habite à 100 mètres de la villa des Brandys. Dans la nuit du 6 au 7 août 1984, elle a été réveillée par un coup de feu qui, à son avis, venait bien de ce côté-là. Il était 5 h 30. On a enquêté. On a même reconstitué. Pour les experts, Mme Bouvier n'a pu entendre, ou alors si faiblement, que sa déclaration doit être écartée. La défense s'en est étonnée, le président aussi, car cette reconstitution ne fut pas accomplie dans des conditions identiques à celles de la nuit du crime. Le vent, qui alors était pour elle porteur, cette nuit-là soufflait en sens opposé le jour de l'expérience. L'expert a répondu que cela ne changeait rien à ses conclusions. Ce vent contraire ayant ricoché sur un mur et, du même coup, ayant eu les mêmes effets que celui de la nuit du crime

Ce sont ces petites choses qui font dire au président Martin : « [Ce dossier comporte] *des contradictions que j'entendais bien mettre en évidence.* » La plus importante vient des déclarations faites successivement par Stéphanie Brandys, la fillette de neuf ans, à qui son père avait téléphoné de Lyon dans la matinée du 7 août, pour savoir où se trouvait Jocelyne et dont l'enfant devait être la première à découvrir le cadavre.

Aux gendarmes, elle dira, le 7 août 1984, que ses parents s'entendaient bien, que les appels téléphoniques de son père étaient habituels. Ce n'est que plus tard qu'elle parlera de leur mésentente, qu'elle affirmera que depuis longtemps Edgar Brandys ne téléphonait plus à la villa quand il retournait à Lyon.

La défense a une réponse à ce revirement : Stéphanie, dit-elle, avait été confiée par le juge des tutelles à la garde de la famille de Jocelyne, aujourd'hui partie civile.

Il reste, malgré tout, que dans les jours qui suivirent, Edgar Brandys se montra soucieux, inquiet, nerveux. Il demanda même à un ami médecin, le docteur Paturaud, comment on pouvait établir l'heure de la mort après un crime, ajoutant : « *S'ils devaient dire que c'est avant 3 h 45 du matin, j'aurais de gros ennuis.* »

L'accusation voit là, évidemment, un élément à charge supplémentaire, bien que le docteur Paturaud ait vu, lui, comme cette réflexion que celle d'« *un homme qui a paniqué* ». Il a même ajouté : « *A la gendarmerie, quand j'ai été entendu, j'ai compris que les dés étaient jetés, qu'on était pratiquement sûr que c'était Brandys le coupable. On m'a même conseillé de ne pas persister dans la conviction que j'ai toujours de son innocence.* » « *C'est totalement faux* », devaient répondre les gendarmes.

Ainsi tout se tourne et se retourne. Cependant, Edgar Brandys, en fin de journée, a paru moins assuré, moins convaincant dans ses réponses à une autre charge. Le 9 juillet 1984, un mois avant le crime, sa femme constatait à Carpentras que sa voiture, un Austin Metro, tombait en panne. Le garagiste constata que la bielle de direction de la roue avant droite avait été retirée de son logement. Par qui? Pour l'accusation, la réponse est évidente : par Edgar Brandys. En était-il capable techniquement? Les experts assurent que ce sabotage ne nécessite pas de grandes connaissances mécaniques. Brandys répond que ces connaissances, même élémentaires, il ne les possède pas. Alors, vice de fabrication? Le constructeur a été formel : jamais sur aucun véhicule de ce type neuf ou d'occasion, ce genre d'anomalie n'a été constaté. Edgar Brandys serait-il aussi ignorant de mécanique qu'il veut bien le dire, lui qui, en janvier 1982, participait à un Paris-Dakar?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

Manipulations et déviations génétiques

L'assemblée du Conseil de l'Europe fixe les règles d'utilisation des embryons humains

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté mercredi 24 septembre, à la suite d'un débat animé, un certain nombre de règles concernant l'« *utilisation d'embryons et fœtus humains à des fins diagnostiques, thérapeutiques, scientifiques, industrielles et commerciales* ». Même si ces règles n'ont qu'une valeur de recommandation adressée au comité des ministres, c'est la première fois qu'une assemblée parlementaire se prononce aussi précisément sur ce sujet brûlant.

La liste des déviations ou manipulations non désirables contenues dans le texte qui vient d'être adopté donne une idée de ce qui demain pourrait se produire si ces expérimentations n'étaient pas conduites dans un cadre législatif rigoureux.

Les députés invitent les gouvernements et Etats membres du Conseil de l'Europe à interdire :

– La création d'êtres humains identiques par clonage ou par d'autres méthodes à des fins de sélection de la race ou non ;

– L'implantation d'un embryon humain dans l'utérus d'une autre espèce ou l'opération inverse ;

– La fusion de gamètes humains avec ceux d'une autre espèce ;

– La création d'embryons avec du sperme d'individus différents ;

– La fusion d'embryons ou tout autre opération susceptible de réaliser des chimères ;

– L'ectogenèse, c'est-à-dire la production d'un être humain en laboratoire en dehors de l'utérus d'une femme ;

– La création d'enfants de personnes du même sexe ;

– Le choix du sexe par manipulation génétique à des fins non thérapeutique ;

– La création de jumeaux identiques ;

– La recherche sur des embryons viables ;

– L'expérimentation sur des embryons vivants, viables ou non.

Le Conseil de l'Europe se prononce également pour l'interdiction « *du maintien des embryons* in vitro *au-delà du 14e jour après la fécondation* » (déduction faite du temps de congélation éventuelle).

Quelques jours après l'annonce par deux équipes, l'une française, l'autre suédoise, de deux premières dans le domaine des neurosciences, on ne manquera pas d'être intéressé par l'annexe adoptée également par le Conseil de l'Europe, portant sur « *les règles à respecter lors de l'utilisation et du prélèvement de tissus d'embryon et de fœtus humains à des fins diagnostiques ou thérapeutiques* »

D'une manière générale, ce texte estime que toute intervention sur l'embryon ou le fœtus (1) vivant *in utero* ou *in vitro* n'est légitime que si elle a pour but le bien-être de l'enfant à naître. En outre, il est interdit de maintenir en survie artificielle les embryons de ce type afin d'obtenir des prélèvements utilisables.

L'utilisation d'embryons ou de fœtus morts doit, selon le texte, avoir un caractère exceptionnel, essentiellement justifié par la rareté des maladies ainsi traitées, et respecter les règles suivantes :

– La décision et les conditions (date, technique) de l'interruption de grossesse ne doivent en aucun cas être influencées par l'utilisation ultérieure de l'embryon ou du fœtus ;

– Une totale indépendance doit être garantie entre l'équipe qui procède à l'interruption de grossesse et l'équipe susceptible d'utiliser les embryons et les fœtus à des fins thérapeutiques ;

– L'utilisation ne peut avoir lieu sans le consentement des parents ou des donneurs de gamètes ;

– L'utilisation des embryons, des fœtus ou de leurs tissus ne peut être faite dans un but lucratif et donner lieu à rémunération.

FRANCK NOUCHI.

(1) Embryon : jusqu'à la huitième semaine du développement de l'œuf humain ; fœtus : après la huitième semaine.

Société

DROGUE

Les mesures contre la toxicomanie

Polémique entre M. Chalandon et les chaînes de télévision

Comme il fallait s'y attendre, les mesures contre la toxicomanie des jeunes annoncées le 23 septembre par le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, ont suscité de très nombreuses critiques. Pour tenter de couper court à cet accueil plutôt réservé, le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé s'est déclaré « *scandalisé* » par la manière dont la télévision avait rendu compte, mardi soir, des mesures gouvernementales.

M. Juppé a déploré la « *mauvaise caricature faite par des spécialistes, entre guillemets, dont on peut dire que, depuis vingt ans, l'action n'a pas été couronnée de succès spectaculaires, si j'en juge par les chiffres dont nous disposons aujourd'hui* » (...). « *C'est donner une triste image de ce que peut être l'information télévisée, que de caricaturer cette politique comme elle l'a été* », a-t-il conclu.

Pour sa part, M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a estimé que ces mesures avaient été présentées « *de manière incroyable* ». Les responsables de l'information sur TF 1 et sur Antenne 2 ont immédiatement réagi. Alain Denvers (TF 1) a indiqué que sa chaîne avait choisi « *de ne pas demander de réactions à chaud aux médecins et éducateurs. Nous avons préféré attendre mercredi soir pour présenter une enquête et un travail sérieux* ».

Pour Antenne 2, Pierre-Henri Arnstan a déclaré que sa chaîne avait « *présenté les mesures techniques, diffusé un extrait de la conférence de presse du ministre et deux reportages : l'un sur la drogue à l'école en France, l'autre aux Etats-Unis (...). Certes, notre invité, le docteur Francis Curtet, a été très critique sur les mesures gouvernementales, mais il présentait des arguments intéressants* ». « *Nous avons fait notre travail, en apportant différents points de vue* », conclut le directeur de la rédaction d'Antenne 2.

Dans le monde politique et syndical, les réactions sont, elles aussi, extrêmement nombreuses. M. Gilbert Bonnemaison, délégué national du PS pour les questions de sécurité, a déclaré que « *le ministère de la justice est saisi d'une paranoïa de l'enfermement qui devient la panacée systématique et exclusive face aux problèmes de délinquance et de toxicomanie que connaît notre société (...). Dans les mois et les années à venir, inéluctablement, ce système produira des révoltés et des récidivistes par milliers, compromettant toute chance de véritable amélioration de la sécurité des Français.* »

Pour sa part, le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP-FEN) indique « *qu'il est complètement opposé à la réalisation d'établissements pénitentiaires spécialisés pour toxicomanes* ». Les responsables de ce syndicat se disent « *consternés par la démarche du gouvernement marquée par une profonde ignorance du sujet* ».

RELIGIONS

Le quatrain 97 est inoffensif

Romain pontife garde de [t'approcher
De la Cité que deux fleuves [arrosent
Ton sang viendra auprès de là [cracher
Toy et les tiens quand fleurira [la rose...

Le quatrain 97 des prophéties de Nostradamus donne des cauchemars aux responsables chargés de la sécurité du pape à Lyon, baigné par le Rhône et la Saône. A tort.

La rumeur se propage, et pourtant les exégètes de Nostradamus eux-mêmes, les occultistes, les parapsychologues affirment que Jean-Paul II ne court aucun risque lors de sa prochaine visite.

Les occultistes italiens assurent, par exemple, que le quatrain 97 de Nostradamus concerne un événement qui a déjà eu lieu : la mort du pape Pie VI, le 29 août 1789, à Valence, au confluent du Rhône et de l'Isère, où il avait été exilé par le Directoire. Le pape avait craché le sang et sa maison avait un jardin fleuri de roses.

Le laboratoire de parapsychologie de la faculté des sciences de Toulouse vient lui aussi d'affirmer qu'il n'existe rien dans les textes de l'astrologue français du seizième siècle « *qui pourrait en tout ou en partie concerner le passage du pape à Lyon* ».

Il en faut plus aussi pour atteindre le moral du cardinal Decourtray, qui a déclaré mercredi soir 24 septembre à FR 3 qu'il était « *humiliant d'accorder de l'importance à ce genre de sornettes* ».

DÉFENSE

Dans l'armée de terre

Le programme nucléaire Hadès remis en cause

Le programme d'un armement nucléaire dit préstratégique destiné à l'armée de terre – ce qu'on appelle les missiles Hadès – pourrait être compromis. Des députés influents de la majorité le tiennent déjà pour partiellement condamné. Devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le chef d'état-major de l'armée de terre a laissé entendre que le programme Hadès serait réduit. Au ministère de la défense, on assure qu'aucune décision n'est encore arrêtée. On ajoute cependant que plusieurs hypothèses sont effectivement envisagées dans le cadre des réflexions actuelles sur la nouvelle loi de programmation militaire 1987-1991.

Décidé en 1982, le projet Hadès concerne la mise au point d'un missile à tête nucléaire monté, en double exemplaire, sur des camions banalisés à partir desquels il serait lancé sur des distances de 350 kilomètres environ. Le missile Hadès remplace le sytème d'armes Pluton, actuellement en service et constitué d'un missile monté sur le châssis d'un char AMX-30 depuis lequel il est lancé vers des cibles adverses à 120 kilomètres de portée.

A l'origine, le programme Hadès devait être organisé en quatre ou cinq régiments comprenant le même nombre de lanceurs que les régiments Pluton (une quarantaine). Armés d'une charge nucléaire dont la puissance explosive est très diversifiée, forte ou faible, avec la possibilité d'y inclure des charges neutroniques dites à rayonnements renforcés, les missiles Hadès pouvaient être mis en place dans la zone d'action des corps d'armée ou, indépendamment d'eux, en retrait, depuis le territoire national.

Selon les ministes de la défense précédents, MM. Charles Hernu et Paul Quilès, le chef de l'Etat devait être le seul autorisé à mettre en œuvre les Hadès dès lors que ces missiles ne sont pas destinés à être utilisés comme une artillerie nucléaire intervenant en soutien d'une manœuvre des unités classiques sur le terrain. Constituant – avec les missiles ASMP (air-sol à moyenne portée), qui équipent les Mirage-IV, puis les Mirage-2000 et les avions Super-Etandard – une force délivrant à l'adversaire un ultime avertissement politique avant l'engagement des armes nucléaires stratégiques, les régiments Hadès relèveraient d'une grande unité autonome (une division) distincte des corps d'armée et placée sous le commandement du chef d'état-major des armées françaises.

Une réduction de moitié

C'est aujourd'hui l'organisation même de cette force préstratégique qui est remise en cause pour de nombreuses raisons.

Dès juillet dernier, le président de la commission de la défense au Palais-Bourbon, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, a retiré de ses discussions avec M. André Giraud que le ministre de la défense ne considérait pas le programme Hadès comme intangible. Le vice-président de la commission, M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, avoue sa certitude que le programme sera réduit de moitié et que les unités Hadès seront mises à la disposition des forces terrestres et non réunies en une division spéciale. Le général Maurice Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre, a exprimé récemment, devant les députés, son espoir, sans certitude, que le programme serait mené à son terme.

Au ministère de la défense, on concède que toutes les hypothèses sont examinées. Ce qui revient à ne pas démentir formellement les informations de source parlementaire selon lesquelles le nombre des régiments Hadès serait de trois, et un nouveau rattachement opérationnel serait défini au niveau du corps d'armée.

Le général Schmitt a indiqué aux députés qu'il escomptait que le projet de budget de la défense pour 1987 réserverait des crédits au début de la constitution d'un premier régiment Hadès. Selon le schéma initial, il était prévu que cette panoplie serait totalement prête pour 1992. C'est donc à la prochaine loi de programmation militaire, qui couvre les cinq années de 1987 à 1991, de répartir l'effort budgétaire selon les modalités qui seront retenues par le gouvernement de M. Chirac.

Au Palais-Bourbon, on ne dissimule pas que les discussions entre le ministère de la défense et le ministère des finances sur cette loi quinquennale conduisent à des blocages tels qu'il sera difficile à M. Giraud de présenter, à la mi-octobre, un prédocument qui donnerait un aperçu suffisamment précis sur les orientations financières en faveur des armées. Le ministre de la défense souhaite parvenir, en fin de programmation militaire, à consacrer environ 4 % du PIBm (produit intérieur brut marchand) au budget des armées. Cette perspective est loin de faire l'unanimité aux finances.

Une nouvelle inflexion de la doctrine

Parce que la constitution d'une division Hadès suppose de grouper autour d'elle d'importants moyens de soutien et de protection, le projet de MM. Hernu et Quilès serait revu à la baisse.

L'opposition actuelle, plus particulièrement les socialistes à la commisson de la défense, suit avec attention le débat qui risque de s'ouvrir sur l'avenir de la force nécléaire préstratégique de l'armée de terre. Elle y voit, en réalité, au-delà des simples difficultés budgétaires qui pourraient conduire le gouvernement à remettre en cause le programme Hadès, l'amorce d'une nouvelle inflexion de la doctrine nationale de dissuasion nucléaire.

A l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), le 12 septembre dernier, le premier ministre a affirmé : « *La dissuasion en Europe, qu'on le veuille ou non, passe par le couplage entre la manœuvre des forces classiques et la menace de recours aux armes nucléaires.* » Ce qui paraît vouloir dire, en clair, que la possession de moyens nucléaires en propre par les corps d'armée valorise la puissance de ces unités classiques aux yeux des alliés et de l'adversaire potentiel, et, au contraire, que leur dissociation affaiblit les corps d'armée engagés sur le terrain.

Cette thèse n'est pas celle qui avait présidé à la conception d'une division nucléaire autonome, réunissant tous les régiments Hadès hors des corps d'armée. A l'époque, MM. Hernu et Quilès avaient plutôt insisté sur la nécessité d'instaurer un strict couplage entre armement préstratégique et armement stratégique, pour interdire aux états-majors de considérer les armes préstratégiques, tels le Hadès ou l'ASMP, commes des armes du champ de bataille qui compenseraient une infériorité classique. La menace de leur emploi avait valeur d'avertissement dans ces conditions.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

VOLLEY-BALL : le championnat du monde

Les Français se libèrent

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Il y avait de l'électricité dans l'air mercredi 24 septembre à Montpellier pour le match d'ouverture du onzième championnat du monde de volley-ball entre les équipes de France et du Venezuela. Les corps et les esprits des douze joueurs français étaient avides de libérer toute l'énergie et la pression accumulée depuis dix-huit mois.

Après avoir renoncé pendant 540 jours à toute activité professionnelle ou universitaire pour mieux se préparer, à raison de deux entraînements quotidiens et de 112 rencontres internationales, ces douze garçons avaient en effet quelque raison de se sentir un peu tendus pour leurs grands débuts dans cette compétition qui leur offre une chance, sans doute unique dans leur carrière sportive, de remporter le titre mondial.

Au premier abord, la phase initiale à Montpellier pourrait passer pour une formalité pour les Français, puisque trois des quatre équipes seront qualifiées pour le deuxième tour à Toulouse du lundi 29 septembre au mercredi 1er octobre. De plus, rencontrer en ouverture le Venezuela, vice-champion d'Amérique du Sud et adversaire présumé le plus faible du groupe, était idéal pour vite « *trouver ses marques* » et prendre confiance. Pourtant, Eric Daniel, l'entraîneur de l'équipe de France, avouait « *plus redouter les matches de Montpellier que ceux de Toulouse* ». « *Si nous gagnons les trois premières rencontres*, ajoute-t-il, *je pense que plus rien ne nous empêchera de nous qualifier pour les demi-finales à Bercy.* »

les Français ne devront pas faire de faux pas à Montpellier s'ils veulent se présenter à Toulouse avec le crédit de victoires contre deux équipes qu'Eric Daniel craint particulièrement de rencontrer au premier tour afin de se retrouver dans le dernier carré à Paris. « *Les Italiens*, explique-t-il, *marchent beaucoup au moral. Ils ont l'expérience des tournois olympiques ou mondiaux, et sont souvent irrésistibles tant qu'ils n'ont pas perdu de match. Ensuite, ils baissent un peu les bras. Pour d'autres raisons, les Chinois sont aussi redoutables dans les premières rencontres, car leur jeu, axé sur la vitesse, est épuisant et perd peu à peu en efficacité dans les longs tournois. Le style des Bulgares, des Tchécoslovaques et même des Brésiliens devrait mieux nous convenir.* »

Tous les tests physiques effectués une semaine avant les championnats du monde ont montré que les joueurs français ont, pour la plupart, progressé en détente et en vitesse par rapport au « Top ten » de novembre 1985 à Séoul, où ils avaient pris la deuxième place derrière les Soviétiques dans un tournoi qui réunissait les dix meilleures équipes mondiales. Techniquement et tactiquement, ils ont encore enrichi leur expérience par une cinquantaine de matches de haut niveau.

La sérénité des Français a été à peine altérée par la blessure de leur principale force de frappe, l'attaquant Eric Bouvier, victime d'une grosse entorse au mollet, le 20 septembre, lors du dernier match de préparation contre le Japon. « *Son absence ne modifie pas fondamentalement notre style de jeu*, explique Eric Daniel, *mais son apport peut écourter un set ou un match, ce qui est important dans un tel tournoi.* »

Sa présence n'était en tout cas pas indispensable face aux Vénézuéliens déboussolés par la variété des combinaisons offensives de leurs adversaires vainqueurs en trois sets (15-2, 15-4, 15-3) et moins d'une heure de jeu effectif. « *L'objectif était de ne pas puiser dans les réserves des joueurs pour ce premier match* », disait Eric Daniel. Des consignes parfaitement respectées. « *L'important était de bien rentrer dans ce championnat du monde*, ajoutait Alain Fabiani, le capitaine de l'équipe. *Après dix-huit mois de préparation on ne savait pas comment on allait réagir. Nous voilà rassurés et soulagés, mais désormais il n'y aura plus de match facile.* »

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Poule A *(à Montpellier)* : France b. Venezuela 3-0 ; Italie b. Chine 3-0.

Poule B *(à Tourcoing)* : URSS b. Taiwan 3-0 ; Cuba b. Pologne 3-1.

Poule C *(à Clermont-Ferrand)* : Brésil b. Egypte 3-0 ; Bulgarie b. Tchécoslovaquie 3-0.

Poule D *(à Orléans)* : Argentine b. Grèce 3-0 ; Etats-Unis b. Japon 3-1.

FOOTBALL

Championnat de France

Le RCP dans le rouge

Difficiles vainqueurs de Saint-Etienne (1-0) et de Nancy (0-1), Marseille et Bordeaux conservent néanmoins leur première place au classement du championnat de France de première division après la onzième journée disputée le 24 septembre. Sévèrement battu à Toulouse (3-0), le RCP se retrouve en avant-dernière position.

Les résultats sont les suivants :

*Marseille b. Saint-Etienne	1-0
Bordeaux b. *Nancy	1-0
*Paris-SG b. Rennes	1-0
*Toulouse b. RC Paris	3-0
*Monaco b. Lille	1-0
*Auxerre b. Nantes	1-0
*Brest et Metz	0-0
*Le Havre b. Sochaux	3-1
*Laval et Nice	0-0
*Lens b. Toulon	2-1

∴

En championnat d'Europe des Nations, deux semaines après avoir tenu en échec les Français, les Islandais ont réalisé la même performance contre les Soviétiques (1-1). Dans le même groupe, la Norvège et la RDA ont fait match nul (0-0).

ENVIRONNEMENT

A la conférence de l'AIEA

La nécessité du nucléaire et les mesures de sûreté à prendre divisent les pays membres

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Priorité absolue doit désormais être donnée à la sûreté des installations nucléaires : c'est là la principale leçon à tirer de l'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl. Tous les ministres des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui sont intervenus, mercredi 24 septembre, lors de la première journée de l'assemblée extraordinaire de l'Agence à Vienne, ont insisté sur ce point. Tous ont ainsi souligné la nécessité de renforcer, sous l'égide de l'AIEA, les coopérations internationales en ce domaine.

Il ne fait maintenant nul doute que l'un des objectifs de cette session ministérielle – l'adoption de deux conventions portant, l'une sur l'information en cas d'accident nucléaire, l'autre sur l'assistance mutuelle (*le Monde* du 24 septembre) – sera atteint à l'issue de cette réunion. La quasi-totalité des délégués qui se sont succédé, mercredi, à la tribune, ont en effet annoncé leur intention de signer ces conventions.

Le consensus s'arrête là, cependant. Car bien des divergences pointent entre les déclarations des représentants des différents pays. Les premières fausses notes dans l'accord parfait apparaissent en effet dès qu'est abordée une question cruciale : celle du caractère inéluctable et nécessaire du développement de l'énergie nucléaire.

Certes, cette position est défendue par de nombreux Etats, aussi divers que la Chine, les Etats-Unis, la France, l'Inde, le Japon ou l'URSS, et elle a reçu un ferme soutien du directeur de l'AIEA, M. Hans Blix. Pourtant, elle ne fait pas l'unanimité, comme en témoignent les propos du ministre autrichien des affaires étrangères, M. Peter Jankowitsch. « *Tchernobyl*, a-t-il dit, *est un rappel dramatique de la menace permanente d'apocalypse nucléaire* », ajoutant que, même si Tchernobyl n'est pas Hiroshima, « *les utilisations civiles et militaires de l'énergie nucléaire ne peuvent être dissociées* ».

Fausses notes également, dès que sont précisées les mesures à prendre pour améliorer la sûreté des installations nucléaires. Si certains plaident pour l'élaboration en ce domaine d'une réglementation internationale contraignante, d'autres, la France en tête, s'y déclarent fermement opposés. Le ministre français de l'industrie, des P et T et du tourisme, M. Alain Madelin, le dit sans détour. « *Il est indispensable que chaque Etat s'engage à assumer la responsabilité pleine et entière de la sécurité de ses installations nucléaires (...). L'objectif de la meilleure sûreté est incompatible avec la dilution des responsabilités qu'entraînerait toute tentative d'internationalisation des compétences en la matière. C'est dans le partage très clair des responsabilités que la coopération internationale trouve son entière signification.* »

M. Madelin a également souligné « *l'importance primordiale* » qu'il accorde à l'information sur le nucléaire. Il a annoncé la mise en place, en collaboration avec le ministère de la santé, d'un dispositif permettant de diffuser, sur minitel, des « *informations complètes* » relatives à la sûreté et à la radioprotection. Ce système, qui devrait être mis en service vers la fin de l'année, renseignera notamment sur l'état de la radioactivité dans les différentes régions du pays et indiquera les doses mesurées sur des produits alimentaires.

ELISABETH GORDON.

Une menace constante

Tous les réacteurs nucléaires, de quelque type qu'ils soient, sont susceptibles de provoquer des accidents aussi graves – sinon plus – que celui de Tchernobyl. Telle est la principale conclusion d'un rapport commandité et financé par Greenpeace et rédigé par des scientifiques de diverses nationalités, sous l'égide d'un institut de recherche écologique indépendant ouest-allemand de Hanovre.

Diffusé aux délégués présents à l'assemblée extraordinaire de l'AIEA, ainsi qu'à la presse, le mercredi 24 septembre, ce rapport de six cent cinquante pages analyse les différents types de réacteurs qui, «*tous, présentent des problèmes fondamentaux de sûreté*».

Tous, précise en effet ce document, «*dépendent de systèmes de contrôle, de régulation et de sûreté très complexes*» et sont loin de présenter une «*sûreté inhérente*». Tous peuvent dégager «*une très importante quantité d'énergie en un temps très court en cas de défaillance des systèmes de sûreté*». Tous enfin ont un cœur qui contient «*de grandes quantités de substance radioactive hautement toxique*».

Les auteurs du rapport en déduisent qu'inévitablement «*les accidents vont arriver, car il est impossible d'anticiper toutes les défaillances techniques et les erreurs humaines*», pas plus que les «*actes de sabotage*». Pis, en cas d'accident, le confinement des substances radioactives «*ne peut être garanti*» et les conséquences risquent d'être «*catastrophiques pour la santé humaine et l'environnement*». Aussi concluent-ils que «*vivre avec l'énergie nucléaire implique de vivre sous la constante menace d'une sévère contamination radioactive*».



Le Monde
DES LIVRES

Les multiples visages de Fernando Pessoa

Un colloque se tient à Royaumont pour mieux comprendre cet étrange poète qui écrivait sous plusieurs noms.


Dans une rue de Lisbonne.

UN des thèmes récurrents de la vie de ce siècle aura été celui de l'identité : les nations, les peuples, les races, les minorités la revendiquent, la réclament, au besoin la déterrent. La peur d'en manquer ou le risque de la perdre hante les collectivités aussi bien que l'individu.

La littérature, selon son habitude, n'a pas seulement été le reflet de cette obsession, mais elle a multiplié les analyses sur le moi et ses instabilités jusqu'à entrevoir et même postuler sa dissolution.

On a dit que le créateur de l'intimité en littérature fut Montaigne, qu'il a poussé le *moi* au-devant de la scène. Et il est assez vrai qu'avec lui le style accède, si l'on peut dire, à la « voix », et qu'après lui le moi est ce que l'on ne cessera d'inventer pour lui attribuer, dans une sorte de mise en scène, toutes les métamorphoses dont la conscience a la perception sans en avoir la maîtrise.

Vers la fin du dix-neuvième siècle, Pirandello avait retrouvé ce thème qu'il devait approfondir jusqu'à la fin de sa vie – jusqu'à ce roman écrit sept ans avant sa mort, *Un, personne et cent mille,* où l'on voit bien que le moi n'est pas un, sauf dans l'instant, et qu'il ne serait pas le moi s'il ne pouvait pas aussi être un autre. Chemin faisant, Pirandello avait éclairé, mieux que personne, le drame de l'individu qui soudain devient « quelqu'un » pour tous. Car c'est là *que se trouve le danger : dans* l'image que les autres perçoivent de nous et qui nous emprisonne, nous fige, suscitant en nous le mystérieux désir de ne pas nous en écarter, fût-ce au risque de freiner nos sentiments, nos pensées, d'infléchir le cours de l'avenir. Un crime ou un succès peuvent être dangereux qui font d'un individu « quelqu'un », le prenant dans une « forme ».

Sous toutes les latitudes psychologiques

Or celui qui a poussé le plus loin la tentation de vivre sous toutes les latitudes psychologiques, à tous les étages de la sensibilité, de la pensée, dans le désir fou d'atteindre à *l'improbable* point de vue de tous les points de vue, c'est indéniablement Fernando Pessoa, le plus grand poète *portugais depuis* Camoens *et, en* ce siècle, sans doute l'un des plus grands de toutes les littératures.

Il est né à Lisbonne en 1888 et il a sept ans lorsque sa mère, veuve et remariée, l'emmène en Afrique du Sud où il fait, à Durban, toutes ses études en anglais. A dix-sept ans il retrouve le Portugal, qu'il ne quittera plus, et surtout sa langue portugaise, qu'il considérera désormais comme sa seule patrie. Il devient successivement typographe, employé dans des maisons d'import-export, directeur de la *Revue de commerce et de comptabilité,* traducteur d'ouvrages de théosophie, fondateur d'écoles littéraires et de revues, notamment *Orpheu* (1915), dans laquelle se conjuguent le symbolisme finissant et le futurisme. Un moment, il songe à s'établir astrologue ; plus tard, il fera partie de la Fraternité de la Rose-Croix...

Sous le nom de Pessoa, il ne publia de son vivant que quatre recueils de poèmes en anglais et, un an avant sa mort, survenue en novembre 1935, quelques mois avant celle de Pirandello, un autre, *Mensagem,* en langue portugaise. Il négligea le bien-être matériel ainsi que la gloire, et il éluda l'amour d'une femme sous prétexte que ses moyens financiers ne lui permettaient pas de subvenir aux besoins d'une famille. Il tenait à se consacrer *tout entier à son œuvre.* Il n'y a pas manqué.

« Que peut faire un homme de génie sinon devenir à lui tout seul toute une littérature ? » Tel est le défi que Pessoa s'est lancé à lui-même à l'âge de vingt-cinq ans. La solution qu'il apporte à cette ambition démesurée est simple et comme au-dessus des lois de la nature. Il n'arrive pas à une solution : la solution lui arrive la nuit du 8 mars 1914 où, appuyé à la haute commode sur laquelle il a l'habitude de travailler, il écrit plus de trente poèmes à la file, en une sorte d'extase : *« Et ce qui suivit fut l'apparition en moi de quelqu'un à qui je ne tardai pas à donner le nom d'Alberto Caeiro. Excusez l'absurdité de l'expression : en moi était apparu mon maître. »*

D'autres abîmes

Alberto Caeiro est un sage qui s'efforce de voir toute chose comme s'il la voyait pour la première fois. Il refuse la notion d'*infini, ne tient qu'à la présence,* au présent absolu. Il ne tardera pas à trouver des disciples issus de l'imagination de Pessoa : Ricardo Reis, un formaliste dont l'œuvre procède d'Horace et des stoïques, et Alvaro de Campos, une sorte de Marinetti qui aurait le souffle de Whitman, autrement dit, l'ampleur des « Psaumes ».

C'est ainsi que sont nés, dotés de méticuleuses biographies, ce que Pessoa appelle ses hétéronymes. S'il est vrai que le nom contribue à former l'âme de celui qui le porte et que, par conséquent, il n'est pas étranger à la *destinée de celui-ci, il ne faudrait* pas oublier que Pessoa, en portugais, veut dire « personne » – et personne, en latin, masque... Le fait est que son nom a fini par être le pseudonyme collectif d'un groupe de poètes fort différents mais d'une pareille grandeur. Car, comme l'observe Octavio Paz, *« la relation entre Pessoa et ses hétéronymes n'est pas identique à celle du romancier ou du dramaturge avec ses personnages. Pessoa n'est pas un inventeur de personnages-poètes, mais un créateur d'œuvres de poètes ».* Comme tous les hommes, Pessoa est né plusieurs, n'aura été lui-même qu'à des moments perdus, et mourut un, tout seul.

Or son aventure va plus loin encore et laisse entrevoir d'autres abîmes, ou d'autres cimes. Car lorsqu'il affirme que ses hétéronymes expriment non seulement des idées et des sentiments qui lui sont étrangers mais qui vont jusqu'à lui provoquer un haut-le-corps de répugnance, que dit-il d'autre sinon le droit, le devoir du poète de se placer au-dessus de lui-même et même de toute éthique ?

Comme l'œuvre de Shakespeare – lequel disparaît derrière ses personnages, – comme aucune autre peut-être, celle de Pessoa nous dit que si une seule chose en ce monde mérite d'être chantée, toutes le méritent, que si une seule est digne ou indigne de cette magie ailée, la poésie, toutes le sont : le monde est mystérieux et nous ignorons la secrète finalité de nos actes dont l'ombre portée s'effile en lame sur l'avenir.

Léon Bloy, en dépit de son idolâtrie pour Napoléon, se demandait si c'était bien lui qui avait gagné la bataille de Friedland, ou une petite fille priant Dieu que sa volonté s'accomplisse. Cocteau aussi se demandait si le Corse *était « arrivé » lors du sacre,* ou lors de son exil à Sainte-Hélène...

Pessoa a partagé cette antique conception du monde et il sut que la *poésie était sacrée* et dangereuse. Et, balançant entre l'essor et le piétinement de l'être, entre le départ et l'entrée, sur le seuil quasi mystique de la contemplation et de la prière, il entretissa sa comédie intellectuelle, au risque de se perdre, pour mieux devenir le médium de l'Esprit.

HECTOR BIANCIOTTI.

La rencontre de Royaumont

Du 25 au 28 septembre la « Rencontre autour de Fernando Pessoa » à la Fondation Royaumont regroupe, parmi les intervenants, des Portugais, des Français, des Brésiliens spécialistes et amoureux du poète. Sont invités, entre autres, René Tavernier, Philippe Arbaizar, Claude Esteban, Jean-Clarence Lambert, Bernard Noël, Robert Bréchon et Antonio Tabucchi, l'insigne traducteur du poète en italien. On rendra, vendredi, hommage à Armand Guibert, le premier traducteur de Pessoa en français. La rencontre de Royaumont est organisée avec l'aide de la Fondation Calouste Goulbenkian et le concours de France-Culture. C'est la deuxième fois (après l'exposition du Centre Georges Pompidou en mars 1985) que la France célèbre Fernando Pessoa, qui, tout en suscitant des gloses dithyrambiques un peu partout dans le monde, n'en demeure pas moins méconnu.

● **Les Editions Royaumont** (Asnières-sur-Oise, 95270 Luzarches) publient à cette occasion : *l'Ode triomphale et douze poèmes de la fin d'Alvaro de Campos,* traduits *par Rémy Hourcade* et Emmanuel Hocquard, et *Il est nécessaire de naviguer, vivre n'est pas nécessaire,* choix de citations, par Robert Bréchon.

● **Aux Editions Une** (17, rue Aragon-Trastour, 83490 Le Muy), qui avaient déjà publié en 1985, traduits *par Hourcade et Jean-Louis Giovannoni, Sur les hétéronymes, Bureau de tabac* et *Ode triomphale,* les mêmes traducteurs font paraître *le Gardien de troupeaux. Henri Deluy traduit et* présente *Cent cinquante-quatre quatrains.*

● **Aux Editions de la Différence** où ont paru l'an dernier *le Banquier anarchiste,* traduit par Joaquim Vital et *Fernando Pessoa, textes rassemblés, traduits et mis en situation* par Teresa Rita Lopes, on annonce la publication de la *Correspondance* du poète.

● **Chez Christian Bourgois,** on prépare l'édition de l'œuvre complète de *Pessoa en* sept volumes, sous la direction de Robert Bréchon (à partir du printemps 1987).

● Enfin, **Gallimard** reprendra – au printemps 1987 – en un seul volume de la collection « Poésie », *le Gardien de troupeaux et les autres poèmes d'Alberto Caeiro* et les *Poésies d'Alvaro de Campos,* traduits et préfacés par Armand Guibert.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Le Mouvement du libre-esprit, de Raoul Vaneigem

Vie contre survie

ON a un peu trop dit, et trop vite, que 1968 compterait pour du beurre dans l'histoire des idées. Cet empressement trahissait bien des peurs rétrospectives, et ressemblait à un exorcisme. Il est vrai que la génération nouvelle paraît glorifier à peu près toutes les valeurs que la précédente jetait aux chiens, mais cette hâte, elle aussi, rappelle l'aboulie des modes vestimentaires, plus qu'elle n'évoque un courant durable de pensée.

Les vrais inspirateurs du mouvement étudiant ont laissé les histrions se parer de *mérites usurpés. Par vrais inspirateurs,* j'entends notamment les « situationnistes », dont les analyses et les prescriptions ont infiltré le discours soixante-huitard plus largement que les slogans trotskistes. Si l'histoire est bien écrite, Debord et Vaneigem devront figurer parmi les pères de l'« esprit de mai ».

Justement, l'un d'eux, Vaneigem, s'exprime, après un long silence. Il est intéressant de voir que la revendication de l'inatteignable reste la marque de sa démarche intellectuelle et de ses recommandations. A propos de recherches historiques sur les hérésies libertaires combattues par l'Eglise à la fin du Moyen Age, l'auteur s'en prend au credo le plus ancré de notre temps, celui de la survie, de la liberté et du bonheur par la réussite économique.

SA thèse revient à ceci : le discours sur la survie spirituelle ou matérielle s'est disloqué après des *millénaires* où l'esprit de rentabilité excluait le plaisir de vivre. Les sociétés sont lasses de se battre pour le capital au nom du progrès, contre le capitalisme *au nom du prolétariat,* pour la bureaucratie au nom de la révolution, et, dans tous les cas, pour la *survie* au nom de la vie, aux dépens de la vie.

Le *temps* paraît venu de ne rien placer au-dessus de la volonté de jouissance, seul humanisme digne de ce nom. L'économisme corrompt le vivant, et la pensée religieuse de la survie a contaminé le discours laïque et rationaliste sur la primauté de l'intellect. Le corps n'a plus de recours que dans le refoulement et le malaise. La plupart des gens, même « affranchis » de la foi, perdent leur vie à la gagner, en calculs d'argent, de culpabilité, de puissance, avec l'idée d'une condition humaine irrémédiablement misérable. Tout en s'indignant qu'on parle de déterminisme économique, les tenants d'un pur esprit s'adonnent en cachette aux trafics de la survie.

Or voici que la duperie de la pensée marchande s'épuise. Avec la fin des idéologies coïncide la faillite de la grande intendance, dont va cesser l'emprise totalitaire sur la planète. La « crise » mondiale est une chance à *saisir. Les religions n'étant plus en mesure de* récupérer la vieille croyance en l'impuissance humaine, nous serons débarrassés du mensonge qui nous sépare de nous-mêmes et *placés devant l'obligation qui n'aurait jamais dû nous quitter :* avoir à créer notre propre vie, reprendre en compte un corps que la mystique du travail avait châtré.

MÊME pour Marx, vivre c'était produire. Toutes les civilisations de la marchandise, capitaliste ou autres, ont *repris* à leur compte le discrédit jeté par les religions sur les plaisirs, condamnant l'homme à vivre dans la faute, séparé de lui-même, et à exploiter la nature aussi inhumainement que son prochain.

Les dieux ont tous exprimé la domination de la valeur d'échange sur la valeur d'usage. Rois et prêtres ont profité de l'aubaine pour se faire payer ici-bas au prix de l'éternité. Le langage religieux a récupéré les mots de révolte, les astuces d'esclaves, afin de contrôler le sens des signes. Le discours des chefs a imposé à tous le refoulement morbide qui les inspire.

Le christianisme a assuré jusqu'à la fin du dix-huitième siècle un pont entre l'austérité de l'économie céleste et les facilités mercantiles de *l'économie terrestre. Maintenant, il n'a* plus de rôle à jouer, l'industrialisation ayant achevé d'enraciner sur terre l'universalité marchande. La modernité capitaliste n'a plus que faire de la transcendance divine.

(Lire la suite page 21.)

مكتبة من الأهل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

SOCIÉTÉ

● Florian Rochat : *la Saga du boulot.* Une grande enquête sur le travail, menée auprès d'une centaine de Français et de Françaises, invités à raconter *« comment ils gagnent et vivent leur vie ».* Du bûcheron à la couturière, de l'agent de change au diplomate en passant par la toiletteuse de chiens, le philosophe et le fossoyeur... (Préface de Pierre Dumayet. P.-M. Favre, 647 p., 150 F.)

LINGUISTIQUE

● André Martinet : *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les Indo-Européens.* L'auteur analyse l'évolution de cette langue disparue, qui fut le tronc commun des peuples indo-européens. Ce livre est issu des cours donnés par André Martinet à l'Ecole pratique des hautes études, en 1976-1977 et en 1983-1984. (Payot, 274 p., 150 F.)

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

● François Fejtö : *Mémoires de Budapest à Paris.* Spécialiste de l'Europe de l'Est, journaliste, auteur de nombreux livres sur le mouvement communiste et sur les démocraties populaires, François Fejtö raconte son enfance hongroise jusqu'à la fin des années 30 et sa vie en France, après son exil. (Calmann-Lévy, 323 p., 140 F.)

● Glenn Gould : *Non, je ne suis pas un excentrique.* Bruno Monsaingeon poursuit sa *« tâche de propagation de la pensée et de la littérature gouldiennes ».* Après deux volumes d'écrits de Gould (Fayard, 1983 et 1985), il a composé le présent recueil avec, dans une première partie, des entretiens réels, suivis d'un montage thématique constitué de bribes de conversations, souvenirs, etc. Plus accessible que les précédents, le présent volume est une bonne introduction à l'œuvre du célèbre pianiste. Nombreuses, et souvent très belles, photographies. (Fayard, 235 p., 120 F.)

ÉCONOMIE

● Jean-Jacques Salomon : *le Gaulois, le Cowboy et le Samouraï.* Le rapport demandé à l'auteur par Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie et de la recherche, sur la politique française de la technologie *(le Monde* du 18 décembre 1985) vient d'être rendu public. Il répond à la question : pourquoi la France est-elle si compétitive dans certains secteurs et pas dans d'autres ? (Economica, 212 p., 75 F.)

POLITIQUE

● Xavier Strauss : *l'Esprit de résistance.* Face au totalitarisme qui, selon l'auteur, *« exerce une attraction mystérieuse qui oriente la pensée et l'action de ses adversaires les plus résolus »,* il faut que les nations européennes, *« brisant le cercle de la soumission à autrui, retrouvent cette histoire qu'elles ont désertée ».* (Fayard, 236 p., 79 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Oskar Kokoschka : *Ma vie.* Publiée en Allemagne en 1971, l'autobiographie du grand artiste viennois, traduite pour la première fois en français, n'est pas seulement un témoignage sur une époque ; elle est aussi l'interrogation d'un artiste sur le sens et l'unité de sa démarche créatrice. Traduit de l'allemand par Michel-François Demet. Préface de Remigius Netzer. (PUF, index et nombreuses illustrations, 336 p., 160 F.)

● Léon Tolstoï : *Lettres, I et II.* Quelque 600 lettres de Tolstoï, choisies parmi les 8 500 publiées dans les 90 volumes de l'édition soviétique. Cette édition reprend celle établie par R.F. Christian, parue à Londres en 1978. Traduit de l'anglais (pour la préface, les notes et les commentaires) et du russe (pour les lettres) par Bernadette du Crest. (Gallimard, 395 p. et 452 p., 170 et 180 F.)

BIOGRAPHIE

● Wilfred Blunt : *Linné, le prince des botanistes.* La vie et l'œuvre du grand naturaliste suédois Carl von Linné, grand voyageur, intellectuel des Lumières, esprit encyclopédique, reconnu et célébré de son vivant. Traduit de l'anglais par Françoise Robert. Préface et notes de G.-G. Aymonin. (Belin, 349 p., 82 F.)

SOCIETE

Munich, rêves et démons

Cossue et conformiste, très solidement arrimée à l'arrière-pays bavarois, qui reste un vrai terroir, Munich méritait-elle que la revue *Autrement*, répondant à un certain goût contemporain pour « la » ville, lui consacre, après New-York, Tokyo, Londres, Barcelone et quelques autres, son dernier numéro ?

Non, si l'on en juge par ce qui est dit de la « scène » munichoise et de la « Schickeria » (les contestataires et les snobs), et qui respire surtout l'ennui, par quelques pages peu convaincantes sur la nouvelle cuisine allemande ou sur des thèmes qui ont cessé d'être racoleurs, comme les nudistes du Jardin anglais. Ajoutez le FC Bayern, l'empire BMW et l'industrie électronique, et vous avez le guide, très peu incitatif, d'une bien fade modernité.

L'invitation au voyage est ailleurs, dans l'évocation des rêves et des démons qui hantent encore cette ville paysanne et baroque. *« Les rêves d'un peuple, ça n'est pas toujours très joli ; il y a aussi les mauvais rêves »,* dit le cinéaste Hans Jürgen Syberberg, évoquant, dans un trop court entretien, l'enfance prolongée d'un *« roi vierge »* qui bâtissait des châteaux — et ses prémonitions qui allaient prendre corps dans les brasseries enfumées ornées de croix gammées, où une autre figure historique munichoise commença sa carrière.

Si, dans la prolifération culturelle de la fin du siècle dernier et du premier tiers de celui-ci, Munich trouva un moment sa place, entre Vienne et Berlin, c'est avant tout aux arts plastiques qu'elle le dut : à la revue *Jugend*, au mouvement du Cavalier bleu, à Kandinsky, à Klee. Le conservatisme régnait en musique mieux qu'à Vienne. Thomas Mann et Lion Feuchtwanger, voisins, attendirent, pour se rencontrer, 1933 et l'exil. L'effervescence de Schwabing, le Montmartre munichois que traverse un instant Guillaume Apollinaire, n'a qu'un temps. La petite bourgeoisie reprend le dessus, et les artistes commencent à déserter avant même que les chemises brunes descendent dans la rue. Certains du moins. D'autres représentants de cette bohème devenue « judéo-bolchévique » seront assassinés, déportés, ou contraints à l'exil. Munich aura beau faire : elle a cessé dès lors d'être une métropole.

L'ensemble des textes rassemblés par Patrick Démerin n'évitent pas les clichés, les relents de kermesse, l'image du Bavarois en culotte de peau. La belle contribution de Hannes Burger sur le catholicisme baroque, sensuel, patriotique aussi, en dit beaucoup plus long sur Munich et sur son culte de la fête que les pages consacrées à la bière ou un entretien très convenu avec saint François-Joseph (Strauss). Le numéro d'*Autrement* pèche un peu par son éclectisme et un inutile souci d'être exhaustif ; mais on y trouve largement sa pitance.

CLAIRE TREAN.

★ MUNICH, Autrement n° 19, septembre 1986, 85 F.

ROMANS

Les enfants tristes de Christian Giudicelli

On n'abordera pas *Station balnéaire*, le dernier roman de Christian Giudicelli, avec le préjugé des délicats à qui ne conviennent que des liqueurs subtiles. Le thème du livre s'apparente au fait divers, le ton s'approche du constat, l'inspiration se fait voyeuse d'une réalité non déguisée ou transfigurée.

José, vingt ans, travaille dans un hôtel, apparemment docile mais fiévreux d'une énergie si bassement employée, de détresse rentrée, de rêves inaboutis qu'incarne, dans un horizon chimérique, une Amérique qui lui procurerait tout ce à quoi il aspire : la liberté, l'argent, la puissance. A défaut d'Amérique, c'est vers une station balnéaire du Languedoc qu'il s'enfuit avec Marie, une bonne de l'hôtel qui a son âge, gentille et pâle, dont il s'est soudain épris. Evasion ou fuite hagarde pour ces deux enfants tristes, comme eût dit Roger Nimier, prêts à dissiper leur salaire dans un style de vie nouveau qui ne convient qu'aux riches.

Hôtel ruineux au confort aseptisé, restaurant chic, homard et champagne, boîte de nuit et casino : à chaque étape, José et Marie perdent un peu plus pied dans le vertige d'un argent dépensé sans calcul. Malentendus et heurts naissent de cette application acharnée de José à vouloir « forcer » la fête sous les yeux d'une Marie, plus réticente et prudente, qui entrevoit que ce coûteux fiasco aura raison de leur amour. Ce n'est pas l'ardeur d'une passion qui s'attise, au fil de ces heures exaltées et cruelles, c'est le désespoir qui soumoisement s'insinue : il aura le dernier mot.

Avec *Station balnéaire*, Christian Giudicelli a écrit, dans un style nerveux et concis qui emprunte beaucoup de son dynamisme au vocabulaire de la jeunesse actuelle, l'histoire d'un émouvant désaveu — celui qu'inflige la vie, cette bonne économe toujours prompte à rappeler que chaque rêve a son prix.

PIERRE KYRIA.

★ STATION BALNÉAIRE, de Christian Giudicelli, Gallimard, 192 p., 72 F.

Ton neuf pour vieille histoire

Le triangle toi-moi-lui n'est pas très original. Qu'importe, a dû se dire Geneviève Bon. Et en trouvant un joli titre pour métaphore du vilain mot adultère, elle a trouvé aussi un ton neuf pour une vieille histoire.

Il y a la narratrice, Pierre, le mari, Serge, l'amant ; trois enfants, des amis et des amies, une ville de province et le milieu des enseignants. Pour lier le tout, du dialogue intérieur, des dialogues et ce qu'il faut de descriptions. On a envie de dire, tant tout cela est connu, qu'il n'y a donc pas grand-chose. Or, ce que nous avons remarqué chez cette romancière à son premier essai (*le Monde* du 20 septembre 1985) se retrouve ici. A la fois l'économie des mots et leur efficacité. Le décalage entre notre époque prétendue libérée et la culpabilité qui torture délicieusement aussi bien que le cheminement du désir dans lequel le corps seul commande sont exposés de telle façon qu'on se laisse aller, dans ces sentiers battus, de *« la volupté explorée jusqu'aux limites du possible »* pour aboutir à l'instant où l'amant s'éloigne, *« et puis je ne l'ai plus vu ».*

Certes, l'écriture explique qu'on se soit laissé aller, mais aussi la technique de l'écrivain : cet emploi insistant du conditionnel présent, par exemple — l'adultère vécu avant d'être consommé, — suffit à donner le fameux ton par quoi se reconnaît une plume qui n'est pas de tout le monde. Reste à confirmer ce talent avec un thème plus extraverti.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ TRAVERSÉE DU DÉSIR, de Geneviève Bon, Robert Laffont, 224 p., 75 F.

● EN BREF

● LA FOIRE DU LIVRE DE POCHE DE NOGENT-SUR-MARNE devient cette année, pour sa quinzième édition, Salon national du livre au format de poché, et durera deux jours, les 4 et 5 octobre. Une cinquantaine d'auteurs, parmi lesquels Hervé Bazin, Patrick Cauvin, Régine Deforges, Jeanne Bourin, Robert Sabatier, Alphonse Boudard, Jacques Lanzmann et... Rika Zaraï, seront présents autour de Guy des Cars, qui présidera ce Salon (il est « recordman » de la catégorie avec plus de 35 millions de livres en format de poche vendus). Plus de 20 000 titres seront mis en vente sur les stands et une tombola sera tirée. (Salon national du livre au format de poche, Pavillon Baltard, 12, rue Victor-Hugo, Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) — RER Nogent, ligne A. Samedi 4 et dimanche 5 octobre, de 14 heures à 19 heures. Entrée, 10 F. Gratuité pour les enfants.)

● Pour célébrer le 70e anniversaire de la bataille de la Somme, l'UER de langues de l'université de Picardie organise, les 14, 15 et 16 novembre prochain, un colloque en langue anglaise sur LA LITTÉRATURE ANGLO-SAXONNE DE LA GRANDE GUERRE. Outre les conférences par de grands spécialistes, le programme comprendra une visite aux champs de bataille, des films et une exposition. Frais d'hébergement à la charge des participants. S'adresser à Thérèse Courtois, Sec. prin. Campus 80025 Amiens Cedex. Tél : 22-95-21-30.

● Le Centre culturel de Compiègne organise les 11 et 12 octobre les 48 HEURES DE LA POESIE FRANCOPHONE. Cette manifestation est placée sous le parrainage de Léopold Sédar Senghor. Renseignements par téléphone : 44-20-37-25.

● « ALAIN-FOURNIER, JACQUES RIVIÈRE, du *Grand Meaulnes* à la *Nouvelle Revue française* », tel est le thème de l'exposition qui s'ouvre le 26 septembre à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, dans l'hôtel Lamoignon. Un catalogue est édité à l'occasion de cette manifestation, qui se prolongera jusqu'au 6 novembre.

● A l'occasion des 24 Heures du Livre du Mans, qui se dérouleront les 11 et 12 octobre, l'association Lire et Vivre a décidé d'organiser pour la première fois un FESTIVAL DE LA LITTERATURE FRANCOPHONE. Des écrivains du monde entier, qui ont choisi de s'exprimer en français, participeront à des débats et rencontres sur la francophonie. Association Lire et Vivre 72000 Le Mans. Tél. : (16) 43-24-09-68.

● PRÉCISION. — L'entretien avec les écrivains Danièle Sallenave et Florence Delay sur « Le retour au romanesque » ne sera pas publié, comme annoncé, dans notre supplément « le Monde sans visa » du 27 septembre, mais dans le numéro du 4 octobre.

Passage en revues

Histoire, idées, sociétés.

Il existe des revues sur tout. Sur l'histoire des sociétés primitives et sur les fonds sous-marins, sur les costumes militaires et sur la vie des champignons, sur la philosophie médiévale et sur les chemins de fer miniatures. C'est, pour l'esprit, à la fois un vertige et un enchantement. Le vertige naît de la multiplicité des intérêts et de leur extrême division. Nous sommes condamnés à ne plus saisir de l'univers que des bribes, que quelques retombées éparses de l'explosion du savoir.

L'enchantement, lui, provient du fort sentiment de convivialité et de connivence qui a répondu à l'émiettement des connaissances : il semble qu'il suffise de cent personnes à travers le monde, passionnées par l'architecture lacustre pour que, spontanément, naisse une revue autour de cette passion, et que le plaisir d'être ensemble se mette à circuler.

⁂

Je ne connais pas, par exemple, le tirage de *Lithiques*, une revue trimestrielle créée l'an dernier et qui traite de « la pierre dans tous ses états » : géologie, industrie, architecture, métiers, paysages, littératures, archéologie, mais la curiosité, la culture et l'exigence littéraire de ses promoteurs — le CREADHIS, Centre de recherche autour de la pierre et de son histoire — méritent une audience qui déborde le cercle des lithophiles. Encore que celui-ci soit sans doute plus large qu'on ne le croit.

A côté d'articles de haute tenue (on ne se place pas impunément sous le patronage esthétique de Roger Caillois) sur l'utilisation des carrières comme espace théâtral ou sur la vie des carriers provençaux aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, *Lithiques* nous apprend aussi l'existence de la SEHDACS (Société d'études historiques des anciennes carrières et cavités souterraines), du GESCAS (Groupe d'études scientifiques des carrières et des activités du souterrain), ainsi que d'une revue éditée à Givors, *le Mausolée*, qui s'intéresse particulièrement aux *« arts et techniques des roches de qualité »* (*Lithiques*, 79, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Le numéro : 60 francs.)

⁂

L'Histoire se situe à l'autre bout de l'éventail des revues. Sa présentation, sa diffusion pourraient l'assimiler à un magazine si son contenu ne révélait une ambition autrement plus « pointue ». Il s'agit, en fait, pour Claude Cherki et son équipe, de diffuser dans le grand public une autre manière de lire et d'appréhender l'histoire. C'est l'Ecole des annales mise à la portée de tous. On ne néglige certes pas l'événement, mais on s'efforce de lui redonner sa signification, d'intégrer les accidents dans une problématique d'ensemble. C'est ainsi que, dans le numéro 92, Michel Winock analyse cet étrange phénomène qu'a été le boulangisme, la conjonction politique et passionnelle qui a permis son ascension — entre l'aspiration à l'Ordre, à droite, et antiparlementarisme à gauche — et l'apparition de la communication de masse qui a transformé un brave général, aux moyens plutôt limités, en image de sauveur national. Dans cette même livraison, l'esquisse assez excitante d'une histoire des couleurs, de leur symbolique et de leur discours.

⁂

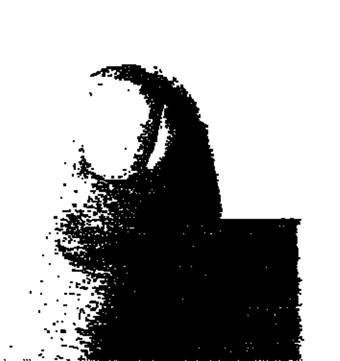
L'Ane, le « magazine freudien », est dirigé par Judith Miller, la fille de Jacques Lacan. Son dernier numéro (le 28 : octobre-décembre 1986) propose un questionnaire à ses lecteurs. *« Parmi les qualificatifs suivants,* leur est-il demandé, *lesquels appliqueriez-vous* à l'Ane : *sectaire, onéreux, amusant, rigoureux, inattendu, sophistiqué, compétent, beau, à la mode, éclectique, autre ? »* Tous ces qualificatifs lui conviennent : *L'Ane* est un objet infiniment séduisant, même pour ceux qu'irrite le lacanisme militant. Jamais chapelle ne parut plus ouverte à tous les vents de l'actualité : interview de Pierre Klossowski, étude de Jacques Meunier sur la crise de l'ethnologie, enquête sur les déchets et sur leur recyclage, voyage à l'intérieur de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études. L'impérialisme freudien a parfois du bon.

⁂

Le Genre humain, que dirige Maurice Olender, consacre son numéro semestriel (le quatorzième, éditions Complexe, 260 p., 89 F) à la valeur. Le principe de la revue est simple : on choisit un concept riche et vaste et on le soumet à un bombardement d'interrogations venues des horizons les plus divers : histoire, philosophie, économie, politique, poésie, humour. La valeur, c'est l'affaire de Raymond Devos. *« Si vous multipliez trois fois rien par trois fois rien : rien multiplié par rien = rien ; trois multiplié par trois = neuf. Cela fait : rien de neuf ! »*, tout autant que du poète Yves Bonnefoy, du linguiste Todorov, du philosophe François George, de l'économiste René Passet ou du juriste Yan Thomas. Même si, le périple accompli, nous ne sommes toujours pas capables de répondre clairement à la question : *« Qu'est-ce qui détermine la valeur d'un objet ? »*

Si nous connaissions la réponse, il n'y aurait plus besoin de revues, ni de livres.

PIERRE LEPAPE.



LA VIE LITTÉRAIRE

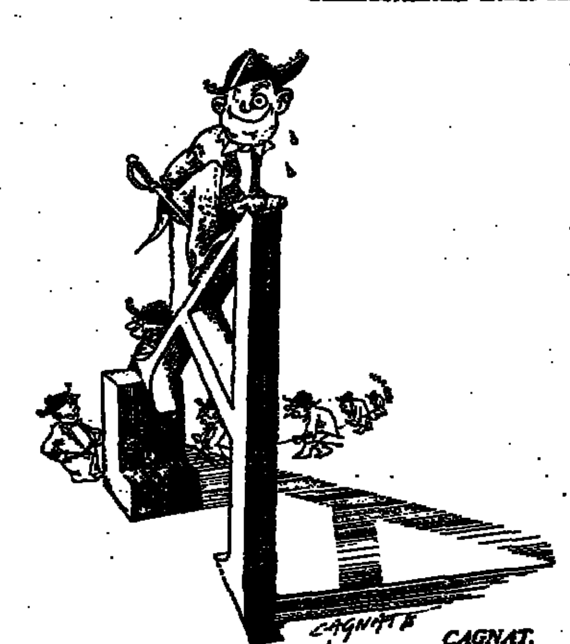
Dictionnaire de l'Académie : métaphysique de la lenteur

Avec la lettre A seulement, voici la neuvième édition, cinquante ans après la huitième

PARMI les objets bizarres à fonctionnement symbolique que perpétue l'Académie française – habit vert, épée, bicorne, – on peut ranger le *Dictionnaire*. Cinquante ans après la huitième édition, voici la neuvième, avec la lettre A seulement. Premier privilège troublant de l'objet : le rire salue son apparition. Neuf éditions, neuf objets de plaisanterie, comme le reconnaît d'emblée Maurice Druon, secrétaire perpétuel, qui préface l'édition de 1986 : « *Les doléances et les plaisanteries que suscitent les lenteurs du* Dictionnaire *sont presque aussi anciennes que l'Académie elle-même.* » La lenteur est devenue une idée reçue.

Que penser alors d'une pareille constance ? Comme dirait Alberto Savinio, il doit y avoir des raisons « métaphysiques » à mettre au jour. « Métaphysiquement », donc, et volontairement, le *Dictionnaire*, cet objet de dérision, est aussi objet dérisoire, aux propriétés négatives : il n'est « *ni encyclopédique, ni historique, ni analogique, ni même étymologique* », écrit Maurice Druon. Qu'est-il donc ? Peu importe, pour l'instant. Reste que les justifications des lenteurs échappent derechef, d'autant que sont proscrits « même » les exemples littéraires. On retient, toujours selon Maurice Druon, les exemples « *pour leur simplicité et même pour leur extrême banalité* ». Le pari est tenu, sans défaillance. Et la « métaphysique », du cliché au moins, s'y déploie dans sa somptuosité. Qu'on le note une bonne fois, l'Académie n'est ni Littré ni Robert : « *s'abêtir dans l'oisiveté* » ; « *les sybarites vivaient dans l'oisiveté* » ; « *abuser des aphrodisiaques* » ; « *l'alcool tue lentement mais sûrement* », etc.

Si l'on compare avec une édition antérieure, la sixième par exemple (1835), la lenteur devient plus étrange encore, comme les places vides de Chirico. Les définitions et les exemples sont souvent recopiés, mais avec des variantes qui égarent, des maintiens étonnants, des erreurs aussi...



CAGNAT.

Ardélion (vieilli) demeure malgré tout en 1986 : « *Homme encombrant par son empressement indiscret et maladroit.* » En 1835, on précisait déjà que le terme était « *peu usité* ». Lecteurs cultivés et surpris, pour l'usage, cherchez dans Littré qui donne ceci : « *Inusité. (...) Ardélions sous le masque d'amis, sachez de moi que les meilleurs offices, sont toujours ceux qu'on a le moins promis.* » (J.-B. Rousseau. Lettre à Louis Racine, 12 juillet 1739.) Sans barguigner, reconnaissons le tour de force : le *Dictionnaire est* le seul qui sauvegarde, sans le dire, la possibilité de lire Jean-Baptiste Rousseau.

Dans le même mouvement, le *Dictionnaire* de l'Académie exhibe l'arbitraire fondamental de tout dictionnaire. Ce n'est pas rien. C'est sa fonction « métaphysique » première qu'il remplit admirablement. Etant sans principes, même alphabétiques, il laisse jouer la fréquence « symptomale » des associations. A l'entrée *Anglais*, on passera voluptueusement, et bien armé, de la table au jardin : « *crème anglaise, assiette anglaise, pommes à l'anglaise, clé anglaise, capote anglaise, jardin anglais* ». Rappelons que la première édition, plus audacieuse, avait écarté l'ordre alphabétique pour ranger les mots « *par ordre de racines* ». Entreprise fantastique, audace suprême qu'on peut regretter : le *Dictionnaire* de l'Académie *serait resté profondément* inutile. L'humour est froid, mais réjouissant, qui consiste à « *référence à tous les autres* » (préface de 1986).

Alors, sauf la splendeur du dérisoire, rien de positif ? L'ordre des associations achemine vers une réponse. Du coup, l'Académie innove, et cloue ses rivaux contemporains sur place. Voici quelques exemples, inédits dans cette sorte de dictionnaire (comparer, entre autres, avec le *Petit Larousse)*. Selon la « métaphysique du comique », on commencera par « *andouille : andouilles truffées. De l'andouille fumée* » ; « *Aspic : de foie gras* » ; « *Artichaut : à la poivrade, à la vinaigrette, à la barigoule* » ; « *Anchois : olives farcies aux anchois. Une salade d'anchois* ».

Voulez-vous une bonne recette *d'ailloli* (qui entre pour la première fois) ? Délaissez alors Larousse pour l'Académie. Quand Larousse définit « banalement » : « *coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive* », le *Dictionnaire* donne la recette avec une lenteur enfin justifiée, celle qui donne saveur aux choses : « *Préparation avec ou sans œuf faite d'ail pilé au mortier et d'huile d'olive versée goutte à goutte.* » La moralité est donnée, naturellement, sous forme d'un proverbe absent en 1835 : « *Il vaut mieux changer de plat que d'assiette.* »

Ainsi s'esquisse la positivité de la dernière édition. Sa finalité heureuse se dessine, avec ce souhait : que le *Dictionnaire* accomplisse son rêve latent, qu'il devienne enfin un vrai dictionnaire de cuisine, joignant agréablement le frivole à l'inutile.

DENIS SLAKTA.

★ DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, 1986, neuvième édition, Imprimerie nationale, fascicule I (A-Barattage), 50 F.

Petit Larousse 1987 : quelle cuvée !

DÉSORMAIS, en septembre, une rumeur se lève : Larousse va arriver, Larousse arrive, Larousse est arrivé. Ça précède de peu le beaujolais. Pour Larousse, cependant, pas de crainte. Depuis 1981, on sait à quoi s'en tenir : c'est « *le dictionnaire parfait, à jour des faits les plus récents* ».

Il n'y a tout de même pas de quoi avaler son sabre parce que « *cent ajouts majeurs* » donnent du corps à la cuvée 1987 ; et l'entrée d'*annualiser* (rendre annuel) ne procure pas de frissons particuliers. En revanche, l'absence de *pixel*, mentionné pourtant dans la bande annonce, inquiéta un tantinet. *Pixel* serait-il un nouvel aspect de *génovéfains*, bien connu depuis le *Dictionnaire des idées reçues* : on ne sait pas ce que c'est.

Mot-valise entre cette année. C'est heureux pour les lecteurs de Lewis Carroll. Seulement, l'exemple unique, *franglais*, est un peu fade. On pouvait hésiter entre *émancimatrice* (cadeau de Heine à George Sand), *francoquin, Saint-Siège éjectable* ou tout simplement *japoniaiserie*.

Quant à la définition de *non-dit*, elle est franchement « imbuvable », quoique pataphysiquement réjouissante et bien faite pour égarer les familles (Info-Larousse : « *Le Petit Larousse est indispensable à la famille* ») : « *Ce qui, dans un énoncé, n'est pas dit explicitement, bien que chargé de sens.* » Souhaitons que cette monstruosité disparaisse en 1988, que *non-dit* bénéficie du même soin que, disons, *théatin* (qui approche pour le coup de la perfection luxueuse) : « *N.m. (lat.* Teatinus, *habitant de* Teate). *Membre d'une congrégation de clercs réguliers fondée en 1524, à Rome, par Gian Pietro Carafa, le futur Paul IV, évêque de Chieti, en vue de réformer les mœurs ecclésiastiques.* » Ma parole, chez Larousse, il y a plus de théatins que de linguistes.

Alors, génovéfains et théatins, courage, vous trouverez mieux. D'autant que les définitions « *scientifiques et techniques* » sont plutôt bonnes, et même « poétiques » parfois ; ainsi de *superamas* : « *Amas d'amas de galaxies* ».

Je ferai de même tout éloge pour la *sémiologie des noms* propres. Une hiérarchie subtile (au moins pour les contemporains) commence d'apparaître. On peut entrer avec ou sans photo, en noir ou en couleurs, en petit ou en grand format. En 1986, c'est sévère. Belmondo, Delon, Deneuve, Devos, Vedel, etc., arrivent *mais* SANS PHOTO. Les théatins auraient pu faire une exception pour Catherine Deneuve, *la seule personne* du sexe qui franchit le seuil cette année.

D. SI.

★ PETIT LAROUSSE EN COULEURS, 16 « pages roses », environ 5000 illustrations, 269 cartes en couleurs et un atlas, 1 685 p., 325 F.

A Nancy, le livre sur la place

Inauguré cette année par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, « Le livre sur la place », à Nancy, a attiré, pour sa huitième édition, plusieurs milliers de visiteurs lorrains, du jeudi 18 au samedi 20 septembre. Due à l'initiative d'une poignée de journalistes et de libraires, cette manifestation a su, au fil des années, prendre une envergure qui assure sa pérennité. Depuis 1982, les membres de l'académie Goncourt décernent, lors du « Livre sur la place », leur bourse de la biographie. Elle est revenue, cette année, à *l'universitaire Jean* Canavaggio pour son *Cervantès* (Mazarine), qui a reçu son prix de 25 000 F *des mains d'André Rossinot*, maire de Nancy, ministre chargé des relations avec le Parlement.

En outre, depuis deux ans, six « feuilles d'or » récompensent également les meilleurs ouvrages parus dans différentes catégories, *allant* de la bande dessinée historique au livre d'histoire régionale. Les *lauréats reçoivent un chèque de* 5 000 F, accompagné d'une feuille d'or, réplique exacte des feuilles *ornant les grilles de la place* Stanislas. Cette année, ces feuilles d'or sont allées à Gérard Silvain pour *la Question juive en Europe, de 1933 à 1945* (Lattès) ; à Michel Pierre et Nathaële Vogel pour *la Renaissance* (Casterman) ; à Pierre Miquel pour *le Piège gaulois* (Hachette jeunesse) ; à Claude Kervers-Pascalis pour *Crésus* (Buchet-Chastel) ; à Frédéric Pottecher pour *les Grands Procès de l'histoire* (Marabout), et au Père Serge Bonnet, pour *l'Homme de fer* (éditions Serpenoise, Presses universitaires de Nancy).

Enfin, une exposition de photos d'écrivains était présentée à l'occasion du « Livre sur la place ». Elle se poursuit *jusqu'au* 19 octobre, au Musée des beaux-arts de Nancy. Elle propose une soixantaine de portraits d'auteurs contemporains faits par Ulf Andersen, Sophie Bassouls, Daniel Boudinet, John Foley et Irmeli Jung. *Le catalogue l'Ecrivain et son portrait*, préfacé par Régine Deforges est coédité par les Presses universitaires de Nancy et les éditions Régine Deforges.

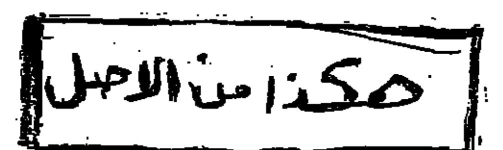
JEAN-LOUIS BEMER.

Pour une coopération culturelle franco-allemande

Dans la perspective du prochain sommet franco-allemand à prédominance culturelle, prévu à Francfort *fin octobre, un Forum culturel* franco-allemand s'est tenu à Paris les 22 et 23 septembre. A cette *occasion, les participants* des deux pays ont dressé le bilan des échanges et fixé les perspectives de la coopération dans le domaine des arts de la scène, des arts plastiques, du cinéma, du livre et de la littérature.

En ce qui concerne le livre, les problèmes abordés furent ceux de la traduction, du rôle des libraires, des échanges d'élèves et de professeurs, du développement de la coopération entre les bibliothèques. M. André Miquel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, *insista sur le fait que les bibliothèques* nationales ne pourront plus suffire à leur tâche si elles veulent *fournir aux chercheurs l'ensemble* de la production produite dans leur pays et à l'étranger. Il rappela la nécessité de créer une bibliothèque européenne qui consisterait non pas en un immense bâtiment, mais en un réseau entre les bibliothèques existantes. Ce qui supposerait une concertation en matière d'achats, d'expositions, de conservation des documents, une interconnexion des catalogues informatisés, etc.

Un appel fut adressé aux gouvernements français et allemand pour qu'ils mettent à la disposition de leurs bibliothèques nationales les moyens nécessaires à cette politique de coopération et d'échanges.



● ROMANS

Le « Foucauld » d'Hallier : les mots et les poses

Jean-Edern Hallier et le Père Charles de Foucauld :* L'Évangile du Fou, *un gros roman bric-à-brac, exaspérant et passionnant

« *ON trouve tout dans* l'Evangile du fou » On peut dire tout le bien et tout le mal possibles du gros roman bric-à-brac de Jean-Edern Hallier, qui ne lésine pas sur les gags, les calembours et les détournements – pas toujours meilleurs que celui du début de ce paragraphe... Mais on le lit, si on aime les mots (et leurs jeux), avec passion et exaspération. Et, dans une production où la majorité des livres entretiennent avec la littérature le même rapport que le Canada Dry avec l'alcool, Jean-Edern Hallier est du côté de la minorité. Certes, il le sait, l'assène, le répète, se regarde écrire. Pour cette dernière pose, il est en bonne compagnie dans le milieu littéraire, à cette différence près que, chez beaucoup d'autres, il n'y a même rien à regarder.

Jean-Edern Hallier est fou de lui-même, et son livre lui ressemble. Insupportable, m'as-tu-vu, injuste, débordant, lyrique, soudain banal, séduisant, puis outrageusement emphatique, odieux, cultivé, provocateur, intelligent, et persuadé qu'on peut jouer avec tout pourvu qu'on croie en une chose : le langage. « *Il n'y a pas le choix*, écrit-il, *ou bien la littérature se meurt, écrasée par les siècles de la communication, ou bien elle réinvente sa courroie de transmission avec la réalité, se remet à dire la vérité (...). Parce que le grand style de la vérité est l'arme absolue, et qu'il n'est point d'arme plus terrible au monde que le langage, on s'acharne à le reléguer dans les lointains des cultures archaïques. Or il n'a jamais été plus actuel – je veux dire nécessaire.* »

Ce livre impossible à résumer n'est certainement pas la somme sur Charles de Foucauld qu'attendait la mère de Jean-Edern lorsqu'elle lui répétait : « *Au lieu de faire tes bêtises, fais ton Foucauld.* » Cette mère qu'il n'aimait pas et dont la mort le laissa ébahi de chagrin, il a finalement décidé de l'écouter, en faisant « son Foucauld », pour rompre avec l'isolement où l'avait envoyé ses pitreries, avec de mauvais livres, avec le désarroi symboliquement résumé dans l'incendie de son appartement, sa bibliothèque brûlée. A cinquante ans, Jean-Edern a voulu clore son enfance en obéissant à sa mère tout en affirmant sa liberté. Et quelle liberté ! Si l'itinéraire de Charles de Foucauld sert de repère – et de repaire, – les éléments de réel ne sont utilisés que pour mieux ruser avec la réalité ; les situations et leurs mobiles sont réinventés. Charles de Foucauld, toujours, ramène à Jean-Edern Hallier.

Le joueur de mots

Faut-il chercher un axe, un projet, dans ce roman échevelé ? Peut-être une réflexion sur « le fou ». Le fou de Dieu, le Père de Foucauld, de la débauche à l'ascèse. Le fou du roi, bouffon dont les paroles ou les révélations sont niées puisque amnistiées d'avance, mais aussi fou shakespearien, celui qui est à la fois dans la pièce et hors de la pièce, le joueur de mots et le diseur de vérité. Enfin le fou d'amour, apôtre de l'« amour fou », sans doute le côté le plus banal de ce livre. Pour son amour avec Diane, Jean-Edern Hallier ne trouve ni le lyrisme ni la drôlerie des amours de Foucauld et de Claire de Lune, qui se terminent sur cette formule définitive : « *La vie d'un couple n'étant qu'une longue suite de traités du lit, aux duveteux armistices de sueur et de draps blancs...* »

Car le « Foucauld » d'Hallier est aussi un roman picaresque, parfois tordant, où se croisent Zigomar II – celui qui brutalise le narrateur : « *Pour les digressions lyriques, tu es super ! Mais on voudrait savoir la suite* », – le dernier des Mohicans et autres Hec Cetera, sans oublier la charmante responsable de la guerre de 14, « *une actrice yougoslave, l'immortelle Sarah Jevo* ».

Et comme si tout cela ne suffisait pas, Hallier fait un livre piège, qui a réponse à tout, qui enferme le lecteur et le critique. Il faut un masochisme certain, que nous assumerons jusqu'au bout, pour se réjouir de ses attaques contre « *la sous-culture journalistique* », sa « *paresse intellectuelle* », ses « *tabous, ces polices de l'esprit* [qui] *veillent jour et nuit à ce qu'on ne dise jamais rien* », et pour apprécier sa définition : « *Le journaliste, un sous-officier de gendarmerie abruti qui tire sur tout ce qui bouge !* »

A vouloir coincer tout le monde, Jean-Edern Hallier finit par faire des phrases « boomerangs ». « *La réputation*, écrit-il, *c'est l'écho de la bêtise des autres.* » A méditer... S'il est, comme il le pense, un grand écrivain, savoir écrire ne suffit plus. Il lui faudrait peut-être, comme le faisait remarquer son père dans une récente interview, renouer avec les livres où il se cherchait, « *alors que maintenant il se trouve* ». Puisqu'il veut en finir avec ses « *enfantillages prolongés* » qu'il « *prenait pour de l'audace* », il ne peut plus se contenter de faire du Jean-Edern Hallier, car, « *il arrive un âge où l'on ne vous pardonne plus rien, on vous a compris* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ L'ÉVANGILE DU FOU, de Jean-Edern Hallier, Albin Michel, 440 p., 120 F.

Pour les lecteurs qui s'intéressent au Père Charles de Foucauld, les Editions Nouvelle Cité ont entrepris la publication des ses œuvres. Le tome XIV, *Carnets de Tamanrasset (1905-1916)* vient de paraître (425 p., 217 F) (131, rue Castagnary. 75015 Paris. Tél. : 48-28-18-94).



BERENICE CLEEVE.

Le « Commentaire » amoureux de Marcelle Sauvageot

DU sanatorium où elle est soignée pour une tuberculose, une jeune femme écrit à l'homme qui l'abandonne. Elle dit, en un beau et sobre monologue, son amour brisé, sa solitude dans l'exil de la maladie. Avec une lucidité débarrassée de toute haine, purifiée de tout ressentiment, elle commente les phrases par lesquelles son compagnon lui a signifié la rupture : phrases qui se voulaient consolantes et qui ne sont que tristement pusillanimes...

L'auteur de ce message, qui ne contient nul cri, nulle invective, n'a pas choisi de réduire son interlocuteur au rang de *« cause occasionnelle »*. S'il apparaît comme tel dans ce texte, silencieux et absent, s'il subit cette réduction, il le doit à l'inconstance du cœur et de l'esprit qui fait de lui le symbole d'une certaine lâcheté amoureuse propre à son sexe.

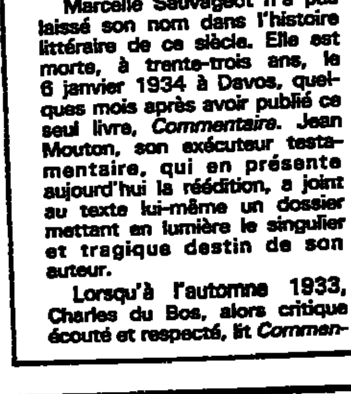
Marcelle Sauvageot n'a pas laissé son nom dans l'histoire littéraire de ce siècle. Elle est morte, à trente-trois ans, le 6 janvier 1934 à Davos, quelques mois après avoir publié ce seul livre, *Commentaire*. Jean Mouton, son exécuteur testamentaire, qui en présente aujourd'hui la réédition, a joint au texte lui-même un dossier mettant en lumière le singulier et tragique destin de son auteur.

Lorsqu'à l'automne 1933, Charles du Bos, alors critique écouté et respecté, lit *Commentaire* dans une première édition à tirage limité, il ne sait pas encore que Marcelle Sauvageot vit ses derniers mois. Sur les instances de plusieurs amis, il accepte de rédiger un avant-propos pour une réédition projetée. Apprenant l'aggravation de l'état de santé de la jeune femme, il décide de se rendre auprès d'elle et de lui soumettre son texte, daté du 28 décembre 1933. Arrivé à Davos le 1er janvier, il en repartira le 5, veille de la mort de Marcelle Sauvageot. De ces jours, il dira plus tard qu'ils furent parmi les points *« culminants »* de sa vie.

Le volume publié aujourd'hui donne toute la mesure de l'aventure spirituelle vécue au cours de ces journées et relatée par Charles du Bos. Un fil invisible relie le texte admirable de M. Sauvageot à sa lumineuse préface. Les pages inédites du *Journal* de du Bos présentées par Jean Mouton et les lettres ferventes des premiers lecteurs de *Commentaire* – rien de moins que Claudel, Valéry, Henri Focillon, René Crevel !... – donnent leur véritable dimension aux événements qui eurent lieu et dont *Commentaire* et son avant-propos furent les prémices, l'étonnante préfiguration.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ COMMENTAIRE de Marcelle Sauvageot, présenté par Jean Mouton, Edit. Critérion, librairie Adolphe-Ardant, BP 1003, 87050 Limoges Cedex. 99 p., 45 F.



Elvire de Brissac, ou les charmes de l'insolite

Le Repos,* *un roman rose et noir, qui se moque de tout et rend tout pathétique.

LE roman qu'Elvire de Brissac a intitulé *le Repos*, pour ne pas l'appeler *Requiem*, possède, à un degré rare, tous les charmes de l'insolite. Est-ce parce qu'il fait de la dissonance sa loi ? Il est rose, il est noir, grave et léger. Il se moque de tout et rend tout pathétique. C'est un office des morts où retentissent les paroles latines du *Dies irae*, et il est chanté sur un mode allègre. Trois narrateurs y prennent la parole, à la première personne : une femme, deux hommes. On n'y entend qu'une voix, celle de l'auteur, dans le plus bel éclat de son timbre original.

Mais non ! On y entend une multitude de voix. Elles montent de tous les temps, de tous les horizons. Les trois monologues qui s'entrecoupent sont, en effet, émaillés de citations anonymes. La Bible, la grande et la petite poésie, des comptines, des références plus prosaïques, leur servent d'accompagnement. On ne parle, on n'écrit jamais seul, mais avec, à travers tous ceux qui ont médité sur la grande aventure. Laquelle ? Celle de l'homme, toujours la même, puisqu'en dépit de la diversité des fortunes elle le conduit, inéluctable, à la mort, cette bête noire, dont la peur le taraude, elle le mène de l'éclosion des rêves à l'anéantissement des illusions, de l'explosion des forces au lâchage du corps.

Le Repos dit tout cela, qui est l'universel. Et il est en même temps romanesque à souhait. Quatre destins tourmentés et fortement liés entre eux s'y dessinent. Un quatuor terrible et loufoque y prend vie.

Tout commence avant la guerre par des jeux d'enfants dans une station thermale où l'on soigne les affections rhinopharyngées : *« Nous avons mal à la gorge et neuf ans. »* Vincent, qui rêve d'être prêtre pour devenir pape ; sa sœur Béatrice, que tout le monde juge adorable : un vrai pastel, un ami, Louis, qui a le génie des grimaces, forment un trio joyeux. Ils vont se voir imposer un quatrième et redoutable partenaire : l'horrible petite Philippon.

Une étoile maléfique

Consuelo est laide, elle est immensément riche, elle a déjà roulé sa bosse partout, côtoyé princes et reines ; des détectives privés veillent aux Etats-Unis sur sa sécurité ; une vache argentine, venant des innombrables troupeaux de sa mère, est embarquée à chacun de ses voyages pour lui assurer du lait frais. Couvée, surprotégée par parents, gouvernante anglaise, chauffeur, femme de chambre, elle se montre pourtant impavide, indomptable. Du haut de sa fortune, de son rang, de son expérience, elle nargue les trois autres. Ils la détestent, elle les fascine.

N'a-t-elle pas le privilège de dîner avant tout le monde, en même temps qu'un vieil académicien, client attitré de l'hôtel ? Un soir d'orage, le trio décide de la ligoter sur la décharge publique où il puise et largue ses trésors. Consuelo a refusé de livrer le secret qu'elle porte en elle, et Béatrice l'a condamnée à mourir. Nouveau saint Georges, Louis est parti secrètement la délivrer.

Le retour de la fillette est éclipsé par la mort subite de l'académicien, qui, en pleine panne d'électricité, tombe le nez dans sa salade. Et l'on voit Consuelo, descendue de son empyrée, sauter, danser autour du cadavre, comme une prisonnière libérée.

Dû à Vincent, le premier à prendre la parole, ce prologue sauvage et gai met le livre en place et commande les figures que le quatuor va désormais exécuter autour de Consuelo, son étoile maléfique. On dirait qu'elle préside au sort des trois autres. Volontairement ou non ? Instrument ou simple signe du destin ? Dès que leur trajectoire croise la sienne, elle s'infléchit.

Le jour du premier mariage de Consuelo, qui n'y est vraiment pour rien, sinon que, de laideronne, elle s'est transformée en un superbe femme, Louis décide de devenir écrivain, d'épouser Béatrice, Vincent se découvre une vocation de marin. La haine s'est-elle changée en dépit amoureux chez les deux hommes ?

Ils posséderont Consuelo l'un et l'autre, et elle cassera leur vie. Dès que Louis, sa gloire littéraire faite, l'épouse en secondes noces, sa déchéance commence. Il s'adonne à l'alcool, aux mondanités, tente vainement d'écrire un livre sur l'académicien de leur enfance. Il sait maintenant que le secret de Consuelo, une peur de petite fille devant un vieillard qui l'épiait, tenait à lui.

La fuite dans les mers du Sud n'a pas mieux protégé Vincent. Consuelo le rattrape aux Indes, où elle ruine sa carrière d'attaché militaire. Il démissionne de la marine, troque la mer contre la forêt, se réfugie en Provence. Elle le rattrape dans sa garrigue solitaire, lui fait vivre une passion violente, l'amène à trahir son ami et à l'abandonner à une fallacieuse histoire de mœurs. Consuelo ne demeure cependant pas près de lui. Elle se trouve un troisième mari, et c'est au tour de Béatrice de tomber sous son charme – Béatrice à laquelle elle a tout pris, mais qui a solidement reconstruit sa vie, seule, jusqu'à refuser de donner un père à ses filles. Les deux femmes deviennent amies. Elles appartiennent désormais au même camp, contre les hommes, parce que l'une les exploite et que l'autre s'en passe.

Une dernière fois, le quatuor se reforme au cours d'une fête splendide donnée par Consuelo. Cinquante ans ont passé, qui n'ont entamé ni sa beauté, ni sa fortune, ni sa position dans la société. Ce soir-là, Consuelo déchiffre le secret qui pesait sur elles en découvrant, grâce à Louis, les liens qui l'unissaient à l'académicien. Elle se tue dans un accident d'automobile au petit matin. Suicide ou verglas ? Le *Dies irae* qui résonne dans l'église où Vincent, Louis, Béatrice se remémorent par bribes leurs quatre vies, en mêlant le présent d'aujourd'hui à celui de jadis et de naguère, est chanté pour elle.

Les puissants et les humbles

Elvire de Brissac ne s'est pas résignée à lâcher là ses autres personnages. Trois derniers monologues évoquent leur fin. Ils rompent l'unité de temps, de cadre que s'était, jusque-là, imposée le roman. Ils en changent même la nature en donnant Vincent pour l'auteur du *Repos*, ce qui explique peut-être qu'à travers plusieurs narrateurs une seule voix soit perçue, mais ce qui affaiblit le roman.

Passons sur ces quelques pages de trop. *Le Repos* a bien d'autres séductions : une histoire à suspense, des personnages attachants, en dépit de leurs méfaits et de leur dégradation ; le portrait en creux d'une femme resplendissante et fatidique, vue dans le regard des autres ; une mobilité qui abolit le temps nous transporte en des paysages divers, scrute avec mordant les milieux de la littérature, de la diplomatie, de la campagne, les puissants et les humbles ; une expression où rayonnent l'image inattendue et fraîche, les inventions cocasses...

Ce livre va plus loin. L'auteur, parce qu'il travaille sur son propre secret, tout en lâchant la bride à son imagination et en agençant ses petites aventures humaines, descend à l'écoute profonde et intime de lui-même. Nous dépassons le roman ; nous sommes en poésie...

JACQUELINE PIATIER.

★ LE REPOS, d'Elvire de Brissac, Grasset, 254 p., 85 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Vie contre survie

(Suite de la page 17.)

Si l'Eglise romaine a régné aussi longtemps et largement, c'est qu'elle exprimait le mieux l'avenir de l'économique. Hors de l'économique, point de salut ! tel était le sens de la devise célèbre. Le Christ, après Prométhée, offrait la séduction de consacrer le préjugé absolu, et, au fond, rassurant, de l'impuissance humaine. Mais il a fallu à Rome, pour occuper le temps et l'espace, l'arme absolue du langage théologique. Et Vaneigem de conclure sa diatribe voltairienne avec ce trait terrible : *« Le Moyen Age a été chrétien comme les pays de l'Est sont communistes. »* Autant dire : malgré lui !

Y a-t-il eu des résistances ? Le propos de Vaneigem est de montrer que oui, et qu'une chaîne de refus libertaire traverse l'institution religieuse elle-même. Après tout, Paul dit aux Corinthiens : *« Où est Dieu, là est la liberté de l'esprit »*; et Augustin : *« Aime et fais ce que tu veux. »* La plupart des hérésies combattues par Rome ne faisaient qu'appliquer ces préceptes.

Presque toutes les dissidences apparues entre le onzième siècle et la Renaissance tournent autour d'un même rejet de l'autorité, de la logique économiste, du péché de chair et de la Pénitence. C'est le cas de l'hérésie vaudoise, vers 1170, des communautés de mendiants répandues au treizième siècle, de la Souabe à la Flandre. Des procès intentés par l'Inquisition il ressort que tous les déviants se dressaient contre le marché de la faute, de la peur, de la mort.

Autre résurgence de ce courant occulte du vivant, de la part de vie irréductible à l'économie : les « amauriciens », les disciples de Willem Cornelisz, de Marguerite de Hainaut, proche de Maître Eckhart, de Bloewardinne, les « beghards » de Trèves, diverses communautés de la région de Spolète. A des variantes près, tous nient l'enfer et le péché, refusent le travail et revendiquent la libre jouissance de leur corps, d'où les accusations de paresse parasitaire et d'orgies... Vaneigem cite encore Jean de Brünov à Cologne, Schweidnitz en Silésie, Thomas Scoto, Johannes Hartmann, Willem Van Hildersnissem, Jan Hus, les taborites, Herman de Rijswijck, les « alumbrados » dans l'Espagne du début du seizième siècle, Eloi, le couvreur d'Anvers qui, peut-être, rencontre Luther...

ON se tromperait sur l'idée centrale du livre si on incluait ce dernier dans le martyrologe de la liberté d'où Vaneigem tire l'espoir, pour demain, d'une révolution individuelle anti-marchande. Luther, et, plus tard, la libre-pensée, n'ont fait, selon lui, que prolonger notre séparation d'avec la vie, l'intellectualité ayant hérité en nous des suprématies religieuses.

Comment secouer aujourd'hui le joug économiste apparemment invincible, à l'instar des mendiants jouisseurs du Moyen Age ? Persuadé que cette dernière période est plus proche de nous que la Renaissance, Vaneigem voit une occasion à saisir dans l'actuelle faillite des idéologies et des moyens de subventionner la survie. Elle nous invite à créer les conditions *de notre jouissance, à découvrir le territoire de la vie que* nous ont masqué vingt siècles de pensée marchande, à ne plus accepter aucune tutelle, notamment celle des guides intellectuels, à n'écouter que notre volonté individuelle et immédiate de vivre, à rejeter les illusions du profit et du pouvoir, à accroître notre jouissance, seul rempart contre l'économisme et ses garants divins.

Il ne s'agit pas de négliger la survie, mais de la ramener à une conséquence, non à une condition, de la volonté de vivre. En rejetant toute science fondée sur le malheur individuel et le dépérissement de tout, Vaneigem propose d'aborder les voies condamnées par l'économie : le gai savoir, la connaissance par le principe de plaisir. *« L'exigence amoureuse d'être tout, en tout temps et partout »* est l'unique alternative à la société marchande.

Le monde n'a fait que se transformer selon les lois de l'économie. Le temps est venu de le créer selon l'harmonie des plaisirs. *Le Mouvement du libre-esprit* a posé la question au moment historique où le processus marchand amorçait son accélération. La fin du vingtième siècle entendra la réponse dans l'éclatement final de la machine à dénoyauter l'individu... Un « cyclone » de la jouissance peut balayer l'histoire. Un amour *« à inventer »* dans la *« pure matière »* de l'humain deviendrait la *« mesure universelle »* d'une société radicalement nouvelle...

Quelle utopie, direz-vous ! Bien sûr, tant il est vrai qu'une utopie, c'est ce qui reste quand tout le reste a échoué !

★ LE MOUVEMENT DU LIBRE-ESPRIT, de Raoul Vaneigem, Ramsay, 264 p., 115 F.

Raoul Vaneigem et l'« éructation littéraire »

Dans la collection « Le regard littéraire » que lancent les Editions Complexe, Raoul Vaneigem présente le livre de Léon Bloy* Sur Huysmans. *Nous publions ci-dessous des extraits de sa préface.

« MIS à part les admirateurs conséquents avec eux-mêmes – dévots de l'Immaculée Conception, antisémites, militaristes et masochistes de gauche, les plus nombreux, – les Bloy, Céline et autres ruines inaltérables de l'éructation littéraire gardent surtout la faveur du public en raison d'une écriture dont la vivacité passe pour excuser la dérision d'une existence confite ici en bigoterie ou saisie là par le haut mal des anciens combattants.

» Si ridicules qu'apparaissent leurs affrontements de négriers dans le tunnel de l'obscurantisme, il n'en demeure pas moins que l'art du coup de gueule alors pratiqué tranche allègrement sur l'avachissement rhétorique qu'illustre de nos jours, sur des matières aussi bouffonnes, le spectacle des margoulins politiques.

» Cependant, sous le divertissement esthétique, le sentiment prévaut d'un malaise (...), que nul n'ignore au quotidien et que chacun sait tourner avec plus ou moins d'habileté selon l'opportunité du prétexte. (...)

» Il n'y a pas si longtemps, les mots se créditaient encore d'une crédulité nourrie par les idéologies de masse, leur pouvoir justifiait du plébiscite ou de l'échafaud. Mais, de plus en plus, le ridicule les traîne sur le rivage où les valeurs de la civilisation ne camouflent pas davantage le pourrissement de leur réalité économique. (...)

La vanité du langage

» La dévaluation du langage suit irrésistiblement la dévaluation du système économico-social, dont il exprime l'abstraction impérative (...). Tant qu'a dominé le pouvoir de l'abstrait – de ce qui arrache l'individu à la jouissance de soi pour l'envoyer combattre sur le front de l'autodestruction, – le langage a ignoré la vie dans la mesure même où la conscience méprisait le corps. Quelque satisfaction que la supplique des libertés octroyât à la secrète sollicitation des plaisirs, l'outrance émotionnelle, engendrée précisément par la peur de *jouir, entravait la lucidité* qu'exige la création de la destinée individuelle. (...)

» A parler de liberté sur un ton militaire et avec la nuque raide, les prêcheurs d'émancipation se sont mis à aller de guingois. Ceux qui marchent au pas de leurs slogans marchent visiblement « à côté de leurs pompes ». L'intellectuel boite désormais au vu et au su de tous – par intellectuel je veux dire (...) quiconque (...) s'en remet à la pensée séparée de la vie, à la fonction qui opprime le corps parce qu'il est l'unique espace où naissent les jouissances. (...)

» Dans l'univers en péril, où la survie appelle au secours, la vanité du langage, perçu comme un dernier message de détresse, ajoute la désespérance de ne plus croire en rien au désespoir de n'avoir jamais cru en soi, si bien que l'option suicidaire (...) travaille à perpétuer la vieille confusion entre le monde des vivants et le monde de la marchandise, promis à sa fin. Le parti de la mort a pour lui la puissance de son inertie. Les mots pollués continuent de tuer, mais ils tuent en connaissance de cause (...). Pourquoi espérer qu'une humanité qui n'a cessé de survivre contre ce qu'elle a de plus humain prenne la défense de sa survie menacée ? A défaut d'illusions, la décrépitude économique a l'ultime recours de vendre ses désillusions. (...)

» Pourtant, il arrive que l'outrancière absurdité d'une logique qui a été de tous temps celle de la marchandise secoue l'apparente indolence du vivant (...). A leur *corps défendant*, beaucoup s'avisent brusquement que leurs désirs d'enfance se sont trouvés investis dans des entreprises où ils n'avaient que faire (...). Des banalités captent soudain une attention jusqu'à ce jour réservée au *travail et à la promotion sociale* : que l'amour ne s'achète pas, que la vie n'a pas de prix... (...)

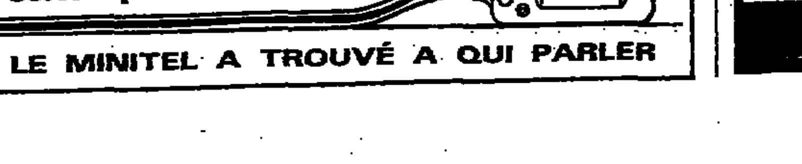
L'unique alternative

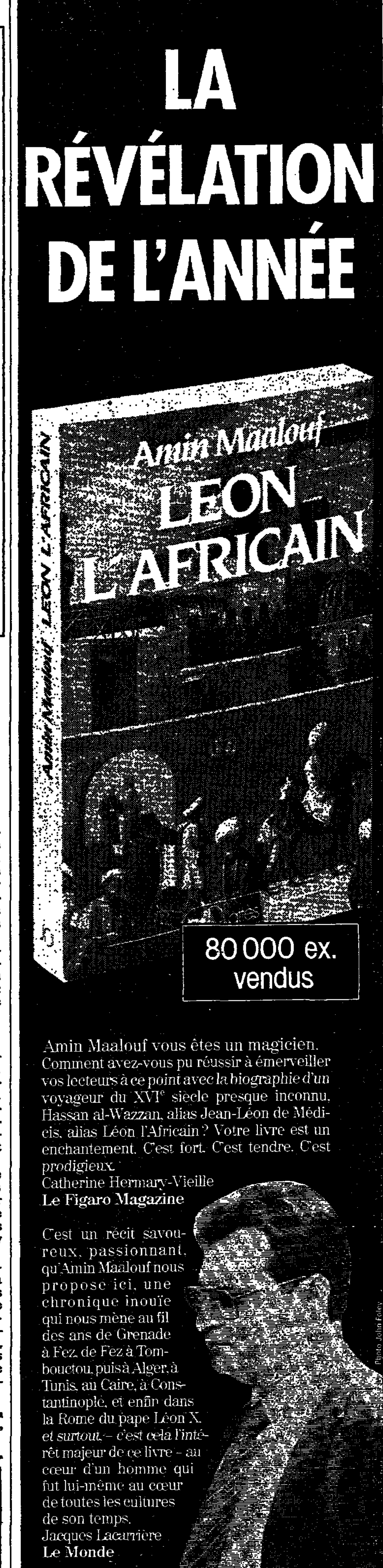
» Le temps des alibis appartient au passé. L'imprécation, l'ironie morose, la véhémence indignée ont assez entériné la conscience malheureuse d'une opportunité ratée, d'un geste inaccompli à la suite duquel l'existence s'est enferrée plus avant dans sa propre négation.

» Les mots qu'insufflait une telle violence n'ont plus cours (...). L'aspiration à se sentir bien dans sa peau me paraît de nature à congédier sans ambages tout discours et attitude qui n'y ramènent pas pratiquement.

» Les mots de la survie sont autant de pierres tombales sur la carte du Tendre où les désirs nous guident par ce qu'ils offrent de plus authentiquement satisfaisant (...). Nous savons maintenant que la vie, gardée au frais, protégée des pollutions, est, dans sa promesse d'expansion, l'unique alternative au pourrissoir économique. »

★ SUR HUYSMANS, de Léon Bloy, préface de Raoul Vaneigem, *Editions Complexe, 154 p., 49 F.*





● HISTOIRE

Un amoureux de Louis XIV

Dans sa biographie du Roi-Soleil, François Bluche insiste davantage sur les vertus que sur les faiblesses de son modèle

LES amoureux du Grand Roi, de la grande politique et des détails précis vont être comblés : François Bluche leur offre un bon millier de pages, où l'on trouve même la liste des 54 maréchaux et des 118 prédicateurs du carême et de l'avent, fort précieuse d'ailleurs, comme la plus grande partie du livre.

Jeune universitaire, François Bluche s'est fait connaître des historiens de métier à partir de 1956 : une thèse assez brève, originale et élégante, sur les magistrats du *parlement de Paris* au dix-huitième siècle, jumelée avec une sorte de dictionnaire généalogique *qui détaillait*, sans complaisance, l'origine de ces magistrats. On y trouvait déjà quelques-unes des caractéristiques de l'auteur : une érudition considérable et, semble-t-il, impeccable.

Déjà François Bluche se passionnait pour l'étude de la noblesse – des noblesses plutôt, – dont il demeure (avec Jean Meyer) le spécialiste le plus compétent. Dès la page de garde s'affirmait aussi un choix idéologico-historique parfaitement acceptable, jamais démenti, renforcé peut-être : la grande thèse était dédiée à Pierre Gaxotte. On découvrait aussi cette langue claire, *à la fois* vigoureuse et légère, parfois insinuante et volontiers paradoxale, qui rappelait quelque peu celle de Voltaire...

...De *« Monsieur de Voltaire qui fut un grand homme »*, comme il est dit à la première ligne du prologue de ce nouvel ouvrage. Un grand homme, puisqu'il écrivit ce *Siècle de Louis XIV* que François Bluche goûte et révère, ce qui lui permet de distiller tout au long de ses chapitres l'assez féroce détestation qu'il nourrit à l'égard de Saint-Simon, écrivain talentueux, témoin partial, souvent inacceptable.

François Bluche aime Louis XIV, le connaît fort bien, le scrute de près et paraît même le deviner. Il ne dissimule pas ses faiblesses, voire ses erreurs, mais il n'insiste jamais et semble tenté de jeter parfois une sorte de voile sur ses fautes. Pourtant, l'honnêteté de l'historien rend arachnéenne cette mousseline. La même honnêteté m'ordonne de dire que nous tenons là le plus juste portrait du Grand Roi – un peu embelli sans doute – qui soit paru depuis vingt ans au moins, en langue française s'entend.



CAGNAT

La place des maîtresses

La jeunesse de Louis-Dieudonné est traitée rapidement et justement. Etonnamment justes aussi, le portrait esquissé de Mazarin et l'interprétation de l'éducation qu'il donna et fit donner à son filleul : pratique et politique d'abord.

Dans un domaine combien différent, mais cher au public, on saura avec précision la place *exacte des maîtresses successives* et simultanées : insignifiante presque toujours, sauf la dernière.

L'essentiel du livre concerne cependant le choix et l'action des ministres, la politique européenne (et coloniale) et la conduite de la guerre. Sur ce point, il faut bien le dire, François Bluche exalte les victoires, même secondaires (aucune ne doit manquer à l'appel), et explique ou excuse les revers. Blenheim et Ramillies (1704 et 1706) le chagrinent beaucoup, mais les adversaires étaient de qualité ; le Grand Roi, Dieu merci, s'est rattrapé par la suite. François Bluche aussi.

Il voue une sorte de culte à la marine royale, *jusqu'à transformer* presque le désastre de La Hougue (1690) en une demi-victoire ; jusqu'à *parler de la maîtrise* de l'Atlantique par les navires français : quelques exploits *fameux, voire fabuleux*, de hardis corsaires et de vaillantes escadres n'empêchent que la *marine anglaise ait souvent* bloqué le commerce de la plupart des ports (à Saint-Malo, c'est bien connu, le trafic baisse au moins de moitié à chaque guerre ; il en sera de même pour Marseille au dix-huitième siècle).

A ce *propos*, il est difficile de comprendre l'apparent mépris qui semble réservé aux historiens étrangers : à part un livre allemand et un article anglais, rien n'est signalé de l'importante et souvent remarquable production allemande, hollandaise, surtout anglo-américaine. Il est vrai qu'elle n'incline pas forcément à la déification du Grand Roi.

Malgré ces curieuses lacunes et des prises de position un peu provocantes, on ne sait en quels termes louer le reste. Un seul exemple : les problèmes religieux. Le jansénisme et la rude attitude du roi à son égard (Mazarin avait commencé) semblent parfaitement mis en lumière, et l'affaire du quiétisme, qui m'était toujours apparue quelque peu ridicule, est enfin clairement traitée, et son importance révélée aux *ignorants*...

Trop de généraux

Dommage que trop de batailles *et trop de* généraux aient défilé ; dommage que les *« taches sur le soleil »* aient été trop adroitement *présentées* ; dommage que les nécessaires restrictions à tant de gloire aient été formulées avec une telle astuce ; dommage que, dans un exposé généralement lumineux, manque un peu de cette pénombre qui sculpte les reliefs. Si François Bluche avait montré un peu moins d'habileté passionnée, un peu plus de raison peut-être, il eût écrit le plus grand *Louis XIV* qui soit depuis Lavisse (qu'il n'aime pas, qui fut injuste, mais dont il ne peut récuser le talent).

Malgré le mélange d'agacement et de demi-irritation que peut susciter ici et là ce gros, ce trop gros *livre*, il s'impose et *il* demeurera, à la fois comme une référence et un objet de discussion. François Bluche, à l'encontre de tant d'autres, n'est jamais insignifiant.

PIERRE GOUBERT.

★ **LOUIS XIV, de François Bluche, *Fayard, 1 039 p., 180 F.***

Splendeurs et misères des monarques

(Suite de la première page.)

La mélancolie, *la dérision*, le pathétique imprègnent le récit de Simon Leys, mais il y ajoute beaucoup d'humour, et surtout cette ironie qui n'appartient qu'au destin.

Donc, un jour, Napoléon *« réussit à s'évader de Sainte-Hélène »*. Tandis qu'un maréchal des logis, qui est son parfait sosie, prend sa place dans l'île, l'Empereur s'embarque sur un bateau portugais. Il fait escale à Tristan-da Cunha puis au Cap, et, de là, c'est *sur un voilier peuplé de « voyous cosmopolites »* qu'il tente de regagner la France. Napoléon, qui *« voyage sous le nom d'Eugène Lenormand »*, remplit les fonctions de *« garçon de cabine »*. Le complot a été fort bien monté par *« un jeune et obscur mathématicien »*, mais le paradoxe, ou plutôt l'ironie (encore elle !), veulent que l'instigateur de ce même complot soit mort depuis deux ans. C'est peut-être dans cet épisode qu'il faudrait trouver la définition de l'Histoire : une conjuration sans véritables conjurés...

L'ironie, *toujours*, fait que le garçon de cabine est affublé du sobriquet de « Napoléon », car *tout le monde, sur le navire*, juge que cet Eugène Lenormand ressemble confusément à l'Empereur. *Ainsi, nous le disions*, le monarque revient sous les traits d'une caricature de soi-même. *Cependant, ni* les humiliations, *ni* l'ingrate besogne, ni la cruauté du sobriquet n'amoindrissent la volonté de Napoléon, car il vogue vers le futur, vers la reconquête. Et le pitoyable Eugène Lenormand n'est qu'un masque de transition.

Après diverses péripéties, l'Empereur, qui espérait débarquer *à Bordeaux, se retrouvera* dans l'estuaire de l'Escaut, *« ce pays bas et enrhumé* [...] *qui faisait penser à quelque informe Patagonie gisant dans une désolation d'antipodes »*. Ensuite, nous irons à Bruxelles et – par quelle aberration, quelle faiblesse ? – Napoléon voudra se joindre à une visite organisée du champ de bataille de Waterloo.



EDIMEDIA

Napoléon à Sainte-Hélène ou Eugène Lenormand goûtant la « prospérité épicière » ?

Simon Leys *nous* divertit *sans* omettre de nous faire éprouver l'aspect affreux de la mésaventure : les *touristes anglais* qui environnent l'Empereur, l'auberge où *« l'on peut apporter son manger »*, le grognard mutilé qui sert de guide, mais se révèle être un imposteur.

L'Empereur s'embourgeoise

Lorsqu'il atteindra enfin Paris, Napoléon trouvera refuge chez la veuve d'un bonapartiste. Cette Mme Truchaut tient un commerce de fruits, et celui-ci va à sa ruine. Alors Eugène Lenormand s'en mêlera, dressant tout un plan de bataille. *On verra – splendeurs et* misères des monarques – l'ancien stratège d'Austerlitz remporter une éclatante *victoire* dans la vente des melons et des pastèques. Reconnaissante, la veuve Truchaut devient la maîtresse d'Eugène. C'était une femme, nous dit Simon Leys, à laquelle *« un vigoureux reste de jeunesse et un grand air de bonté tenaient lieu de grâce »*. Conséquence naturelle, quoique inattendue, de cette liaison : l'Empereur s'embourgeoise et se surprend à goûter *« les félicités ménagères et la prospérité épicière »*. Il le fait d'autant plus qu'une très fâcheuse nouvelle est survenue : celle de la mort du sosie à Sainte-Hélène. Il ressent *« une vive irritation à l'égard de cet imbécile qui, chargé d'une mission exceptionnelle*, [a eu] *la négligence de se laisser mourir »*, mais cet événement catastrophique semble irrémédiable. Maintenant, aux yeux du monde, Napoléon a rejoint l'autre rive, et le pire ennemi de l'Empereur, c'est lui-même : c'est son mythe, sa légende.

A qui, désormais, le pauvre Eugène Lenormand *fera-t-il* accroire que c'est lui le vainqueur d'Austerlitz ? A qui fera-t-il un pareil aveu sans risquer d'être emmené, un jour, dans cet asile d'aliénés où tous les pensionnaires se prennent pour Napoléon, ayant adopté ses vêtements et ses façons ? Voilà *« le carnaval lugubre »* où s'achèverait presque sûrement l'épopée.

Simon Leys résume la situation par une maxime – qui pourrait aussi convenir au désarroi de nos gouvernants face au terrorisme : *« Plus la nécessité d'agir devenait urgente, plus l'impossibilité d'agir devenait évidente. »* C'est un bel exemple du style de l'auteur : très classique, au plus près du latin, très *souple aussi*, très subtil, épousant les moindres nuances de la pensée ou du sentiment.

Les dés étant jetés, l'aventure de Bonaparte se terminera dans le lit de la veuve Truchaut. C'est là qu'il expirera. C'est de là qu'il partira pour le grand exil, l'exil définitif.

Voilà, sans doute, le livre le plus séduisant de cet automne. C'est, d'abord, un divertissement, une re ou récréation. Mais *cela* va plus profond, et nous entraîne dans une méditation de moraliste sur la punition que subissent les princes lorsque leur rêve de puissance devient la proie de l'universelle dérision.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LA MORT DE NAPOLÉON, de Simon Leys, Hermann, 120 p., 48 F.**

D'AUTRES MONDES

Du Juif errant au saint buveur

★ JUIFS EN ERRANCE, SUIVI DE L'ANTÉCHRIST, essais de Joseph Roth. Traduit de l'allemand par Michel-François Demet. Seuil, 248 p., 85 F (à paraître le 1ᵉʳ octobre).

★ LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR, nouvelle de Joseph Roth. Traduit de l'allemand par Dominique Dubuy et Claude Riehl. Seuil, 62 p., 39 F (à paraître le 1ᵉʳ octobre).

★ BADENHEIM 1939, d'Aharon Appelfeld. Traduit de l'hébreu par Arlette Pierrot, Belfond, coll. « Voix juives », 174 p., 89 F.

JOSEPH ROTH fut, bizarrement, la vedette de l'exposition du centre Pompidou, consacrée à Vienne. Celle-ci se terminait avec plaque apposée au second étage d'un modeste hôtel proche du Sénat, à Paris : « Ici a résidé de 1937 à 1939 le célèbre auteur autrichien Joseph Roth. » C'est là que s'achevait l'« apocalypse joyeuse » et qu'allait commencer l'holocauste. « Suicidé » — au sens étymologique — à quarante-quatre ans, consciencieusement, du vin rouge, au pernod... Mort de lucidité.

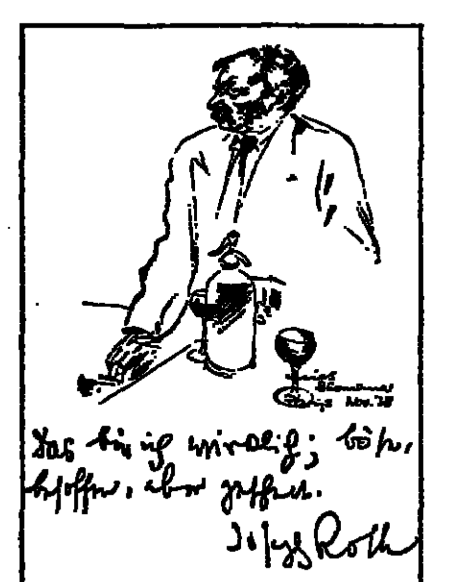
Romancier de la fin d'un monde, il a vécu toutes les tragédies du déracinement et de la déception. Il est né (en 1894) citoyen de l'empire des Habsbourg, dans un *chtetl* galicien à la frontière austro-russe (aujourd'hui en Ukraine soviétique). Prisonnier en Russie au temps de la Révolution, il est d'abord un journaliste engagé, Joseph le Rouge (*rot* : rouge en allemand). Il a fait ses études à Lemberg, puis à Vienne, et connaît bien Paris, où il est venu pour la première fois comme correspondant de la *Frankfurter Zeitung* en 1925. Il a parcouru la Russie, l'Albanie, la Yougoslavie, l'Italie, la France. « Fuite sans fin » d'un homme qui a dû se réadapter à un nouveau monde après l'écroulement de l'empire austro-hongrois. Dès le 30 janvier 1933, il quitte Berlin, s'installe à Paris, la ville de ses rêves, loge à l'Hôtel Foyot, démoli en 1937 — où passèrent Hegel, Rilke, Radiguet, — puis au misérable Hôtel de la Poste, annexe du Café de Tournon, où la patronne, Germaine Alazard, prit soin de lui — comme elle devait le faire plus tard, avec les déracinés des années 50, les Américains de Paris, les émigrés russes, marxistes et antimarxistes, s'affrontant des nuits entières au risque de gêner les joueurs d'échecs...

Vivant, les éditeurs se l'arrachaient : *la Fuite sans fin* paraît en 1929 à la NRF, *la Marche de Radetsky* en 1934 chez Plon, *le Roman des Cent Jours* en 1938 chez Grasset. Après guerre, malgré quelques rééditions restées confidentielles, tel l'extraordinaire *Job* (2), il fut l'injuste oublié jusqu'à la réédition de *la Marche de Radetsky*, cinquante ans après la première publication en allemand. Dès 1928, le germaniste Félix Bertaux le remarque : *« Avec la cruauté d'un tendre qui est lucide,* écrit-il (1), *Roth réagit contre la vague sentimentale de la guerre et de la révolution. Avec une intelligence voluptueuse, il dégonfle d'un coup d'épingle les vessies qu'offrent Moscou, Berlin, Paris. »*

Juif apatride, selon ses propres paroles, mais resté orphelin après l'écroulement de l'empire austro-hongrois (*« l'Autriche, cette unique patrie possible pour les apatrides »*), le voilà de plus en plus réservé sur la révolution russe après son voyage de 1926, militant même pour la restauration des Habsbourg — seule force, selon lui, capable de s'opposer à Hitler. Réactionnaire, l'autre mot pour nostalgique...

JUIFS en errance — qui date de 1927, et paraît maintenant en français — est le livre du juif assimilé qui considère avec distance les juifs de l'Est. Position ambiguë de la part de cet homme qui *a voulu « s'assimiler », comme on disait.* Autre mot pour ceux qui pensaient pouvoir faire oublier leurs origines. *« Ce livre,* écrit Roth, *ne s'adresse pas à ces Européens occidentaux qui, parce qu'ils ont été élevés au milieu des ascenseurs et des water-closets, en tirent le droit de faire de mauvaises plaisanteries sur les poux roumains, les punaises galiciennes, les puces russes. »*

Enquête de journaliste, cette série de « choses vues » à l'Est témoigne d'un temps où cinq millions de juifs n'avaient pas encore disparu et où existaient des régions à prédominance juive. A Vienne, *où Joseph Roth a fait ses études, on les* traite avec mépris, ces juifs orientaux, lorsqu'ils arrivent et s'installent dans le quartier pauvre de Leopoldstadt. *« Leurs*



Joseph Roth à Paris, novembre 1938.
Ill. de Mies Blomsma portant le commentaire de la main de Joseph Roth : *« C'est ce que je suis vraiment : méchant, ivrogne, mais intelligent. »*

LA CHRONIQUE DE NICOLE ZAND

cousins et coreligionnaires installés dans le premier arrondissement sont « déjà » des Viennois ; ils renient leur parenté avec les juifs de l'Est et ne veulent pas être confondus avec eux. » Lui, Joseph Roth, qui se sent juif sans avoir demandé à l'être, fait une sorte de pèlerinage vers l'Est, de retour à ses sources. *« Beaucoup partent par instinct et sans bien savoir pourquoi,* écrit-il. *Beaucoup reviennent. Un plus grand nombre d'entre eux demeuraient en chemin. Les juifs de l'Est n'ont de patrie nulle part, mais des tombes dans tous les cimetières. Beaucoup deviennent riches. Beaucoup deviennent importants. Beaucoup deviennent créateurs dans une culture étrangère. Beaucoup se perdent... »*

Poussé à inventorier une société qu'il sent menacée — dix ans avant Roman Vishniac, à qui nous devons les extraordinaires documents d'un monde qui va disparaître (3), *dix ans avant Gide,* — Joseph Roth veut se persuader que l'espoir d'une solution existe en Russie soviétique, même *« si on transforme les synagogues en clubs ouvriers,* [même si] *on interdit les écoles talmudiques... » « Aujourd'hui,* écrit-il, *la Russie soviétique est le seul pays d'Europe où l'antisémitisme soit interdit, même s'il n'a pas cessé d'exister. »* Il ne sait encore rien des procès de Moscou.

L'Allemagne, bien sûr, le préoccupe, et, lors de la nouvelle édition de *Juifs en errance*, en 1937, il se voit *« contraint à conclure de manière pessimiste »*. On peut imaginer quels chocs seront pour l'écrivain *fragilisé par* la *misère et* l'alcool la mort d'Odon von Horvath, assommé par une branche sur les Champs-Elysées, l'Anschluss et l'afflux des juifs viennois, le suicide de son ami Ernst Töller le 23 mai 1939. Quatre jours plus tard, le 27 mai, il meurt à l'hôpital Necker. Miséreux. Mais il a écrit en vingt ans treize romans, huit *longs récits, trois volumes d'essais et de* reportages, des milliers d'articles.

IL était un grand écrivain. Un grand écrivain malheureux. *La Légende du saint buveur,* terminée juste avant sa mort, en témoigne d'une façon éblouissante. Un récit d'une cinquantaine de pages, une sorte d'autoportrait *transposé, où* apparaît une face plus intimiste de l'auteur de *la Marche de Radetsky :* non plus un univers qui s'écroule, mais un ivrogne résolu à se laisser sombrer lentement, qui tient ses stations dans les bistrots de tous les quartiers de Paris, et qu'accompagne dans une passion fatale une série de miracles qui le feront mourir dans un état de grâce. Avec une discrétion du style et de l'âme, une délicatesse du sentiment tout à fait miraculeuse.

Et dans la sacristie de Sainte-Marie des Batignolles, où son héros rend son dernier souffle, l'auteur appelle sur lui l'attention bienveillante de Dieu, n'importe lequel : *« Que Dieu nous accorde à nous tous, à nous autres buveurs, une mort aussi douce et aussi belle ! »*

NÉ à Czernowicz, en Bucovine (aujourd'hui soviétique), en 1932, Aharon Appelfeld est, lui aussi, un juif de l'Est. Déporté en 1941, évadé, caché, enrôlé un moment dans l'armée russe, il était encore presque un enfant quand il a pu gagner la Palestine en 1946. Il enseigne aujourd'hui la littérature hébraïque à l'université de Beer-Shebe. Sauvé par le sionisme, auquel Joseph Roth ne croyait pas.

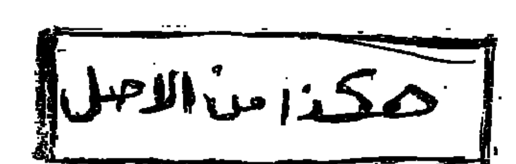
Badenheim 1939, le roman d'Aharon Appelfed, qui vient d'être publié en français, se passe pendant les vacances de l'été 1939. Une station estivale à 200 kilomètres de Vienne où se retrouvent les habitués, dans une atmosphère désuète, quelque peu tchékhovienne, savourant les gâteaux de la pâtisserie et les soirées de musique et de poésie du Festival. Personne ne prête vraiment attention aux employés du « service sanitaire » qui recensent les estivants, ferment la ville, préparent le « voyage vers la Pologne » dont certaines familles sont originaires. L'atmosphère est douce, joyeuse, les cerises ont mûri de bonne heure, les poèmes de Rilke font se pâmer les estivaliers, tous juifs, mais Autrichiens avant tout. Assimilés, ils ont mis le rabbin à l'hospice. Lorsqu'on le fait sortir, lui seul est plein de méfiance, tandis que tous se dirigent une dernière fois vers la gare de Badenheim l'enchantée, vers... le destin. *« Si les wagons sont aussi sales, c'est signe que nous n'irons pas loin ! »,* explique alors l'imprésario en conclusion de *cette étrange histoire, pailletée d'imperceptibles* incidents et d'une multitude d'indices alors que s'achèvent les « dernières vacances » de l'Europe.

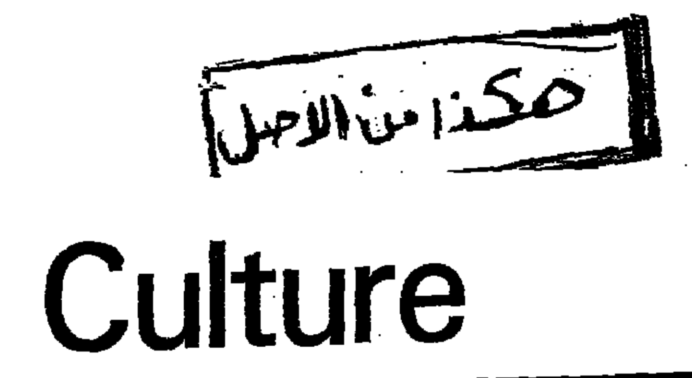
(1) In *Panorama de la littérature allemande contemporaine*, Paris, 1928.

(2) Paru en 1965 chez Calmann-Lévy sous le titre *le Poids de la grâce*. Réédité en 1982.

(3) *Un monde disparu*, avec les photos de Roman Vishniac. Seuil, 1984. Avant-propos d'Elie Wiesel.

★ A noter que les éditions du Seuil, qui ont déjà réédité LA MARCHE DE RADETSKY, LA CRYPTE DES CAPUCINS et TARABAS, préparent la publication complète des inédits de Joseph Roth.





Culture

ARTS

La Biennale des antiquaires au Grand Palais

L'entrée de l'art déco

La Biennale des antiquaires reçoit le haut de gamme international à partir de cinquante ans d'âge et de millions lourds.

Le Grand Palais est méconnaissable. Un vaste vélum orangé dissimule son architecture de verre et d'acier. Des fontaines et des jets d'eau s'écoulent au milieu de frondaisons en carton-pâte. Des bosquets de tissu abritent des nudités de marbre. Sur les 13 000 mètres carrés de sa surface utile, plus de la moitié ont été sacrifiés à la décoration. Le moindre des stands a des allures de salon cossu. Les plus audacieux ont reconstitué des décors à la Ledoux, comme chez Jean Lupu où les murs sont tendus d'un tissu peint en fausses lapis-lazuli sur fond de damas argenté.

Le budget consacré à cette manifestation est considérable : 15 millions de francs. Les cent cinquante exposants français, belges, hollandais, suisses, anglais, mais aussi américains sont triés sur le volet. Le gratin de la profession occupe des espaces – une trentaine de mètres carrés en moyenne – loués de 10 000 à 75 000 francs. La décoration est, bien entendu, à leur charge. Il y a deux ans – un bon cru – on a enregistré 430 000 visiteurs en dix-sept jours, et les antiquaires ont vendu 70 à 80 % des objets exposés.

En revanche, la onzième Biennale, en 1982, avait été un désastre. Un tiers des marchandises seulement avaient été écoulées. Cette année, les pronostics ne sont pas franchement optimistes. La peur des attentats risque de paralyser la clientèle étrangère. Chez Stair Sainty Matthiesen, une grosse galerie new-yorkaise, on est indigné de la presse américaine, qui présente Paris comme une ville en état de siège, où l'on ose à peine entrer dans un grand magasin. *« Pourtant, cette Biennale est très importante pour nous,* déclare-t-on. *Les collectionneurs du monde entier se donnent rendez-vous ici. Nous sommes en contact avec tous nos grands confrères européens, et nous y rencontrons beaucoup des vendeurs éventuels qui ne traversent jamais l'Atlantique. »*

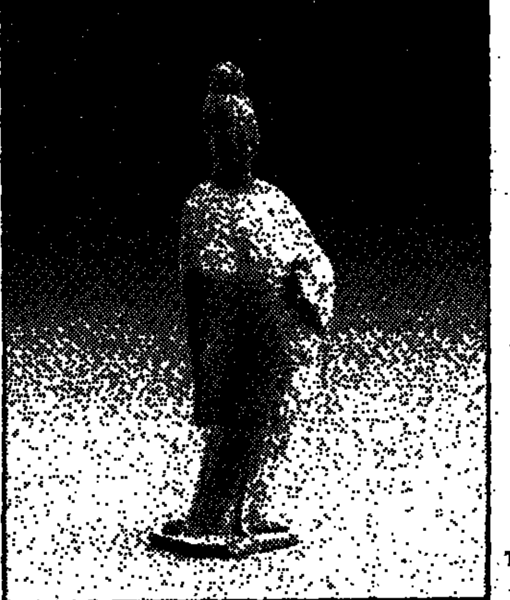
La réputation de la Biennale s'est bâtie sur la sévérité de ses contrôles. Chaque stand est examiné par une armée d'experts la veille de l'ouverture au public. Les pièces un tant soit peu douteuses ou restaurées à plus de 15 % sont impitoyablement éliminées. Cela ne va pas sans grincements de dents. *« Les objets atypiques sont écartés. Les experts n'ont pas le temps de les analyser à fond »*, regrette-t-on chez Jean Lupu, qui a dû se battre becs et ongles pour conserver l'un des clous de sa galerie : un coffre de Boulle orné de cariatides de Domenico Gucci, un sculpteur italien arrivé en France dans les bagages de Mazarin. Mais cette sévérité est aussi un label de qualité. *« Ce n'est pas un hasard si nous travaillons de plus en plus avec les musées »*, note Jean-Max Tassel. Effectivement, à la veille de l'ouverture de la Biennale, on a vu Pierre Rosenberg, conservateur en chef du département des peintures au musée du Louvre, arpenter les travées du Grand Palais.



Les Flamands innombrables

Côté meuble, le dix-huitième siècle français règne en maître : bataillon de commodes et de bureaux Louis XV et Louis XVI, escouade de secrétaires revêtus des signatures les plus prestigieuses, armée de fauteuils et de bergères recouverts de tissus les plus subtils. L'exceptionnel prend souvent des allures plus exotiques : un cabinet de pierre dure napolitain chez Gismondi ou des fauteuils chinois en racine d'arbre chez Gisèle Croes de Bruxelles. A noter aussi une bataille d'éléphants et de sangliers au milieu des choux d'une admirable tapisserie, chez Jacqueline Boccara.

Un libraire et un marchand d'autographes, seuls représentants de leur profession, sont un peu perdus au milieu de cette débauche de glaces biseautées, de torchères torsadées et de laques de Coromandel. Le libraire, M. Fleury, n'a pas une excellente opinion de tous les visiteurs. *« Un riche béotien peut se payer un meuble ou un tableau. Pour acheter un livre, il faut déjà être cultivé, et pour vouloir posséder un autographe, de la sensibilité. Ici, nous faisons de l'apostolat. Nous expliquons ce qu'est un beau livre. Mais l'ignorance des gens est invraisemblable. On m'a ainsi proposé 25 francs pour la première édition des* Essais *de Montaigne inscrite sous le numéro 25 de mon catalogue... »*



Terre cuite
Chine
Tang (618-906)

Côté peinture, la confusion est impossible. Et quand un marchand murmure 2,5, il s'agit bien sûr de millions. Les Flamands, innombrables, sont toujours à la mode, Bruegel, le Jeune trône chez De Jonckeere ; chez Jean-Marc Tassel, une très belle nature morte d'Osias Beert et un paysage de Joost de Momper d'une taille exceptionnelle.

La peinture du dix-neuvième et du vingtième siècle est bien sûr présente à la galerie Schmitt, avec un ensemble de Boudin, deux paysages très lumineux de Marquet, celui que Matisse avait surnommé le Hokusai français. On trouve aussi un très beau Van Dongen chez Bellier. Mais aussi, hélas ! des « pompiers » à la pelle. Un harem suiffeux de Leconte de Noüy et une pléiade de Belges indicibles, sans parler des Jean Béraud format carte postale et dont les prix sont inversement proportionnels à leur taille. Une minuscule et plate *Sortie de la Madeleine* est proposée à 1,2 million de francs.

Les galeries art déco *(voir ci-contre)* proposent une belle brochette de cubistes, chez Vallois, en particulier, une belle composition, cubes et sphères, de Joseph Czaky. On trouve, dans la même galerie, une commode de Groult en galuchat, proposée pour la bagatelle de 2,5 millions de francs. Le malheureux doit se retourner dans sa tombe. Désespéré de la dernière vente de ses meubles au début des années 60 – une de ses commodes antHopomorphes, aujourd'hui au Musée des arts décoratifs, avait tout juste atteint 1 500 francs, – il détruisit un grand nombre de ses créations.

Ici, il faut se faire une raison. A moins d'être milliardaire en francs suisses, il est inutile de sortir sa carte bleue. Mais quand on va au musée du Louvre, on ne songe pas à acheter *la Joconde*.

EMMANUEL de ROUX.

★ Grand Palais, du 25 septembre au 12 octobre.

Les refusés

Ils ont pignon sur rue, à Paris, ou à Serpette, le marché de Saint-Ouen. Mais ils n'ont pas droit de cité au Salon des antiquaires : ils vendent le mobilier, les objets nés dans les années d'après guerre. Des « crus » trop récents aux yeux de la profession, régie par un code très strict, bien qu'assoupli sous Malraux. Un objet, un meuble doit avoir au moins cinquante ans pour recevoir le label « antiquité ». Et cette année, pour la première fois, l'Art déco fait son entrée au Salon.

Aucune trace d'amertume dans les propos de ces marchands d'« années 50 », pour la plupart installés entre les rues de Seine, Bonaparte et de Lille. Certains avouent sans détour n'être jamais allés visiter, à titre personnel, le Salon des antiquaires : *« Si nous exposions, on ne nous regarderait pas,* dit-on chez Down Town, rue de Seine. *Ce n'est pas une question de goût, mais de convention d'esprit. »* Ceux qui, en revanche, ont grandi « antiquaires » s'y rendent régulièrement. Tous patientent. Ils parient sur le temps, l'évolution du goût. Ils sont plutôt fiers, d'ailleurs, de leur rôle de pionnier.

Et l'histoire ne se répète-t-elle pas ? Un des grands marchands Art déco, la galerie Vallois, rue de Seine, participe pour la première fois cette année au Salon des antiquaires. A ses débuts, il y a quinze ans, la profession le regardait du coin de l'œil, avec un léger sourire : un meuble coté alors 5 000 francs se vend aujourd'hui entre 1 million et demi et 3 millions de francs. Et le Musée d'art moderne de la Ville de Paris vient de consacrer à l'Art déco un espace à sa mesure, où Rulhmann, Dufrêne, Guénot, sont enfin rangés à leur juste place.

Les modes sont inutiles

« La vente Doucet, dit-on chez Vallois, *a mis le feu aux poudres en 1972. Et les grands collectionneurs, comme Karl Lagerfeld, Yves Saint Laurent, Rochas ou Andy Warhol, amateurs d'Art déco, ont joué un rôle important. L'évolution du goût est lente. Mais le recul est une chose nécessaire. C'est bien. Nous ne sommes pas seulement des marchands, nous jouons un rôle de conservateur. »* Couturiers, architectes, amateurs d'art à l'écoute de leur temps : le profil du collectionneur qui dans les années 1960-1970 achetait de l'Art Déco ressemble peu ou prou aux amateurs des années 50. Pas de surprise sur la moyenne d'âge : entre trente et quarante-cinq ans, comme la plupart de ces marchands. Avant, on est trop fauché, après le goût s'est sans doute un peu figé. Dans tous les cas, on achète par passion, mais en pensant aussi investissement. Les prix ont grimpé trop vite pour qu'on se meuble désormais chez ces antiquaires.

Les marchands sont unanimes : la mode rétro, scoubidou, twist, ballerines et pulls moulants ne leur est pas utile. Au contraire. Elle entraîne des abus, une hausse des prix parfois inconsidérée chez certains de leurs confrères. Les grands musées, en revanche, sont plus vigilants qu'hier : ainsi le Musée des arts décoratifs à Paris est un client fidèle. Les commissaires-priseurs, eux aussi, sentent le vent tourner : pas moins de dix grandes ventes année 50 l'an dernier à Drouot. Sans omettre Londres, Milan, Munich, hauts lieux du marché.

François Laffanour a ouvert Down Town il y a trois ans : *« Quand j'ai commencé à faire ce métier,* reconnaît-il, *les années 30 étaient trop chères pour moi. Et j'ai acheté des chaises de Jean Prouvé quand on les traitait d'horribles bouts de ferraille. »*

Yves Gastou, installé rue Bonaparte, a débuté à dix-sept ans, dans le Midi : *« Je vendais du Gallé, et le Salon des antiquaires à Toulouse me refusait. Puis j'ai eu envie de me battre pour la création d'après-guerre. Je suis reparti à zéro... »* Et Yves Gastou de rêver à un « Salon du vingtième siècle », à Paris : *« Il faut faire tomber les barrières. Le design est aussi important que l'architecture ou la peinture. Et bon nombre d'architectes, de peintres, ont travaillé pour le mobilier, la céramique, la verrerie. »* Et il déplore que la *« modernité ne soit pas encore un signe de distinction, du moins chez les gens très riches ».*

La rareté de l'objet, il est vrai, est plus difficile à définir : dans les années d'après-guerre, l'époque des bois rares, des matières précieuses est bien révolue. On rêve plutôt aux séries. Et où s'arrête la notion d'antiquité, alors que chez Gastou on vend une console de la Memphis vieille de quatre ans, ou chez Down Town, Alchimia ou Mendini des créateurs encore actifs en 1986.

Les rééditions, ou la vogue design qui fleurit dans les catalogues de vente par correspondance, ne portent en tout cas pas ombrage à ces marchands.

Le renouveau du design français et l'accent mis sur les métiers d'art par le précédent ministre de la culture, jouent en faveur de ces pionniers : une dizaine sur la place de Paris.

Ils sont tranquilles. De toute manière ils avouent ne pas avoir encore un chiffre d'affaires assez important pour s'offrir un stand au Salon des antiquaires.

ODILE QUIROT.



Culture

THÉATRE

« Les Brumes de Manchester », de Frédéric Dard et Robert Hossein

Des meurtriers fine fleur

Un exercice de style de la fine équipe Dard-Hossein. Rien ne se passe, pas un éclat de voix. Mais l'attention du spectateur ne se relâche pas une seconde.

Deux galopins prolongés, Frédéric Dard et Robert Hossein, traînassant bras dessus, bras dessous sur les berges grises du lac de Genève, n'ont rien trouvé de plus plaisant, comme grosse farce-attrape à jouer au bon peuple, que de lui mitonner, sans action tonitruante, sans dialogue à l'emporte-pièce, sans décors ahurissants, sans vedettes du box-office, rien dans les *mains rien dans* les poches, un divertissement implacable.

Ils ont pris pour modèle l'innocence en personne, deux fossiles désamorcés, très bon ton, Conan Doyle et Agatha Christie, les si gentils livres vieux-jeu de la collection « Le Masque », à couverture jaune, que les enfants sages lisaient dans le train, autrefois, en allant passer l'été à Pornichet, la plage des familles.

Une famille décente, *justement*, british, à Manchester, parents, enfants, belle-fille, prend son thé du bout des doigts dans le grand salon bien propre de la demeure ancestrale, taisant, avec savoir-vivre, sa peine passagère : le grand fils a été tué, à la gare de chemin de fer.

On ne peut plus courtois lui aussi, tout en excuses et ronds de jambe, l'enquêteur de Scotland Yard s'en voudrait presque d'établir, de rappeler timidement, que tous les membres de la famille, sans exception, ont oublié de lui dire qu'ils étaient présents, chacun de son côté, pour une raison ou une autre, à la gare de chemin de fer, à l'heure du crime.

Juste avant le rideau final, un lointain et discret coup de feu, au premier étage du manoir, semblerait, sans excès, nous indiquer que l'un des membres de la famille, cédant momentanément à un rien de déprime, s'imagine être l'assassin, et abrège ses jours. C'est tout.

Cet exercice de style de la fine équipe Dard-Hossein dure un peu plus de deux heures quinze. Rien ne se passe. Aucun geste déplacé. Aucun éclat de voix. Un comble de snobisme. Mais l'attention du spectateur ne se relâche pas une seconde.

Fauteuils bon ton et abat-jour feutrés de Pierre Simonini. Robes et complets-vestons, longtemps portés, mais soignés, de Sylvie Poulet. Mise en scène transparente, genre « encre sympathique », imprenable sur le fait, mais superactive, de Robert Hossein. Interprétation sobrissime et très sûre de Georges Marchal, Françoise Brion, Sophie Deschamps, Pierre Le Rumeur, Michel Beaune, Cheik Doukoure, Anne Caudry, Jacques Frantz, avec intermèdes plus fruités de Paul Le Person, très bien.

A la sortie du théâtre, un petit peu avant minuit, des jardiniers très voyants, déguisés en clowns, sous des projecteurs aveuglants de cinéma, encadrés d'hommes en armes, aspiraient, dans un vacarme étourdissant, avec des engins de science-fiction, les quelques rares *feuilles déjà mortes des jardins des* Champs-Elysées. Ils agissaient à bon escient, puisqu'ils rendaient mieux nets, mieux surveillables les abords du palais présidentiel. Mais cette opération si spectaculaire faisait paraître plus discrètes encore, plus retenues, *les Brumes de Manchester* de Frédéric Dard et de Robert Hossein.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Marigny, 21 heures.

MUSIQUE

Réouverture du Théâtre de Paris

« Le Directeur dans l'embarras »

Le Théâtre de Paris est à nouveau en activité. Elian Lublin y a programmé un répertoire lyrique.

En Italie, au dix-huitième siècle, lorsqu'un homme riche avait du goût pour le risque et pour la musique, il pouvait tenter d'accroître sa fortune en organisant des représentations d'opéra. Il réunissait une troupe, associait un compositeur et un librettiste qui confectionnaient en trois mois un ouvrage sur mesure, trouvait un théâtre accueillant et, à l'occasion du Carnaval par exemple, sollicitait le suffrage du public. L'affaire se terminait mal assez souvent, surtout pour l'imprésario, comme on appelait alors cet entrepreneur de spectacles.

Comme les auteurs ne pouvaient faire du nouveau à chaque fois qu'il prenait fantaisie à un imprésario de leur demander un ouvrage, les livrets étaient presque toujours les mêmes, et la musique passait allègrement d'un opéra à l'autre : un air qui avait réussi à Naples avait de sérieuses chances de plaire aussi à Venise, on changeait éventuellement les paroles et personne ne se plaignait, sauf quelques voyageurs grincheux ravis d'alimenter les gazettes.

Parmi les sujets à la mode, les mésaventures d'un imprésario ou d'un maître de chapelle ont fourni la matière à nombre d'opéra bouffes. L'un d'eux, *l'Impresario Angustie (le Directeur dans l'embarras)*, de Domenico Cimarosa, créé à Naples vers 1786, est présenté actuellement au Théâtre de Paris par l'Opéra de chambre, dont la vocation est de mettre en valeur le patrimoine et les artistes français.

Comme l'ouvrage a été représenté en 1789 au théâtre de la rue Feydeau, il était tentant de le reprendre dans la traduction de l'époque. Cependant, certains airs ayant été, selon la coutume du temps, remplacés par d'autres qui ne sont pas tous de Cimarosa, David Holst a décidé de s'écarter un peu de l'édition parisienne au profit de la version de Naples ; il a aussi admis ou emprunté quelques morceaux écrits par Cimarosa pour d'autres ouvrages.

Il a donc fallu traduire en français ce qui ne l'avait pas été et, pour des raisons de commodité, réviser l'adaptation de 1789. Les fautes de prosodie permettent, en général, de distinguer à l'oreille ce qu'il y a de neuf. Il ne semble pas que les dialogues parlés de la création parisienne nous soient parvenus et, plutôt que de traduire les récitatifs d'origine, Bernard Broca a préféré écrire des scènes de liaison, où la langue du dix-huitième siècle et l'esprit du vingtième siècle font plus ou moins bon ménage.

Il faut que l'ouverture originale ait été bien mauvaise pour qu'on lui ait préféré celle d'un autre ouvrage, où de brèves idées se succèdent laborieusement tandis que le public s'impatiente. Il est vrai que le Nouvel Orchestre de chambre est encore un peu trop récent pour suivre les injonctions de son chef, David Holst. Ce sera plus grave par la suite lorsque les chanteurs s'en mêleront, car il faut les suivre s'ils pressent la mesure.

Malgré les explications exposées dans le programme, on comprend mal que Bernard Broca ait situé dans les années 50 ces démêlés entre un directeur, un auteur et trois divas, dont l'une a eu une liaison orageuse avec le compositeur. On n'écrit plus d'opéras dans ces conditions depuis longtemps, et c'est peut-être à cause de cela que rien ne va plus. On n'imagine pas un ténor rendant son rôle deux jours avant la première et contraignant le compositeur à chanter à sa place. Cela s'est vu, mais, aujourd'hui, les chanteurs sont plus ponctuels et les compositeurs aphones.

Paradoxalement, c'est Léonard Pezzino, chargé du rôle du compositeur, qui a le plus de voix et de style ; ses partenaires sont inégaux et, surtout, ils jouent la comédie avec le corps plus qu'avec la voix. Or, il faut beaucoup d'imagination vocale pour habiter ces airs agréables et bien faits, mais plus ou moins stéréotypés, sinon l'auditeur, indifférent à ce qu'ils chantent, remarque surtout les limites des interprètes, s'impatiente de la longueur des morceaux et de la minceur de l'ouvrage. Ce n'est pas là précisément le but d'un opera buffa.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 25, 26, 27, 28 et 30 septembre et les 2, 3, 4 et 5 octobre. Tél. : 48-74-10-64.

Krivine confirmé à Lyon

C'est à la rentrée 1987 qu'Emmanuel Krivine succèdera à Serge Baudo comme chef titulaire de l'Orchestre national de Lyon. Pressenti avant l'été pour assurer cette succession (*le Monde* du 31 mai), l'ancien chef de l'Orchestre philharmonique de Radio France et de la Philharmonie de Lorraine avait tardé à signer son contrat, d'une durée de trois ans.

● Le dixième concours international d'orgue de Chartres a été remporté par l'Américain Martin Jean, vingt-six ans, maître de chapelle au Michigan. Le second prix de cette compétition biennale est allé au Suédois Gunnar Idenstam.

DANSE

Kazuo Ohno à la Bastille

La planète Buto

Un elfe sans âge au masque blanc, raviné. Une danse aux gestes réfléchis, intemporels. Kazuo Ohno dessine l'éternité.

Masque blanc raviné. Sous le trait charbonneux des sourcils, l'œil se creuse, s'embrume parfois et rêve. Les lèvres sourient. Apparition d'une figure dont les rides multiples sont celles d'un enfant qui n'est pas encore né. Kazuo Ohno a soixante-dix-huit ans. Il n'a pas d'âge, il appartient à une planète blanche, où ce qu'on nomme ici la mort est un mouvement berçant, une respiration paisible, une spirale sans commencement ni fin. *La planète Buto.*

Kazuo Ohno est à Paris, au Théâtre de la Bastille, avec sa robe à volants, sa capeline noire sur laquelle oscille une fleur en papier. Il adapte la tradition des onagata, acteurs du théâtre traditionnel, qui interprètent les rôles féminins. Plus qu'au temps d'aujourd'hui, il l'adapte à l'espace intemporel de sa poésie. Ni dans le présent ni dans le passé, ni homme ni femme, ni mort ni vivant. Un elfe, un corps de craie, un visage qui a dépassé la douleur. Un visage de douceur effrayante, au-delà de toute notion de beauté ou de laideur. Un regard qui a atteint la source des souvenirs.

Des gestes menus et indispensables

Kazuo Ohno rend hommage à la Argentina, danseuse flamenco fameuse avant la dernière guerre (peut-être trouve-t-on encore des 78-tours où sont enregistrés ses roulements de castagnettes, les affiches où se cambrait sa silhouette sévillane). C'est par le biais de cet hommage *que l'on a découvert Kazuo* Ohno au Festival de Nancy, salle Poirier, un vieux théâtre poussiéreux, d'où il a surgi, spectral.

C'est là qu'on a reçu le choc de ses gestes menus et indispensables, de ses glissades, et sa tête renversée dans l'arrondi de ses bras écoutant ce qui vient du silence : les soupirs des fantômes, le chant de Callas, les pleurs de deux accordéons, l'orgue de Bach... C'était la première fois en France et c'est inoubliable. Depuis, il a bien souvent dansé, à Paris, à Avignon, à Lyon dernièrement pour la Biennale.

Dans sa robe perlée, dans son costume noir où flotte immatériel son *corps fragile, il reprend son Hommage à la Argentina.* En robe 1930 à plis, rebrodée sur les hanches, accompagnée d'un caraco à basques et d'une large ceinture de kimono



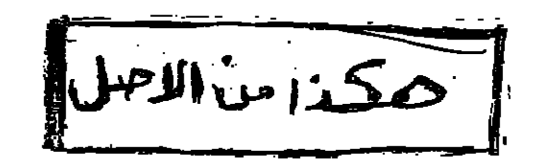
SARTI/ENGURAND

accrochée à l'endroit de la poitrine, en pantalons bouffants qui dégagent les jambes nerveuses, coiffé d'une perruque, il présente son nouveau spectacle, *Mer morte.* Les costumes sont aussi étudiés que dans le nô ou *le kabuki, aussi codés – mais les* codes sont ceux, uniques, inventés par Kazuo Ohno devenu tout entier signe abstrait en même temps qu'humain.

On peut voir toutes les représentations de Kazuo Ohno sans que l'enchantement faiblisse. Parce qu'il se tient au-delà du seul spectacle. Un psychanalyste, un sorcier peut-être, seraient capables de dire pourquoi, en le regardant, on éprouve des sensations inconnues, indéfinissables, qui relient tristesse et bonheur, sécurité et inquiétude. Des impressions qui semblent venir d'un monde maternel

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de La Bastille, 21 heures. *Argentina*, jusqu'au 28 septembre. *Mer morte*, jusqu'au 4 octobre.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES FEMMES SAVANTES, TBB Boulogne (46-03-60-44), 20 h 30.

COMÉDIE SANS TITRE OU LA RÉGÉNÉRATION, Th. du Marais (42-78-03-53), 20 h 30.

Y A-T-IL UN OTAGE DANS L'IMMEUBLE ? Daunou (42-61-69-14), 21 h.

LA CLÉ, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

TEL QUEL, Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10), 21 h.

LILA, Th. d'Ivry (46-72-37-43), 20 h 30.

LE HORLA, Escalier d'Or (45-23-15-10), 21 h.

MON PANTHÉON EST DÉCOUSU, Gymnase (42-46-79-79), 20 h 40.

L'HOMME GRIS, Petit Marigny (42-56-04-41), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Bérénice.

Théâtre Silvia Monfort (42-77-50-97), 19 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

CHAILLOT (47-27-81-15), 20 h 30 ; la Clé, d'Eugène Labiche et Alfred Duru.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) 20 h 30 : la Repasseuse.

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70) 20 h 30 : Motus-Théâtre (mimes).

ATELIER (46-06-49-24) 21 h : Adriana Monti.

BOUFFES DU NORD : voir Fest. d'automne.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : les Amoureux de Molière.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97) 20 h 30 : la Tour de Nesle.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) 20 h 30 : Héloïse et Abelard « Jours tranquilles en Champagne ».

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50) 20 h 30 : Buddy et Fladdo brûlent les planches.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.

CITHEA (43-57-99-26) 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 45, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

EDOUARD-VII (47-42-57-49) 20 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) 21 h : le Horla.

ESPACE CARDIN (42-66-27-81) 20 h 30 : la Villa bleue.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h : Théâtre de feu.

ESSAION (42-78-46-42) 20 h 30 : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) 20 h 45 : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51) 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la nuit.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GRAND HALL MONTERGUEIL (42-96-04-06) 20 h 30 : la Meute.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût : II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : le Silence éclaté.

MARIGNY (42-66-20-75) 21 h : les Brumes de Manchester.

MARIE-STUART (45-08-17-80) 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.

MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 45, 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02) 21 h 15 : Pyjama pour six.

MODERNE (48-74-10-75) 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac ; Petite salle 21 h : Violences.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 45 : Le mal court.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45 : L'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65) 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.

POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Écume des jours.

RENAISSANCE (42-08-18-50) 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SALLE BEAUMARCHAIS (43-29-60-22) 20 h 30 : les Vagues.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : Faisons un rêve.

TOURTOUR (48-87-82-48) 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Music-hall

LA COUPOLE (43-20-14-20), à 19 h 30 : Eclats de nuit.

FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), à 24 h : Marie-France.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45, F. Perrin.

THÉATRE DU ROND POINT (42-56-08-80), 20 h 30 : Ch. Dumont.

Danse

BASTILLE (43-57-42-14), les 24, 25, 27, 28, 30, à 21 h : Kazuo Ohno.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke.

18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Compagnie Hors Taxe.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.

A DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30, dim. 14 h 30 : L'opéra Kunqu de Nankin.

Les concerts

La Table verte, 22 h : P. Silvestre (Chopin, Ravel, Prokofiev...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Beethoven).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Quatuor A. Flammer (Liszt).

Maison de l'Amérique latine, 18 h 30 : Y. Le Goff, Ch. Roca, Ph. Defosse, B. Sclosberg.

Eglise St-Jacques du Haut-Pas, 20 h 45 : J. Marichal, J. Vandeville (Haendel, Mozart, Telemann...).

Institut polonais, 20 h 30 : K. Radziwonowicz (Chopin, Liszt, Szymanowsky...).

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Sapho.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Caroff.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : Pan African System.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Empty Eye.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : J. Armal.

KISS (48-87-89-64), 23 h : Amalz.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Lavelle.

MONTANA (45-48-93-08) : M. Sanry.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : A. Peacock Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : M. Zanini.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h : O. Franc Quintet.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Ratikan Blues.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : D. Doriz.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ch. Vander.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Mogador, 20 h 30 : le Rêve dans le pavillon rouge.

Théâtre national de Chaillot, 20 h 30 : Twyla Tharp.

Bouffes du Nord, 20 h 30 : le Discours des animaux.

Bobigny, MC 93, 21 h : Alcestis.

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.

Centre G. Pompidou, 20 h 30 : Images Dance Compagny.

En région parisienne

MARNE-LA-VALLÉE, Troisième Festival de jazz (60-05-64-87).

Jeudi 25 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Septembre 36, les films à l'affiche : 16 h, Golgotha, de J. Duvivier ; 19 h, Les Vingt-huit Jours de Clairette, de A. Hugon : Hommage à Georges Franju : 21 h, la Faute de l'abbé Mouret, de G. Franju.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Champagne Charlie, de A. Cavalcanti (v.o.) ; 19 h, le Quarante et unième, de G. Tchoukraï.

Les exclusivités

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

AFTER HOURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CASH-CASH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CRITTERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MOME (*) (Fr) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-72-47-94).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).

OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57). – V.f. : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.o. et v.f. : George V, 8e (45-42-41-46).

POLTERGEIST (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PYGMÉES (Fr.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82 ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SAUVE-TOI LOLA (Fr.) : Elysées Lincoln, 6e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SEXE DU DIABLE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (hsp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

37 °2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v. f.). Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; (v. o.) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

YIDDISH CONNECTION (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

AUTOUR DE MINUIT, film franco-américain de Bertrand Tavernier, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOUSE, film américain de Stephen C. Miner, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NUIT D'IVRESSE, film français de Bernard Nauer : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES, film américain de Gene Wilder, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA RAGE DE VIVRE, film américain de Moshe Mizrahi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE, film soviétique de Albert Mkrtchian, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THERESE, film français d'Alain Cavalier : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

« Histoire, architecture et flore des Buttes-Chaumont », 10 h 30, métro Botzaris et « Le Père-Lachaise à la carte », 14 h 45, entrée principale (V. de Langlade).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (I. Hauller) « Le complexe de La Villette », 15 heures, porte de Pantin accueil (Arcus).

« Exposition Liszt, pour le centenaire », 10 h 30, 16, rue Chaptal et « Les salons du Crédit foncier, ensemble Louis XV », 15 heures, 19, place Vendôme (M. Hager).

« Les grandes heures du Palais-Royal », 14 h 30, grilles Conseil d'Etat (La France et son passé).

« Versailles : les appartements du dauphin et de la dauphine », 14 h 30, devant château pied statue Louis XIV (La France et son passé).

« Promenade du Palais-Royal aux Grands Boulevards », 15 heures, métro Palais-Royal grille Conseil d'Etat (Lutèce) « Le Marais inconnu de Mme de Maintenon », 11 heures et 15 heures, métro Chemin-Vert sortie côté rue Saint-Gilles (Mme Rouch-Gain).

« La Sainte-Chapelle », 14 h 45, 4, boulevard du Palais (AITC).

« Picasso et l'Hôtel Salé », 10 h 45, cour (Ch. Merle).

« A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, Office du tourisme, 7, rue des Réservoirs).

« De Saint-Julien-le-Pauvre aux caves gothiques des Bernardins », 15 heures devant Saint-Julien-le-Pauvre (M. Ch. Lasnier).

« Salons du ministère de la marine), 10 h 15, carte d'identité française. S'inscrire 42-60-71-62, après 18 heures 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et 16 h 30 (Les chefs-d'œuvre du Louvre (R.V. idem) (C.A. Messer).

« L'Opéra de Paris et ses souterrains », 14 heures, vestibule (Hauts Lieux et découvertes), ou 14 h 30 entrée (Ch. Merle), ou 14 h 45 haut des marches gauche (AITC), ou 11 heures hall d'entrée (M. Pohyer).

« La Banque de France », 10 h 15, 2, rue de Radziwill et « L'Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 porte principale (V. de Langlade).

« L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (M. Banassat).

« Le Marais, la place des Vosges », 15 heures et 17 heures grilles Carnavalet (C.A. Messer).

« L'ancienne manufacture de Sèvres », 14 h 30, arrêt mairie autobus 171 (métro Pont-de-Sèvres) (A. Ferrand).

« Promenade sur l'histoire des juifs en France et d'ailleurs depuis les Romains », 11 heures et 15 heures (Mme Rouch-Gain).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23 quai Conti (M. Ch. Lasnier).

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les riches du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Journée à thème : Paris 1900-1925 exposition Paul-Poiret, déjeuner dans un cadre 1900 », s'inscrire 42-82-08-88 (M. Hager).

« La Mosquée », 15 h 30, place Puits-de-l'Ermite (AITC) ou 15 heures (Arcus et P.Y. Jaslet).

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

« Halle Saint-Pierre », 15 heures (Musée en herbe 42-58-74-12).

« L'Hôtel Miramion les collections du musée de l'Assistance publique », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (G.S. Barbier).

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois », 14 heures, parvis basilique (D. Bouchard) ou 14 h 30 portail central (Lutèce).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 3, rue Royale (carte d'identité) (E. Romann).

CONFÉRENCES

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Cité des sciences et de l'industrie de La Villette de 14 heures à 20 heures, salle Jean-Painlevé « Les déchets industriels en Ile-de-France et l'élimination des déchets » ; de 14 heures à 15 h 30, salle Jean-Painlevé niveau S1 « Les racines de la psychologie » et de 17 h 30 à 19 h 30 « Regards sur la psychothérapie ».

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

26, rue Bergère, 14 heures et 16 h 30 « Divination et sagesse dans le Yi King » (Dr Jean-Paul Guyonnaud).

9 h 30 à 11 h 30 « L'hypnose (histoire, débat), sophrologie et karaté sophrologique » (Dr. Jean-Paul Guyonnaud).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Questions à domicile :
Une émission de Pierre-Luc Séguillon, Anne Sinclair et Alexandre Tarta.
▶ *Avec Mgr Decourtray, archevêque de Lyon.*
21 h 50 Feuilleton : Tous les fleuves vont à la mer.
D'après le roman de Belva Plain, réal. Fielder Cook.
23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Signé Arsène Lupin ■
Film franco-italien d'Yves Robert (1959). Avec Robert Lamoureux, Yves Robert, Alida Valli, Roger Dumas, Jacques Dufilho, Michel Etcheverry, Judith Magre.
22 h 15 Volley-ball : championnats du monde.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Un amour de Swann ■■■
Film de Volker Schlöndorff (1984). Avec Jeremy Irons, Ornella Muti, Alain Delon, Fanny Ardant, Marie-Christine Barrault, Anne Bennent, Nathalie Juvet.
En 1880, Charles Swann, riche bourgeois juif, épris d'Odette de Crécy, traverse, en une journée, tous les endroits à la mode et certains lieux louches, cherchant la vérité sur cette femme qu'il épousera. Un événement à tous égards (Delon en Charlus, quel comédien !).
22 h 30 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 35, Cinéma : Haute tension □ film de Rémi Kramer ; 22 h 20, Flash d'informations ; 22 h 30, Cinéma : Damien (la Malédiction 2) □ film de Don Taylor ; 0 h 15, Cinéma : Dreamscape ■ film de Joseph Ruben ; 1 h 50, Automobile : Magazine de la voiture ancienne ; 2 h 40, Série : Batman.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Racines (6e épisode) ; 22 h 5, Série Lou Grant.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6, invité : Julian Lennon ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'odeur du fou ou le sacrifice amoureux, d'Alexandre Koffler.
21 h 30 Musique : Perspectives du vingtième siècle.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert en direct du théâtre de Vevey : *Trois airs,* de Purcell ; *la Vie et l'Amour d'une femme, op. 42,* de Schumann ; *Canciones,* de Braga ; *Sept chansons populaires espagnoles,* de M. de Falla, interprétées par Teresa Berganza, mezzo-soprano, et Juan Antonio Alvarez-Parejo, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Autour de Kathleen Ferrier.

Vendredi 26 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 25 Mini-journal.
18 h 30 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 45 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
22 h 35 Feuilleton : Shôgun (2e épisode).
23 h 30 Journal.
23 h 45 Volley-ball : championnat du monde.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 30 Magazine : C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Deux flics à Miami.
De Michaël Mann et Anthony Yerkovich.
Le retour de Calderon.
21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Famille, je vous hais-me », sont invités : Jean-Denis Bredin (l'Absence) ; *Nicolas Brehal* (l'Enfant au souffle coupé) ; *Michel Host* (Valet de nuit) ; *Daniel Depland* (les Noces de la lune rouge) ; *Danièle Sallenave* (la Vie fantôme) ; *Jean Vautrin* (la Vie Ripolin).
22 h 40 Journal.
22 h 50 Ciné-club : Chronique d'un amour ■■■
Film italien de Michelangelo Antonioni (1950), avec Lucia Bose, Massimo Girotti, Ferdinando Sarmi, Marika Rowsky (v.o.).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 55 Croq'soleil.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 5 Les jeux à Charleville-Mézières.
20 h 30 Série : Le petit docteur.
21 h 25 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Décibels.
23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : le Gendarme et les Gendarmettes □ film de Jean Girault ; 15 h 35, Cinéma : le Bateau d'Emile ■ Cycle Lino Ventura. Film de Denys de La Patellière ; 17 h 15, Cabou Cadin ; 17 h 40, Série : Flash Gordon à la conquête *de l'univers* ; 18 h 5, *Dessins animés* ; *18 h 15, Jeu :* Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starquizz ; 21 h, Cinéma : les Chaussons rouges ■■ film de Michael Powell ; 23 h 5, Flash d'informations ; 23 h 15, Cinéma : Chasse à mort ■ film de Peter Hunt ; 0 h 55, Cinéma : Damien (la Malédiction 2) □ film de Don Taylor.

LA « 5 »

16 h 30, Série : Jaimie ; 17 h 20, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 15, Série : Riptide ; 19 h 10, Série : Happy days ; 20 h 30, Téléfilm : Thriller ; 22 h 15, Série : Kojak ; 23 h 5, Magazine auto-moto : Grand Prix.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6, invité : Glass Tiger ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : Sommes-nous en train de changer de Constitution ? (2e partie).
21 h 30 Musique : Black and Blue. Jazz et variétés avec Christian Bellest.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert émis de Baden-Baden : *Homenajes,* suite pour orchestre, et extraits du *Tricorne,* de M. de Falla ; *No queda mas que el silencio* et *Elegien auf den Tod dreier spanischer Dichter,* de Halffter, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Cristobal Halffter ; soliste : Mstislav Rostropovitch, violoncelle.
22 h 20 Les soirées de France-Musique. Les pêcheurs de perles.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4321

HORIZONTALEMENT

I. Pièce à tiroirs. Symbole. – II. Vaincus par le temps. Peut être tissé d'indienne et revêtu par elle. – III. Avance pas à pas. Dort comme un loir. – IV. Terme d'un circuit d'évacuation. Rêve nassérien. – V. Eau douce à Pont-Audemer. Congé. – VI. Excellent moyen pour obtenir de bons tuyaux. – VII. Reprend de la braise en baillant un foyer. – VIII. Sacré, à la base d'une colonne. – IX. Fait la « pige ». Le galibot l'est doublement. – X. Son morceau est appréciable. Poussa à bout en allant trop loin. – XI. Qui échappent au sens commun.

VERTICALEMENT

1. Quand il sèche, ce n'est pas à l'oral mais à l'écrit. Futur antérieur. – 2. Le faubourg l'est généralement plus que le centre de la ville. Complément de lieu. – 3. Ressort. Un tantinet chinois. – 4. Préposition. Technique du porte-à-porte. – 5. Rongeuse infatigable. – 6. Preuve de résistance quand il est bon. Personnel. Ils sont, de nos jours, de plus en plus de la revue. – 7. Engin de campagne démodé. Brillant palindrome. – 8. Peut se dire d'une « marine » n'ayant rien de marchande. Personnage de sermons toujours prêt à vous sonner les cloches. – 9. Forme d'avoir. « Gros » temps. *A fleur de peau ou au bord du pot.*

Solution du problème n° 4320

Horizontalement

I. Faussaire. – II. Lut. Un. Il. – III. Oripeaux. – IV. Rôle. Prêt. – V. Irisées. – VI. Sète. S.S. – VII. Etat. B.P. – VIII. Alsace. Li. – IX. Nô. Mie. – X. Tisserand. – XI. En. Isatis.

Verticalement

1. *Florissante.* – 2. Aurore. *Loin.* – 3. Utilités. – 4. Peseta. Si. – 5. Süe. Accès. – 6. Anapeste. Râ. – 7. U.R.S.S. Mat. – 8. Rixe. Blini. – 9. El. Trépieds.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 septembre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 23 septembre 1986 modifiant l'arrêté du 29 août 1977 portant ouverture de l'émission de bons *d'épargne* des PTT ;

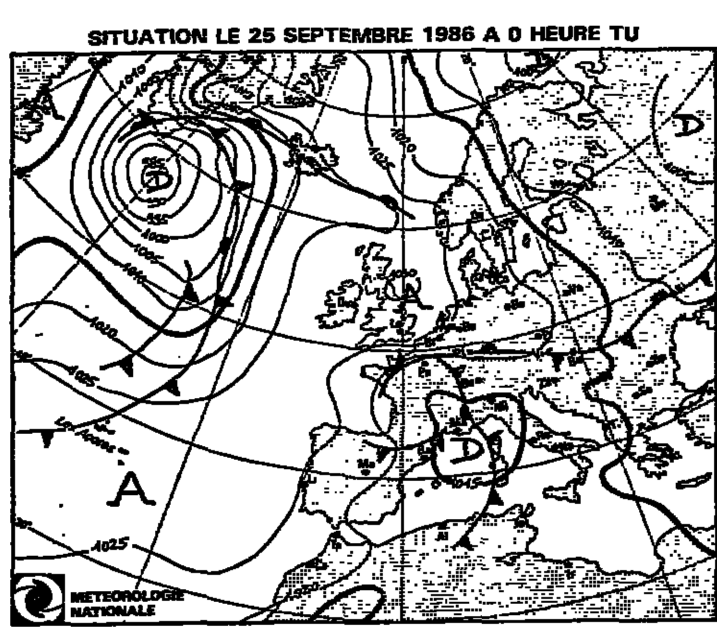
● Du 9 juin 1986 portant abrogation de la réserve nationale de chasse du Mercantour.

● **AUTOMOBILISTES : *nouvelles sanctions pour les non-assurés.*** – Les automobilistes ayant négligé de souscrire l'assurance obligatoire de responsabilité civile encouraient une amende de 100 à 60 000 F et (ou) une peine de prison de dix jours à six mois. A partir du 1er octobre, le défaut d'assurance pourra entraîner la suspension du permis pour une durée de trois ans maximum, la mise en fourrière du véhicule, une amende de 2 500 F à 5 000 F et (ou) une peine de prison de dix jours à un mois. Les récidivistes pourront être condamnés à une amende de 5 000 F à 10 000 F et (ou) à une peine de prison de un à deux mois. Comme auparavant, une majoration de 50 % des amendes sera perçue au profit du Fonds de garantie automobile qui indemnise les victimes d'un accident dont l'auteur est dépourvu d'assurance. Pour alléger la tâche des tribunaux correctionnels et accélérer la procédure, ce sont les tribunaux de police qui auront à partir du 1er octobre à sanctionner les défauts d'assurance, ceux-ci ne constituant plus un délit mais une contravention.

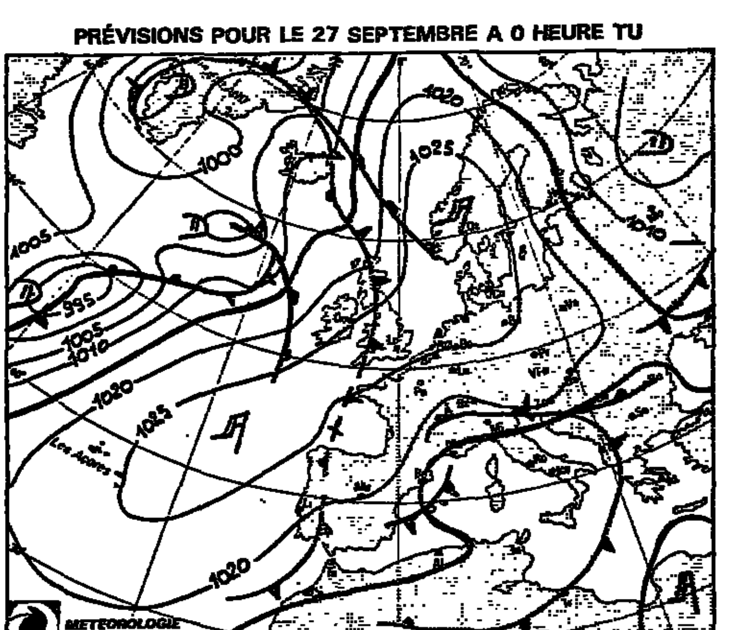
● **STAGE : Immigration et relations interculturelles.** – L'agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI) et le ministère des affaires sociales et de l'emploi proposent aux personnes *directement concernées par les problèmes de l'immigration* (animateurs, formateurs, enseignants...) un stage de « formation de formateurs ». La durée en est de vingt et un jours, répartis d'octobre 1986 à janvier 1987. Pour tous renseignements : ADRI, 42, rue Cambronne, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 43-06-21-73.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



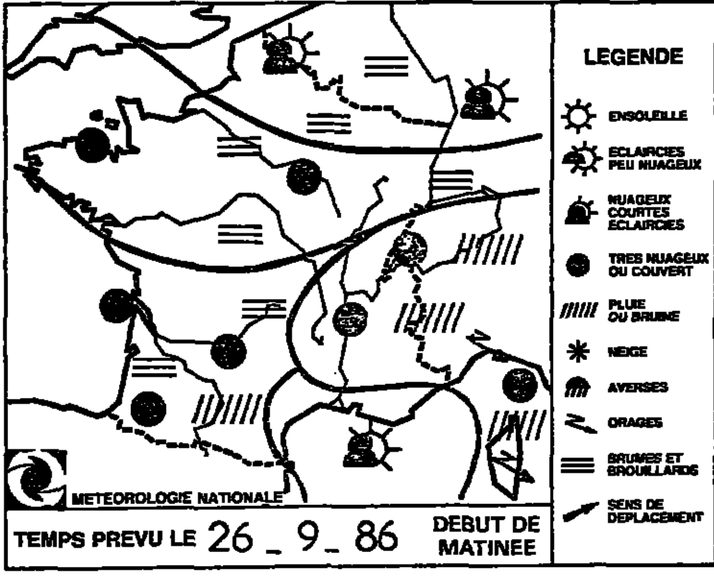
Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 septembre à 0 heure et le vendredi 26 septembre à 24 heures.

Sur l'ensemble de la France, le champ de pression sera en hausse durant les trois prochains jours, une amélioration se produira par le Nord et s'étendra progressivement à toute la France.

Vendredi : la matinée sera encore maussade sur la plus grande partie du pays. Les régions au sud de la Loire, le Centre-Est et les Alpes auront encore un ciel couvert et des averses parfois orageuses mais souvent fortes. Sur le bord de la Méditerranée mistral et tramontane se lèveront, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies.

De la Bretagne et de la Normandie à la Loire, à la Bourgogne et au sud de l'Alsace, encore un temps très nuageux avec des nappes de brume et de brouillard. Au nord-est de la Seine, un début d'amélioration : le ciel sera plus variable, nuages et éclaircies alterneront après les brumes du début de journée. Dans l'après-midi, au nord-ouest de Bordeaux/Dijon, les nuages et les éclaircies alterneront, le temps sera moins humide.

Sur le bord de la Méditerranée peu de changement. De l'Aquitaine et des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura, toujours du temps couvert et des pluies localement orageuses. En toutes *régions les températures seront comprises* entre 15 et 18 degrés. Il fera 20 à 22 degrés uniquement en bord de Méditerranée.



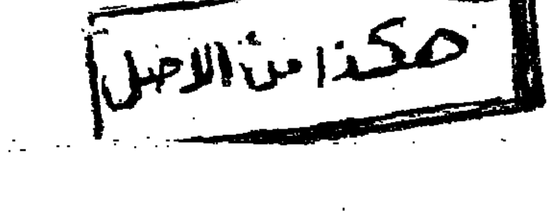
TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 24-9-1986 à 6 h TU et le 25-9-1986 à 6 h TU — **Temps observé** le 25-9-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	18	A
BIARRITZ	17	15	A
BORDEAUX	19	14	P
BOURGES	15	14	A
BREST	17	12	P
CAEN	15	12	C
CHERBOURG	15	12	C
CLERMONT-FERR.	23	13	P
DIJON	16	14	P
GRENOBLE St-M-H	19	14	C
LILLE	17	8	S
LIMOGES	15	12	P
LYON	18	15	A
MARSEILLE-MAR.	21	16	P
NANCY	18	11	C
NANTES	19	12	P
NICE	22	17	O
PARIS-MONTS.	17	12	C
PAU	17	14	C
PERPIGNAN	25	17	P
RENNES	17	12	P
ST-ÉTIENNE	22	14	P
STRASBOURG	18	11	N
TOURS	14	13	P
TOULOUSE	20	15	C
POINTE-A-P.	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	30	18	S
AMSTERDAM	17	6	N
ATHÈNES	30	18	S
BANGKOK	30	26	C
BARCELONE	29	17	N
BELGRADE	27	11	N
BERLIN	18	3	N
BRUXELLES	16	6	S
LE CAIRE	39	25	S
COPENHAGUE	15	2	B
DAKAR	30	23	O
DELHI	33	23	O
DJERBA	31	21	N
GENÈVE	16	14	P
HONGKONG	30	26	C
ISTANBUL	26	11	N
JÉRUSALEM	34	21	N
LISBONNE	23	16	N
LONDRES	15	10	S
LOS ANGELES	20	15	P
LUXEMBOURG	18	8	N
MADRID	23	10	S
MARRAKECH	36	18	S
MEXICO	26	14	B
MILAN	22	16	C
MONTRÉAL	22	9	O
MOSCOU	6	-1	C
NAIROBI	30	13	S
NEW-YORK	28	20	S
OSLO	15	0	C
PALMA-DE-MAL.	30	21	S
PÉKIN	26	14	S
RIO-DE-JANEIRO	33	21	S
ROME	26	18	N
SINGAPOUR	29	23	C
STOCKHOLM	11	3	S
SYDNEY	26	16	S
TOKYO	27	20	C
TUNIS	28	16	S
VARSOVIE	15	11	C
VENISE	26	11	S
VIENNE	22	11	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Communication

L'avenir de Radio-Monte-Carlo

UDF et RPR s'affrontent autour de la création d'une radio-télévision régionale

La privatisation de RMC et TMC déclenche une lutte entre les deux composantes de la majorité. L'enjeu : une radio-télévision privée étendant son influence sur tout le sud de la France.

M. François Léotard tente-t-il une vaste opération politique autour de Radio-Monte-Carlo ? Il était déjà tentant de répondre par l'affirmative après la nomination à la tête de la station périphérique de M. Pierrick Borvo, conseiller spécial du ministre de la culture et de la communication et ancien directeur de cabinet de M. Léotard au Parti républicain. Une nomination aussitôt suivie par celle de M. Patrice Duhamel, fort proche de l'UDF, comme directeur général adjoint de RMC.

Mais M. Borvo se défend de « rouler » pour l'UDF ou de mettre au service de M. Léotard une radio qui arrose notamment son fief électoral du Var. Il affirme qu'il n'est à la tête de RMC « *que pour quatre ou cinq mois, le temps de préparer la privatisation de la station dans une pure logique libérale* ». Reste à savoir si cette privatisation ne réserve pas à son tour quelques surprises.

Le processus est entamé depuis le début de l'année, quand le président de la République a souhaité voir l'Etat se désengager des stations périphériques. Après la vente d'Europe 1 à Hachette, l'attention s'est concentrée sur Radio-Monte-Carlo dont la Sofirad, holding financière d'Etat, détient 83 % du capital. Plusieurs candidats se sont fait connaître dont NRJ et surtout M. Jean-Claude Decaux, discrètement mais fermement appuyé par M. Jacques Chirac. Le promoteur de mobilier urbain n'est-il pas un ami personnel du premier ministre ?

Mais ces dernières semaines ont vu surgir une nouvelle candidature passablement mystérieuse. Elle est présentée par M. Jacques Berrebi, un financier qui gère les intérêts familiaux de M. Claude Douce, PDG de l'agence de publicité Belier et de Mme Françoise Douce, veuve de l'ancien président d'Eurocom (groupe Havas). La famille Douce dispose de capacités d'investissements importantes mais cherche à réunir un tour de table plus large. Parmi les partenaires intéressés, on note la présence de M. Michel Pastor, une grosse fortune monégasque de l'immobilier et de M. Jean-Marc Vernes, président de la banque commerciale et industrielle du Marais.

Cette candidature-surprise semble avoir les faveurs de M. Pierrick Borvo qui souhaite pour la reprise de RMC « *un mariage entre des groupes industriels et des professionnels de la publicité ou de la communication* ». Mais elle irrite à l'évidence les conseillers de Matignon qui répètent que M. Jean-Claude Decaux – qui a récemment contacté l'hebdomadaire *Le Meilleur* et le groupe Bouygues comme partenaires possibles – maintient ses propositions. On explique aussi que, sur ce dossier, la décision finale n'appartient pas au ministère de la culture et de la communication mais à M. Edouard Balladur et à la commission de la privatisation.

La lutte semble donc serrée et les enchères risquent de monter assez haut. Un audit, commandé par la Sofirad, évaluait le prix de la station à 500 millions de francs. C'est une somme importante pour une radio qui certes rapporte aujourd'hui 50 à 60 millions de francs par an mais risque, comme toutes les stations périphériques, d'être sérieusement concurrencée par l'arrivée de la télévision commerciale, grande dévoreuse de budgets publicitaires. De plus, RMC actionnaire à 30 % de Télé Monte-Carlo doit supporter les pertes de la télévision régionale. Pourquoi donc mener une telle bataille autour d'une entreprise à l'avenir aussi préoccupant ?

La réponse se trouve dans le plan de relance activement préparé par M. Borvo, et qui devrait être rendu public le mois prochain. Loin de vouloir se débarrasser de Télé Monte-Carlo, la direction de RMC cherche au contraire à racheter les parts d'Europe 1 (30 %) dans la station de télévision. Parallèlement, M. Borvo négocie avec la principauté de Monaco – actionnaire à 40 % mais surtout propriétaire de la concession – l'élargissement de la zone de diffusion de la chaîne de télévision régionale. L'objectif est d'émettre au-delà de la région Provence-Côte d'Azur, jusqu'à Bordeaux et Lyon en passant par Toulouse et même l'Auvergne.

Pour M. Borvo, qui ne cache pas son intention de recentrer les activités de Radio Monte-Carlo sur le sud de la France, la synergie entre une radio et une télévision régionale émettant sur la même zone est un gage de réussite économique. Osera-t-on ajouter qu'elle représente aussi un remarquable instrument politique ! Outre le fief de M. Léotard et la zone sensible de Marseille, cette radiotélévision régionale couvrirait les fiefs de M. Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, Dominique Baudis, et irait chatouiller celui de M. Jacques Chaban-Delmas.

Pour faire bonne mesure, M. Borvo souhaite aussi associer au montage la presse quotidienne régionale. Ce n'est sans doute pas un hasard si *Nice-Matin*, *la Montagne* et *le Midi Libre* ont été contactés par le groupe de M. Jacques Berrebi. Ce n'est pas par hasard, non plus, que l'on voit apparaître au milieu de ce montage politico-financier la figure de M. Victor Chapot, conseiller de M. Giscard d'Estaing depuis vingt-cinq ans et particulièrement chargé du financement des campagnes électorales des républicains indépendants puis du Parti républicain. Un homme, que le candidat François Mitterrand dénonçait en 1981 comme « *un trésorier de la campagne ayant la mainmise sur l'audiovisuel public* ».

M. Chapot reconnaît qu'il a été chargé par des commanditaires – dont il ne veut pas dévoiler l'identité – d'étudier la reprise de RMC. Mais il nie être en contact avec la famille Douce ou avec le financier monégasque Michel Pastor. Il affirme également agir au seul titre de conseiller financier, sans mandat politique.

Serait-il à la tête d'une troisième candidature ? C'est peu probable. Ancien administrateur d'Havas, M. Chapot était un ami personnel de Jacques Douce. Ancien administrateur de la Sofirad, il connaît bien la principauté de Monaco. Le « grand argentier » de M. Giscard d'Estaing semble bien être l'homme-pivot de ce complexe montage où l'UDF affronte, par sociétés privées interposées, le RPR pour la constitution d'une zone d'influence régionale. Comment expliquer autrement la visite de M. François Léotard au prince Rainier de Monaco, qui détient une des clés essentielles du dossier ? Visite suivie, à peine deux semaines après, par celle de M. Jacques Chirac, venu sans doute donner au souverain un autre son de cloche.

ANNICK COJEAN
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La « 5 » modifie brutalement ses programmes

Les responsables de la « 5 » ont décidé brutalement d'interrompre la diffusion de toutes les grandes émissions et feuilletons de prestige acquis par la chaîne. Cette décision, qui doit entrer en vigueur le vendredi 26 septembre, aurait pour principale raison la dégradation des rentrées publicitaires de la chaîne, provoquée, *dit-on*, par le déplafonnement du volume publicitaire sur les chaînes publiques, en particulier sur TF 1. Les dirigeants de la « 5 » préféraient attendre l'extension prochaine de la zone de diffusion de leur chaîne.

La programmation de « Pierre le Grand » ou de « Racines 2 », émissions arrachées à prix d'or aux autres télévisions, n'aura donc pas lieu dans l'immédiat. Les grandes retransmissions sportives dont la « 5 » avait acquis l'exclusivité, comme les Internationaux de tennis de Flushing-Meadow, disparaîtront aussi, jusqu'à nouvel ordre, des programmes de la « 5 ». « *Nous renonçons désormais, en raison des circonstances actuelles, à être des producteurs d'émissions pour ne plus être que des diffuseurs* », soulignent les responsables de la chaîne.

Les comptes du « Monde » pour 1985

Au nombre de ses originalités a toujours figuré pour *le Monde* celle qui consiste à publier ses comptes. Il continue et continuera de le faire, bien qu'il ne soit pas démontré que dans l'état actuel de la législation sur la presse il en ait l'obligation.

En reproduisant, dans notre numéro daté 29-30 septembre 1985, nos résultats pour 1984, les plus mauvais de l'histoire de ce journal, nous avions exprimé la certitude que le plan de redressement mis en œuvre par la nouvelle direction permettrait à notre société de reconstituer ses fonds propres et de dégager à nouveau un bénéfice. On verra à la lecture des chiffres que c'est chose faite.

Compte tenu du caractère tardif de la vente de l'immeuble de la rue des Italiens et de l'augmentation du capital de la SARL, il faudra bien sûr attendre les comptes de l'exercice 1986 pour apprécier pleinement les effets des mesures adoptées l'an dernier. Dès à présent cependant il nous est possible d'indiquer que grâce à la progression très sensible de la vente et de la publicité (+ 12 % et + 20 % respectivement en cumulé depuis le début de l'année), nous pouvons tabler sur des rentrées très supérieures à nos prévisions budgétaires initiales, ce qui facilite considérablement la politique de développement dans laquelle nous nous sommes maintenant lancés.

On en a déjà vu, avec la création des pages *Rhône-Alpes*, des suppléments *Campus*, *Monde sans visa*, et *Monde radio-télévision- communication*, les premiers effets. *Le Monde télématique*, créé la semaine dernière, en est dès maintenant à plus de 4 000 appels par jour. Nous préparons activement la publication, prévue pour le début de l'an prochain, sans majoration de prix, d'un supplément hebdomadaire consacré aux entreprises. Nous travaillons sur un projet de quotidien du matin à lecture rapide et examinons à fond, avec nos associés de Pluricommunication (*Ouest-France*, *Sud-Ouest*, *la Nouvelle République et la Montagne*) la possibilité de trouver une prolongation de nos activités dans l'audiovisuel. Enfin et surtout, nous avons passé commande de l'imprimerie ultra-moderne qui nous permettra, à partir de l'automne 1988, de sortir tous les jours un journal dont une partie sera tirée en quadrichromie. En un mot : *le Monde* a retrouvé son dynamisme.

Il va de soi que cette reprise générale n'aurait pas été concevable si l'ensemble du personnel de l'entreprise ne s'était pas mobilisé et n'avait pas su s'adapter comme il l'a fait à des ambitions et à des méthodes nouvelles. Mais également si nous n'avions pas rencontré chez nos lecteurs un tel appui et si grâce à eux et aux investisseurs réunis au sein de la SA *le Monde entreprises*, notre augmentation de capital n'avait pas connu autant de succès.

Aux uns et aux autres, nous devons un grand merci. Reste qu'aucune bataille n'est jamais définitivement gagnée et que l'ampleur même des objectifs que nous nous sommes fixés, dans une époque aussi incertaine et troublée que la nôtre, appelle, de la part de tous, la continuité de la résolution et la poursuite de l'effort.

A. F.

BILANS DE LA SARL *LE MONDE* AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers de francs)

ACTIF	1985	1984
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	2 322	2 671
Immobilisations corporelles	43 931	92 642
Immobilisations financières	39 510	22 852
TOTAL	85 763	118 165
ACTIF CIRCULANT		
Stocks	6 741	7 187
Créances d'exploitation	106 936	90 782
Créance hors exploitation	27 500	0
Disponibilités	8 056	1 629
Comptes de régularisation	676	1 467
TOTAL	149 909	101 065
TOTAL DE L'ACTIF	235 672	219 230

PASSIF	1985	1984
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	8 174	17 334
Primes d'émission	14 779	0
Report à nouveau	(113 804)	(47 058)
Résultat de l'exercice	95 989	(66 745)
Provision spéciale de réévaluation	3 301	5 575
Subvention d'investissement	0	700
TOTAL	8 439	(90 194)
PASSIF EXTERNE		
Dettes financières	5 457	62 543
Dettes d'exploitation	174 596	180 271
Abonnements à servir	40 435	59 285
Produits comptabilisés d'avance	6 745	7 325
TOTAL	227 233	309 424
TOTAL DU PASSIF	235 672	219 230

COMPTES DE RÉSULTAT
(en milliers de francs)

RUBRIQUES	1985	1984
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires	781 858 (1)	756 413
Autres produits et reprises sur provisions	5 774	8 188
	787 632	764 601
CHARGES D'EXPLOITATION		
Consommations	(98 097)	(96 894)
Autres achats et charges	(317 823)	(325 165)
Salaires et charges sociales	(329 549)	(347 667)
Dotations d'exploitation	(17 628)	(17 797)
	(763 097)	(787 523)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24 535	(22 922)
RÉSULTAT FINANCIER	(14 088)	(14 779)
RÉSULTAT COURANT	10 447	(37 701)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	85 542	(29 044)
RÉSULTAT NET	95 989	(66 745)

(1) En raison de la filialisation de la publicité, le chiffre d'affaires consolidé, qui s'établit à 795,8 millions de francs, est plus représentatif et est à comparer avec 1984.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PUBLICATION
TIRAGE MOYEN ANNUEL

PUBLICATIONS	CHIFFRE D'AFFAIRES 1985 (milliers de F)	TIRAGE MOYEN ANNUEL
Le Monde - quotidien	725 246	446 346
Sélection hebdomadaire du Monde	6 322	29 765
Le Monde diplomatique	12 093	129 583
Le Monde des philatélistes	6 886	53 736
Le Monde de l'éducation	11 385	129 636
Le Monde - Dossiers et Documents	18 477	136 636
Weekly Selection, travaux commerciaux et index analytiques	1 449	
TOTAL	781 858	

GÉRANT ET PRINCIPAUX PORTEURS DE PARTS
Gérant, directeur de la publication : André Fontaine

Principaux porteurs de parts au 31 décembre 1985	Nombre de parts
Société des rédacteurs du Monde	400
Société des lecteurs du Monde	140
André Fontaine	110
Hubert Beuve-Méry	65
Jean-Jacques Beuve-Méry	55
Jean Schloesing	51
Société des cadres du Monde	50
Michel Houssin	48
Société des employés du Monde	40
Paule Grall	30
Roger Fauroux	25

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	911	tous signes	F. 400
	0 721	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	0 771	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 981	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	13 891	vierge	50 000
		autres signes	5 000
2	5 302	balance	10 000
		autres signes	1 000
	0 782	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	23 652	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000
3	73	tous signes	200
	113	tous signes	400
	2 873	lion	12 200
		autres signes	1 400
	5 623	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	02 893	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	21 373	verseau	50 200
		autres signes	5 200
4	0 134	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 004	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	3 534	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	26 054	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	27 964	taureau	50 000
		autres signes	5 000
5	85	tous signes	200
	1 925	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 245	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 335	capricorne	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
5	09 185	lion	F. 50 200
		autres signes	5 200
6	746	tous signes	400
7	387	tous signes	400
	7 547	vierge	12 000
		autres signes	1 200
8	0 898	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 878	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	5 238	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	7 798	balance	12 000
		autres signes	1 200
	90 078	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	04 718	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	09 128	balance	50 000
		autres signes	5 000
9	99	tous signes	200
	4 889	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 339	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6 539	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	09 279	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	18 409	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
0	200	tous signes	400
	670	tous signes	400
	6 470	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 930	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	9 680	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	78 260	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :
LION GÉMEAUX CAPRICORNE — GAGNENT 100,00 F

LOTO
N° 39 TIRAGE DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986

8 9 30 34 38 44 — 5 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 1er ET SAMEDI 4 OCTOBRE 1986
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 81e
TIRAGE DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 448592 gagne
4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 048592, 148592, 248592, 348592, 548592, 648592, 748592 — gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
408592	440592	448092	448502	448590	15 000,00 F
418592	441592	448192	448512	448591	
428592	442592	448292	448522	448593	
438592	443592	448392	448532	448594	
458592	444592	448492	448542	448595	
468592	445592	448692	448552	448596	
478592	446592	448792	448562	448597	
488592	447592	448892	448572	448598	
498592	449592	448992	448582	448599	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	8592	5 000,00 F
	592	1 000,00 F
	92	200,00 F
	2	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986 82e

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. Philippe GALIBERT
et Mme, née Annie-Christine Jamin,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Alexandra,

le 20 septembre 1986.

14, rue des Cloys,
75018 Paris.

Mariages

— Le docteur
et Mme Alain-Tiberius LACHAND,
M. et Mme Bernard DIENY,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Jérôme et Arielle,

célébré à Paris le 20 septembre 1986.

— Mme Pierre DUROCHER,
M. et Mme Philippe MANET,
M. et Mme Alfonse VERQUIN,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Véronique et Pierre,

qui a été célébré à Lanta (31750), le 20 septembre 1986.

Décès

— *Mme Reine Cohen*
et ses enfants,
Moïse, Johanne et Déborah,
Mme veuve Alice Cohen,
ses enfants et beau-frère,
Les familles Cohen, Pellalou, Benitah, Katan
ont la douleur de faire part du décès tragique de

Isaac Jacques COHEN,

survenu le 23 septembre 1986.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 septembre, à 10 heures, au cimetière parisien de Pantin (entrée principale).

Cité des Francs-Moisins,
Allée de Provence,
rue Danielle-Casanova,
93200 Saint-Denis.

— Mme Alphonse-Charles Fischer,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alphonse-Charles FISCHER,
proviseur agrégé honoraire,

survenu le 15 septembre 1986, à l'âge de soixante-trois ans.

Baranezs,
09430 Saint-Martin-d'Oydes.

— La princesse Claude de Broglie,
Mme Françoise de Dalmas,
ses enfants,
Guillaume et Renata de Dalmas,
Violaine et Lindsay Owen-Jones,
Edouard de Broglie,
Arnaud de Broglie,
Arounarith Tuch,
Hervé Daridan,
Antoine et Clotilde Daridan,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Pierre de DALMAS,
née
Marie-Claire Colrat de Montrozier,

à Paris le 20 septembre dans sa soixante-seizième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Sarrazac (Lot), le vendredi 26 septembre, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial du château de Muzac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, place des Vosges,
75003 Paris.
17, rue Roger-Verlomme,
75003 Paris.
36, quai de Béthune,
75004 Paris.
Muzac,
46600 Martel.

— M. et Mme Marcel Hervé,
Et toute la famille,

font part du décès de

Mlle Dominique HERVÉ,
sage-femme,

survenu à Paris, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 26 septembre 1986, à 9 heures, en la chapelle du Père-Lachaise, Paris-20e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Chantonnay (Vendée).

— Mme Bernard Jaskarzec,
La famille Jaskarzec,
La famille Viale,
La famille Portalier,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Bernard JASKARZEC

survenu le 19 septembre 1986 en Israël.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Cardinet,
75017 Paris.
1, rue Barazani, Ramat-Aviv,
Guimel 69495.

— Mme Ludovic Kluger,
son épouse,
Sa famille,
Ses nombreux amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès, survenu le 23 septembre 1986, à Paris, de

M. Ludovic KLUGER,
chevalier de l'ordre
du Mérite national français,
officier du Ouissam Alaouite,
ancien délégué permanent au Maroc
de la Fédération française
des compagnies d'assurances,
ancien président du Comité consultatif
des assurances au Maroc,
président du CCC
(Sun Beach Casablanca).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 septembre 1986, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place Théodore-Rivière, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Mme C. Kluger,
chez Mme Ricci,
16, rue Vital,
75016 Paris.

— Mme Charles Touyarot,
son épouse,
Philippe et Pascale Touyarot,
Marie-Laure et Antoine Garrigues,
Marie-Claire et Thierry Wastiaux,
ses enfants,
Mme Paule Desjardins,
sa sœur,
Et tous ses petits-enfants,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Charles TOUYAROT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
directeur d'école normale,

survenu à Paris, le 23 septembre 1986, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 septembre à 10 h 30 en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

50, avenue Duquesne,
75007 Paris.

Anniversaires

— Il y a huit ans disparaissait

Louis GUIRAUDON
dit Louis Guiral.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

— Le Consistoire israélite de Paris annonce que la cérémonie des Déportés sera célébrée le dimanche 28 septembre 1986, à 11 heures, en la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires.

Communications diverses

— L'Union libérale israélite de France célèbre les offices de Rosh-Hachana et Kippour, 24, rue Copernic, 75116 Paris, et salle Pierre-de-Coubertin, 84, rue Georges-Lafont, 75016 Paris.
Réservation des places : 24, rue Copernic, 75116 Paris. Tél. : 47-04-37-27.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV, samedi 8 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Micheline Cadilhac : « Le style dans les *Essais* de Charles Lamb. »

— Université Paris-III, jeudi 13 novembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Patrice Uhl : « La poésie du non-sens en France aux treizième et quatorzième siècles (diversité et solidarité des formes). »

— Université Paris-IV, samedi 13 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Est Grand Palais, Mme Hildegarde Chatellier, née Schwanhausser : « Conservatisme et fascisme. Esthétique et idéologie *dans l'œuvre théorique* de la droite littéraire en Allemagne, de 1890 à 1933. »

— Université Paris-IV, samedi 20 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Sylvie Le Bohec, née Bouhet : « Altigone Doson. »

Le Monde ANNONCE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
4-5 p., 2e ét. 1.400.000 F. 33, rue de Réaumur, 14-16 h.

5e arrdt

CENSIER/MONGE
Bel imm. 3e étage. Beau 2/3 p., cuisine, bains, calme, 890 000 F. T. 45-43-88-60.

AUSTERLITZ, près Jardin des Plantes, studette, coin cuis. w.-c., douche. 200.000. Tél. : 43-22-61-35.

Monge, 4 p. 90 m². 1.580.000 F. Visite vend., sam. 15 h/18 h, 12, rue Pestalozzi.

6e arrdt

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS B. 6 P. GD CHARME 200 m². DORESSAY 46-24-93-33.

6e, prox. FURSTENBERG, joli studio, 4e ét. Calme. 530.000 F. ASTIM, 47-22-42-50.

12e arrdt

S/AV. DAUMESNIL
Imm. bourgeois, 6e ét., asc. GD 4 P. TT CONFT. 1.500.000 F. Tél. : 43-43-32-30.

DAUMESNIL, imm. récent, séj. + 2 chbres, s/r. et jard., gde cuis., tt cft., park., ss-sol. 730.000. MICOT, 43-44-43-87.

13e arrdt

PL. ITALIE/BLANQUI
4 PIÈCES 77 m². Imm. 1982. 850 000 F. Tél. 45-89-48-34.

14e arrdt

PTE ORLÉANS (PRÈS)
Gd studio, tt cft, 30 m², 10e ét., imm. récent. VUE IMPRENABLE. RARE. 270.000 F. 45-26-99-04.

15e arrdt

PORTE DE VERSAILLES
Beau studio 32 m² impeccable, 3e étage, immeuble récent, possib. parking. 45-67-22-88.

AMIRAL-ROUSSIN
Bel imm. pierre de t., 3 p., occupé par dame 80 ans. 515.000 F. 42-80-64-74, poste 233.

EMILE ZOLA, récent 3 p., tt cft, asc. Soleil, calme. 875.000. 43-22-61-35.

16e arrdt

AVENUE DE VERSAILLES
Vaste séjour + chbre, 90 m², standing, imm. récent, balc. GARBI 45-67-22-88.

PORTE DE SAINT-CLOUD
rue Le Marois
2 pièces, 35 m², ancien, calme, revêtements refaits. Tél. : 45-24-43-14.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
à quelques mètres
4 PIÈCES 1981
88 m², 3e ét. ensoleillé, exceptionnel, cave, parking. 1.200.000 F. SINVIM S.N.C., 45-01-78-67.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
Prox. Pt-Levallois et Neuilly rés. très bel anc. de caractère, style Haussmann, 120 m² hab. + ch. serv., 1 600 000 à déb. COMIMOB 47-89-06-06.

Puteaux, prox. Pt-Neuilly résidence 1976, 4 P. + BALC. 21 m². VUE TRÈS DÉGAGÉE. Parking ss-sol. Px 847 000 F. COMIMOB 47-89-06-06.

COURBEVOIE rés. Prox. gare Asnières, b. imm. anc. rav., 106 m², gd s. 35 m² + 2 gdes ch., pos. 3 ch., 960 000 F. COMIMOB 47-89-06-06.

ASNIÈRES-MAIRIE
3 PIÈCES 100 M2
Rare, ensoleillé, chambre sur verdure, atelier, parking. 850.000 F.

VANVES-MALAKOFF
3 p., 4e ét., asc., très bon état, calme, ensoleillé, sur verdure, parking. 630.000 F. SINVIM S.N.C., 45-01-78-67.

appartements achats

MICHEL BERNARD
42, avenue Victor-Hugo, 16e. Tél. : 45-02-13-43. Recherche appts, immeubles, locaux. bon standing.

GROUPE DORESSAY
Rech. POUR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE MARAIS-RIVE GAUCHE, 16e-NEUILLY, APPTS 4-8 P. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-33.

Recherche 2 à 4 p., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Offrons 2.000 F à toute personne pouvant nous trouver *4 pièces, clair (100 m² minimum)* de Paris, rive gauche. Loyer maximal 5.000 F. Tél. : 43-45-85-53.

Pour personnel et dirigeants déplacés région parisienne IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE, rech. divers appts 2 à 6 pces, studios, PARIS et BANLIEUE. Tél. : 45-03-30-33, 10-19 h.

Pour 1er novembre
Couple cherche à louer Studio ou 2 pièces tout cft. Paris sud ou banlieue Sud. Tél. : 45-08-07-23.

Offrons 2.000 F à toute personne pouvant nous trouver 4 pièces, clair (100 m² minimum) de Paris rive gauche. *Loyer maximal 5.000 F.* Tél. : 43-45-85-53.

Collaboratrice du journal « le Monde » statut cadre cherche à louer 3 p., de préférence rive gauche. Loyer 4 000 F maxi. 45-55-91-82, p. 43-35 h b.

Région parisienne

Etude ch. pour cadres villas toutes banlieues. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. T. : 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99

bureaux

Locations

PLACE ST-SULPICE
160 m², bail neuf. 240.000/an. 300.000 F cess. 43-58-60-64.

hôtels particuliers

LE PERREUX SNCF/R.E.R. Hôtel part., 7 p. + 3 500 m² PARC. 3,8 M. 43-20-73-37.

NEUILLY CHEZY
R. DE L'AMIRAL-DE-JOINVILLE Maison bourg. p. de t., 300 m² s/3 nivx + serv., park. et cour., tél. bur. 42-96-59-59 ou dom. soir seul. 47-53-70-12.

immeubles

STÉ D'INVESTISSEMENT ch. IMMEUBLES PARIS ttes catég., paiement cpt. 43-53-78-89.

fonds de commerce

Ventes

RUE GUISARDE
Murs, Restaurant
Locataire très solvable
Revenu 100.000 F annuel
Tél. : 42-25-12-03.

pavillons

ST-MAUR-LA VARENNE (94) Pavillon sur terrain 234 m², construction 1968, 100 m² habitables sur 2 niveaux + s/sol 53 m². R-C. : entrée, escalier et palier marbre, cuis., salon, s. à manger, s. de bns, wc. ETAGE : 3 chbres, wc, cabinet de toil., douche, dressing. S/SOL : garage, buanderie, atelier + 1 pièce aménagée indépendante. Chauffage cent. mazout. 1.150.000 F. Tél. le soir 48-83-61-85.

terrains

Vends terrain constructible *(5 500 mètres carrés),* possibilité lotissement situé à Nissan-lez-Enserune, proximité Béziers (Hérault). Prendre contact avec M. Pierre Ferré. T. : 67-37-00-43, hres repas.

viagers

Me VOLONTAIRES (PASTEUR) 2 p., 52 m², tt cft, occupé 1 pers. 74 a. 8.000 mois sans bouquet. A.V.L., 42-80-38-06.

villas

SCEAUX
(R.E.R. BOURG-LA-REINE) VILLA RÉTRO RÉNOVÉE. 4 chbres, 2 bains, joli jardin, très calme. Tél. : 46-61-67-83 ou 16 (1) 67-41-05-64.

AULNAY-SOUS-BOIS
400 m gare, villa meulière, 7 p., 200 m² habit., liv. 45 m² + 5 chbres, dont 1 de 48 m², 2 bains + s. d'eau, gar., *aménagements de qualité, terrain paysagé, affaire de caractère.* 1.280.000. MICOT, 43-44-43-87.

LE BEAUSSET
Bastide, séj., salon, 5 chbres, 3 bains, 6.000 m² sud. 1.250.000 F. *Agence St-Eloi, B.P. 3,* 83330 LE BEAUSSET. Tél. : 94-98-73-12.

maisons de campagne

VEND MAISON CAMPAGNE
3 heures de Paris
Cuisine, salle à manger, cheminée rustique, 2 chambres, salle de bains, garage, cave, hangar, grenier aménageable. Pêche (1.000 m²). 14 km de Moulins. Crédit possible 100 %. Prix 210.000 F à débattre. Tél. : 89-04-13-66.

A SAISIR
CŒUR FORÊT DE RETZ
(1 h 15 de Paris par RN 2)
s/1.500 m² de terrain environ MAISON *indép.* compren. entrée, cuis., séjour, 2 chbres, eau, électr., gaz. Avec 5.000 F comptant. Px 351.000 F (poss. crédit). AGENCE CENTRALE, 40 rue du Général-Leclerc, 02600 VILLERS-COTTERETS. Tél. : (16) 23-96-05-93. *Ouv. ts les jrs même dimanche.*

propriétés

ST-ARNOULT-EN-YVELINES PPTÉ de caractère, cuis., salon, séjour, bureau, 4 ch., 170 m² hab. S/sol, gar., terr. arborisé de 1 600 m². Px 1 500 000 F. Y.E.S. Tél. 30-41-24-36.

Particulier vend (cause changement de Région) sur coteaux entre Pau et Oléron Ste-Marie (15 mn aérodrome Pau-Uzein) maison F 8, 1977, style béarnais sur 1.200 m² terrain, poutres apparentes, exposition Sud face chaîne des Pyrénées, calme. Tél. hres de bur. : 59-27-34-34, *soir : 59-04-24-17.*

Maison à vendre de vieux village de St-Prix (95), 300 m de la forêt, autor. A 115, 20 mn gare du Nord, 650 m² de terrain, 3 niveaux, 11 pièces, 2 s. de b., 1 douche, 3 w.-c., garage, grenier. 1.500.000 F. Tél. : 34-16-22-15 ou 34-16-54-16.

Proche TOURS, agréable DEMEURE 8 p., cft, communs, 70 ha majorité bois, pces d'eau. Cab. Chatat, (16) 47-23-91-29.

Dans le 61, très belle propriété en pierres de style XIXe siècle, dans une localité en pleine expansion et à 5 km de Bagnoles-de-l'Orne « Ville thermale », dans un parc de 4.800 m² entouré de murs en pierre, l'ensemble de l'habitation sur sous-sol, au rez-de-chaussée : grand hall d'entrée, salon, salle à manger, bureau, cuis. aménagée, arrière cuis., douche et w.-c., cheminée dans toutes les pièces. Au 1er ét. : 4 chbres avec cabinet toilette individuel, bains et w.-c., le tout en parfait état avec 2 communs en dépendances, garage, etc. Prix : 950.000 F. Tél. bureau : 16 (33) 38-24-66 et domicile : 16 (33) 38-01-96

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 16 %. Garanties s/immeubles, 43-48-77-53.

Médecin universitaire, très grande culture générale, lance ACADÉMIE DE VIE, avec projet de CLINIQUE où seront notamment mises en pratique active :
— Education vitale ;
— Thérapies naturelles ;
— Accès à toutes les formes d'épanouissement.
D'urgence, recherchons capitaux, locaux appropriés, sponsors avisés. Rentabilité largement assurée. 45-83-02-08 après 20 h.

enseignement

Institut privé d'enseignement supérieur recherche ENSEIGNANTS VACATAIRES QUALIFIÉS histoire, géographie, culture générale, anglais, allemand, espagnol. DIPLOME IEP EXIGÉ. *Tél. : 43-54-82-47.*

propositions diverses

Cherche à contacter pour dossier dans presse écrite des jeunes concernés par la toxicomanie et des familles désirant témoigner. Tél. : 42-47-99-82 jusqu'à 16 h 30.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

Cherche à contacter pour dossier dans presse écrite, des jeunes concernés par la toxicomanie et des familles désirant témoigner. Tél. : 42-47-99-82 jusqu'à 16 h 30.

Le Monde CADRES

PARIS-OPÉRA
JURISTE D'ENTREPRISE
— Droit social
— Droit commercial
pour groupe dynamique, préférence DEA et exp. 5 ans. Haute rémunération. Ecrire à SAFECO 50, Chaussée-d'Antin, 9e. Toutes candidatures seront confidentielles.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. d'un important organisme. Tél. pr r.-v. : 45-00-28-87.

ANALYSTE PROGRAMMEUR
Niveau BAC + 2. Contrat à durée déterminée. Ecrire sous le n° 8013 M *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour encadrer formation modulaire Niveau V-VI, 16-25 Association cherche

FORMATEUR

Contrat à durée déter. 6 mois. Sal. mens. brut : 7.700 F.

Env. C.V. à M. le Président AISJR, Hôtel de Ville, 20, rue Rochebrune, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

SARL BITUME (Prêt-à-porter) recherche COMPTABLE 2e échelon, qualifié, pratique de l'informatique souhaitée, références exigées, si possible comptabilité prêt-à-porter. Ecrire avec C.V. à M. Kiminsky, 109, bd Sébastopol, 75002 PARIS.

Le Centre d'informations financières, n° 1 du secteur, recherche pr développer ses agences de Paris et région parisienne CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)
— Sens des relations.
— Possibilité d'évolution.
— Rémunération motivante.
Tél. pr rdez-vs 45-53-20-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

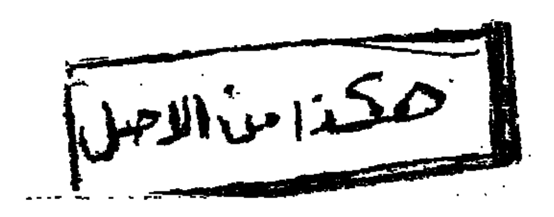
Homme 25 ans cherche emploi stable. MONTEUR P1 raccordement PTT, abonnés rééquipements, très expérimenté, sérieuses réf. Libre de suite. Tél. : 48-52-99-59.

Jeune Homme 25 ans dynamique et battant, BAC + 2 DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION 1 an d'exp. dans la vente d'espace publicitaire, cherche poste stable sur région LIMOGES. *Etudierait* toutes propositions. Tél. 45-55-91-71, p. 43-80.

J.F. 23 ans, BTS tourisme, trilingue, 1 an exp. de société tourisme et transport. Forfaitiste + accompagnement groupes cherche emploi stable. Tél. : 48-43-41-15.

Titulaire du diplôme national d'art et technique en cadre bâti. (option) architecture intér. des Beaux-Arts, recherche emploi chez architecte d'intérieur. Tél. : (16) 46-25-02-88.

هكذا من الأصل



Economie

REPÈRES

Salaires

La moitié des fonctionnaires en dessous de 7 300 F mensuels

La rémunération nette moyenne d'un salarié de l'Etat à temps complet était évaluée en 1985 à 8 100 F par mois, selon une étude de l'INSEE publiée dans *Economie et statistique* de septembre. Mais la moitié des agents de l'Etat à temps plein gagnaient moins de 7 300 F nets par mois, primes comprises (contre un seuil de partage à 6 000 F dans le privé). En 1982, 98 % des personnels se situaient dans une fourchette de rémunération allant de 1 à 6,1 ; 4 % se trouvaient en-dessous du minimum garanti de la fonction publique (4 070 F nets mensuels en moyenne) ; 1,4 % recevaient un salaire net mensuel, primes comprises, supérieur à 20 000 F (le maximum étant d'environ 57 000 F). En 1982, pour les agents à temps plein, les hommes gagnaient, indépendamment des statuts, 19,3 % de plus que les femmes (et 30,2 % de plus chez les cadres). Les rémunérations annexes (primes et indemnités) représentaient en moyenne, en 1982, 12 % de traitement en plus (15 % pour les hommes et 8 % pour les femmes).

Inflation

Hausse de 0,1 % en août dans la CEE

L'indice européen des prix à la consommation a augmenté de 0,1 % au mois d'août, après une baisse de même grandeur en juillet (indice Eurostat). D'août 1985 à août 1986, le rythme annuel d'inflation a été de 3,3 % contre 3,2 % en juillet et 5,8 % en août 1985. Toutefois, d'importantes disparités demeurent entre les douze pays de la CEE. Ainsi, le taux annuel d'inflation allemand est de – 0,4 % pour août 1986, alors qu'il est de + 2 % en France et de + 2,4 % en Grande-Bretagne. D'autres pays, tels que la Grèce avec + 24,2 % et le Portugal avec + 11,5 %, se situent encore bien loin de la moyenne européenne.

Balance des comptes courants

Déficit record en Grande-Bretagne

Le commerce extérieur et la balance des comptes courants britanniques ont enregistré des déficits records en août, surprenant par leur ampleur les analystes de la City et provoquant une nouvelle accès de faiblesse de la livre sterling. Une hausse de 6 % des importations, gonflées par une demande interne toujours dynamique, et une chute préoccupante de 8,7 % des exportations ont abouti à un solde négatif de 1,49 milliard de livres de la balance commerciale contre 588 millions en juillet. En dépit d'un excédent persistant autour de 600 millions en août, la balance des paiements courants a ainsi fait apparaître un déficit de 886 millions de livres contre un excédent de 12 millions le mois précédent. Pour les huit premiers mois de l'année, l'excédent de la balance des comptes courants n'atteint plus que 68 millions de livres contre 2 milliards durant la période correspondante de 1985 et l'objectif gouvernemental d'un solde positif de 3,5 milliards pour l'ensemble de 1986 paraît désormais irréalisable.

Nucléaire

Le gouvernement ouest-allemand contre l'abandon du programme

Le gouvernement ouest-allemand s'est prononcé résolument contre l'abandon du nucléaire. Dans un rapport adopté, le mercredi 24 septembre, par le cabinet et présenté par le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, il estime que la RFA ne peut se permettre, ni à court ni à moyen terme, d'abandonner cette source d'énergie, sous peine de compromettre et de renchérir l'approvisionnement du pays et de dégrader la compétitivité de l'industrie. M. Bangemann n'exclut pas complètement l'abandon du nucléaire mais seulement à long terme. Entre-temps il retient la possibilité de construire de nouvelles centrales pour remplacer les plus anciennes, si la consommation d'énergie reprenait. Ce rapport répond aux positions prises par le Parti socialiste démocrate dont le programme prévoit la fermeture par étapes de toutes les centrales nucléaires (*le Monde* du 28 août).

Un entretien avec M. Pierre Eelsen

Air Inter veut acheter des Boeing-747... et mieux traiter les hommes d'affaires

Air Inter se porte bien. Une croissance du nombre de ses passagers de 9,7 % de janvier à *août 1986* ; *son* PDG, M. Pierre Eelsen, élu « homme de l'année » par la jeune chambre économique : la compagnie intérieure affiche, cette année, une santé florissante grâce à une politique de réduction des tarifs qui attire les jeunes et les familles. Ce succès lui vaut les récriminations de sa clientèle d'affaires et une *dégradation certaine de sa ponctualité*. Pierre Eelsen s'explique, dans l'entretien ci-dessous, sur ce revers de la médaille. Il précise dans quel esprit la compagnie se prépare à la création d'une véritable « Europe des transports » en 1992.

« Votre compagnie a réussi cette année à séduire la clientèle particulière en multipliant les tarifs réduits. On assiste simultanément à une montée du mécontentement de la clientèle voyageant pour des motifs professionnels. Celle-ci estime qu'elle n'en a pas vraiment pour son argent avec Air Inter, puisqu'elle paie le prix fort et qu'elle ne bénéficie pas des services à bord auxquels elle est habituée sur les vols internationaux. Etes-vous conscient de cette grogne des hommes d'affaires ?

– Je ne suis pas sûr du diagnostic. Après tout, les vols intra-européens ne bénéficient pas d'un service de bord très différent de celui d'Air Inter. Evidemment, certains de ces vols comportent une classe « affaires ». Le vrai problème qui se pose à nous est de savoir si nous pouvons continuer à vendre le même produit, le même siège d'avion, à des prix différents. Nous sentons que la principale préoccupation de notre clientèle à motif professionnel porte sur l'embarquement. C'est pourquoi sur nos vols « blancs » et « bleus » où sont admis des passagers payant des tarifs réduits, nous offrons à nos abonnés d'embarquer les premiers. Devons-nous aller plus loin dans la ségrégation ? La réponse est oui, mais il faut être prudent, car Air Inter doit rester une entreprise cherchant les prix les plus bas possibles. J'exclus donc de créer sur nos vols – qui n'excèdent guère une heure – une classe « affaires », avec un espace différent et un traitement particulier. Nous réfléchissons à de nouvelles orientations qui seront arrêtées en 1987 pour entrer en vigueur en 1988, année qui verra l'arrivée de l'Airbus A-320 dans notre flotte. Il faut que nous retrouvions – là où nous l'avons perdue – la qualité du transport aérien pour affronter le deuxième « choc » du TGV, le TGV Atlantique.

Dégradation de la ponctualité

Depuis trois mois, avec le concours d'Air France, nous expérimentons à Paris-Charles-de-Gaulle un système d'attribution des sièges avant l'embarquement. Ce serait le meilleur moyen pour différencier la clientèle d'affaires et lui réserver ses places et ses journaux préférés. Cela permettrait aussi d'éviter le triste spectacle de trois cent quatorze passagers d'un Airbus se bousculant pour embarquer ! Un outil informatique adapté nous sera nécessaire si nous retenons ce procédé.

– Vos avions arrivent et partent de plus en plus en retard. Pourquoi ?

– Nous avons une bonne régularité. Sur deux mille vols par semaine environ, nous n'enregistrons pas plus de deux ou trois annulations. En revanche, il est vrai, notre ponctualité s'est dégradée. La moitié de nos retards sont imputables aux conditions d'embarquement dont nous sommes responsables pour les deux tiers, le reste étant dû à une mauvaise adaptation des aéroports et aux problèmes de fouille. La deuxième cause tient aux problèmes matériels provoqués par l'environnement de l'avion, une passerelle qui tombe en panne ou un oiseau qui est avalé par un réacteur. Par exemple, du 1er juillet au 15 septembre, seize ingestions d'oiseaux ont causé trente-quatre retards de quatre-vingt-une minutes.

» Ensuite, viennent les problèmes du personnel navigant, les contraintes du temps de repos réglementaire et les mouvements de mauvaise humeur des officiers mécaniciens navigants qui s'opposent à la réduction à deux pilotes de l'équipage. A ce sujet, je constate que le tribunal de Créteil a condamné à des dommages et intérêts les syndicats qui avaient donné des consignes de grève du zèle depuis plusieurs mois. La dernière cause des retards d'Air Inter tient à la faiblesse de certaines éléments du système aérien, à l'encombrement du ciel près des aéroports, aux pistes en travaux, par exemple.

» Nous avons retrouvé, certains jours, un pourcentage de 94 ou 95 % de vols ne subissant pas de retards supérieurs à quinze minutes. Malheureusement, ce score faiblit à cause notamment des alertes à la bombe. La croissance de notre trafic au-delà de nos prévisions nous a obligé à engager nos appareils de réserve et nous sommes à la merci d'un incident que nous ne pouvons compenser qu'en affrétant des appareils d'autres compagnies. C'est pourquoi, en 1987, nous reconstituerons une réserve en hommes et en avions.

– Vous affréterz beaucoup d'avions gros-porteurs d'Air France et d'UTA entre Marseille ou Nice et Paris. Achèterez-vous des Boeing 747 ?

– Nous avions prévu dans notre plan de développement d'acquérir, en 1993, un plus gros avion que notre Airbus A-300 de 314 places. Dans notre esprit, cet avion idéal comporterait environ 400 places. Trois appareils existants ou en projet lui correspondant le Boeing 747, le MD11 de McDonnel Douglas ou l'Airbus A-330.

» Survient la croissance de la demande qui nous oblige, cette année, à affréter des DC d'UTA ou des 747 d'Air France pour deux cents vols. Il nous faut accélérer la réalisation de nos projets. Un seul avion est immédiatement disponible : le Boeing 747.



» Nous étudions deux solutions. Ou bien nous achèterons des 747 d'occasion, ou bien nous nous porterons acquéreurs auprès de Boeing de 747 courts-courriers. Nous n'avons pas besoin de plus de deux ou trois exemplaires que nous mettrons en ligne sur nos lignes de plus d'un million de passagers par an, entre Paris et Marseille, Nice, Toulouse ou Bordeaux.

– Achèterez-vous des petits appareils de moins de cent places pour les liaisons moins fréquentées ?

– Le système d'Air Inter n'est productif que sur les liaisons à fort trafic, les liaisons de plus de 40 000 passagers par an. En dessous, il existe des sociétés – Air Littoral, Crossair – plus qualifiées que nous pour exploiter ces lignes avec des appareils de moins de cent places, les Fokker 27 et 28 ou l'AT 42. C'est un autre métier que le nôtre, car la faiblesse du trafic oblige à utiliser des « petits » avions plus coûteux au siège et à pratiquer des prix plus élevés que ceux auxquels notre clientèle est habituée.

– Vous ne songez pas à racheter l'une ou l'autre de ces compagnies de troisième niveau ?

– Non.

« La bête noire »

– A plusieurs reprises, le ministre des transports vous a demandé si vous seriez prêts à supporter la suppression des frontières à l'intérieur de la Communauté européenne en 192. Projetez-vous de sortir de France ?

– Les règles du jeu de l'Europe aérienne ne sont pas encore très claires. Aujourd'hui, nous ne savons pas exactement ce qui se passera en 1992. Les ministres des Douze se réuniront dans les prochaines semaines pour préciser leur objectif qui est de supprimer tous les obstacles à la circulation des produits, des capitaux et des hommes à l'intérieur de la CEE. Tant que le système en vigueur reste en l'état, nous n'avons aucune raison de nous intéresser à un autre marché que la France.

Cela dit, l'Europe des transports se fera et elle générera une concurrence accrue. Nous devons nous préparer à donner la réplique. La meilleure façon d'y parvenir avec succès est de continuer à améliorer notre productivité, notre compétitivité et notre outil commercial. Si Lufthansa ou British Airways veulent nous concurrencer entre Paris et Marseille, nous disposeront de l'atout que représente une forte implantation à Marseille. En Europe, seule la compagnie espagnole Iberia a des coûts plus bas que les nôtres en desserte intérieure. Je dirai aussi que nous ne nous sommes pas si mal débrouillés à Mulhouse, en attirant les clientèles allemandes et suisses, et à Lille, où les Belges viennent prendre l'avion pour Nice. Notre service est plus simple que celui de Sabena, mais son vol aller Bruxelles-Nice coûte 1 915 F et notre Lille-Nice, 1 095 F en période de « rouge ». Le prix dévient déterminant.

Le ministres des transports nous dit, en substance : soyez vigilants et préparer-vous à l'échéance de 1992. C'est ce que nous nous efforçons de faire grâce à un trafic en hausse de 16 % par rapport à 1984, alors que nos effectifs n'ont crû que de 2,5 % pendant la même période. Avec 12 % de marge brute d'autofinancement en 1986, nous pourrons donner à notre flotte le coup de jeune nécessaire pour lutter à armes égales avec notre seule « bête noire », le TGV, et relever tous les défis qui se présenteront.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

Le budget du « grand ministère » Méhaignerie

Les dépenses budgétaires du « grand » ministère de M. Pierre Méhaignerie (équipement, logement, aménagement du territoire et transports) atteindront, en 1987, un total de 104,4 milliards de francs, soit 10 % du budget total de l'Etat. Cette somme se ventile en 77,6 milliards de francs de « dépenses ordinaires » (les frais fixes et d'entretien) et en 26,8 milliards de crédits de paiement (les annuités que l'Etat s'est engagé à régler les années précédentes). Il faut en plus y ajouter 2,3 milliards de francs du budget annexe de la navigation aérienne (BANA) qui ne figurent pas au « bleu » budgétaire du ministère. La progression en masse est de 3,6 %, mais il a fallu réintégrer les dotations du Fonds spécial des grands travaux (FSGT) dont M. Méhaignerie a souligné la « *nécessaire mais coûteuse suppression* ». *En fait, la progression est de* 1,2 %. Quant aux autorisations de programme (engagements de l'Etat qui jouent sur les années suivantes), elles régressent à 19,7 milliards de francs, en recul apparent de 20,3 % mais de 34,7 % si l'on tient compte du FSGT.

Ce budget est en fait « incomparable » – impossible à comparer – avec celui de l'année précédente en raison de remises en ordre budgétaire, mais il se caractérise par le maintien du nombre de logements aidés à un moindre coût et par l'accent mis sur le développement des routes (+ 8 %) et des autoroutes (180 kilomètres).

● Logement : l'utilisation des réserves

L'Etat aidera, en 1987, à la construction ou à l'amélioration d'autant de logements qu'en 1986, soit 65 000 prêts locatifs aidés (PLA), 100 000 prêts à l'accession à la propriété (PAP) et 210 000 prêts conventionnés (PC) financés par le réseau bancaire, auxquels il faut ajouter 10 000 prêts locatifs intermédiaires (PLI) financés grâce au livret A des caisses d'épargne. Pourtant l'Etat ne consacrera que 2,8 milliards de francs d'autorisations de programmes pour l'aide à la pierre, contre 11,6 milliards de francs en 1986, soit une baisse de 75,8 %.

Comment cela est-il possible ? Grâce à la baisse du coût de la ressource qui a permis de financer à moindre frais les prêts aidés par l'Etat non seulement cette année mais au cours des années précédentes : ce sont ainsi 5,9 milliards de francs de reports qui viendront en renfort. Les crédits de paiement, de leur côté, atteignent 12,3 milliards de francs contre 13,6 en 1986 (en hausse de 10,5 %) abondés pour les PLA par 5,3 milliards de francs venus du Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne. Il faut ajouter à cela 1,3 milliard de francs consacrés à la réhabilitation du parc social ancien (140 000 logements), 440 millions de francs pour la prime à l'amélioration de l'habitat (PAH) et 822 millions de francs pour le logement dans les départements d'outre-mer (contre 592 cette année).

M. Méhaignerie a réussi à préserver le programme physique d'aide au logement mais il n'a pu obtenir du ministère des finances l'argent frais correspondant. Il a donc dû racler des fonds de tiroir et engager cette année tout ce que la baisse des taux d'intérêt avait permis à ses prédécesseurs d'épargner.

M. Méhaignerie en est conscient mais nous a déclaré être convaincu qu'il parviendrait en son temps à persuader son collègue des finances de la la nécessité de « *maintenir à la politique du logement sa cohérence* ». Aussi bien il n'y aura plus de FSGT.

Enfin, malgré un freinage de la revalorisation de l'aide personnalisée au logement (APL) en juillet dernier, celle-ci explose de nouveau avec une progression prévue de 16 % des prestations. L'Etat, qui en finance 53 %, le reste venant des caisses d'allocations familiales, y consacrera 10.32 milliards de francs contre 9,3 milliards en 1986. L'allocation logement social, de son côté, passe de 6 milliards à 6,3 milliards de francs.

Nul doute que le système nouveau que doit mettre au point un groupe de travail au ministère avant la fin de l'année ne propose des révisions déchirantes à la fois pour les nouveaux accédants à la propriété et pour les locataires de HLM neuves ou réhabilitées.

JOSÉE DOYERE.

● Transports : remise en ordre

M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, qui se veut d'abord le représentant des contribuables, peut faire valoir qu'il est parvenu à maîtriser les comptes des grandes entreprises de transports dont il a la tutelle, tout en préservant une augmentation de ses moyens budgétaires.

Avec 48 831 millions de francs, son ministère verra ses crédits augmenter de 3 %, même si les autorisations de programmes reculent de 3,5 % (4 162 millions de francs).

Pour la première fois, les concours de l'Etat à l'ensemble des transports parisiens reculent de 5,4 à 5,2 milliards de francs. Les concours à la SNCF, hors charges de retraites, progressent seulement de 1,5 %. Quant à la compagnie Air France, elle voit supprimer la subvention destinée à compenser les amortissements et les frais financiers de Concorde.

L'effort sera porté au maximum pour l'Airbus A 320 (1 135 millions de francs), pour son moteur CFM 56 (380 milions de francs) et pour le Falcon 900 (250 millions de francs). Les futurs Airbus A 330 et A 340, dont le lancement pourrait intervenir au printemps 1987, reçoivent 130 millions de francs d'autorisations de paiement.

– *Aviation civile.* Une redevance de sûreté sera créée pendant quatre ans ; d'un montant de quelques francs, elle servira à équiper les aéroports avec des moyens de détection et de prévention du terrorisme.

– *Transports collectifs.* Seront poursuivies ou lancées les opérations suivantes : interconnexion Ouest, vallée de Montmorency-Invalides ; automatisation de la conduite sur la ligne A du RER ; Ory-Châtelet ; ligne D du métro de Lyon ; ligne 1 *bis* du métro de Lille, ligne 2 du métro de Marseille ; tramway de Grenoble ; amorce du métro de Toulouse ; TGV Atlantique ; électrification de la ligne Moret-Nevers.

– *Voies navigables.* La priorité donnée à la restauration des canaux (331 millions de francs contre 309 millions en 1986) dissimule une absence totale d'investissements nouveaux et le renvoi aux calendes grecques de la réalisation de la mise au grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent et la dérivation du pont de Mâcon.

AL. F.

● Routes et sécurité routière : l'embellie

M. Méhaignerie a incontestablement fait des routes la priorité de ses priorités. L'élu breton qu'il est a mesuré l'effet bénéfique d'un désenclavement routier sur l'activité économique de sa région. Il a aussi choisi ce biais pour apporter sa contribution à la lutte contre le chômage, en ouvrant des chantiers où le secteur des travaux publics trouvera largement son compte.

Un pourcentage donnera la mesure de cette préférence : après réintégration des sommes provenant du FSGT (Fonds spécial des grands travaux), les autorisations de programme des routes progresseront de 8 %, pour atteindre 6 870 millions de francs. En moyens de paiement et toujours après rajout du FSGT, on parvient à 8 929 millions de francs, soit + 6,5 %, ce qui est plus qu'honorable dans la conjoncture budgétaire actuelle.

On notera l'effort important réalisé en faveur des autoroutes, dont 182 kilomètres supplémentaires seront lancés alors que depuis trois ans les chantiers ouverts n'excédaient pas 100 kilomètres par an. 937 millions de francs (677 millions en 1986) permettront de démarrer les travaux des deux dernières sections de l'A 26 Calais-Reims (19 kilomètres de Calais à Nordausques et 33 kilomètres de Laon à Reims), la dernière tranche de l'A 11 Le Mans-Angers (38,5 kilomètres de La Flèche au Mans), et de poursuivre la construction de l'A 71 Orléans-Bourges-Clermont-Ferrand (20 kilomètres de Salbris à Vierzon et 28 kilomètres de Vallon-en-Sully à Saint-Amand-Montrond). Enfin, Manosque-Peyruis (30 kilomètres) et Mont-Mélian-A 41 (4 kilomètres) sont au programme. Les 24 kilomètres de l'A 55 Arles-Nîmes seront engagés sans l'aide de l'Etat.

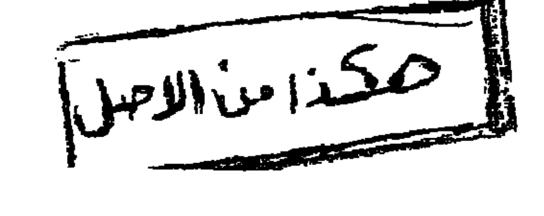
Les renforcements coordonnés des chaussées seront poursuivis au rythme prévu par le IXe Plan, soit 650 kilomètres plus 50 kilomètres de traversée d'agglomérations. Les contrats de plan (plan routier breton, plan Massif Central, plan Transmanche, vallée de la Tarentaise, RN 20 et région Midi-Pyrénées) mobiliseront 3 411 millions de francs.

La sécurité routière emploiera 762 millions de francs en moyens de paiement (+ 20 %). La politique de résorption des deux cent trente-sept « points noirs » recensés par l'administration sera poursuivie en 1987, grâce à la suppression de soixante-dix zones dangereuses.

AL. F.



ing-747...
d'affaires



Economie

Le retrait de l'Etat et les hésitations des actionnaires

L'effondrement du plan machine-outil

La mauvaise conjoncture internationale à sonné le glas des ambitions socialistes.

L'hécatombe a repris dans la machine-outil française. Au printemps, Promecam, souvent cité comme modèle du dynamisme dans ce secteur, déposait son bilan, avant d'être repris par le japonais Amada. En plein été, c'était au tour de Gendron, « pôle » laborieusement constitué dans la rectification. Le tribunal de commerce de Lyon devrait se prononcer prochainement sur une probable liquidation, éventuellement suivie d'une reprise, si une proposition est déposée d'ici là. Enfin, dernière en date, la société Intelautomatisme, par le biais de ses deux composantes Huré et Graffenstaden, est en cours de dépôt de bilan.

Avec elle, c'est l'un des deux grands pôles – celui des machines dites catalogues, – constitués dans le secteur par les pouvoirs publics, qui s'effondre. L'autre – celui des machines lourdes, – avec Machines françaises lourdes (MFL), vient d'annoncer de nouvelles suppressions d'emplois. Bien que la situation ne soit plus la même, l'industrie se retrouve aux pires moments de 1983, où chaque jour apportait son lot de faillites et d'entreprises en difficultés. La différence est qu'entre-temps un plan machine-outil a été mis en place, et qu'avec lui ont été injectés dans ce secteur, sous forme de subvention, ou de crédits bonifiés, 3,5 milliards de francs. L'ont-ils été en pure perte ?

Le plan machine-outil de 1982, le neuvième du genre, mais le premier dossier industriel des socialistes arrivant au pouvoir, avait des objectifs très ambitieux. Objectifs économiques en raison du poids de ce secteur en termes d'emplois, de chiffre d'affaires et de balance commerciale. Objectifs sectoriels aussi : industrie symbolique de la gauche, la machine-outil devait être maintenue comme base de tous les autres secteurs, et notamment ceux jugés stratégiques tels l'aéronautique ou l'armement (1). Cela supposait une remise à niveau technologique et le regroupement d'entreprises trop petites et éparpillées en « pôles ». La conjoncture française et mondiale très mauvaise de 1982 à 1984 (le marché a chuté de plus de un tiers) allait contrarier les schémas de restructuration imaginés. Après avoir « ratissé » large, puisqu'il couvrait 60 % de la production française, le plan machine-outil a dû être corrigé par l'abandon de certains « canards » trop « boiteux », l'augmentation des concours publics, ou la limitation des regroupements imaginés au départ.

Résultats : les effectifs sont tombés de vingt mille en 1981 à douze mille aujourd'hui. La production a régressé pendant quatre années consécutives, avant de connaître en 1985 sa première reprise atteignant 4,5 milliards de francs, soit une progression de 6 % en volume. Le déficit commercial se creuse : 446 millions de francs en 1984, 1,3 milliard en 1985, 1 milliard sur le seul premier semestre 1986. Cette dégradation dissimule, il est vrai, une modification positive de la structure du commerce extérieur dans ce secteur. Les exportations (1 milliard de francs pour les six premiers mois de 1986 en progression de 16,4 %) se sont réorientées, des pays en voie de développement vers les pays industrialisés, les principaux clients de la France étant désormais l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis.

La reconquête du marché

Les importations, elles, ne cessent de croître : 2,6 milliards de francs en 1984, 3,2 milliards en 1985, 2 milliards pour le premier semestre 1986. Pour l'heure, les professionnels du secteur ne se veulent pas trop inquiets, considérant que cette progression est due à celle de la demande. La consommation française en machine-outil a fait, en effet, un bond de 25 % en 1985, et les producteurs nationaux en ont largement profité, faisant même reculer la pénétration étrangère de 58 % en 1984 à 54 % en 1985. Derrière la dégradation du commerce extérieur, un début de reconquête semblait poindre. Encore bien insuffisant, mais significatif.

L'amélioration s'observait également sous l'angle, essentiel, des technologies. Les fonds publics n'ont pas servi seulement à faire les fins de mois d'Ernault-Somua ou à maintenir la tête hors de l'eau à des entreprises qui auraient dû disparaître. Ils ont aussi permis de rattraper le retard accumulé. Alors que la part des machines à commande numérique dans la production française n'était que de 32 % en 1981, elle est aujourd'hui de 62 %, soit le niveau atteint pas les grands concurrents que sont les Allemands de l'Ouest. Le renouvellement des produits depuis 1982 est réel.

Pourquoi assiste-t-on alors à de nouvelles défaillances ? Les entreprises concernées ont eu en réalité des démarrages difficiles, qu'il s'agisse de Gendron ou d'Intelautomatisme. Les solutions ou les corrections du plan n'ont été mises en place que tardivement, en 1984.

Les dérapages financiers ont été dans l'intervalle impressionnants. Intelautomatisme avait prévu un déficit de 70 millions de francs en 1985 ; il a en fait atteint 116 millions, pas loin de la moitié de son chiffre d'affaires (251 millions).

La grande faiblesse

M. Madelin, lorsqu'il arrive au ministère de l'industrie, trouve donc la machine-outil française en plein milieu du gué. Pour des raisons idéologiques – l'heure n'est plus au soutien massif de l'Etat mais à son désengagement – et pour des raisons budgétaires – ses crédits sont réduits, – il bloque les aides promises et pose de nouvelles conditions : que les actionnaires couvrent toutes les pertes à venir, demande-t-il pour Intelautomatisme. Ces derniers (Suez à 51 %, Sopari, filiale de l'IDI, à 30 %, CIT-Alcatel à 19 %) refusent.

La grande faiblesse des pôles constitués par les socialistes réapparaît ainsi au grand jour. Leur actionnariat était soit éclaté entre une dizaine de clients, à la façon de MFL, soit « passif », comme chez Intelautomatisme, mais beaucoup d'entre eux, nationalisés, avaient eu la main forcée par les socialistes. Suez, par exemple, n'a jamais caché qu'il n'avait pas vocation à rester actionnaire d'Intelautomatisme. Dès lors, quand les pouvoirs publics retirent leur soutien, ils en profitent pour sauter de la barque. Et les syndicats de dénoncer « *la prise en otage de 830 salariés à la suite d'un chantage réciproque entre les actionnaires et les pouvoirs publics* ».

Si le pari du plan machine-outil n'était pas gagné, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a, dans les conditions actuelles, plus aucune chance. Les entreprises n'ont plus d'autre solution que de se tourner l'une après l'autre... vers les Japonais. Poussés par la réévaluation de leur monnaie et par la volonté protectionniste des Américains, les industriels nippons se font en effet plus présents que jamais en Europe. Par des implantations nouvelles comme Yamazaki en Grande-Bretagne, par des reprises directes comme Toyoda avec Ernault-Somua ou Amada avec Promecam. Les candidatures se multiplient, comme celle de Mori Seiki, qui a clairement fait savoir son intention de s'installer en Europe. Lui, ou un autre, sera-t-il tenté par la reprise de l'activité machine-outil d'Intelautomatisme ? Au bout du compte, MFL, dont la situation est meilleure, risque de se retrouver le seul, et dernier, détenteur des espoirs tricolores. Cela lui donnera peut-être plus de chances de recueillir quelques subsides de son ministère de tutelle. Mais, pour toutes les autres entreprises, le plan machine-outil aura eu un résultat paradoxal. Tout laisse craindre qu'il aura servi à remettre en état leur outil de production et leurs carnets de commandes, pour mieux passer la main à des concurrents étrangers.

CLAIRE BLANDIN.

(1) La machine-outil est « *un bien d'équipement pour biens d'équipements* », *dans les textes industriels de la gauche, inspirés des analyses marxistes, et constitue donc le cœur de l'industrie, au même titre que les composants dans l'électronique.*

Accord entre Renault et la ville de Boulogne pour la vente de terrains

M. Georges Gorse, maire (RPR) de Boulogne-Billancourt (Haute-Seine), a présenté, le mercredi 24 septembre, à son conseil municipal un échange de lettres avec M. Georges Besse, PDG de Renault, précisant les conditions de cession des 13,5 hectares de terrains que la Régie veut vendre dans la ville. Renault, a-t-il indiqué, « *souhaite obtenir un prix minimum de 1,29 milliard de francs* » pour ces surfaces, dont plus de la moitié sont pratiquement inutilisées « *depuis plusieurs mois et même années* ». La vente pourrait s'échelonner entre 1987 et 1991.

Cet échange de lettres précise notamment que « *la ville ne fera pas obstacle au plan de restructuration de la Régie* » (comportant notamment l'installation de « *plus de 200 000 mètres carrés de plancher de bureaux, laboratoires, ateliers et cinq mille à six mille places de parking* »), *qui pérennise sa présence* » ; la vente ne se fera pas par voie d'enchères. M. Gorse estime aussi que la création de ZAC (zones d'aménagement concerté) est le meilleur moyen d'assurer « *la transparence des montages financiers* ». « *La priorité dans les constructions est donnée à l'activité économique, qu'elle soit tertiaire, d'accueil d'entreprises de haute technologie, mais aussi de PMI et d'entreprises artisanales* », les opérations comportant cependant « *une certaine proportion de logements* ».

Dans sa lettre, M. Besse précise que « *Renault se réserve de participer aux opérations de promotion* » et souhaite que la valorisation des terrains soit revue en hausse en fonction des charges foncières ; enfin, le terrain proche du siège social serait exclu de l'accord, la ville de Boulogne renonçant à son droit de préemption.

Après les « coupures sauvages » de mercredi

La direction d'EDF-GDF et les syndicats poursuivent leurs négociations

Les discussions se poursuivaient dans la matinée du jeudi 25 septembre, sous l'égide d'un médiateur au Palais de justice de Paris, entre la direction d'EDF-GDF et l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC de la région parisienne. Selon les syndicats, la discussion a progressé dans la soirée de mercredi sur le fond du conflit (la qualification des agents affectés à une nouvelle agence parisienne), mais la direction refuse toujours, en ne proposant qu'un « *gel* », une amnistie immédiate pour les six employés de l'agence Dautencourt (Paris-17e), mis à pied pour un mois (*le Monde* du 25 septembre). Des coupures de courant étaient de nouveau signalées jeudi matin, mais n'affectaient que les immeubles d'EDF.

Dans la journée de mercredi, environ quarante mille clients d'EDF-GDF ont été victimes de « *coupures sauvages* », en particulier dans le seizième arrondissement. Les syndicats affirment avoir « *sanctionné* » surtout les « *mauvais payeurs* » et des « *entreprises symboles* » comme la Bourse, mais dans certains centres de distribution, des grévistes ont durci d'eux-mêmes le mouvement. Des sièges sociaux d'entreprises ont été touchés, des traitements d'informations sur ordinateurs interrompus et des feux de circulation éteints. Le courant électrique a été rétabli vers 18 heures, mais la direction n'excluait pas des sanctions envers les grévistes responsables de coupures « *sauvages* ».

La Commission européenne surveillera la mise en œuvre des privatisations en France

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a décidé d'accorder le bénéfice du doute à la France en ce qui concerne les termes de la loi sur la privatisation. Lors de leur réunion hebdomadaire, le 24 novembre, les responsables européens ont suspendu l'examen de la nouvelle législation française. Bruxelles se réserve toutefois le droit d'apprécier l'application qui en sera faite.

L'interdiction prévue pour les groupes étrangers de prendre dees participations au capital des sociétés « privatisables » supérieures à 20 %, peut, en effet, se révéler contraire aux dispositions du traité de Rome. Selon la réglementation communautaire, les entreprises installées dans le Marché commun – y compris celles créées par des groupes extérieurs à la CEE, mais « *ayant leur siège statutaire, leur administration centrale ou leur principal établissement à l'intérieur de la Communauté* » – ne peuvent être discriminées par rapport aux intérêts français.

Apparemment, Bruxelles a acquis la conviction, à l'issue des contacts avec Paris de ces dernières semaines, que l'esprit sinon la lettre de la législation européenne sera respecté lors de la phase opérationnelle, autrement dit que le gouvernement ne s'opposera pas à des prises de participations européennes à quelque niveau qu'elles se situent. Dans le cas contraire, le message de la Commission est clair : elle jouera de sa compétence pour contraindre la France à respecter les dispositions sur le droit d'établissement dans la CEE (*le Monde* du 11 juin 1986).

MARCEL SCOTTO.

Au Forum de « l'Expansion »

M. Philippe Séguin se prononce pour un libéralisme « légitimé et tempéré »

Il y a deux Philippe Séguin. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi qui prononce un discours mesuré devant un parterre de patrons et des responsables économiques et sociaux rassemblés, le mercredi 24 septembre, pour le Forum de *l'Expansion*. Celui-là tente de convaincre par l'assurance du propos, logique et charpenté, avec des phrases ciselées à dessein, où percent déjà les allusions retenues. Lui succède alors le baroudeur, l'homme inclassable, le voltigeur solitaire qui se cabre après une question sur le risque de marginalisation des jeunes, des chômeurs, et, brusquement, s'adresse à un public extérieur à la salle. Alors il contient à peine sa mauvaise humeur et, plus tribun que jamais, exécute proprement ses contradicteurs, qu'ils soient « ministres d'Etat », ministres des finances ou pas.

Ce changement de ton se résume en quelques formules qui en disent long sur le regret de ne pouvoir mener la lutte qu'il faudrait contre le chômage. « *J'ai, nous avons, une expérance de vie de dix-huit mois au mieux, pour des circonstances qui ne dépendent pas de moi (...) ou peut-être moins pour des raisons qui peuvent tenir à ma personne* », explique-t-il, avant d'ajouter, comme impuissant : « *Je ne suis pas ministre des finances, je suis ministre de l'emploi, autrement dit, ministre du chômage...* » « Si le chômage augmente, prévient-il, « *la responsabilité ne serait pas seulement celle du ministre de l'emploi, mais elle serait, je l'imagine, celle de l'ensemble des ministres et du ministre des finances* ». Aurait-on encore un doute qu'il se suffirait d'un « *je transmettrai* » quand les suggestions des participants s'adressent manifestement au grand argentier. Et s'il y avait un dernier soupçon, il s'empresse de le dissiper en soulignant que, libéral, il se prononce cependant pour un « *libéralisme légitimé, tempéré et corrigé* ».

Quoi qu'il en soit de la suite donnée à cette brouille désormais publique, M. Séguin a également profité de sa prestation pour, au passage, épingler le CNPF. La veille, lors de la séance de négociations sur les procédures de licenciement, la délégation patronale a proposé aux syndicats, médusés, d'accepter des plans sociaux prévus pour plus de dix licenciements dans les seules entreprises de plus de cinquante salariés. « *Il y a un malentendu* », veut croire le ministre des affaires sociales, qui, en substance, affirma que les partenaires sociaux n'avaient pas autorité pour « *refaire le code du travail* ».

Décidemment en verve, M. Séguin a sûrement plus de chances d'être entendu sur ce sujet que par ses collègues du gouvernement ou une partie de sa majorité. Un accord est en vue entre les partenaires sociaux que tout faux pas compromettrait.

ALAIN LEBAUBE.

La politique industrielle et énergétique de M. Madelin

Léger assouplissement de la réglementation pétrolière

Le gouvernement a décidé, le mercredi 24 septembre, en conseil des ministres d'assouplir la réglementation encadrant le secteur pétrolier. En attendant la réforme définitive, qui sera présentée avant le 31 mars 1987, et aménagera la loi de 1928 et ses textes d'application, il a pris trois mesures destinées à prolonger le *statu quo*, en allégeant une nouvelle fois et modérémment les contraintes pesant sur le secteur. D'une part, les autorisations spéciales d'importations données par l'administration aux distributeurs indépendants dites A 3 sont prolongées de six mois à compter du 1er octobre 1986. D'autre part, les règles limitant les importations des raffineurs et des distributeurs indépendants sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le précédent gouvernement avait déjà en décembre dernier dispensé les « indépendants » (grandes surfaces, grossistes, etc.) de l'obligation de garantir 80 % de leurs approvisionnements par les contrats à long terme avec des raffineurs européens. Le gouvernement étend cette liberté aux raffineurs, qui étaient encore théoriquement tenus de traiter 90 % de leurs besoins sur le territoire français. Cette décision n'aura toutefois que peu d'impact dans les faits, car les compagnies avaient depuis un an maints moyens de tourner la règle.

Enfin, le gouvernement a levé l'interdiction de la publicité qui visait à réduire la consommation française des carburants. En revanche, les autres contraintes découlant de la loi de 1928 sont maintenues : transport sous pavillon français, obligation de constituer des stocks stratégiques, etc.

Réforme limitée du ministère

M. Madelin va modifier les structures du ministère de l'industrie, et supprimer notamment cinq directions. Cette réforme accompagne la nomination de M. Jacques Maisonrouge, ancien dirigeant de la multinationale américaine IBM, comme directeur général de l'industrie (*le Monde* du 25 septembre).

Cette réforme était rendue nécessaire, selon le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, par la nouvelle politique gouvernementale et le nouveau contexte international, en particulier par l'ouverture complète des marchés européens d'ici à 1992. « *Il y aura trois cents directives communautaires à prendre*, a expliqué M. Madelin. *Beaucoup le sont à l'initiative des Allemands, les Français ne doivent pas rester passifs.* » Le ministère doit, par ailleurs, « *mobiliser ses compétences* » pour devenir « *un expert au service du gouvernement et des entreprises* »

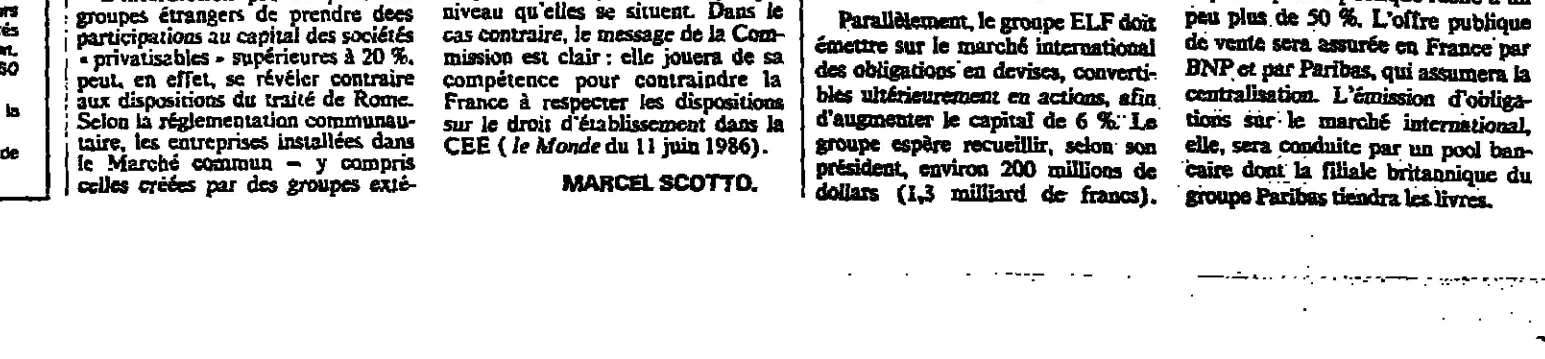
La nomination de M. Maisonrouge participe du renforcement du rôle de la Direction générale de l'industrie (DGI), qui coiffera vraisemblablement sept ou huit directions moins « *verticales* », c'est-à-dire axées sur les secteurs (électronique, mécanique, textile), mais plus « *horizontales* » (qualité, sécurité, normalisation).

Cette réforme sera toutefois beaucoup plus limitée que ne le prévoyait M. Madelin. Le ministre souhaitait créer des directions sociale, financière, etc. Mais les autres ministères concernés (finances, affaires sociales...) s'y sont opposés. Les directions « verticales » ne seront en définitive moins supprimées que rebaptisées (la mécanique deviendra biens d'équipement, etc.). M. Madelin estime que cette structure correspond au « marketing ».

L'État met en vente 10 millions d'actions ELF-Aquitaine

Les cotations de l'action ELF ont été suspendues ce jeudi 25 septembre à la Bourse de Paris. L'ERAP, holding détenant la participation de l'État dans le capital de la compagnie pétrolière (66,8 % du total), devrait annoncer incessamment une offre publique de vente à la Bourse de Paris portant sur 10 millions de titres, soit environ 11 % du capital

Parallèlement, le groupe ELF doit émettre sur le marché international des obligations en devises, convertibles ultérieurement en actions, afin d'augmenter le capital de 6 %. Le groupe espère recueillir, selon son président, environ 200 millions de dollars (1,3 milliard de francs). Cette augmentation de capital, à laquelle l'ERAP ne participera pas, devrait réduire la participation de l'État dans le capital d'ELF de 3 points supplémentaires. Au total, donc, celle-ci diminuerait d'environ 14 %, tombant à 52,8 %, ce qui, compte tenu de l'existence de certificats pétroliers pour 2,4 %, ramène la participation publique réelle à un peu plus de 50 %. L'offre publique de vente sera assurée en France par BNP et par Paribas, qui assumera la centralisation. L'émission d'obligations sur le marché international, elle, sera conduite par un pool bancaire dont la filiale britannique du groupe Paribas tiendra les livres.



Economie

Selon un rapport de l'OCDE

La situation du chômage ne s'améliorera pas à moyenne échéance

Malgré les timides signes de reprise économique depuis quatre ans, la situation du chômage ne s'améliorera pas à brève échéance dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Selon le rapport annuel de l'OCDE sur *les Perspectives de l'emploi*, publié le jeudi 25 septembre, on assistera aux mieux à une stabilité puisque, en 1986 comme en 1987, l'ensemble des vingt-quatre pays de l'organisation devrait compter 31 millions de demandeurs d'emplois, représentant 8,25 % de la population active. Une amélioration légère pourrait être enregistrée aux Etats-Unis et une aggravation toute relative pourrait intervenir au Japon (3 % de chômeurs en 1987). Quant à l'Europe, elle resterait dans une position inchangée avec 19 millions de chômeurs et un taux moyen de 11 %, la France elle-même demeurant aux alentours de 10,25 % pour les prochains dix-huit mois.

Au total, les pays de l'OCDE auront toujours douze millions de chômeurs de plus qu'en 1979, et la privation d'emploi continuera d'affecter deux catégories particulières de la population : les jeunes et les personnes en chômage de longue durée. Pour l'ensemble de l'OCDE, 16 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans seront à la recherche d'un emploi (26,5 % en France). Plus de 45 % des chômeurs européens étaient sans travail, en 1985, depuis plus d'un an.

A quelques exceptions près, les pays de l'OCDE devraient bénéficier d'une augmentation ou d'une stabilisation du nombre des emplois occupés, mais en nombre insuffisant pour répondre aux besoins. L'évolution démographique, surtout en Europe, et le développement du travail féminin figurent parmi les causes de ce fossé.

Mais il y a aussi des raisons plus structurelles, comme la faiblesse de la croissance. Pour que le chômage marque un recul sensible, il faudrait, note l'OCDE, *« que le rattrapage de l'emploi sur la production soit plus rapide qu'il ne l'a été depuis dix ans »*. L'Europe, de ce point de vue, accuserait un retard dû aux *« distorsions »* entre les coûts de main-d'œuvre et de capital qui auraient amené les entreprises *« à substituer du capital au travail »*. Généralement, le maintien des taux de croissance actuels et de la productivité ne permettraient à l'emploi de *« progresser qu'à un rythme à peu près équivalent à celui de la population active »*, poursuit l'OCDE.

Sans illusions, le rapport passe en revue tous les remèdes nécessaires, mais insuffisants *« à court terme »*. Il recommande donc de porter une attention particulière aux chômeurs pour les aider *« à se préparer aux nouveaux types d'emploi tout en atténuant les difficultés qui vont souvent de pair avec le chômage »*. A l'égard des jeunes et des chômeurs de longue durée, il conviendrait de *« favoriser leur retour à la vie professionnelle ou à une activité utile. »*

Comme chaque année, enfin, l'OCDE complète son rapport par des études sur des sujets plus précis. C'est ainsi que les experts se sont interrogés sur le poids et la fonction de *« l'emploi dissimulé »*, un vocable qui désigne tout à la fois le travail au noir et l'économie souterraine (qui représente de 2 % à 4 % du PIB dans les pays de l'OCDE), très présente en Italie. Il ressort de cette observation que *« l'emploi dissimulé ne constitue pas une source importante de revenus pour la grande masse des chômeurs »*, ce type d'activité allant plutôt à des personnes déjà pourvues d'un emploi. En fait, *« les inégalités du marché officiel du travail sont transposées et reproduites sur le marché de l'emploi dissimulé »*, estiment les experts, qui affirment, en conclusion, que *« la progression du chômage enregistrée depuis dix ans ne s'est probablement pas accompagnée d'une expansion parallèle de l'emploi caché »*.

A. Le.

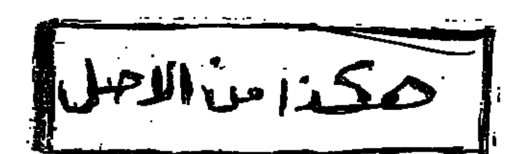


Un Français succédera-t-il à un autre Français à la tête du Fonds monétaire ?

C'est une bataille diplomatique subtile que M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et du budget, a engagé en décidant de proposer, à l'occasion de la prochaine assemblée générale du FMI, la candidature de M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France depuis novembre 1984 au poste de directeur général du Fonds monétaire international, actuellement occupé par un autre Français, M. Jacques de la Rosière. M. de la Rosière, qui avait succédé en juin 1978 au Néerlandais Johannès Witteveen, a annoncé son intention de quitter prochainement ses fonctions, avant l'expiration de son deuxième mandat de cinq ans commencé en juin 1983.

Pour appuyer son candidat, la France pourra faire notamment valoir les relations très étroites que M. Camdessus, parfaitement hispanophone et très bon connaisseur du problème du tiers-monde, a nouées depuis le temps où il présidait le Club de Paris (au sein duquel sont négociés les rééchelonnements des dettes internationales) avec les dirigeants des pays endettés, et notamment avec les latino-américains. Traditionnellement, c'est un Européen qui dirige le Fonds monétaire, étant entendu tacitement que les Américains doivent approuver le choix de la personnalité présentée. Le concurrent le plus sérieux de M. Camdessus paraît bien être l'actuel ministre des finances des *Pays-Bas, M. Onno Ruding.*

En ce qui concerne la future carrière de M. de la Rosière, les rumeurs continuent de circuler. Certains le verraient bien succéder à... M. Michel Camdessus au poste de gouverneur.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Economie

ENTREPRISES

Honeywell ouvre des négociations avec Bull et NEC

Le groupe informatique Honeywell a annoncé, le mardi 24 septembre, son intention de «restructurer» son activité informatique et d'ouvrir des négociations avec le français Bull et le japonais Nippon Electric (NEC), afin de créer un «ensemble mondial». Cette annonce confirme le souhait d'Honeywell de se désengager en partie de ce secteur où il n'a plus, seul, la taille nécessaire face à IBM (*le Monde* du 23 septembre) et de se concentrer sur ses autres activités que sont l'automatisation, l'aéronautique et la défense. Ce retrait s'inscrit dans une restructuration de l'industrie informatique américaine, dont, une fois n'est pas coutume, la France pourait tirer profit.

La décision sur la CGCT est repoussée

Une nouvelle fois, le choix gouvernemental du repreneur de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) est repoussée de plusieurs semaines. Les candidats en lice les mieux placés sont ATT-Philips, depuis quinze mois, et Siemens. Le vainqueur deviendra le deuxième fournisseur de centraux téléphoniques des P et T. La raison du report est que cette opération constitue une privatisation de la CGCT. Le gouvernement doit donc présenter le dossier devant la commission de privatisation, qui devra fixer le prix de vente et accepter que l'opération s'effectue «hors marché», c'est-à-dire avec un seul repreneur, désigné par l'Etat.

Le retour de Chrysler en Europe

Chrysler envisage d'exporter des voitures et des mini-vans de fabrication américaine en Europe, a annoncé, le mercredi 24 septembre, le nouveau vice-président chargé des opérations internationales, M. Robert Lutz. Le troisième constructeur automobile américain entend ainsi profiter de la baisse du dollar, qui lui permet de soutenir la concurrence japonaise. Au contraire de Ford et de General Motors, qui ont tous deux des unités de production en Europe, Chrysler n'envisage cependant pas une implantation physique sur le Vieux Continent, hormis la participation de 5 % du capital de l'italien Maserati, en juin 1984. L'exportation directe constitue néanmoins un retour de l'américain depuis la vente retentissante de ses filiales européennes à Peugeot en 1978, suivie, huit ans plus tard, par la cession des 12,5 % qu'il détenait du capital de ce dernier.

La Société française du conteneur en redressement judiciaire

Le tribunal de commerce de Valenciennes a placé, le mardi 23 septembre, en redressement judiciaire, la Société française du conteneur (380 salariés), située à Feignies (Nord), qui est un fournisseur de la société de construction navale Normed. La commande de conteneurs destinés à équiper des cargos mexicains en construction à La Ciotat (d'un montant d'environ 8 millions de francs), avait été suspendue après le dépôt de bilan des chantiers Nord-Méditerranée. La SFC, filiale de Fruehauf-France depuis avril 1985, a été constituée en avril 1985 par des capitaux de Fruehauf (50 %), Sacilor (23 %), Sodinor (23 %) et de la société de développement régional du Nord (4 %).

Marchés financiers

PARIS, 24 septembre ↓

Résistance : – 0,22 %

La Bourse de Paris a en grande partie confirmé sa bonne tenue de la veille, en ne cédant que 0,22 % pendant la séance officielle. Le matin, l'indicateur de tendance avait perdu 0,16 %. Cette résistance du marché était considérée par les boursiers comme un indice encourageant, au lendemain des secousses qui ont perturbé l'activité pendant la première quinzaine de septembre. A l'approche des premières privatisations, et après l'annonce par M. Balladur que 14 % du capital d'ELF seraient émis sur le marché, la Bourse est de nouveau sujette à une certaine agitation, accentuée par les visées de M. De Benedetti sur les Presses de la Cité. La question se pose de savoir si elle sera au rendez-vous pour absorber le flux de papier qui découlera du mouvement de privatisation.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Bouygues (+ 7,06 %), bénéficiant du feu vert donné à la construction du pont de l'île de Ré. Legrand, Maisons Phénix et Comptoir des Entrepreneurs se montraient fermes, l'immobilier apparaissant comme le grand gagnant de la séance.

Parmi les valeurs en baisse, on notait Eurafrance (– 5,05 %), Penarroya, de même que Bis, Locafrance, UIC et Esso.

Une panne d'électricité plongeait les différents étages dans l'obscurité, empêchant la saisie des cours du comptant et du second marché.

Le marché obligataire s'effritait légèrement, ainsi que le MATIF, où le contrat à échéance juin 1987 s'établissait à 111,60, contre 111,85 la veille.

Saisie par les banques Demachy et Indosuez, agissant pour le compte des sociétés Cerus et Pechelbronn, d'un projet d'offre publique concernant les actions des Presses de la Cité, la chambre syndicale a maintenu la suspension de ces titres.

NEW-YORK, 24 septembre ↑

Au-dessus de 1 800

Après une séance irrégulière, la Bourse de New-York a clôturé en hausse le 24 septembre, l'indice Dow Jones gagnant 5,49 points, à 1 803,29. 135 millions de titres ont été échangés, contre 132,5 millions la veille, dans un marché où les hausses ont prévalu : 910 valeurs progressaient, 631 reculaient et 422 restaient inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs ont été encouragés par les gains de plus de 35 points enregistrés depuis le début de la semaine et ont acheté des titres dits secondaires, les valeurs vedettes subissant la pression de prises de bénéfice sporadiques.

Les déclarations du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, ont aussi ravivé l'optimisme des boursiers. Celui-ci prévoit une prochaine amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis, la baisse du dollar ayant, selon lui, renforcé la position compétitive de l'industrie américaine sur les marchés mondiaux.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient USX Corp. (3,61 millions de titres échangés), Caterpillar Tractor (3,077 millions), American Telephone (2,615 millions) Allied Stores (1,850 million) e IBM (1,622 million). Caterpillar qui projette des bénéfices en retrai au troisième trimestre, a perdu 5 1/8, à 40 5/8.

VALEURS	Cours du 23 sept.	Cours du 24 sept.
Alcoa	38	37 1/8
A.T.T.	23 3/4	23 5/8
Boeing	55 1/8	55
Chase Manhattan Bank	37 1/2	37 7/8
Du Pont de Nemours	81 3/4	80 1/4
Eastman Kodak	53 3/4	54 1/4
Exxon	66 5/8	66 3/4
Ford	54 3/8	53 1/8
General Electric	72	73 1/[illegible]
General Motors	69 1/4	69 1/[illegible]
Goodyear	32 5/8	32 3/[illegible]
I.B.M.	139 3/8	137 1/[illegible]
I.T.T.	49	49 3/[illegible]
Mobil Oil	36 1/2	36 5/[illegible]
Pfizer	59 7/8	60 1/[illegible]
Schlumberger	33 1/2	33
Texaco	32 1/8	34
U.A.L. Inc.	59 1/2	58 7/[illegible]
Union Carbide	21 1/4	21 1/[illegible]
U.S. X. Corp.	23 1/8	22 7/[illegible]
Westinghouse	54 5/8	54 3/[illegible]
Xerox Corp.	54 7/8	54 5/[illegible]

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,71 F ↑

Sur des marchés des changes qui attendaient les dernières nouvelles de la Bundesbank, jeudi en début d'après-midi, et du groupe des Cinq, le week-end prochain, le dollar s'est légèrement raffermi. Les opérateurs ont enregistré les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, selon lesquelles les cours du dollar sont «satisfaisants».

FRANCFORT	24 sept.	25 sept.
Dollar (en DM)	2,0430	2,0490
TOKYO	24 sept.	25 sept.
Dollar (en yens)	154,40	154,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 sept.)	7 1/4 %
New-York (24 sept.)	5 11/16 %

INDICES BOURSIER[S]

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 198[illegible])

	23 sept.	24 se[pt.]
Valeurs françaises	148,2	
Valeurs étrangères	112,9	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	388,6	387

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 sept.	24 s[ept.]
Industrielles	1 797,81	180[illegible]

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 sept.	24 [sept.]
Industrielles	1 271,98	12[illegible]
Mines d'or	344,8	3[illegible]
Fonds d'Etat	84,51	[illegible]

TOKYO

	24 sept.	25 [sept.]
Nikkei	17 935,76	17[illegible]
Indice général	1 481,27	1[illegible]

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 septe[mbre]
Nombre de contrats : 8 162

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin [87]
Dernier	–	111,05	112,05	111,95	111[illegible]
Précédent	–	*111*	112,30	112,25	11[illegible]

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MATIF : BIENTOT DEUX NOUVEAUX CONTRATS. – *Un contrat de changes eurodollar* et un contrat euro-yen devraient être lancés très prochainement sur *le MATIF* (marché à terme d'instruments financiers), a annoncé le 24 septembre, M. Pierre Bailey, président du conseil du marché à terme. Ces contrats sont préparés à la demande des pouvoirs publics, *soucieux de développer* l'usage de l'ECU. Un contrat sur l'indice des achats à la Bourse de Paris devrait ultérieurement être négocié sur le MATIF.

PROGRESSION [DES] RÉSULTATS SEMEST[RIELS] DE BÉGHIN-SAY. – Le [béné]fice semestriel avant im[pôt de] Béghin-Say s'est élevé à 2[illegible] lions de francs (au 30 juin) contre 43 millions de fr[ancs au] premier semestre 1985. Le [résultat] d'exploitation s'établit à 5[illegible] lions de francs, contre 369 [millions] au 30 juin 1985. Les [charges] *financières* accusent un[e] diminution (de 394 mil[lions à] 267 millions) et le résul[tat cou]rant avant impôt atteint [illegible] lions de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DE[VISES]

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		Rep[illegible]
$ E.-U.	6,7100	6,7130	+ 55	+ 67	+ 115	+ 130	+
$ can.	4,8280	4,8337	– 54	– 35	– 108	– 87	–
Yen (100)	4,3346	4,3676	+ 72	+ 89	+ 153	+ 173	+
DM	3,2732	3,2762	+ 62	+ 76	+ 131	+ 147	+
Florin	2,8966	2,8992	+ 40	+ 48	+ 84	+ 94	+
F.B. (100)	15,6483	15,6919	– 45	– 10	– 97	– 8	–
F.S.	4,0441	4,0484	+ 89	+ 109	+ 184	+ 206	+
L (1 000)	4,7354	4,7400	– 186	– 153	– 350	– 307	–
£	9,7094	9,7204	– 229	– 205	– 499	– 464	–

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5[illegible]
DM	4 1/4	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4[illegible]
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5[illegible]
F.B. (100)	6	7	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 5/8	7[illegible]
F.S.	0 1/4	1 1/4	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4[illegible]
L (1 000)	9 1/2	11 1/2	11 1/4	12	11 1/4	11 3/4	11[illegible]
£	5 7/8	9 1/8	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4	10[illegible]
F. franç.	7 1/2	8	8 1/8	8 1/2	8	8 1/4	[illegible]

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous [sont indiqués en] fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 24 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 40

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1773	1762	1764	– 0 50
4599	C.N.E. 3 %	4610	4590	4585	– 0 54
1210	B.N.P. T.P.	1210	1210	1210	....
1270	C.C.F. T.P.	1277	1270	1275	– 0 15
1211	Créd. Lyon. T.P.	1203	1204	1204	+ 0 08
2880	Electricité T.P.	2881	2885	2884	+ 0 10
2110	Renault T.P.	2200	2210	2210	+ 0 45
2350	Rhone-Poul. T.P.	2350	2350	2350	....
1452	St-Gobain T.P.	1465	1468	1468	+ 0 20
1385	Thomson T.P.	1400	1405	1407	+ 0 50
430	Accor	444 80	440	441	– 0 85
1770	Agence Havas	1825	1801	1801	– 1 31
1500	Ag. Havas C. I.	1535	1525	1525	– 0 65
730	Air Liquide	734	734	735	+ 0 13
1830	Alcatel	2000	1999	1995	– 0 25
1670	Als. Superm.	1705	1740	1740	+ 2 05
430	A.L.S.P.I.	446	450	450	+ 0 89
325	Alsthom	335 30	337 50	340	+ 1 40
1940	Arjom. Prioux	1950	1940	1940	– 0 51
245	Arnaudet-Rey	254	256	256	+ 0 78
1600	Aux. Entrepr.	1625	1625	1625	....
1290	Avions Dassault	1275	1300	1290	+ 1 17
525	Bail-Equipem.	540	530	530	– 1 85
1050	Bail-Investiss.	1080	1070	1080	....
1200	Cie Bancaire	1220	1217	1215	– 0 40
595	Bazar H.-V.	589	581	581	– 1 35
490	Béghin-Say	502	508	525	+ 4 58
450	Berger (Bis)	450	450	452	+ 0 44
600	Bic	625	616	620	– 0 80
1450	B.I.S.	1510	1440	1465	– 2 98
2340	Biscuit (Génér.)	2300	2300	2300	....
2070	Bongrain S.A.	2100	2115	2120	+ 0 95
1270	Bouygues	1345	1440	1420	+ 5 57
4190	B.S.N.	4250	4240	4245	– 0 11
1130	Carnaud	1185	1170	1172	– 1 09
3280	Carrefour	3425	3403	3390	– 1 02
1990	Casino	2020	2040	2040	+ 0 99
1450	Casino A.D.P.	1500	1520	1520	+ 1 33
830	C.C.M.C.	830	847	847	+ 2 04
1340	Cetelem	1398	1385	1385	– 0 76
1670	C.F.A.O.	1710	1705	1710	....
480	C.F.D.E.	495	498	496	....
1110	C.G.I.P.	1143	1168	1160	+ 1 48
1290	Chargeurs S.A.	1363	1360	1359	– 0 29
57	Chiers-Châtil.	58 70	58 80	58 80	+ 0 17
675	Ciments franç.	700	695	694	– 0 85
565	Club Méditer.	596	592	592	– 0 67
240	Codetel	240	240	240	....
405	Cofimeg	417	411	412	– 1 18
850	Coles	950	932	932	– 1 89
250	Compt. Entrepr.	249	265	265	+ 6 42
600	Compt. Mod.	629	621	627	– 0 31
1320	Créd. Foncier	1340	1340	1340	....
520	Crédit F. Imm.	528	530	530	+ 0 37
1750	Crédit Nat.	1785	1726	1720	+ 1 21
270	Croisant ★	270 80	269	270	– 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2060	Damart S.A.	2050	2150	2140	+ 4 39
3700	Darty ★	3771	3772	3775	+ 0 10
285	Dév. R.d.C. (Li)	285	268	268	+ 1 13
520	D.M.C.	539	540	540	+ 0 18
2170	Docks France ★	2220	2229	2225	+ 0 22
1690	Dumez	1764	1730	1735	– 1 64
1370	Eaux (Gén.)	1380	1370	1375	– 0 36
3200	Ecco ★	3310	3280	3320	+ 0 30
980	Electro-Finan.	985	975	975	– 1 01
340	Elf-Aquitaine	343	339	339	– 1 16
315	– (certific.)	315	316	316	+ 0 31
2180	Epeda-B-Faure	2265	2250	2250	– 0 66
3040	Essilor	3100	3100	3100	....
540	Esso S.A.F.	546	528	530	– 2 93
3360	Eurafrance	3265	3100	3090	– 5 35
1350	Eurocom ★	1330	1320	1306	– 1 80
2330	Euromarché	2400	2450	2460	+ 2 50
930	Europe n° 1 ★	930	915	913	– 1 82
1430	Facom	1538	1520	1520	– 1 17
915	Fichet-bauche	915	915	915	....
305	Finextel	307	308	308	+ 0 32
285	Fives-Lille	277	276	275 10	– 0 68
225	Fraissinet (Ma)	238	239	240	+ 0 84
315	Francarep	336	320	320 10	– 4 44
1080	Fromageries Bel	1100	1095	1095	– 0 45
1070	Gal. Lafayette	1185	1135	1135	– 4 21
390	Gascogne	396	396	396	....
310	Géophysique	311	325	325	+ 4 50
1130	Gerland	1135	1135	1135	....
430	GTM-Entrepose	435	436	435	....
715	Guyenne-Gas. ★	749	736	733	– 2 13
2550	Hachette ★	2635	2646	2674	+ 1 48
770	Hénin (La)	801	805	801	....
68	Imétal	67 50	68	67 70	+ 0 29
805	Imm. Plaine-M.	834	843	841	+ 0 83
4160	Inst. Mérieux	4060	4085	4085	+ 0 61
710	Interbail	714	716	715	+ 0 14
1630	Intertechnique	1652	1670	1670	+ 1 08
890	J. Lefebvre	952	1010	996	+ 4 62
1890	Lab. Bellon	1950	1930	1925	– 1 28
1340	Lafarge-Coppée	1388	1380	1395	+ 0 50
1370	Lebon	1375	1350	1350	– 1 81
4220	Legrand	4370	4670	4672	+ 6 91
1170	Lesieur	1194	1180	1175	– 1 59
970	Locabail Immob.	975	976	976	+ 0 10
640	Locafrance	655	626	632	– 3 51
1180	Locindus	1180	1155	1155	– 2 11
995	L. Vuitton S.A ★	1015	1015	1004	– 1 08
780	Luchaire	802	805	803	+ 0 12
1300	Lyon. Eaux	1345	1354	1350	+ 0 37
198	Mais. Phénix	211	225 50	228	+ 8 05
565	Majorette (Ly)	535	565	555	+ 3 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
103	Manurhin	104	103 10	103 10	– 0 86
400	Mar. Wendel	410	413	413	+ 0 73
1350	Martell	1368	1371	1372	+ 0 29
2350	Matra	2370	2370	2370	....
3030	Merlin-Gerin	3110	3100	3100	– 0 32
3080	Michelin	3120	3101	3100	– 0 64
1600	Midi (Cie)	1632	1650	1649	+ 1 04
525	Midland Bk S.A.	550	558	558	+ 1 45
645	Min. Salsig. (Ma)	655	661	660	+ 0 76
45	M.M. Penarroya	44 20	43 20	42 05	– 4 86
2110	Moët-Hennessy	2201	2173	2172	– 1 31
910	Mot. Leroy-S ★	920	911	913	– 0 76
72	Moulinex	72	71 80	72	....
1020	Navig. Mixtes	1075	1084	1083	+ 0 74
205	Nord-Est	214	213 50	207	– 3 27
460	Nordon (Ny)	439	449	449	+ 2 27
490	Nouvelles Gal.	504	498 50	495	– 1 78
1000	Occident. (Gle)	1045	1050	1045	....
1470	Omn.F.Paris	1489	1502	1502	+ 0 87
195	Olida-Caby	196	198	194	– 1 02
530	Opfi-Paribas	549	546	545	– 0 72
3630	Oréal (L')	3670	3614	3614	– 1 52
845	Paris-Réescomp	865	879	879	+ 1 61
1040	Pechelbronn	1088	1103	1100	+ 1 10
1370	Penhoet	1380	1397	1397	+ 1 23
970	Pernod-Ricard	1015	1015	1017	+ 0 19
152	Pétroles B.P.	150 10	151	152	+ 1 26
1100	Peugeot S.A.	1155	1144	1155	....
56	Poclain	54	....	....	....
1480	Poliet	1550	1540	1542	– 0 51
680	P.M. Labinal	698	692	690	– 1 14
2400	Presses Cité	2420	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1700	1700	1700	....
515	Primagaz	523	533	537	+ 2 67
555	Printemps ★	561	569	559	– 0 35
1910	Promodès	1860	1850	1855	– 0 26
265	Prouvost S.A ★	270	268 90	273 80	+ 1 40
910	Radiotechn.	920	915	918	– 0 21
179	Raff. Dist. Total	184 30	180	179 80	– 2 38
2090	Redoute (La) ★	2096	2100	2075	– 1
1430	Roussel-Uclaf	1530	1535	1529	– 0 06
1130	Roussel-C.N.I.	1129	1115	1115	– 1 24
4650	R. Impériale (Ly)	4630	4630	4630	....
285	Sade	289	295	295	+ 2 07
2940	Sagem	3005	3000	3000	– 0 16
655	St-Louis B.	680	711	713	+ 4 85
1630	Salomon	1645	1685	1685	+ 2 43
1120	Salvepar	1190	1229	1229	+ 3 27
715	Sanofi	731	739	737	+ 0 82
460	S.A.T.	463	461	464	+ 0 21
760	Saupiquet (Na)	765	770	770	+ 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
660	Schneider ★	634	638	634	....
118	S.C.O.A.	119	115 50	117	– 1 68
430	S.C.R.E.G.	445	430	436 50	– 1 91
535	Seb ★	545	546	534	– 2 01
480	Sefimeg	470	460	462	– 1 70
1650	S.F.I.M.	1700	1780	1770	+ 4 11
77	S.G.E.	80 60	82	83 10	+ 3 10
540	Signaux Ent. El.	544	540	540	– 0 73
985	Silic	981	987	985	+ 0 40
640	Simco-U.P.H.	645	648	648	+ 0 46
355	Simnor (Li)	357	360	360	+ 0 84
1210	Skis Rossignol	1222	1225	1225	+ 0 24
890	Sliminco	894	898	898	+ 0 44
230	Sodero (Na)	239	239	239	....
2030	Sodexho	2040	2040	2040	....
430	Sogerap	432	432	432	....
1300	Sommer-Allib.	1230	1205	1205	– 2 03
765	Source Perrier	785	786	786	– 1 13
1340	Sovac	1355	1380	1382	+ 1 99
800	Spie-Batignol.	799	810	810	+ 1 37
505	Strafor	520	555	545	+ 4 80
385	Synthélabo ★	386	382 30	390	+ 1 29
530	Talcs Luzenac	531	558	558	+ 5 08
2900	Tél. Elect.	2900	2864	2864	– 1 24
1600	Thomson-C.S.F.	1555	1575	1580	+ 1 60
435	Total (CFP)	440 50	443	442	+ 0 34
99	– (certific.)	98	99	99	+ 1 02
2800	T.R.T.	2850	2855	2850	....
845	U.F.B.	866	870	870	+ 0 46
1450	U.I.C.	1440	1385	1391	– 3 40
615	U.I.F.	625	645	646	+ 3 36
1030	U.I.S.	1031	1053	1053	+ 2 13
655	U.C.B. ★	668	675	673	+ 0 74
940	Unibail	940	922	925	– 1 59
575	Valéo	605	605	609	+ 0 66
100	Vallourec	103 50	103 50	103 50	....
5120	V. Clicquot-P.	5140	4910	4955	– 3 59
755	Via Banque	798	790	782	– 2
780	Elf-Gabon	810	825	824	+ 1 72
99	Amax Inc.	102 80	100 30	101 80	– 0 97
385	Amer. Express	394	390	402	+ 2 03
158	Amer. Teleph.	161 50	160 30	160 10	– 0 86
110	Anglo Amer. C.	109	106 50	106 50	– 2 29
560	Amgold	571	559	559	– 2 10
905	BASF (Akt)	915	915	915	....
950	Bayer	975	965	960	– 1 53
165	Buffelsfont.	162	157 50	158	– 2 46
245	Chase Manh.	251	254	253	+ 0 79
216	Cie Pétr. Imp.	224 50	226 50	225 50	+ 0 89
53	De Beers	51 70	50 50	50 50	– 2 32
2510	Deutsche Bank	2856	2825	2840	– 0 56
52	Dome Mines	50 90	49 60	49 40	– 2 94
1370	Dresdner Bank	1405	1388	1390	– 1 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
116	Driefontein Ctd	122 50	114 80	114 80	– 6 28
535	Du Pont-Nem.	555	553	553	– 0 36
355	Eastman Kodak	366 50	368	368	+ 0 40
47	East Rand	47 80	47 60	47 80	....
280	Electrolux	283 20	282 50	282 50	– 0 24
225	Ericsson	228	225	225	– 1 31
440	Exxon Corp.	442	443	444	+ 0 45
350	Ford Motors	366 80	368 50	368 50	+ 0 46
92	Freegold	90 40	88 90	89 50	– 0 99
103	Gencor	102 10	100	100 50	– 1 56
475	Gén. Electr.	496	490	490	– 1 20
460	Gén. Belgique	470	468	460	– 2 12
460	Gen. Motors	468	489	488	+ 0 21
56	Goldfields	55 50	55 40	55 40	– 0 18
40	Gd Metropolitain	40 95	41 30	41 30	+ 0 85
82	Harmony	86 90	86 10	85 70	– 1 38
42	Hitachi	42 10	42 75	42 75	+ 1 54
845	Hoechst Akt.	856	861	861	+ 0 58
106	Imp. Chemical	109	108	108	– 0 91
93	Inco. Limited	96 40	95 40	95 10	– 1 34
815	IBM	938	942	940	+ 0 21
335	ITT	337 50	330	330	– 2 22
158	Ito-Yokado	160 80	160 50	160 20	– 0 37
69	Matsushita	70 40	71 70	71 70	+ 1 84
650	Merck	669	680	682	+ 1 94
675	Minnesota M.	699	699	699	....
240	Mobil Corp.	247	243	243	– 1 61
560	Morgan J.P.	563	568	568	+ 0 88
33550	Nestlé	33200	33400	33780	+ 1 74
138	Norsk Hydro	140 20	139 50	139 50	– 0 49
235	Ofsil	231	225	225	– 2 59
1410	Petrofina	1429	1460	1460	+ 2 16
425	Philip Morris	440 70	444 50	447	+ 1 42
148	Philips	155 50	154 60	154 60	– 1 21
455	Quilmès	460	450	455	– 1 08
685	Randfontein	728	710	710	– 2 47
590	Royal Dutch	599	599	599	....
63	Rio Tinto Zinc	62 80	63 10	62	– 1 27
95	St Helena Co	97 70	93 30	93 90	– 3 88
220	Schlumberger	221	227	224	+ 1 35
88	Shell transp.	88	89 20	89 20	+ 1 36
2160	Siemens A.G.	2206	2255	2250	+ 1 99
136	Sony	137 80	140 70	140 70	+ 2 10
148	T.D.K.	150 50	152 50	151	+ 0 33
30	Toshiba Corp.	30 90	31 75	31 50	+ 1 94
1400	Unilever	1450	1460	1458	+ 0 55
285	Unit. Techn.	300 80	304	304	+ 1 06
590	Vaal Reefs	589	570	569	– 3 39
365	Volvo	385 90	362	362	– 1 06
295	West Deep	305	295	299 50	– 1 80
355	Xerox Corp.	369 60	372 50	372 50	+ 0 78
1 39	Zambia Corp.	1 41	1 44	1 43	+ 1 41

Comptant (sélection, cours du 23/9)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8500	..
Emp. 8,80 % 77	123 05	3 014
9,80 % 78/93	108 80	2 014
8,80 % 78/86	100 33	6 919
10,80 % 79/94	110 70	0 621
13,25 % 80/90	111 10	4 138
13,80 % 80/87	106 78	13 008
13,80 % 81/99	113 65	9 565
16,75 % 81/87	108 83	0 688
16,20 % 82/90	124 85	11 318
16 % juin 82	126 50	4 734
14,60 % fév. 83	125 20	6 640
13,40 % déc. 83	129 60	10 206
12,20 % oct. 84	120 55	11 765
11 % fév. 85	123 50	6 510
10,26 % mars 86	118	5 836
ORT 12,75 % 83	1711	..
OAT 10 % 2000	116 70	3 315
OAT 9,90 % 1997	113 90	7 757
OAT 9,80 % 1996	111 90	6 390
Ch. France 3 %	168 10	..
CNB Bques janv. 82	104 35	1 994
CNB Paribas	104 50	1 994
CNB Suez	104 70	1 994
CNI janv. 82	104 15	1 994
PTT 11,20 % 85	117 65	8 395
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	114 75	3 233
CNT 9 % 86	104 80	3 795
CRH 10,90 % déc. 85	116 80	7 230

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	540	485
Agache (Sté Fin.)	825	885 d
A.G.F. (St Cent.)	8700	9040
André Roudière	236	235
Applic. Hydraul.	586	610
Arbel	143	140
Astorg	280	280
Avenir Publicité	1708	1730
Bain C. Monaco	489	....
Banque Hypoth. Eur.	464	450
Béghin-Say (C.I.)	328	335
B.G.L.	372	....
Blanzy-Ouest	445	465
B.N.P. CI	508	506
B.N.P. Intercontin.	414	414
Bénédictine	3950	3910
Bon-Marché	530	529
Calf	906	906
Cambodge	426	421 10
C.A.M.E.	251	260
Campenon Bern.	290	310 60 d
Carbone-Lorraine	570	582
C.E.G.Frig.	557	581
Centen. Blanzy	2340	2400
Centrest (Ny)	243	243
Cerabati	89	....
CERUS	720	721
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	180 20	180 10
C.I.C. (Franc. de)	281	285
C.I. Maritime	470	468
Cima-Sintra	1310	....
Coron (B)	235	280 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	842	802
Cofradel (Ly)	1170	1200
Cogif	520	522
Comiphos	482	482 10
Cie Industrielle	4000	4000
Comp. Lyon-Alem.	583	608
Concorde (La)	1345	1320
C.M.P.	23 10	22 15 o
Crédit (C.F.B.)	726	748
Créd. Gén. Ind.	1095	1095
Crédit Lyonnais C.I.	744	748
Cz. Universel (Cie)	785	795
Créditel	205 10	209 50
Darblay S.A.	472	470
Derry Act. à p.	2720	2720
De Dietrich	1550	1594
Delalande S.A.	1144	1190
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1282	1310
Didot-Bottin	523	540
Drag. Trav. Pub.	33 60	32 10
Eaux Bass. Vichy	1450	1450
Eaux Vittel	1700	1700
Economats Centre	574	575
Electro-Banque	450	449
Eli-Antargaz	380	374 40
E.L.M. Leblanc	572	585
Ecofi-Bretagne	275	285
Entrepôts Paris	601	601
Epargne (B)	2520	2400 o
Europ. Accumul.	64	62
Eternit	2450	2450
Exor	3370	3310
Finalens	245	248
FIPP	348 70	362 70 d
Fnac	885	870
Foncière (Cie)	535	538
Fonc. Lyonnaise	4090	4080
Foncina	540	540
Forinter	1120	1120
Fougerolle	135	138
France I.A.R.D.	400	400
France (La)	8020	8220
From. Paul Renard	495	489 90
GAN	1301	1346
Gaumont	481	500
Gaz et Eaux	2160	2185
Gévelot	277	287
Gr. Fin. Constr.	553	553
Gds Moul. Paris	358 10	359
Groupe Victoire	3800	3852
G. Transp. Ind.	495	499
Hutchinson	823	840
Immindo S.A.	495	495
Imminvest	320 50	322
Immobail	550	550
Immobanque	896	887
Immob. Marseille	8000	8200
Immofice	542	552
Invest. (Sté Cent.)	3541	3730
Jaeger	240 10	240 40
Lafitte-Bail	577	580
Lambert Frères	108	106
Lille-Bonnières	1030	1032
Loca-Expansion	380	379
Locafinancière	498	500
Locatel	328	337
Louvre (Sté)	1730	1730
Machines Bull	48 20	48 20
Magasins Uniprix	205	201
Magnant S.A.	134	....
Maritimes Part.	360	340
M.H.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	413	412
Mors	179 80	178
Naval Worms	107 20	107
Navig. (Nat. de)	185	172 20 o
OPB Paribas	405	411
Optorg	195	194
Origny-Desvroise	363	361
Palais Nouveauté	920	940
Paribas-CIP	896	899
Paris France	242	242
Paris-Orléans	310	310
Part. Fin. Gest. Im.	1700	1765
Pathé-Cinéma	478	500
Pechiney (cert. inv.)	207	209 80
Piles Wonder	897	940
Piper-Heidsieck	1180	1180
P.L.M.	175	170
Porcher	260	259
Providence S.A.	1789	1717 o
Publicis	1760	1780
Raff. Souf. R.	190	190
Rhône-Poul. (c. inv.)	445	450
Ricqlès-Zan	184	184 d
Rochefortaise S.A.	201	202
Rochette-Cenpa	75	79
Rosario (Fin.)	200	201
Rougier et Fils	70	71 60
Sacer	170	176
Saclor	21 50	....
SAFAA	770	....
Safic-Alcan	585	585
SAFT	1520	1520
Saga	272	283 d
St-Gobain C.I.	345 50	345
Salins du Midi	570	570
Santa-Fé	171	171
Satam	120	....
Saulnes	71 90	72
Saunier-Duval	56 40	58 70
Savoisienne (M)	141	146 d
SCAC	652	678
Senelle Maubeuge	500	500
S.E.P. (M)	243	245
Serv. Equip. Véh.	85	88 40
Siti	159 50	159 50
Sicotel	401	403
Sinvim	295	283 20
Siph (Plant. Hévéas)	331 20	329
SMAC Acieroïd	64 20	61 50
Sté Générale-CIP	1200	1200
Sofal financière	1915	1890
Sofio	319	307
Soficomi	920	883
S.O.F.I.P. (M)	135	135
Sofragi	1157	1159
Soudure Autog.	408	424
Sovabail	850	880
Speichim	83	....
S.P.I.	570	570
Suez (Fin. de)-CIP	1245	1220
Stemi	586	600
Taittinger	2080	2000
Testut-Aequitas	421	422
Tour Eiffel	518	539
Ufiner S.M.D.	505	500
U.A.P.	2880	2930
Usinor	6 10	....
U.T.A.	1870	1919
Vicat	607	621
Virax	188	190
Waterman S.A.	590	610
Brass. du Maroc	150	150

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1090	....
Akzo	430	440
Alcan Alum.	221 90	224
Algemene Bank	1550	1645
American Brands	575	600
Am. Petrofina	316	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	140	....
Bco Pop Español	308	319
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	....
B. Régl. Internat.	36000	36750
Br. Lambert	558	570
Canadian-Pacific	74 50	76 50
Commerzbank	1105	1100
Dart. and Kraft	380	390
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	365	375
Gén. Belgique	488	470
Gevaert	910	....
Glaxo	98 50	95 60
Goodyear	215	217
Grace and Co	312	313
Gulf Canada Corp.	85 50	86
Honeywell Inc.	520	519
I.C. Industries	171	178
Int. Min. Chem	183	....
Johannesburg	769	780
Kubota	18	18 60
Latonia	280	281
Mannesmann	605	555
Midland Bank Plc	56 70	56 60
Mineral-Ressourc.	50	52 10
Noranda	103 60	106 50
Olivetti	44	43 50
Pakhoed Holding	176	173
Pfizer Inc.	397	400
Procter Gamble	470	476
Ricoh Cy Ltd	33	33
Rolinco	235 40	237 60
Robeco	262	264 70
Rodamco	395 50	399 90
Saipem	21	22 80
Shell fr. (port.)	90	....
S.K.F. Aktiebolag	301	290
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	103	....
Stilfontein	47 80	48
Swedish Match	342	....
Tenneco	248	....
Thorn EMI	46	....
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray Indust. inc	26 60	27
Vieille Montagne	801	801
Wagons-Lits	915	935
West Rand	25	25

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	12	....
C.E.M.	....	....
Cochery	63	60 10
Coparex	368	362 50
Dubois Inv. (Casto.)	795	770
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	620	....
Révillon	239	....
Rorento N.V.	142 60	142 70
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	200	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	137 20	....

Second marché (sélection, cours du 23/9)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1300	1300	Devanlay	1768	1830	Molex	291 10	318
Alain Manoukian	780	798	Deville	831	848	Navale-Delmas	760	760
Asystel	400	415	Drouot-Assurances	545	550	Om. Gest. Fin.	411	427
BAFIP	750	750	Editions Belfond	300	305	Paternelle-R.D.	3120	3185
B.I.P.	1320	1350	Elect. S. Dassault	895	895	Petit Bateau	217 30	....
Bolloré Technologies	1035	1080	Expand	395	395	Petrofigaz	442	458
Boiron	504	524	Filipacchi	785	770	Rezel	893	890
Cables de Lyon	898	901	Gantoil	385	389	St-Gobain Emballage	1211	1300
Calberson	580	580	Guy Degrenne	830	850	St-Honoré Matignon	250	250
Cardif	2899	2807	I.C.C.	292	296	S.C.G.P.M.	205	213
Cap Gemini Sogeti	2245	2250	IN Informatique	370	370	Sarra-Matra	950	988
C.D.M.E.	760	790	Le gd livre du mois	....	....	S.E.P.	1235	1185
C. Equip. Elect.	214	220	Loca-Investissement	370	380	S.E.P.R.	1590	1590
C.E.G.I.D.	1335	1388	Marstan	417	427	S.M.T. Goupil	278	....
C.G.I. Informatique	540	540	Merlin Immobilier	480	480	Sofibus	301	....
C. Occid. Forestière	120	120	Métallurg. Minière	145	141	Supra	914	930
Dafsa	180	176	M.M.B.	850	676	Valeurs de France	343	343
Dauphin O.T.A.	1690	1750						

SICAV (sélection) — 24/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	720 13	702 57
Actions France	465 92	444 79
Actions sélectives	604 40	576 99
Aedificandi	688 82	657 58
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1194 97	1165 82
A.G.F. 5000	578 27	564 17
A.G.F. ECU	1238	1225 74
A.G.F. Interfonds	478 47	466 80
A.G.F. OBLIG.	1220 14	1214 07
Agfimo	683 99	667 31
Altefi	229 27	218 87
A.L.T.O.	211 83	202 22
America-Valor	746 90	713 03
Amérique Gestion	367 60	350 93
Arbitrages court terme	5094 48	5094 28
Argonautes	422 59	403 43 ◆
Associc	1260 29	1260 29
Aurecic	1449 21	1407
Bourse-Investiss.	475 60	454 03
Brad Associations	2692 96	2684 91
Capital Plus	1648 71	1648 71
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	840 39	802 28 ◆
Convertimmo	393 30	378 17
Cortal court terme	12018 71	12018 71
Cortexa	919 13	877 45
Credinter	469 34	454 70
Croiss. Finance	284 07	271 84
Croiss. Mercure	2756 36	2676 08
Croiss. Immobil.	663 27	633 19
Croiss. Prestige	361 89	345 49
Déméter	12913 51	12913 51 ◆
Drouot-France	638 34	609 39 ◆
Drouot-Investiss.	1087 45	1038 14 ◆
Drouot-Sécurité	251 28	239 99 ◆
Drouot-Sélection	147 74	141 04 ◆
Ecuric	1190 86	1173 26
Elicoop Sicav	10937 30	10910 02
Energia	258 51	246 79 ◆
Epacic	2909 19	2903 36
Epacourt Sicav	8117 23	8096 99
Epargne Associations	25439 50	25400 40
Epargne-Capital	8062 18	7982 36
Epargne-Croiss.	1502 88	1462 66
Epargne-Industr.	762 59	728 01
Epargne-Inter	632 94	618
Epargne-Long-Terme	1763 42	1716 22
Epargne-Oblig.	205 97	200 48
Epargne-Unie	1206 98	1152 25
Epargne-Valeur	421 59	410 31
Eparoblig	1329 70	1327 05 ◆
Eurocic	10292 30	10140 20
Euro-Croissance	561 66	535 59 ◆
Eurodyn	1056 70	1021 95
Financière Plus	27356 72	27085 86
Fixed Placement	63787 06	63488 71
Fixed Trimestriel	1165 49	1148 26
Fixed Valorisation	13436 14	13172 69
Foncier Investiss.	1132 69	1104 97
Fondical	289 57	276 44
France Ecu Plus	10271 64	10169 94
France-Garantie	319 61	318 97
France-Investiss.	556 18	530 96
France-Net	127 45	126 19
France-Obligations	478 86	474 12
Francic	398 71	387 10
Fructi-Associations	1281 77	1281 77
Fructicapi	312 13	307 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructidor	288 08	282 15
Fructifrance	799 18	779 69
Fructivar	80433 57	80232 99 ◆
Fructi ECU	569 08	560 65
Fructi-Première	12508 55	12323 69
Futuroblig	1121 94	1120 82
Gestion	60193 19	60043 08
Gestion Associations	148 99	145 71
Gestion Mobilière	715 69	683 24
Gest. Rendement	514 51	491 18
Gest. Sél. France	783 61	748 08
Haussmann Associat.	1292 98	1292 98 ◆
Haussmann court terme	1127 80	1127 80 ◆
Haussmann Epargne	1399 83	1399 83 ◆
Haussmann Europe	1924 45	1837 18 ◆
Haussmann France	1055 28	1007 44 ◆
Haussmann Oblicroiss.	1326 14	1326 14 ◆
Haussmann Obligation	1593 83	1521 68 ◆
Horizon	1260 71	1223 99
I.M.S.I.	625 84	597 48
Indo-Suez Valeurs	784 34	748 77
Ind. française	14447 57	14164 28 ◆
Interoblig.	11982 74	11502 63
Intersélect France	473 02	451 57
Intervaleurs Indust.	670 85	640 43
Invest. net	14884 98	14835 19 ◆
Invest. Obligataire	17800 60	17765 27 ◆
Japacic	187 60	182 72 ◆
Jeune Epargne	232 41	228 98
Laffitte-crt-terme	61522 16	61522 16
Laffitte-Expansion	826 76	789 26
Laffitte-France	345 19	329 54
Laffitte-Immobilier	262 18	250 29
Laffitte-Japon	321	306 44
Laffitte-Oblig.	154 98	147 95
Laffitte-Rend.	220 84	210 83
Laffitte-Tokyo	1225 28	1169 70
Lion-Associations	12057 14	12057 14
Lion-Institutionnels	25718 72	25654 58
Lionplus	75093 60	74350
Livret portefeuille	618 63	598 67
Méditerranée	163 65	156 23 ◆
Mondiale Investissem.	464 79	443 71
Monecic	5766 72	5766 72
Moné.J.	51251 01	51251 01
Multi-Obligations	468 29	445 15
Mutuelle Unie Sél.	159 48	152 26 ◆
Natio-Assoc.	6918 75	6904 94
Natio-Epargne	13914 12	13776 36
Natio-Inter.	1173 05	1141 65
Natio-Obligations	568 63	553 41
Natio-Patrimoine	1428 15	1389 93
Natio-Placements	65197 63	65197 63
Natio-Revenu	1133 90	1122 67
Natio-Sécurité	63122 44	63122 44
Natio-Valeurs	742 61	722 73
Nord-Sud Développ.	1224 59	1222 16
Oblicoop Sicav	1494 08	1464 76
Oblifex	1158 54	1137 27
Optimovalor	635 69	606 86
Options et Rendement	......	......
Orient-Gestion	164 59	157 13
Paramérique	521 39	497 75
Panorama	835 65	797 76
Paribas Epargne	15531 63	15500 63
Paribas Gestion	618 68	593 46
Parnasse-Valor	1111 55	1110 44

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1673 35	1640 54
Phenix Placements	280 85	279 45
Pierre Investiss.	749 77	715 77
Placement A	1025 77	1025 77
Placement crt-terme	71593	71593
Placement J	53499 16	53499 16
Placement Premier	50543 73	50543 73
Priv'Association	21877 09	21877 09
Province Investiss.	534 73	510 48
Quartz	106 84	104 21
Rentacic	174 62	172 04
Revenus Trimestriels	6176 45	6115 30
Revenu Vert	1228 80	1227 57
Rivoli Plus	1073 02	1024 36
St-Honoré Assoc.	14316 65	14245 42
St-Honoré Bio-aliment.	707 18	675 11
St-Honoré Capital	......	......
St-Honoré Pacifique	531 08	507
St-Honoré P.M.E.	428 61	409 17
St-Honoré Réel	11090 30	11046 02
St-Honoré Rendement	12324 76	12263 44
St-Honoré Technol.	723 86	691 04
St-Honoré Valor	12554 68	12454 94
Sécuric	10769 18	10778 40
Sécur. Mobilière	449 59	429 20
Sécuri Taux	10182 89	10182 89
Sél. court terme	12297 33	12205 79
Sécaden (Cardan BP)	798 95	785 17
Sicav-Associations	1345 83	1343 14
S.F.I. fr. et étr.	587 28	570 17
Sicavimmo	793 61	757 62
Sicav 5000	355 21	345 70
Sicafrance	559 23	544 26
Slivam	415 04	403 93
Slivarente	225 91	219 86
Slivinter	411 17	400 17
S.I.-Est	1289 50	1231 03 ◆
S.I.G.	895 31	854 32
S.N.I.	1198 23	1163 33
Solinvest	535 55	513 72
Sogepargne	424 81	409 46
Sogenoc	64049 57	62475 31
Sogevar	1042 01	994 76
Sogintar	1289 87	1231 38
Soleil Investiss.	486 30	464 25 ◆
Technocic	1161 66	1127 83
U.A.P. Investiss.	393 17	375 34
Uni-Associations	112 24	112 24
Unifrance	467 76	446 54
Unifoncier	1329 98	1266 81
Uni-Garantie	1472 12	1443 23
Unigestion	887	846 78
Uni-Japon	1470 13	1403 47
Uni-Régions	2695 94	2564 14
Unirente	2334 94	2258 16
Univer	170 16	170 16
Univers-Obligations	1638 78	1584 89
Valorem	506 33	483 98
Valoblig	60650 98	60268 40
Valorg	1448 76	1447 31
Valrem	75424 97	75396 78

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

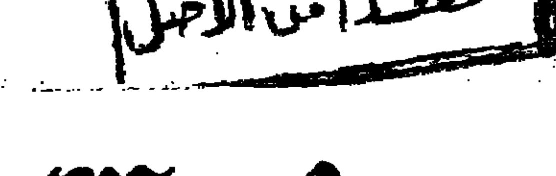
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72 10	....
Casino	193 50	....
Créd. Foncier France	260	....
Pernod Ricard	233	....
Total	10 90	....
Souscription		
Crédal (C.I.)	2 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 700	6 885	6 350	6 900
ECU	6 852	6 853	....	....
Allemagne (100 DM)	327 370	327 450	317	337
Belgique (100 F)	15 797	15 811	15 160	16
Pays-Bas (100 fl.)	289 710	289 900	280	298
Danemark (100 krd)	86 820	86 800	82 500	90
Norvège (100 k)	90 710	90 680	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 683	9 688	9 350	10 050
Grèce (100 drachmes)	4 925	4 923	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 743	4 742	4 500	5
Suisse (100 fr.)	405 460	404 350	389	412
Suède (100 krs)	96 450	96 450	92	98
Autriche (100 sch)	46 560	46 590	45 100	47 460
Espagne (100 pes.)	4 976	4 982	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 540	4 533	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 822	4 822	4 500	5
Japon (100 yens)	4 338	4 335	4 150	4 330

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/9
Or fin (kilo en barre)	91700	91900
Or fin (en lingot)	92050	91950
Pièce française (20 fr)	563	551
Pièce française (10 fr)	401	....
Pièce suisse (20 fr)	606	598
Pièce latine (20 fr)	536	526
Souverain	665	656
Pièce de 20 dollars	3355	3365
Pièce de 10 dollars	1580	1570
Pièce de 5 dollars	1065	....
Pièce de 50 pesos	3495	3465
Pièce de 10 florins	582	581
Or Londres	435 15	434
Or Zurich	434 50	433 50
Or Hongkong	440 75	431 50
Argent Londres	5 95	5 94



Le Monde

Pour retrouver les auteurs des attentats à Paris

M. Aurillac aurait demandé la coopération des autorités syriennes

DAMAS
de notre envoyée spéciale

La presse syrienne n'a fait, ce jeudi 25 septembre, aucun commentaire sur la visite éclair à Damas du ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac. Arrivé mardi, vers 16 heures, il a quitté la capitale syrienne vers 1 heure mercredi, après s'être entretenu avec M. Farouk Al Chara, ministre des affaires étrangères, puis avec M. Abdel Khalim Khaddam, vice-président de la République. Seul son emploi du temps ne lui a pas permis de rencontrer le président Assad, affirme-t-on ici. C'est à la suite d'un appel téléphonique entre M. Chirac et M. Khaddam que ce voyage à été décidé.

Proche de M. Chirac, M. Aurillac est sans doute venu demander aux autorités syriennes leur coopération dans la recherche des auteurs des attentats terroristes à Paris. Il est certain que les autorités syriennes, qui contrôlent le nord du Liban, et donc la région de Kobayat, sont en mesure de dire, par exemple, si les frères Abdallah ont ou non quitté leur village récemment et quels ont été leurs déplacements les mois précédents. Bien que l'on se montre très discret sur les résultats de cette visite, on laisse entendre qu'elle pourrait déboucher sur une rencontre entre responsables du renseignement.

Mais Damas, qui a violemment condamné les attentats terroristes de Paris, n'est sans doute pas trop pressé, ne voulant pas donner l'impression de se justifier d'accusations qu'un éditorial du journal *Techrine* attribuait à « *des médias dont les liens avec le mouvement sioniste sont connus* », – « *cette accusation* [de terrorisme] *n'est pas nouvelle et est reprise à la moindre occasion* ».

Bien que l'on puisse penser que le numéro deux algérien, M. Messaadia, ait pu évoquer avec le président Assad, qui l'a reçu mercredi, « l'affaire Abdallah » dans laquelle l'Algérie a joué un rôle d'intermédiaire au moment de la libération de M. Peyroles, alors directeur du Centre culturel français de Tripoli, l'essentiel du voyage du numéro deux algérien a, semble-t-il, été consacré à la relance de l'initiative algérienne pour la convocation d'un Conseil national palestinien.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● M. Mitterrand a reçu, ce jeudi 25 septembre à l'Elysée, le colonel Ruggieri, nouvel attaché militaire auprès de l'ambassade de France à Beyrouth. Le général Goutierre, le prédécesseur du colonel Ruggieri à Beyrouth, a été assassiné le 18 septembre devant l'ambassade.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 septembre

Etale : + 0,05 %

Le marché consolidait ses progrès du début de la semaine, l'indice demeurant étale. Valeo s'inscrivait en nouvelle hausse (+ 4,2 %), suivi de Synthélabo, Ecco, Sanofi, Darty. Bouygues, en très vif progrès ces derniers jours, rendait 2 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	441	441	443
Agence Havas	1801	1810	1820
Air Liquide (L')	735	735	734
Alsthom	340	340	342
Bancaire (Cie)	1215	1225	1220
Bongrain	2120	2120	2120
Bouygues	1420	1405	1390
B.S.N.	4245	4245	4235
Carrefour	3390	3350	3350
Chargeurs S.A.	1359	1355	1350
Club Méditerranée	592	592	595
Dumez	1735	1735	1750
Eaux (Gén.)	1375	1381	1370
Elf-Aquitaine	339	....	....
Essilor	3100	3120	3130
Lafarge-Coppée	1395	1400	1400
Michelin	3100	3090	3085
Midi (Cie)	1649	1642	1635
Moët-Hennessy	2172	2180	2180
Navig. Mixtes	1083	1078	1078
Oréal (L')	3614	3620	3620
Pernod-Ricard	1017	1005	1015
Peugeot S.A.	1155	1149	1153
Sanofi	737	742	745
Source Perrier	788	790	791
Télémécanique	2864	2870	2875
Thomson-C.S.F.	1580	1588	1591
Total-C.F.P.	442	442	442 60
T.R.T.	2850	2850	2850
Valéo	609	617	635



Paris-Câble ne démarrera pas le 1er octobre

La Haute Autorité refuse son feu vert

Par cinq voix contre trois (celles des trois membres nommés par le président du Sénat), la Haute Autorité a décidé, mercredi 24 septembre, de ne pas délivrer d'autorisation à Paris-Câble. La société locale d'exploitation du câble dans la capitale n'attendait plus que cet ultime feu vert pour démarrer officiellement ses activités au 1er octobre. A cette date, quelques centaines de foyers des treizième, quatorzième et quinzième arrondissements, devaient recevoir, pour 140 F par mois, quinze chaînes de télévision françaises et étrangères. Ils devront attendre que la future Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ne prononce, dans plusieurs semaines, sur la question, puisque la société ne démarrera pas sans autorisation.

Une décision qui doit être interprétée comme un refus de statuer et non comme un rejet du dossier. Voilà plusieurs semaines, en effet, que la délivrance – ou non – de cette autorisation suscitait interrogations, réticences ou arrière-pensées (*le Monde* du 28 août). Une « *autorité* » aux jours comptés avait-elle la légitimité suffisante pour prendre une telle responsabilité ? Pouvait-elle le faire en fonction d'une loi – celle du 29 juillet 1982 – sur le point d'être abrogée ? Ces réserves connues, une position médiane a été un instant évoquée : la délivrance d'une autorisation provisoire qui permettait de ne pas contrecarrer l'action commerciale de Paris-Câble. Six cents panneaux publicitaires n'ont-ils pas été déjà réservés pour le 1er octobre ?

« *Une solution transitoire engageait beaucoup plus l'avenir que l'on ne voulait bien le dire* », souligne-t-on à la Haute Autorité. « *L'expérience nous a enseigné qu'il est, dans les faits, impossible de revenir sur une autorisation, même accordée pour quelques semaines.* » Le dossier de la société parisienne d'exploitation du câble (dont la majorité du capital est détenue par la Lyonnaise communication, filiale de la Lyonnaise des eaux) comportait, il est vrai, une dérogation de trois mois délivrée par le ministère de la culture et de la communication et permettant à *RTL-Télévision d'être diffusée sur le réseau parisien* sans avoir à respecter la réglementation en matière cinématographique. La majorité des membres de la Haute Autorité a préféré dégager sa responsabilité.

P.-A. G.

CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD 1986

Dix-neuvième partie

La somptueuse semaine de Karpov

« *Naturellement, j'ai une position gagnante et je suis très satisfait de mon jeu dans cette partie. Naturellement aussi, le match n'est pas terminé. Nous avons encore cinq parties à faire, et si le score restait égal jusqu'au bout, c'est Kasparov qui conserverait son titre.* » Voilà. Ce n'est pas très exaltant comme déclaration, mais c'est tout Karpov. Content, bien sûr, mais toujours lucide et glacé. Et pourtant, après l'ajournement de la dix-neuvième partie, le mercredi 24 septembre, sous les « *Bravo Karpov !* » qui jaillissaient de la salle de jeu de l'hôtel Leningrad, le challenger aurait bien eu le droit de se laisser aller à quelques hyperboles.

Le voici qui va gagner (car la position de Kasparov est désespérée) sa troisième partie de suite, ce qui ne s'est jamais vu dans un championnat du monde ; le voici revenu à égalité (*9,5-9,5*), après avoir compté trois points de retard ; le voici qui, dans la variante Ragozine de la Gruenfeld (7...Ca6), trouve le tentateur 14-Cb5 après lequel, et en y ayant réfléchi plus d'une heure et vingt minutes, Kasparov va se lancer dans un illusoire sacrifice de qualité (tour contre cavalier) pour gagner un pion et le voici, enfin, qui rendra cette qualité, récupérera le pion, en gagnera un et la partie sans aucun doute.

Somptueuse semaine donc pour Karpov qui a commencé sa remontée mercredi dernier en remportant la dix-septième partie. Cependant, le plus dur reste à faire : dépasser Kasparov. Le champion du monde, à moins d'un effondrement complet, connaît bien la vieille loi : celui qui revient à égalité n'arrive pas à franchir le pas supplémentaire qui lui donnerait la victoire. Kortchnoï était bien revenu de 5-2 à 5-5 mais pour perdre la partie d'après. Et, l'année dernière, Karpov lui-même n'avait besoin que d'une victoire pour garder son titre : il ne l'a pas eue. Mais attention pour Kasparov aux fameuses exceptions qui confirment la règle.

Reprise (peu probable) de la partie ce jeudi.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Dix-neuvième partie
Défense Gruenfeld

1. d4	Cf6	21. Dç4 (15)	Dxç4
2. ç4	g6	22. Cxç4	Fç3 (10)
3. Cç3	d5	23. Cd2	Fxd2
4. Cf3	Fg7	24. Fxd2	Fd7
5. Db3	dxç4	25. Ff4	Fb5
6. Dxç4	0-0	26. f3	g5
7. é4	Ça6	27. Fxg5	Fxf1
8. Fé2	ç5	28. Rxf1	Cd6
9. d5	é6	29. Fé7	Cç8
10. 0-0	éxd5	30. Fxç5	Td8
11. éxd5	Ff5	31. Té5	f6
12. Ff4	Té8	32. Té5	b6
13. Tad1	Cé4	33. Fd4	Cé7
14. Cb5	Df6 (30)	34. Fxf6	Txd5
15. Fd3 (15) Cb4 (25)		35. Tg5+	Txg5
16. Cç7 (37)	Cxd3 (27)	36. Fxg5	Cç6
17. Cxé8	Txé8	37. Ré2	Rf7
18. Dxd3	Dxb2	38. Rd3	Ré6
19. Té1	Db4 (9)	39. Rç4	Cé5+
20. Cd2 (25)	Da4	40. Rd4	Cç6+
		41. Ajourn.	

Position à l'ajournement : BLANCS, Rd4, Fg5, Pa2, f3, g2 et h2 ; NOIRS, Ré6, Cç6, Pa7, b6 et h7.

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1986 a été tiré à 502 617 exemplaires

Sur le vif

Ami-ami

Vous avez vu mon Jacquot, hier, à l'ONU ? C'est qu'il leur a fait les gros yeux, hein, aux terroristes et aux États qui sont derrière. Ça a dû leur fiche une de ces trouilles ! Aux terroristes. Parce que pour les pays en question, il s'est dépêché de les laver bien blanc en balançant aux journalistes : Je pense pas que les Abdallah soient aidés ou soutenus par qui que ce soit. C'est une affaire de famille uniquement.

Et pour qu'il y ait pas de malentendu, il a envoyé dare-dare son ministre de la coopération en Syrie. Des fois qu'ils aillent s'imaginer à Damas qu'on les soupçonne injustement ! Vous le connaissez, Assad, c'est un tendre, un sentimental. Il est très fleur bleue. S'il croyait qu'on l'aime plus, il en serait malade de chagrin. On l'a rassuré, on a fait ami-ami. Bon, de ce côté-là, ça baigne.

Dites donc, j'y pense, ils sont quand même ignobles au *Canard*. Oser accuser Chirac de négocier en douce avec Abdallah, c'est d'une bassesse ! Pourquoi il se cacherait mon Jacquot ? D'accord, Georges, on l'a transféré de Fleury-Mérogis à la Santé, il y a trois ou quatre jours, et on l'a mis au secret. Gueulante de son avocat : Ouais, c'est pas gentil, il s'embête, il tourne en rond. Alors Pandraud, tout ému, lui a envoyé vite fait un de ses vieux copains à Georges, Hilarion-je-ne-sais-plus-quoi, un évêque propalestinien.

Je me demande si on a pris la précaution de regarder sous sa soutane avant de le laisser entrer. Non, je dis ça, parce qu'en 1974 les Israéliens ont trouvé des armes et des explosifs dans sa bagnole. Il a d'ailleurs fait de la prison. Pas longtemps. Il était très bien défendu. Vous savez par qui ? Roland Dumas. Et il y a eu des tractations entre Jérusalem et le Vatican.

Là, c'est pareil. Je l'entends d'ici, Hilarion : Ecoute, Jojo, sois pas buté. Dis à tes frères d'arrêter les frais et tu seras relâché dans les trois semaines. Et l'autre : Ça va pas la tête ! Ils nous ont déjà fait le coup une fois. Pas deux. On rengaine d'accord, mais je sors d'abord.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de Jean Lemaire

L'un des avocats de Philippe Pétain

Nous apprenons le décès, survenu le 25 septembre à Paris, de Me Jean Lemaire, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris et défenseur du maréchal Pétain devant la Haute Cour de justice.

[*Né à Paris le 16 juillet 1904*, Jean Lemaire fut, avec le bâtonnier Payen et Me Jacques Isorni, l'un des défenseurs de Philippe Pétain devant la Haute Cour de justice en 1945. Secrétaire de la conférence du stage en 1930, il fut le chef de cabinet de Louis Dumesnil, ministre de la marine, puis de l'air, de 1932 à 1934.

Bien que toute sa carrière ait été celle d'un civiliste, il fut choisi, en 1945, par Me Payen pour l'assister dans la défense du maréchal. Sa première tâche, fut d'éviter une rupture entre les deux autres défenseurs, en désaccord total sur la ligne à suivre. Lui-même, dans sa plaidoirie, s'efforça avec succès de démontrer que l'arrivée au pouvoir de Pétain, en 1940, n'était pas le résultat d'un complot préparé de longue date. Avec Me Isorni, il s'efforça d'adoucir le sort du maréchal et demanda la révision de son procès. De 1969 à 1971, Jean Lemaire fut bâtonnier de l'oOrdre des avocats près la cour d'appel de Paris.

Outre un ouvrage sur les règles du barreau, il a publié une étude sur *le Testament de Napoléon*.]

● TÉLÉVISION : le gouvernement favorisé. — Saisie par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, la Haute Autorité a rendu publique, mercredi 24 septembre, la répartition des temps de parole relevée dans les journaux télévisés des trois chaînes en juillet et en août, qui montre un déséquilibre en faveur du gouvernement.

Celui-ci a bénéficié de 3 h 28 mn (46 %) sur TF 1, 3 h 40 mn (54 %) sur A 2 et 59 minutes (46 %) sur FR 3 contre 2 h 15 mn (30 %), 1 h 56 mn (28,5 %) et 48 minutes (37 %) respectivement, pour l'opposition. « *Bien que ces chiffres fassent apparaître un déséquilibre en défaveur de l'opposition sur TF 1 et sur A 2, ils permettent de constater une amélioration par rapport à la situation antérieure au 1er juillet* », indique M. Marc Paillet, qui exerce les fonctions dévolues au président de la Haute Autorité après la démission de Mme Michèle Cotta.

A B C D E F G